



INSTITUT WALLON
DE L'ÉVALUATION,
DE LA PROSPECTIVE
ET DE LA STATISTIQUE

Les **chiffres-clés** de la

Wallonie

ANNUEL

N°8 • **DECEMBRE 2007**

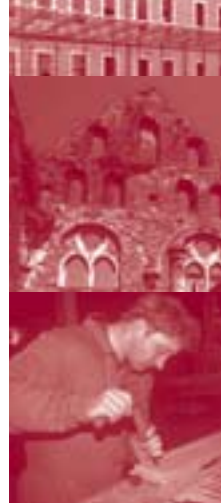


Les **chiffres-clés** de la

Wallonie

ANNUEL

N° 8 • **DECEMBRE 2007**



Éditeur responsable

Daniel DEFAYS

Remerciements

Nous remercions les services suivants de l'administration wallonne, qui nous ont fourni les données relevant de leurs domaines de compétence respectifs repris dans cette publication : AWEX-OFI, AWIPH, AWT, DGASS, DGEE, DGPL, DGRNE, DGTRE, DIRCOM - SG - MRW, MET, OWT, SRWT.
Nous prions d'excuser tout oubli - bien involontaire - de notre part.

Mise en page et impression

IPM PRINTING - Bruxelles

IWEPS

Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique

Dépôt légal : D/2007/10158/4

Reproduction autorisée, sauf à des fins commerciales, moyennant mention de la source.

Disponible gratuitement sur demande au Numéro vert : 0800 1 /1901 et dans les centres d'information et d'accueil (CIA)

Photos © MRW-DIRCOM-Jean-Louis CARPENTIER

N° 51, 88, 343, 410, 607, 1118, 1394, 1564, 1980, 1991, 2224.

Les chiffres-clés de la Wallonie

Préface



Cette édition des chiffres-clés de décembre 2007 présente quelques particularités.

Premièrement, comme annoncé dans l'édition précédente, quelques indicateurs nouveaux ont été ajoutés, certains ont disparu, soit parce qu'il n'était pas possible de les mettre à jour, soit parce que leur statut de «chiffres-clés» a été mis en question.

Deuxièmement, alors que cette publication est annuelle, la nouvelle édition ne sort que quelques mois après la précédente. Pourquoi cette accélération ? Il nous a paru plus judicieux de publier nos indicateurs en fin d'année civile pour fournir à nos lecteurs des éléments qui permettent d'alimenter leurs bilans annuels. Ainsi, cette publication sortira dorénavant fin d'année et non plus fin du premier trimestre.

Troisièmement, la répartition des indicateurs en chapitres a été adaptée pour la rendre plus naturelle.

Nous espérons que ces quelques modifications, destinées à améliorer la lisibilité et l'utilité de cette publication, seront bien accueillies par nos lecteurs ; cet ouvrage devrait permettre, c'est du moins notre vœu, de se faire une meilleure image de la Wallonie, une image plus complète, plus pertinente.

Comme chaque année, les données rassemblées sont issues de sources multiples et ont été mises à disposition par différents organismes régionaux ou fédéraux que nous tenons une nouvelle fois à remercier. Il n'est pas possible de les citer dans cette préface mais les références figurent dans les tables qui composent les différents chapitres de cet ouvrage.

Cette publication a été réalisée à l'IWEPS par les personnes suivantes :

Caroline ALBESSART
Olivier BIERNAUX
Rébecca CARDELLI
Marc DEBUISSON
Anne DEPREZ
Jean-Paul DUPREZ
Laurence DUSSART
Anne-Catherine GUIO
Didier HENRY
Julien JUPRELLE

Martine LEFEVRE
Michel LAFFUT
Olivier LOHEST
Christine MAINGUET
Abdeslam MARFOUK
Béatrice VAN HAEPEREN
Juanita VAN STRAETEN
Valérie VANDER STRICHT
Françoise VANDERKELEN

Puisse cet ouvrage donner au lecteur intéressé par la Wallonie quelques repères utiles.

Les chiffres-clés de la Wallonie

Sommaire



Chapitre 1	Société	9
	Démographie	10
	Formation	16
	Qualité	23
	Santé et action sociale	24
	Logement	32
	Citoyenneté	44
	Sports, culture et tourisme	50
	Les technologies de l'Information et de la Communication (TIC) au niveau citoyen	57
Chapitre 2	Economie	59
	Produit intérieur brut et investissements	60
	Revenu disponible et primaire	66
	Revenu des ménages	69
	Les unités locales	72
	Création d'entreprises	74
	Parcs d'activités économiques	78
	Recherche et développement	79
	Investissements étrangers	80
Chapitre 3	Emploi	85
Chapitre 4	Territoire	107
	Environnement – Déchets	108
	Environnement – Air	110
	Environnement – Eau	113
	Environnement – Etat de la forêt	115
	Sol – Sites d'activité économique désaffectés	116
	Sol – Utilisation du sol	117
	Sol – Prix de l'immobilier et des terrains	120
	Mobilité – Réseau routier	121
	Mobilité – Réseau ferroviaire	128
	Mobilité – Réseau fluvial	129
	Mobilité – Répartition modale du transport	130
	Mobilité – Transport aérien	131
Chapitre 5	Gouvernance	133
	Budget des pouvoirs publics	134
	Services publics de proximité	141
	Médiateur de la Région wallonne	143
	E-Government	146
	Satisfaction des usagers de l'administration wallonne	148
Annexes		149
	Les communes wallonnes	150
	Abréviations	156
	Liste des indicateurs	157

Chapitre 1 : **Société**

Chapitre 1

Société



Chapitre 1 : Société

Démographie

La Wallonie représente 32,5% de la population belge, qui compte 10 584 534 habitants en 2007. Au cours de ces dernières années, la population wallonne augmente en grande partie en raison des migrations (indicateurs 1 et 4).

→ 1. Evolution de la population en Belgique et dans ses régions

Source : SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique – Registre national – Calculs IWEPS.

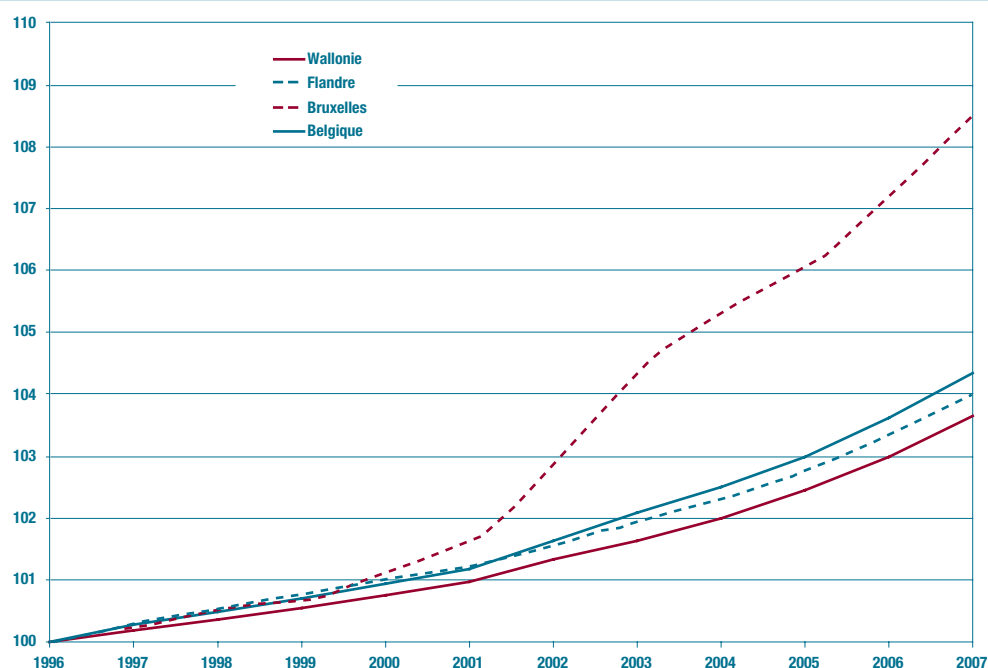
Note - Données au 1er janvier de chaque année.

	Wallonie	Flandre	Bruxelles	Belgique
1996	3 314 568	5 880 357	948 122	10 143 047
1997	3 320 805	5 898 824	950 597	10 170 226
1998	3 326 707	5 912 382	953 175	10 192 264
1999	3 332 454	5 926 838	954 460	10 213 752
2000	3 339 516	5 940 251	959 318	10 239 085
2001	3 346 457	5 952 552	964 405	10 263 414
2002	3 358 560	5 972 781	978 384	10 309 725
2003	3 368 250	5 995 553	992 041	10 355 844
2004	3 380 498	6 016 024	999 899	10 396 421
2005	3 395 942	6 043 161	1 006 749	10 445 852
2006	3 413 978	6 078 600	1 018 804	10 511 382
2007	3 435 879	6 117 440	1 031 215	10 584 534
Variation 1996-2007 (en %)	3,7	4,0	8,8	4,4
Répartition en 2007 (en %)	32,5	57,8	9,7	100,0

→ 2. Evolution comparée de la population en Belgique et dans ses régions (base 1996=100)

Source : SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique – Registre national – Calculs IWEPS.

Note - Données au 1er janvier de chaque année.



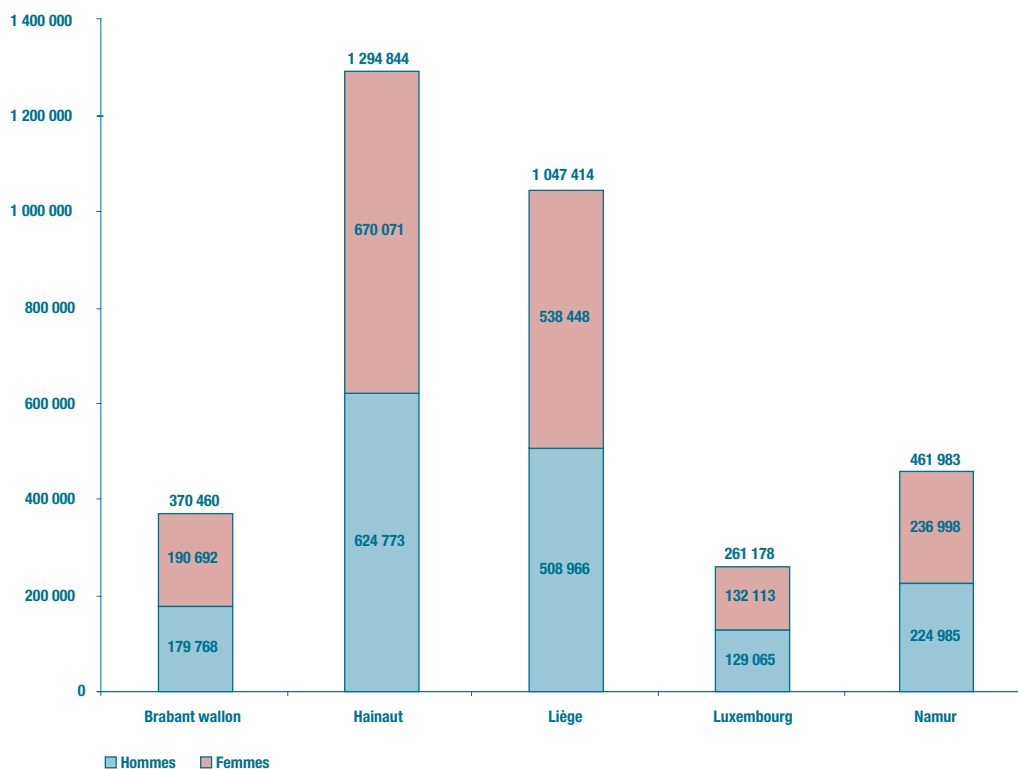
Chapitre 1 : Société

Démographie

→ 3. La population wallonne par province en 2007

Source : SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique - Registre national - Calculs IWEPS.

Note - Données au 1er janvier.



→ 4. Mouvements de population en Wallonie

Source : SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique - Registre national - Calculs IWEPS.

	1996	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Nombre								
Naissances (a)	38 497	39 380	39 014	37 571	37 517	38 071	38 604	39 513
Décès (b)	36 919	37 188	36 750	37 423	37 786	35 901	36 691	35 863
Solde naturel (c=a-b)	1 578	2 192	2 264	148	-269	2 170	1 913	3 650
Solde migratoire (d)	3 887	4 849	9 783	8 975	11 947	12 840	15 280	17 482
Ajustement statistique (e)	772	-100	56	567	570	434	843	769
Total (c+d+e)	6 237	6 941	12 103	9 690	12 248	15 444	18 036	21 901
Pour 1 000 hab.								
Naissances (a)	11,6	11,8	11,6	11,2	11,1	11,2	11,3	11,5
Décès (b)	11,1	11,1	11,0	11,1	11,2	10,6	10,8	10,5
Solde naturel (c=a-b)	0,5	0,7	0,7	0,0	-0,1	0,6	0,6	1,1
Solde migratoire (d)	1,2	1,5	2,9	2,7	3,5	3,8	4,5	5,1
Ajustement statistique (e)	0,2	0,0	0,0	0,2	0,2	0,1	0,2	0,2
Total (c+d+e)	1,9	2,2	3,6	2,9	3,6	4,6	5,3	6,4

Chapitre 1 : Société

Démographie

→ 5. Répartition de la population selon la nationalité par province au premier janvier 2007

Source : SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique - Calculs IWEPS.

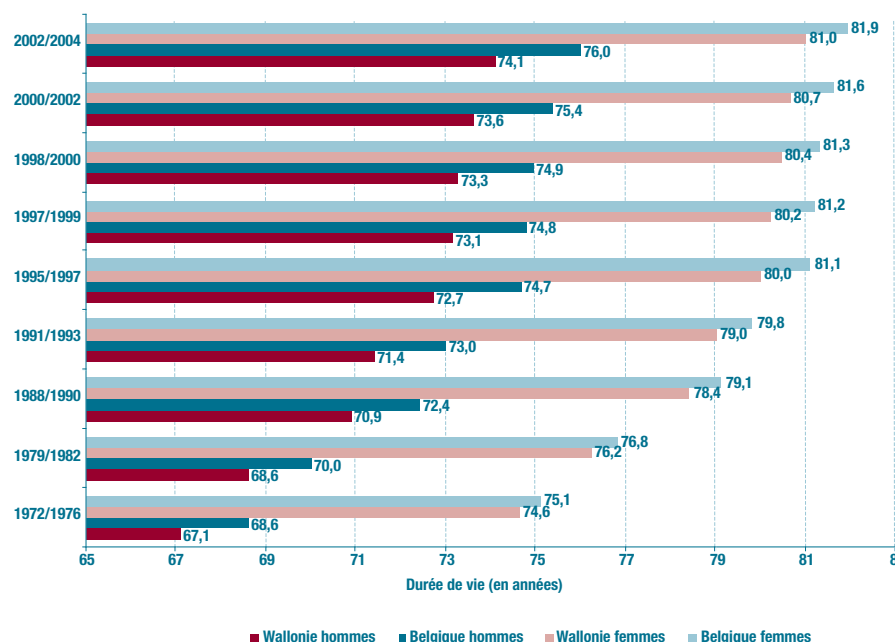
Note - Données au 1er janvier.

Pays d'origine	Belgique	Wallonie	Brabant wallon	Hainaut	Liège	Luxembourg	Namur
Italie	171 918	122 602	5 951	69 160	40 533	1 146	5 812
France	125 061	62 918	6 970	36 739	8 753	5 410	5 046
Pays-Bas	116 970	7 806	1 006	639	4 663	997	501
Espagne	42 765	13 085	1 901	3 519	6 693	200	772
Allemagne	37 621	17 133	940	1 395	14 273	253	272
Royaume-Uni	25 139	4 602	2 421	1 152	557	224	248
Portugal	28 724	5 697	1 320	1 210	1 262	1 314	591
Luxembourg	4 340	2 602	295	119	541	1 505	142
Pologne	23 212	2 784	462	983	987	146	206
Autres UE	55 595	10 520	2 609	3 894	3 030	355	632
Europe des 27	631 345	249 749	23 875	118 810	81 292	11 550	14 222
Turquie	39 419	9 816	118	5 246	3 912	193	347
Autres Europe	29 147	6 964	821	1 540	3 305	492	806
Europe Total	699 911	266 529	24 814	125 596	88 509	12 235	15 375
Maroc	80 579	13 741	1 182	5 157	6 423	254	725
Congo-Kinshasa	14 216	4 077	823	1 082	1 703	95	374
Algérie	7 776	4 353	138	3 201	811	64	139
Autres pays d'Afrique	31 496	7 895	1 015	2 095	3 363	397	1 025
Afrique	134 067	30 066	3 158	11 535	12 300	810	2 263
Autres (y compris réfugiés)	98 183	20 345	3 423	6 761	7 612	862	1 687
Tous pays	932 161	316 940	31 395	143 892	108 421	13 907	19 325
Part de la population étrangère dans la population totale (%)	8,8	9,2	8,5	11,1	10,4	5,3	4,2

→ 6. Espérance de vie à la naissance, comparaison Wallonie-Belgique

Source : SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique - Registre national - Calculs IWEPS.

Note - L'espérance de vie à la naissance est la durée de vie moyenne d'une génération qui connaîtrait tout au long de son existence les conditions de mortalité par âge observées au moment de sa naissance.



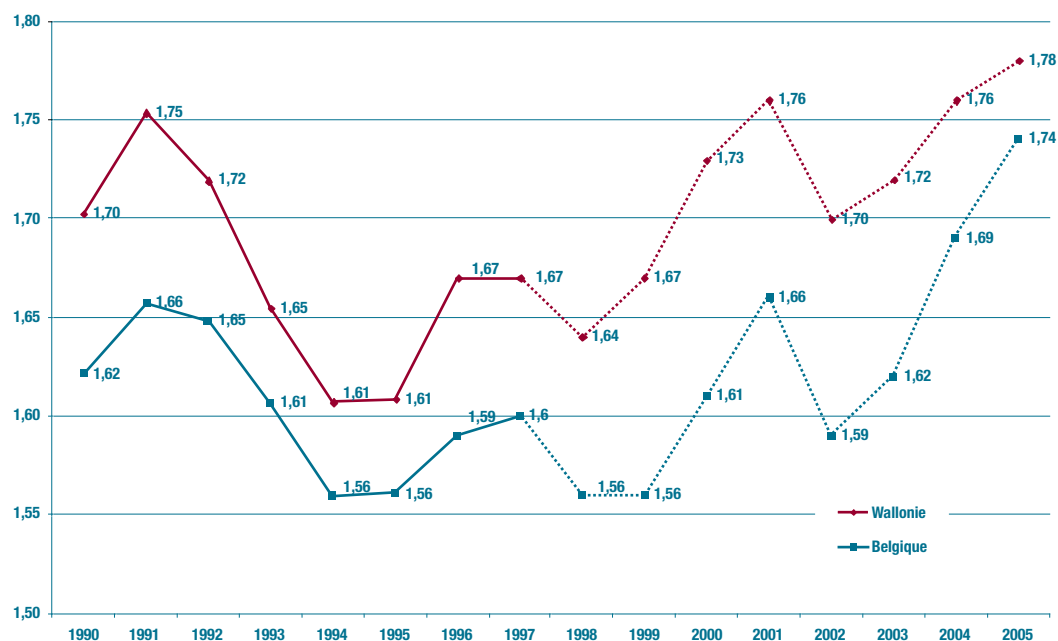
Chapitre 1 : Société

Démographie

→ 7. Indice de fécondité : évolution comparée Wallonie-Belgique

Source : SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique (1990 à 1997) et ADRASS (estimations 1998 à 2005).

Note - L'indice synthétique de fécondité donne le nombre moyen d'enfants par femme.



→ 8. Indice de vieillissement de la population wallonne

Sources : SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique - Registre national et Bureau fédéral du Plan.

Note - L'indice de vieillissement est le rapport entre la population des personnes âgées de 60 ans et plus et la population des personnes âgées de moins de 20 ans. Il est construit sur la base des données au 1er janvier de chaque année.

	1996	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Wallonie	86,5	87,1	86,6	86,2	86,1	86,4	86,6	88,1
Flandre	89,8	97,6	98,5	99,6	101,1	102,6	103,6	105,4
Bruxelles	96,1	89,2	86,6	84,6	83,4	82,3	80,3	79,4
Belgique	89,2	93,2	93,3	93,6	94,2	95,0	95,4	96,8

→ 9. Indice de dépendance démographique de la population wallonne

Sources : SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique - Registre national et Bureau fédéral du Plan.

Note - L'indice de dépendance représente le rapport entre la population de moins de 20 ans et de 60 ans et plus et la population dont l'âge est compris entre 20 et 59 ans. Il est construit sur la base des données au 1er janvier de chaque année.

	1996	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Wallonie	86,5	85,9	85,0	84,4	84,0	84,0	83,9	84,7
Flandre	81,5	82,2	81,6	81,2	81,3	81,9	82,4	83,4
Bruxelles	83,0	79,9	78,4	77,1	76,8	76,7	76,4	76,4
Belgique	83,3	83,2	82,4	81,8	81,8	82,0	82,3	83,1

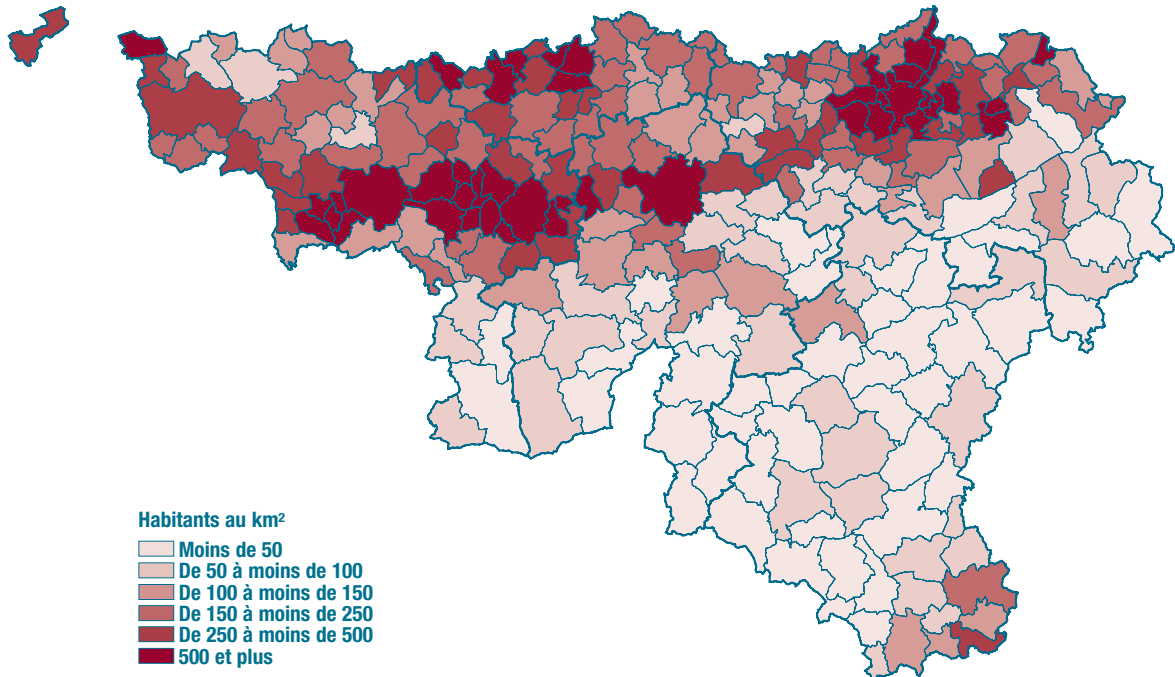
Chapitre 1 : Société

Démographie

→ 10. Densité de population dans les communes wallonnes en 2006

Source : SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique - Calculs IWEPS.

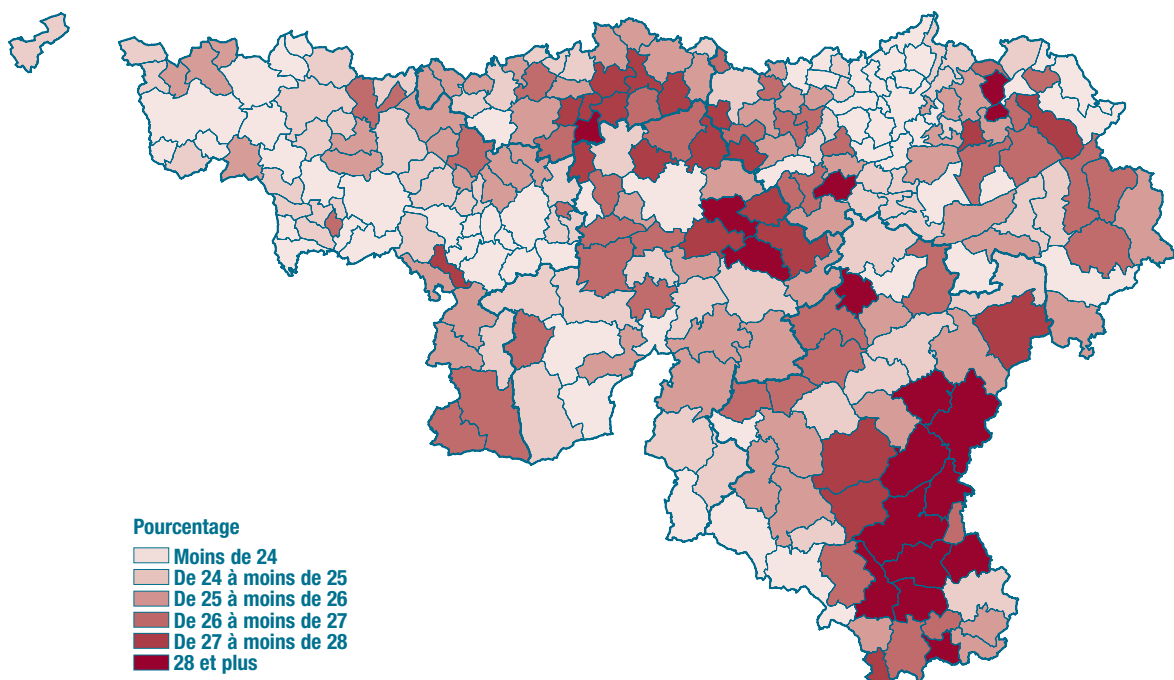
Note - Données au 1er janvier.



→ 11. Part des jeunes de moins de 20 ans dans les communes wallonnes en 2006

Source : SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique - Calculs IWEPS.

Note - Données au 1er janvier.



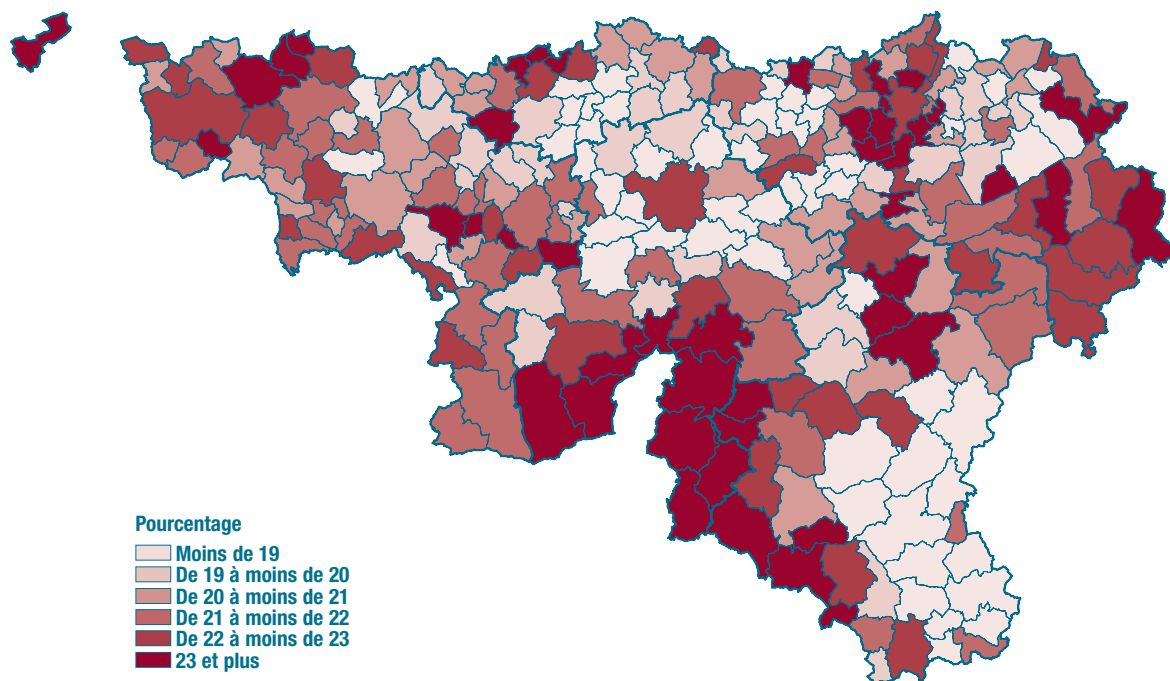
Chapitre 1 : Société

Démographie

→ 12. Part des personnes de plus de 60 ans dans les communes wallonnes en 2006

Source : SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique - Calculs IWEPS.

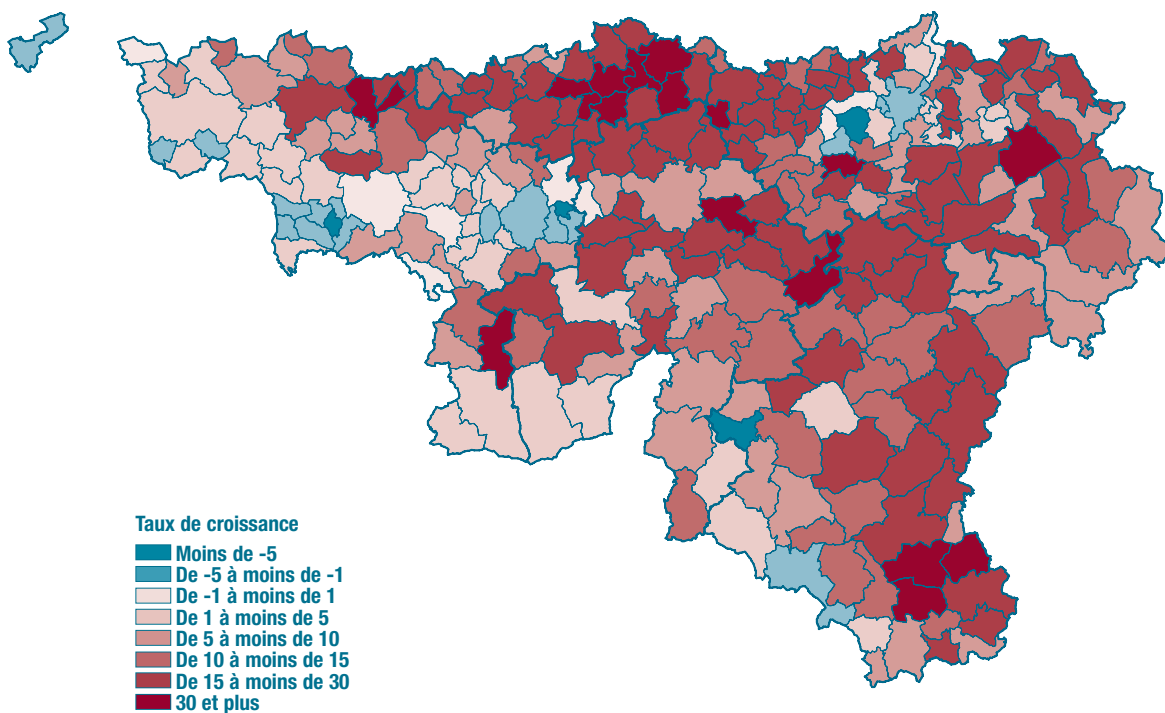
Note - Données au 1er janvier.



→ 13. Croissance de la population dans les communes wallonnes de 1988 à 2006

Source : SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique - Calculs IWEPS.

Note - Données au 1er janvier.



Chapitre 1 : Société

Formation

80% des personnes de 25 à 49 ans en emploi sont au minimum diplômées de l'enseignement secondaire supérieur.

En revanche, une importante proportion de chômeurs (45%) n'ont pas de diplôme ou ont obtenu un diplôme ne dépassant pas le secondaire inférieur.

Le taux d'emploi des diplômés de l'enseignement supérieur atteint 90% dans la catégorie d'âge des 25 à 49 ans. Il avoisine 75% pour les diplômés de l'enseignement de niveau universitaire âgés de 50 à 64 ans et dépasse 50% pour les diplômés de l'enseignement supérieur de type court de cette tranche d'âge. A l'opposé, pour ceux qui n'ont qu'un diplôme de niveau primaire, les taux d'emploi sont de 44% dans la catégorie d'âge des 25 à 49 ans, et de 26% parmi les plus âgés.

C'est parmi les diplômés de l'enseignement primaire ou de l'enseignement secondaire inférieur que la part des personnes au chômage ou en inactivité est la plus élevée (indicateurs 14 et 15).

→ 14. Répartition de la population wallonne selon le niveau du diplôme le plus élevé obtenu, ventilation par statut BIT et catégorie d'âge en 2006

Source : SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique – Les enquêtes sur les forces de travail 2006 (moyennes annuelles) – Calculs IWEPS.

Notes -

Les statuts - emploi, chômage et inactivité - sont définis selon les normes du Bureau International du Travail (BIT).

Les tirets masquent des données trop peu fiables.

		Emploi	Chômage	Inactivité	Total
25-49 ans	Primaire ou sans diplôme	6,5	18,0	27,6	11,0
	Secondaire inférieur	16,2	26,3	26,4	18,8
	Secondaire supérieur	39,0	40,2	34,2	38,3
	Supérieur court	22,7	10,0	6,8	19,0
	Supérieur niveau universitaire	15,6	5,5	5,0	13,0
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0
50-64 ans	Primaire ou sans diplôme	14,7	28,0	33,3	24,9
	Secondaire inférieur	20,7	28,4	24,3	22,8
	Secondaire supérieur	31,1	29,5	26,5	28,6
	Supérieur court	16,3	-	11,2	13,3
	Supérieur niveau universitaire	17,2	-	4,7	10,3
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Chapitre 1 : Société

Formation

→ 15. Répartition de la population wallonne selon le statut BIT, ventilation par niveau du diplôme le plus élevé obtenu et catégorie d'âge en 2006

Source : SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique – Les enquêtes sur les forces de travail 2006 (moyennes annuelles) – Calculs IWEPS..

Notes -

Les statuts - emploi, chômage et inactivité - sont définis selon les normes du Bureau International du Travail (BIT).

Les tirets masquent des données trop peu fiables.

		Emploi	Chômage	Inactivité	Total
25-49 ans	Primaire ou sans diplôme	44,4	14,7	40,8	100
	Secondaire inférieur	64,6	12,6	22,8	100
	Secondaire supérieur	76,1	9,4	14,5	100
	Supérieur court	89,4	4,7	5,8	100
	Supérieur niveau universitaire	90,0	3,8	6,2	100
	Total	74,8	9,0	16,2	100
50-64 ans	Primaire ou sans diplôme	26,1	3,2	70,7	100
	Secondaire inférieur	40,2	3,5	56,3	100
	Secondaire supérieur	48,1	2,9	48,9	100
	Supérieur court	54,2	-	44,6	100
	Supérieur niveau universitaire	73,8	-	23,9	100
	Total	44,3	2,8	52,9	100

Chapitre 1 : Société

Formation

Parmi les jeunes de 18 à 24 ans qui ont quitté l'enseignement et entrent dans la vie active, le diplôme est un atout : l'écart entre le taux d'emploi des diplômés de l'enseignement supérieur et le taux d'emploi des personnes qui ont obtenu au maximum un diplôme du secondaire inférieur est très important, surtout pour les femmes. La part de la population au chômage reste très importante dans cette catégorie d'âge. Beaucoup de jeunes faiblement diplômés restent inactifs, en particulier les jeunes femmes (indicateur 16).

→ **16. Répartition, selon le statut BIT, des jeunes de 18 à 24 ans ayant quitté l'enseignement, ventilation par niveau de diplôme et genre en Wallonie en 2006**

Source : SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique – Les enquêtes sur les forces de travail 2006 (moyennes annuelles) – Calculs IWEPS.

Notes -

Les statuts - emploi, chômage et inactivité - sont définis selon les normes du Bureau International du Travail (BIT).

Les données entre [] doivent être considérées avec précaution car construites à partir d'un échantillon de taille réduite.

Les tirets masquent des données trop peu fiables.

		Emploi	Chômage	Inactivité	Total
Hommes	Secondaire inférieur (max)	49,4	28,2	22,5	100
	Secondaire supérieur	66,5	22,1	11,4	100
	Supérieur	75,7	-	-	100
	Total	61,5	23,4	15,1	100
Femmes	Secondaire inférieur (max)	[24,0]	29,8	46,2	100
	Secondaire supérieur	48,5	27,5	24,0	100
	Supérieur	72,2	[20,9]	-	100
	Total	48,6	26,4	25,0	100
Total	Secondaire inférieur (max)	40,2	28,8	31,1	100
	Secondaire supérieur	58,2	24,6	17,3	100
	Supérieur	73,5	18,9	-	100
	Total	55,5	24,8	19,7	100

Chapitre 1 : Société

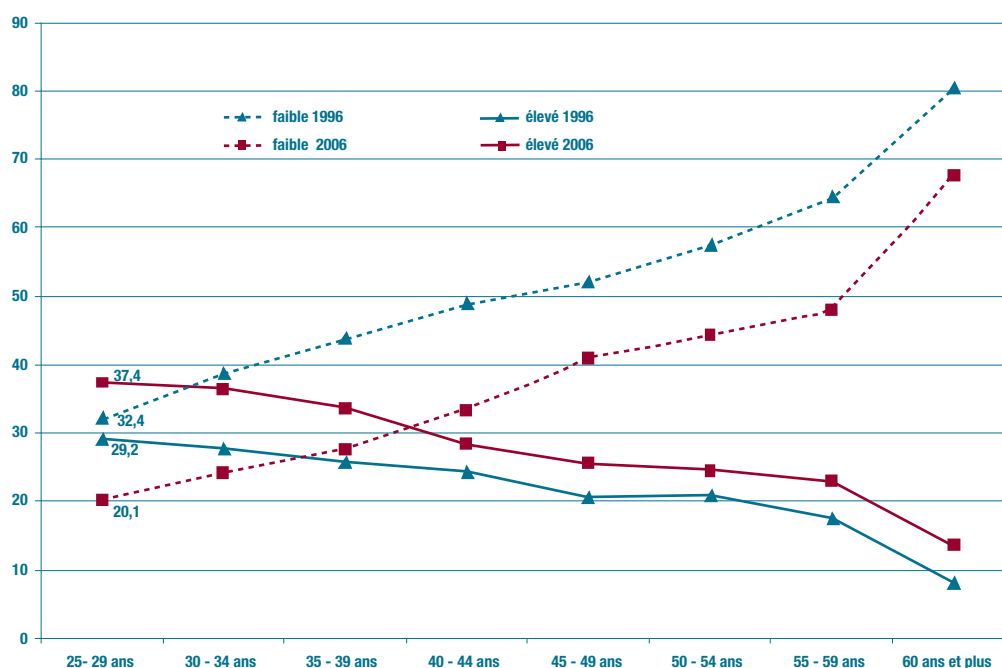
Formation

Les générations qui entrent sur le marché du travail sont de plus en plus diplômées : si, en 1996, près d'une personne sur trois de la catégorie d'âge 25-29 ans était peu diplômée, en 2006, seulement une personne sur cinq se trouve dans cette situation ; en revanche, la proportion de personnes de la catégorie d'âge 25-29 ans possédant un diplôme supérieur passe de 29,2% en 1996 à 37,4% en 2006. Toutefois, la Wallonie continue à accuser un écart défavorable par rapport à la Belgique où, en 2006, la proportion de très qualifiés est supérieure à celle de la Wallonie et la proportion des peu diplômés inférieure. Dans les catégories d'âge les plus jeunes, la part des diplômés de l'enseignement supérieur augmente graduellement et la part des peu diplômés diminue, de manière très semblable en Wallonie et en Belgique (indicateurs 17 et 18).

→ **17. Evolution du niveau d'éducation en Wallonie par catégorie d'âge, comparaison 1996-2006**

Source : SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique – Les enquêtes sur les forces de travail 2006 (moyennes annuelles) – Calculs IWEPS ; EUROSTAT, Enquêtes sur les forces de travail 1996 (moyennes annuelles).

Note - Deux niveaux d'éducation sont considérés : faible - le niveau de diplôme le plus élevé obtenu correspond au certificat d'études primaires ou de l'enseignement secondaire inférieur -, et élevé - diplôme de l'enseignement supérieur (universitaire ou non universitaire). L'indicateur représente, pour chaque catégorie d'âge, la proportion de personnes dont le diplôme le plus élevé obtenu correspond à un niveau faible ou élevé.



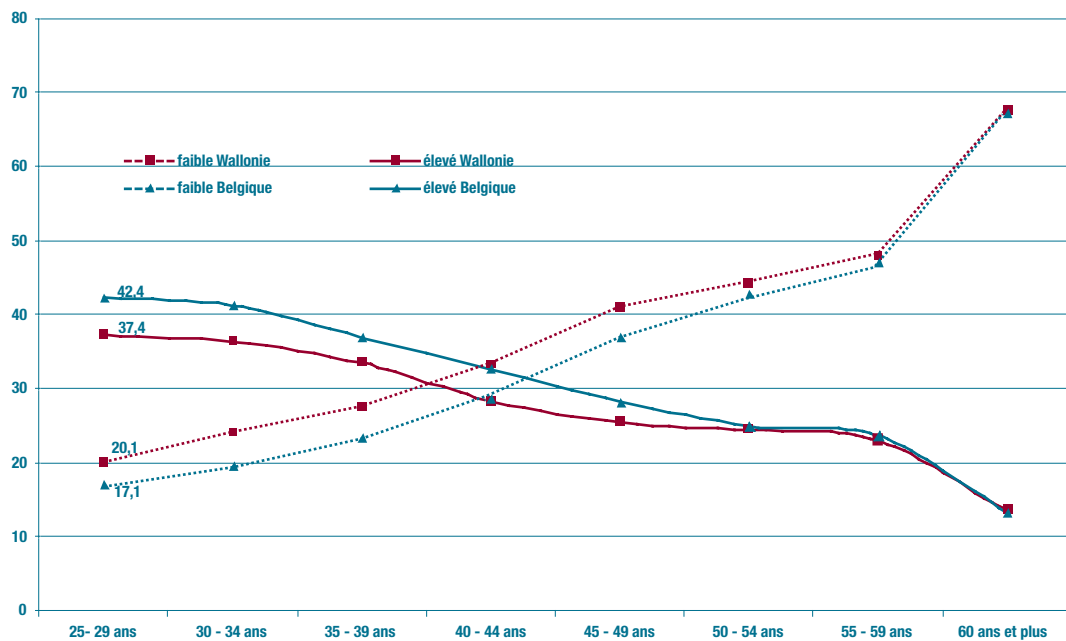
Chapitre 1 : Société

Formation

→ 18. Evolution du niveau d'éducation par catégorie d'âge, comparaison Wallonie - Belgique 2006

Source : SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique - Les enquêtes sur les forces de travail 2006 (moyennes annuelles) - Calculs IWEPS.

Note - Deux niveaux d'éducation sont considérés : faible - le niveau de diplôme le plus élevé obtenu correspond au certificat d'études primaires ou de l'enseignement secondaire inférieur -, et élevé - diplôme de l'enseignement supérieur (universitaire ou non universitaire). L'indicateur représente, pour chaque catégorie d'âge, la proportion de personnes dont le diplôme le plus élevé obtenu correspond à un niveau faible ou élevé.



Chapitre 1 : Société

Formation

Les taux de participation à la formation continue observés en 2006 sont légèrement supérieurs à ceux de 2000. L'augmentation se marque principalement parmi les diplômés de l'enseignement supérieur et dans la population féminine. En 2006, les taux de participation à la formation des hommes et des femmes étaient équivalents. Les taux de participation restent faibles parmi les personnes de 50 à 64 ans et parmi les peu diplômés (indicateurs 19 à 21).

→ 19. Evolution des taux de participation à l'enseignement ou à la formation continue selon le genre et le statut BIT (25-64 ans) en Wallonie

Source: SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique – Les enquêtes sur les forces de travail 2006 (moyennes annuelles) – Calculs IWEPS.

Notes -

Les statuts - emploi, chômage et inactivité - sont définis selon les normes du Bureau International du Travail (BIT).

Les données entre [] doivent être considérées avec précaution car construites à partir d'un échantillon de taille réduite.

Le taux de participation est le rapport en pourcentage entre le nombre de personnes participant à des cours ou à une formation et le nombre total de personnes de la catégorie considérée.

Comme dans les éditions précédentes, il a été tenu compte de la participation, au cours du mois de référence (semaine de référence ainsi que les 3 semaines qui la précèdent) à des cours, séminaires, conférences, etc. dans et en dehors du système d'enseignement régulier, que ces cours aient ou non des liens avec le travail éventuel.

	Emploi		Chômage		Inactivité		Total	
	2000	2006	2000	2006	2000	2006	2000	2006
Hommes	5,6	5,6	[4,3]	[7,0]	3,0	4,1	5,0	5,4
Femmes	5,8	6,2	6,2	8,7	2,0	3,6	4,3	5,4
Total	5,7	5,9	5,3	7,9	2,3	3,8	4,6	5,4

→ 20. Evolution des taux de participation à l'enseignement ou à la formation continue selon le genre et le niveau de diplôme le plus élevé (25-64 ans) en Wallonie

Source: SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique – Les enquêtes sur les forces de travail 2006 (moyennes annuelles) – Calculs IWEPS.

Note - Le taux de participation est le rapport en pourcentage entre le nombre de personnes participant à des cours ou à une formation et le nombre total de personnes de la catégorie considérée. Comme dans les éditions précédentes, il a été tenu compte de la participation, au cours du mois de référence (semaine de référence ainsi que les 3 semaines qui la précèdent) à des cours, séminaires, conférences, etc. dans et en dehors du système d'enseignement régulier, que ces cours aient ou non des liens avec le travail éventuel.

	Secondaire inférieur maximum		Secondaire supérieur		Supérieur		Tous niveaux	
	2000	2006	2000	2006	2000	2006	2000	2006
Hommes	2,0	2,1	5,5	4,8	10,0	10,5	5,0	5,4
Femmes	1,4	2,5	4,6	4,8	8,8	9,4	4,3	5,4
Total	1,7	2,1	5,1	4,8	9,3	9,9	4,6	5,4

Chapitre 1 : Société

Formation

→ **21. Evolution des taux de participation à l'enseignement ou à la formation continue selon le genre et l'âge (25-64 ans) en Wallonie**

Source: SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique – Les enquêtes sur les forces de travail 2006 (moyennes annuelles) – Calculs IWEPS.

Note - Le taux de participation est le rapport (en pourcentage) entre le nombre de personnes participant à une formation et le nombre total de personnes de la catégorie considérée. Comme dans les éditions précédentes, il a été tenu compte de la participation, au cours du mois de référence (semaine de référence ainsi que les 3 semaines qui la précèdent) à des cours, séminaires, conférences etc. dans et en dehors du système d'enseignement régulier, que ces cours aient ou non un lien avec le travail éventuel.

	Hommes		Femmes		Total	
	2000	2006	2000	2006	2000	2006
25-49 ans	6,3	6,7	5,3	6,8	5,8	6,7
50-64 ans	2,0	3,0	2,0	2,7	2,0	2,9
25-64 ans	5,0	5,4	4,3	5,4	4,6	5,4

Chapitre 1 : Société

Qualité

→ **22. Primes à la consultance pour les PME dans le domaine de la qualité et des normes de sécurité (VESAC notamment) (domaine de la politique industrielle selon la définition légale) : nombre d'entreprises et d'emplois concernés**

Source : MRW, DGEE, Division des PME, Direction des aides à la consultance.

Notes –

1. Sur la base de la loi de réorientation économique du 4 août 1978, les PME peuvent faire appel aux conseils d'un consultant agréé par la Région wallonne. Cette législation prévoit des restrictions d'envergure (entreprises occupant maximum 100 personnes en territoire wallon et 250 au total, indépendantes financièrement et respectant un plafond maximal en terme de chiffres d'affaires) et sectorielles (sont notamment exclus : les activités immobilières, les secteurs des banques, des assurances, de l'énergie - sauf la production d'énergies alternatives et renouvelables-, de l'eau, de l'enseignement, de la santé et de l'action sociale, des activités récréatives).
2. L'année indiquée est celle de l'introduction de la demande. Jusqu'à l'année 2002, les engagements budgétaires sont entièrement consommés. Par contre, pour l'année 2003, il reste des dossiers en cours et donc non comptabilisés dans ce tableau pour 2% des engagements budgétaires prévus pour ces primes et pour l'année 2004, ce solde est de 20%.
3. Le nombre d'emplois porte sur le personnel occupé pendant les 4 trimestres précédant l'introduction de la demande.
4. Le montant de l'aide est variable au cours de la période en fonction des cofinancements européens et de la localisation éventuelle des entreprises en zones de développement.

Secteur	2000		2001		2002		2003 ²		2004 ²		2004(%)	
	Entre-prises	Emplois	Entre-prises	Emplois	Entre-prises	Emplois	Entre-prises	Emplois	Entre-prises	Emplois	Entre-prises	Emplois
Agriculture et pêche	1	39	0	0	1	6	0	0	1	5	0,8	0,2
Industries extractives					3	25	2	19				
Industries manufacturières	68	1 599	68	1 042	67	1 509	68	1 297	54	1 072	41,5	48,5
Industries agricoles et alimentaires	13	268	13	174	14	198	12	148	12	139	9,2	6,3
Industrie textile et habillement	1	28	2	101	1	31						
Travail du bois et fabrication d'articles en bois	5	124	3	37	1	72						
Papier, carton, édition, imprimerie	2	11	3	19	1	3	2	52				
Cokéfaction, raffinage et industries nucléaires					1	47						
Industrie chimique	3	22	6	46	4	46	4	32	2	12	1,5	0,5
Caoutchouc et plastique	2	50	2	34	4	75	1	32	3	127	2,3	5,7
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	4	90			1	36	3	34	3	171	2,3	7,7
Métallurgie et travail des métaux	19	682	16	245	18	533	26	584	17	349	13,1	15,8
Fabrication de machines et équipements	7	160	6	19	11	229	10	213	7	168	5,4	7,6
Équipements électriques et électroniques	8	116	7	166	11	239	9	175	6	79	4,6	3,6
Fabrication de matériel de transport			4	101								
Autres industries manufacturières	4	48	6	100			1	27	4	27	3,1	1,2
Construction	33	890	47	1 067	44	987	44	951	28	547	21,5	24,7
Commerce de gros et de détail, réparation de véhicules auto-mobiles et d'articles domestiques	110	978	82	815	57	620	41	519	22	319	16,9	14,4
Horeca	3	14	1	9	1	18	1	41	1	12	0,8	0,5
Transport et communication	21	412	21	262	13	375	17	446	9	149	6,9	6,7
Location, services aux entreprises	16	260	13	143	10	173	13	176	15	107	11,5	4,8
Services collectifs, sociaux et personnels	1	24					2	17				
Autres secteurs NDA												
TOTAL	253	4216	232	3338	196	3713	188	3466	130	2211	100,0	100,0

Chapitre 1 : Société

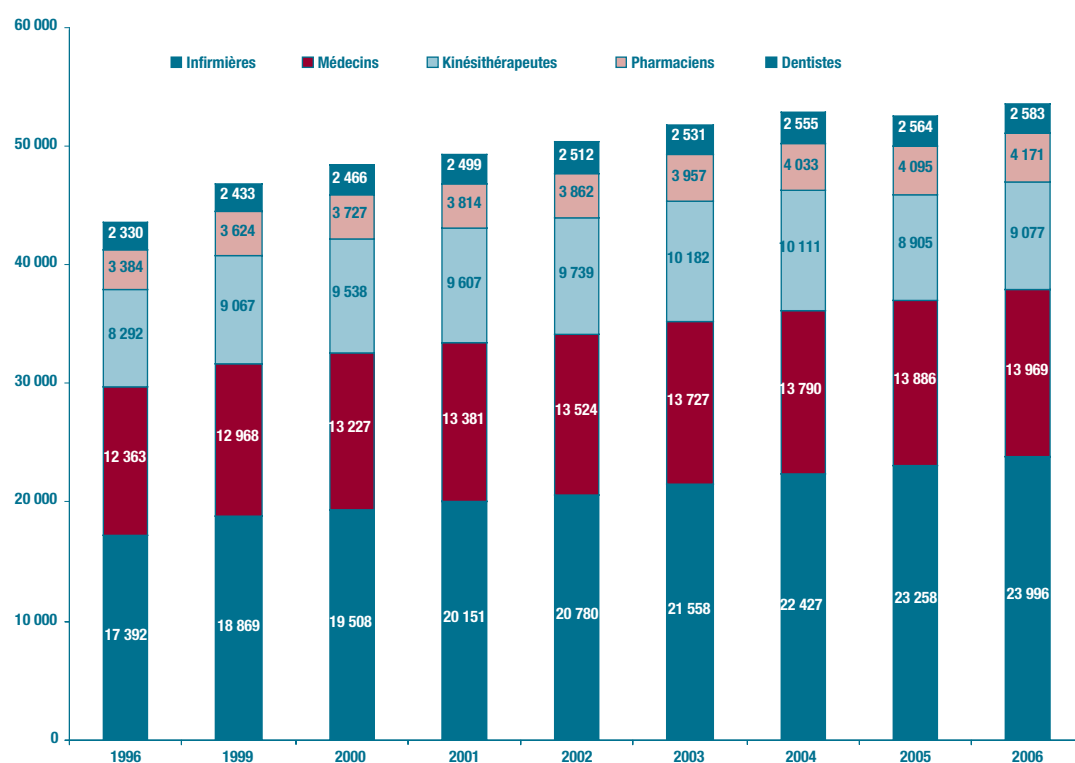
Santé et action sociale

Sur la période 1996-2006, ce sont les infirmières et les pharmaciens qui ont vu leur nombre augmenter le plus (taux de croissance annuels moyens respectifs de 3,3% et 2,1%). La croissance du nombre de médecins, dentistes et kinésithérapeutes a été plus modeste (1,2%, 1,0% et 0,9% respectivement). Pour ces derniers, cette croissance plus modeste s'explique notamment par une baisse importante entre 2004 et 2005 (-12%). La densité de dispensateurs de soins par habitant est similaire en Wallonie et en Belgique ; mais la densité par superficie est largement inférieure en Wallonie (densité inférieure au minimum de 35%). L'évolution des densités (par habitant et par superficie) de dispensateurs est généralement positive d'une année à l'autre. Notons toutefois le cas des kinésithérapeutes pour lesquels les densités par habitant et par superficie ont fortement diminué en 2005 (indicateurs 23 à 25).

→ 23. Evolution du nombre de dispensateurs de soins en Wallonie (au 31 décembre)

Source : INAMI.

Note - Parmi les dispensateurs de soins, n'ont été repris ici que les professions les plus représentées, à savoir, les infirmières (y compris les accoucheuses), les médecins, les kinésithérapeutes, les pharmaciens et les dentistes.



Chapitre 1 : Société

Santé et action sociale

En 2005, la proportion de personnes de 60 ans et plus hébergées en maison de repos était de 6,1% en Wallonie (soit une proportion plus élevée que la proportion belge, 5,1%). Quelle que soit l'année considérée, la ventilation par tranche d'âge indique que la part de la population hébergée en maison de repos augmente fortement avec l'âge (indicateur 26).

→ 25. Nombre de dispensateurs de soins pour 100 km²

Sources : INAMI et SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique – Calculs IWEPS.

	1996	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Wallonie									
Infirmières	103	112	116	120	123	128	133	138	142
Médecins	73	77	79	79	80	81	82	82	83
Kinésithérapeutes	49	54	57	57	58	60	60	53	54
Pharmaciens	20	22	22	23	23	23	24	24	25
Dentistes	14	14	15	15	15	15	15	15	15
Belgique									
Infirmières	179	191	196	202	206	213	220	228	234
Médecins	120	127	129	132	134	136	137	138	139
Kinésithérapeutes	80	85	89	90	90	92	93	82	83
Pharmaciens	32	34	35	36	37	37	38	39	40
Dentistes	26	27	28	28	28	28	28	28	29

→ 26. Nombre de pensionnaires de 60 ans et plus hébergés en maison de repos (au 31 mars) - ventilation par catégorie d'âge

Sources : INAMI et SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique - Calculs IWEPS.

Note - Les maisons de repos comprennent les maisons de repos pour personnes âgées (MRPA) et les maisons de repos et de soins (MRS).

	1997	2001	2005
Wallonie			
En % de la population concernée			
60-74 ans	1,5	1,3	1,2
75-79 ans	5,2	5,2	4,6
80-84 ans	15,3	13,7	11,6
85-89 ans	24,8	27,5	28,9
90-94 ans (90 ans et + en 1997)	30,4	52,2	47,3
95 ans et +		83,7	87,5
Total	5,2	5,9	6,1
Nombre total	36 862	34 724	43 598
Belgique			
En % de la population concernée			
60-74 ans	1,1	0,9	0,9
75-79 ans	4,7	4,3	3,9
80-84 ans	13,8	11,8	10,1
85-89 ans	22,8	25,1	25,6
90-94 ans (90 ans et + en 1997)	30,1	49,7	44,4
95 ans et +		80,9	66,5
Total	4,7	5,2	5,1
Nombre total	102 323	116 606	118 116

Chapitre 1 : Société

Santé et action sociale

→ 27. Pensions : nombre de bénéficiaires par régime principal et par région de domicile en 2006

Source : Office national des pensions ("Statistiques annuelles des bénéficiaires de prestation") - Calculs IWEPS.

Notes –

Données au 1er janvier.

Trois régimes de pension principaux doivent être distingués : celui des travailleurs salariés (y compris les contractuels du secteur public), celui des indépendants et celui du secteur public. A côté de ceux-ci, il existe des régimes de pension particuliers tels que le régime de l'OSSOM (Office de sécurité sociale d'outre-mer) et les régimes résiduels de protection sociale dont le revenu garanti aux personnes âgées (RGPA).

1. Les pensions "pures" du secteur public ne sont pas reprises dans ce tableau.
2. Depuis le 1er juin 2001, le revenu garanti aux personnes âgées (RGPA) est remplacé par la garantie de revenus aux personnes âgées (GRAPA). S'il s'avère cependant que le revenu garanti est plus avantageux que la garantie de revenus, le droit acquis à un revenu garanti est maintenu. Ceci implique qu'il subsiste encore des bénéficiaires d'un revenu garanti aux personnes âgées.
3. Les statistiques relatives aux bénéficiaires de GRAPA et RGPA comprennent des doubles comptages avec les bénéficiaires de pensions (sur le nombre total de bénéficiaires belges d'une GRAPA, seuls 18% bénéficient uniquement de la GRAPA, les autres bénéficient d'une GRAPA en combinaison avec d'autres pensions (GRAPA + pension de salarié, GRAPA + pension d'indépendant, etc.). Il n'est donc pas pertinent de sommer ces bénéficiaires avec le nombre total de bénéficiaires de pensions.

	Wallonie	Bruxelles	Flandre	Belgique
Bénéficiaires de pensions¹				
Carrière pure de salarié	284 029	79 580	532 114	895 723
Carrière pure d'indépendant	31 496	4 123	78 408	114 027
Carrière mixte (salarié + indépendant)	95 412	25 732	203 373	324 517
Carrière mixte (salarié + secteur public)	66 078	17 824	112 300	196 202
Carrière mixte (indépendant + secteur public)	3 172	601	4 783	8 556
Carrière mixte (salarié + indépendant + secteur public)	10 436	2 677	13 678	26 791
Nombre total de bénéficiaires de pensions	490 623	130 537	944 656	1 565 816
Taux de croissance par rapport à 2005 (en %)	-0,2	-1,0	1,0	0,5
Bénéficiaires de prestations autres que pensions^{2 3}				
Garantie de revenus aux personnes âgées	19 299	9 168	39 878	68 345
Revenu garanti aux personnes âgées	n.d.	n.d.	n.d.	17 951

→ 28. Pourcentage de la population ayant une invalidité ou un handicap officiellement reconnu - Ventilation par genre et âge

Source : ISSP (Enquête de Santé par Interview 1997, 2001 et 2004) - Calculs IWEPS.

Note - Les données sont présentées en pourcentage du nombre de personnes dans les catégories considérées.

	1997	2001	2004
Hommes	12,0	12,5	9,2
Femmes	10,2	9,5	5,8
Total	11,1	11,0	7,4
0-14 ans	2,0	2,4	0,8
15-24 ans	3,1	3,2	1,9
25-34 ans	6,6	4,8	3,5
35-44 ans	12,3	11,3	8,0
45-54 ans	11,0	13,2	9,9
55-64 ans	25,4	20,7	13,7
65-74 ans	24,1	20,3	16,1
75 ans et plus	34,6	26,7	15,6
Total	11,1	11,0	7,4
Nombre total	295 574	334 640	228 664

Chapitre 1 : Société

Santé et action sociale

→ **29. Accueil des personnes handicapées dans les services agréés par l'AWIPH : évolution de la capacité subventionnée par type de service**

Source : AWIPH.

Note - Situation au 31 décembre de chaque année.

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Court séjour	10	12	12	0	0	0	0
Placement familial	135	135	135	135	135	135	135
Service d'aide à l'intégration	217	310	341	584	605	632	783
Service d'accueil de jour pour adultes	1 614	1 649	1 674	1 816	1 816	1 816	1 859
Service d'accueil de jour pour jeunes	1 475	1 247	1 116	621	582	544	86
Service d'accueil de jour pour jeunes non scolarisables	264	288	293	300	300	300	268
Service résidentiel pour adultes	3 228	3 258	3 356	3 419	3 429	3 448	3 462
Service résidentiel pour jeunes	2 440	2 427	2 338	2 297	2 290	2 141	2 187
Service résidentiel de nuit pour adultes	434	434	458	473	487	515	487
Service résidentiel de transition	97	101	119	157	157	172	199
Total	9 914	9 861	9 842	9 802	9 801	9 703	9 466

→ **30. Aides à l'emploi des personnes handicapées financées par les Fonds régionaux : nombre de bénéficiaires en Wallonie**

Source : AWIPH.

Note - En ce qui concerne les aides à l'emploi en milieu ordinaire, seules les mesures les plus importantes en termes financiers ont été retenues.

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Nombre de bénéficiaires d'aides à l'emploi en milieu ordinaire							
Prime à l'intégration	220	224	241	257	255	297	339
Prime de compensation et CCT n° 26	1 488	1 586	1 581	1 655	1 824	2 001	2 328
Nombre de bénéficiaires d'un emploi dans le secteur protégé (entreprises de travail adapté - ETA)							
	5 425	5 453	5 496	5 538	5 654	5 647	5 715

Chapitre 1 : Société

Santé et action sociale

En matière d'accueil de l'enfance, l'Union européenne attend que chaque pays membre offre en 2010 un taux de couverture (nombre de places par rapport au nombre d'enfants) de 33%. Pour atteindre cet objectif, le Plan Cigogne a été lancé en 2003 par le Gouvernement de la Communauté française (obligation d'ouverture de 10 000 places à l'horizon 2010). Outre l'objectif d'augmentation du nombre de places d'accueil des enfants, ce plan vise également à harmoniser l'offre subrégionale (réduction des écarts de taux de couverture observés entre provinces grâce à une répartition adaptée des places nouvellement créées). Le besoin en places d'accueil augmente, notamment du fait de l'augmentation du nombre de naissances (voir indicateur 4 sur les mouvements de population). En 2006, une nouvelle version de ce Plan (Plan « Cigogne II ») a été adoptée : il prévoit notamment la création de 8000 nouvelles places d'ici 2009 (indicateurs 31 et 32).

→ 31. Evolution des places disponibles dans les milieux d'accueil de la petite enfance en Communauté française - situation au 31/12/2006¹

Source : rapport annuel ONE 2006.

Notes -

1. Jusqu'en 2000, pour le secteur subventionné, les capacités reprises sont des capacités théoriques (nombre d'accueillantes multiplié par 3, MCAE limitées aux 12 places subventionnées par l'ONE, places strictement subventionnées par l'ONE). Depuis 2002, au niveau de l'accueil en collectivité, les places assimilées à des places subventionnées (places agréées ou en voie d'agrément par l'ONE mais non subventionnées, places Orbem et SEMA (Synergies Employeurs et Milieux d'Accueil), places subventionnées par le Fonds de Solidarité (Volet 2)) sont intégrées aux places strictement subventionnées et, au niveau de l'accueil familial, c'est la capacité réelle autorisée des accueillantes subventionnées qui est comptabilisée. Ceci explique la nette hausse des places en MCAE et la forte baisse chez les accueillantes de 2000 à 2002. Le tableau ne reprend pas les autres formules d'accueil non subventionnées (farandolines, haltes-garderie, ...).
2. FDS2 = Fonds de Solidarité Volet 2.
3. Non comprises les places dans les maisons d'enfants sous tutelle du Service d'aide à la jeunesse (SAJ) ou du Service de protection de la jeunesse (SPJ) ; y compris les places en collectivité au sein des écoles.

	1996	2000	2002	2004	2005	2006
Crèches	9 022	9 202	9 671	9 782	10 020	10 253
Prégardiennats	932	906	882	872	796	867
Maisons communales d'accueil de l'enfance (MCAE)	960	1 092	1 788	1 845	1 948	2 384
Crèches parentales				14	14	14
Maisons d'enfants et Haltes-garderies subventionnées par FDS2 ²			369	369	380	401
Accueillantes conventionnées	9 261	9 381	7 375	7 874	8 789	9 106
Total subventionné et assimilé	20 175	20 581	20 085	20 756	21 947	23 025
Maisons d'enfants ³	3 782	4 503	4 891	5 700	5 737	6 009
Accueillantes autonomes	2 418	2 293	2 237	2 102	2 121	2 269
Total non subventionné	6 200	6 796	7 128	7 802	7 858	8 278
Total général	26 375	27 377	27 213	28 558	29 805	31 303

Chapitre 1 : Société

Santé et action sociale

→ 32. Ventilation par province du nombre de places dans les milieux d'accueil de la petite enfance et du taux de couverture - situation au 31/12/2006

Source : ONE - Rapports annuels - Calculs IWEPS.

Notes –

Le taux de couverture est le rapport entre le nombre de places d'une part et le nombre de naissances d'une année multiplié par 2,5 d'autre part. Les données intègrent les places dans les milieux d'accueil subventionnés et non subventionnés. Les taux de couverture sont estimés sur la base des données provisoires des naissances en 2006. En province de Liège, les naissances dans les communes de la Communauté germanophone ne sont pas reprises dans le calcul du taux.

Concernant les milieux d'accueil subventionnés : depuis 2002, au niveau de l'accueil en collectivité, les places assimilées à des places subventionnées sont intégrées aux places strictement subventionnées et, au niveau de l'accueil familial, c'est la capacité réelle autorisée des accueillantes subventionnées qui est comptabilisée.

Concernant les milieux d'accueil non subventionnés : les places dans les maisons d'enfants sous tutelle du Service d'aide à la jeunesse (SAJ) ou du Service de protection de la jeunesse (SPJ) ne sont pas comprises, les places en collectivité au sein des écoles sont comprises.

	Nombre	Taux de couverture
Brabant wallon	3 845	37,6
Hainaut	7 771	20,7
Liège	6 057	21,7
Luxembourg	2 522	31,0
Namur	3 251	24,1
Communauté française	31 303	23,4
Bruxelles	7 857	
Wallonie	23 446	

Chapitre 1 : Société

Santé et action sociale

En 2006, 87 services d'aide aux familles et aux personnes âgées sont agréés. Ces services emploient près de 6 200 aides familiales et seniors et interviennent auprès de plus de 42 000 foyers bénéficiaires sur toute l'année – DGASS, rapport d'activités 2006 p.91 (indicateur 33).

→ **33. Aide aux familles et aux personnes âgées fournie par les organismes publics et les organismes agréés par la Région wallonne (hors communauté germanophone)**

Source : Ministère de la Région wallonne - DGASS.

Note : L'unité est l'heure subsidiable des services agréés d'aide aux familles et aux personnes âgées.

	2001	2002	2004	2005	2006
Prestations de services d'aide, en nombre d'heures	5 353 753	5 359 369	5 567 814	5 737 368	5 869 805
Secteur public	1 409 322	1 420 357	1 479 675	1 531 336	1 571 689
Secteur privé	3 944 431	3 939 012	4 088 139	4 206 032	4 298 116

Chapitre 1 : Société

Logement

La part des dépenses en logement est d'autant plus importante que le revenu est faible : en 2005 en Wallonie, elle représentait 38,3% (au lieu de 45% en 2001) du revenu pour les 20% de ménages détenant les revenus les plus faibles et 15,4 % (au lieu de 16% en 2001) du revenu pour les 20% de ménages détenant les revenus les plus élevés (indicateur 35).

→ **35. Part des dépenses en logement (principal ou secondaire) dans le revenu disponible des ménages, ventilation selon l'importance du revenu disponible (5 groupes), comparaison Wallonie- Belgique en 2005**

Source : SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique - Enquête sur le budget des ménages en 2005 - Calculs IWEPS.

Note - Les loyers comprennent les loyers réels de logements et de terrains, les loyers imputés aux propriétaires, les frais d'entretien courant et les charges locatives. Le revenu disponible des ménages est le revenu primaire augmenté des prestations sociales reçues et diminué des taxes et cotisations sociales versées. Le revenu primaire des ménages est composé de la rémunération des indépendants et des salariés (salaires et traitements bruts + cotisations sociales), des revenus de la propriété et des loyers imputés. La répartition des revenus en quintiles s'effectue en classant les revenus par ordre de grandeur et en constituant des groupes contenant chacun 20% des revenus, allant des revenus les plus faibles aux plus élevés. Le premier groupe correspond aux 20% des revenus les plus bas et le cinquième groupe, aux 20% des revenus les plus élevés.

Groupes de revenus	Groupe 1 (quintile 1)	Groupe 2 (quintile 2)	Groupe 3 (quintile 3)	Groupe 4 (quintile 4)	Groupe 5 (quintile 5)	Total
Wallonie						
Loyers	29,4	24,1	19,2	15,8	10,7	16,7
Chauffage, éclairage et eau	8,9	7,6	6,2	4,9	4,8	5,8
Total	38,3	31,8	25,4	20,7	15,4	22,5
Belgique						
Loyers	32,3	24,4	20,0	15,2	11,4	17,3
Chauffage, éclairage et eau	8,3	5,9	5,2	3,9	3,5	4,6
Total	40,6	30,3	25,2	19,2	14,9	21,9

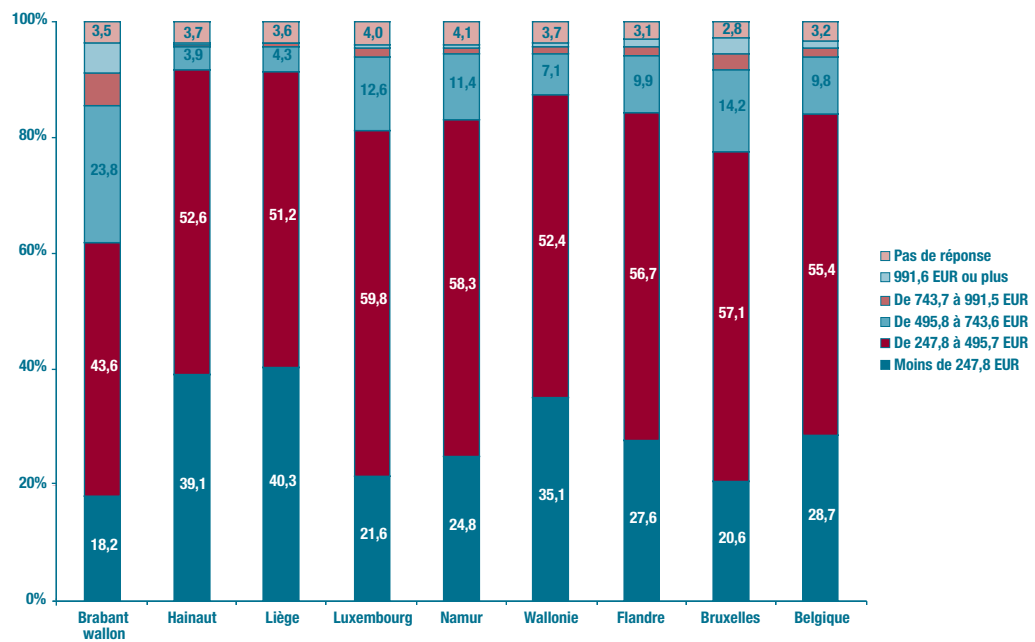
Chapitre 1 : Société

Logement

La proportion de logements privés à faible loyer est plus élevée en Wallonie (35,1%) qu'en Flandre (27,6%) et à Bruxelles (20,6%). On note toutefois une grande disparité entre provinces wallonnes, avec 40% dans les provinces de Liège et du Hainaut, et 18,2 % dans le Brabant wallon (indicateur 36).

→ **36. Répartition des logements privés loués selon la catégorie de loyer mensuel (hors charges), 2001**

Source : SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique - Statistique et information économique (enquête socioéconomique générale 2001).



Chapitre 1 : Société

Logement

En 2004, on comptait en Wallonie 7,1 logements sociaux pour 100 ménages privés (indicateur 38).

→ **37. Vente de biens immobiliers en 2006 par région, comparaison Wallonie – Belgique**

Source : SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique, Vente de biens immobiliers en 2006.

Notes –

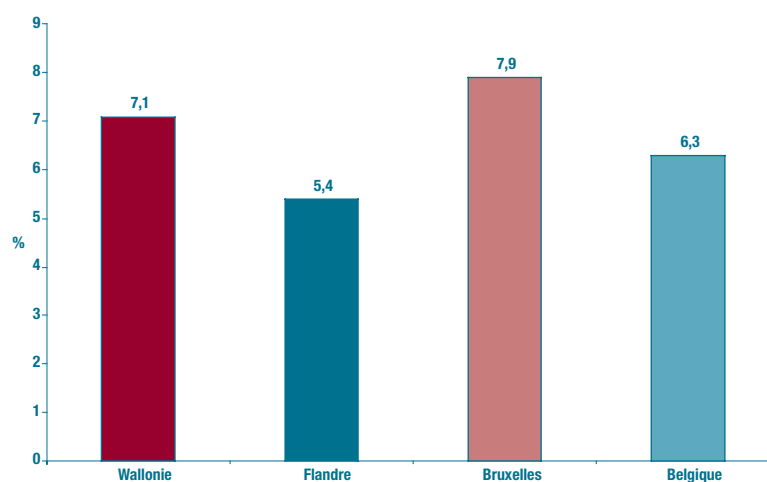
1. Les maisons d'habitation ordinaires comprennent aussi bien les maisons ouvrières que les maisons bourgeoises et les maisons rurales (superficie inférieure ou égale à 5 ares).
2. Les maisons de rapport comprennent les immeubles à appartements, vendus en bloc.
3. La catégorie "parties d'immeuble d'habitation" renvoie à la vente d'un ou plusieurs appartements à condition que l'ensemble du bâtiment ne soit pas vendu.

	Nombre de ventes	Prix moyen (en euros par unité de vente)
Wallonie		
Maisons d'habitation ordinaires	24 894	114 787
Maisons de rapport	233	220 880
Villas, bungalows, maisons de campagne	5 333	232 413
Appartements, flats et studios	4 438	116 020
Parties d'immeuble d'habitation	487	25 435
Belgique		
Maisons d'habitation ordinaires	65 967	148 723
Maisons de rapport	2 444	305 325
Villas, bungalows, maisons de campagne	16 093	284 534
Appartements, flats et studios	33 842	156 341
Parties d'immeuble d'habitation	3 812	40 369

→ **38. Nombre de logements sociaux du secteur locatif pour 100 ménages en 2004**

Sources : SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique et données administratives; cités dans PAN Inclusion sociale 2006-2008. Indicateurs, septembre 2006, p. 86.

Note - L'indicateur représente le rapport (en pourcentage) entre le nombre total de logements sociaux (des sociétés de logements sociaux agréées au 31 décembre de l'année) et le nombre de ménages (au 1^{er} janvier de l'année suivante)



Chapitre 1 : Société

Logement

Au 31 décembre 2005, on dénombrait 102 364 logements sociaux en Région wallonne, soit 99% du total des logements publics. Cette proportion est presque identique dans toutes les provinces, seuls le Brabant wallon (97,8%) et le Luxembourg (98,1%) comptent une proportion légèrement moindre de cette première catégorie de logements. Le Hainaut et la province de Liège, où se trouvaient les principaux bassins industriels traditionnels, totalisent le plus grand nombre de logements sociaux.

Le logement social reste jusqu'à présent la catégorie nettement majoritaire du parc immobilier public. Cependant, on constate entre 2001 et 2005 une légère augmentation de la proportion de logements moyens dans toutes les provinces wallonnes : 0,6% en 2005 contre 0,3% en 2001 (indicateur 39).

Le taux de rotation résulte du rapport entre le nombre de locataires partis durant l'exercice et le nombre de logements loués en fin d'exercice. Le taux de rotation a partout diminué en Wallonie passant en moyenne de 8,7% en 1999 à 7,4% en 2005 avec des variations provinciales. Cette diminution signifie que, les locataires restant un peu plus longtemps dans leur logement social, il y a un peu moins de logements disponibles pour de nouveaux locataires inscrits sur les listes d'attente alors que l'offre de logements publics a augmenté légèrement au cours de cette période (indicateur 40).

→ 39. Nombre de logements publics en 2005 par province wallonne et par catégorie

Source : Société wallonne de Logement – 2006.

Note - L'offre de logements publics se répartit en quatre catégories définies dans le Code wallon du logement (art. 1). Le logement social est destiné aux «ménages en état de précarité ou disposant de revenus modestes lors de leur entrée dans les lieux» alors que le logement moyen est destiné aux ménages disposant de revenus moyens. Le logement d'insertion est un logement «réhabilité ou restructuré grâce à une subvention de la Région wallonne» et ne peut être destiné qu'aux ménages en état de précarité. Quant au logement de transit, également réhabilité grâce à une subvention publique, il ne vise qu'un hébergement temporaire de ménages soit en état de précarité soit «privés de logement pour des motifs de force majeure».

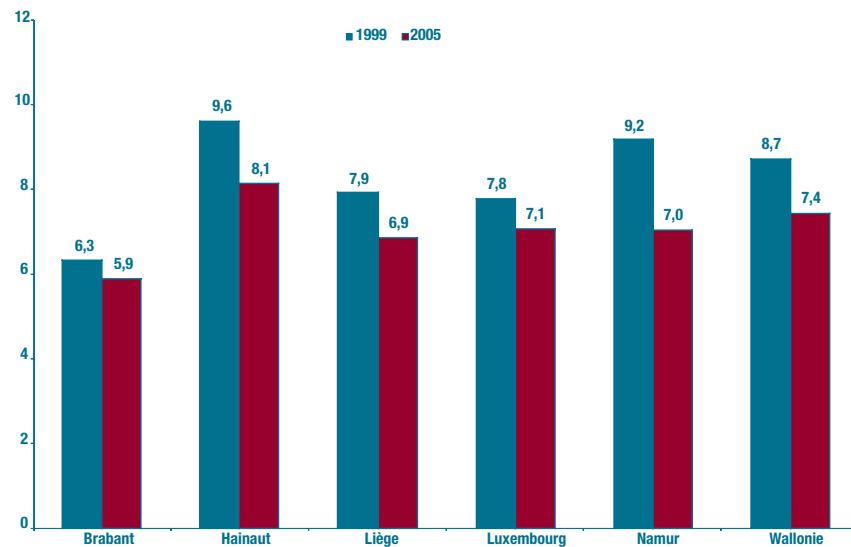
	Social	Moyen	Insertion	Transit	Total
Brabant	5 666	119	7	0	5 793
Hainaut	49 146	283	3	5	49 437
Liège	37 294	169	12	0	37 475
Luxembourg	3 181	42	7	12	3 242
Namur	7 077	25	0	4	7 106
Total (chiffres absolus)	102 364	638	29	21	103 052
Total (en % du total de logements)	99,3	0,6	0,0	0,0	100,0

Chapitre 1 : Société

Logement

→ 40. Taux de rotation des logements sociaux par province wallonne en 1999 et 2005 (en pourcentage)

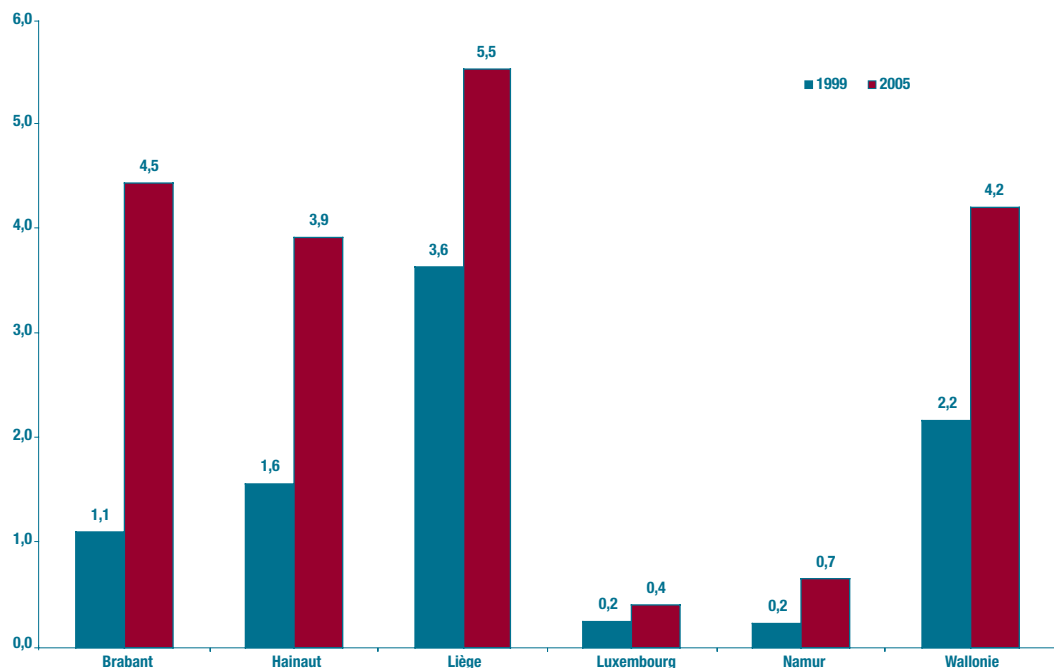
Sources : Société wallonne de Logement, Rapport d'activités 2005; Rapport sur l'application de la réglementation locative, exercices 2001-2003 - Calculs IWEPS



→ 41. Taux d'inoccupation des logements sociaux par province wallonne en 1999 et 2005 (en pourcentage)

Sources : Société wallonne de Logement, Rapport d'activités 2005; Rapport sur l'application de la réglementation locative, exercices 2001-2003 - Calculs IWEPS.

Note - Le taux d'inoccupation est le pourcentage de logements, au sein du parc locatif, qui sont inoccupés au 31 décembre de l'exercice.



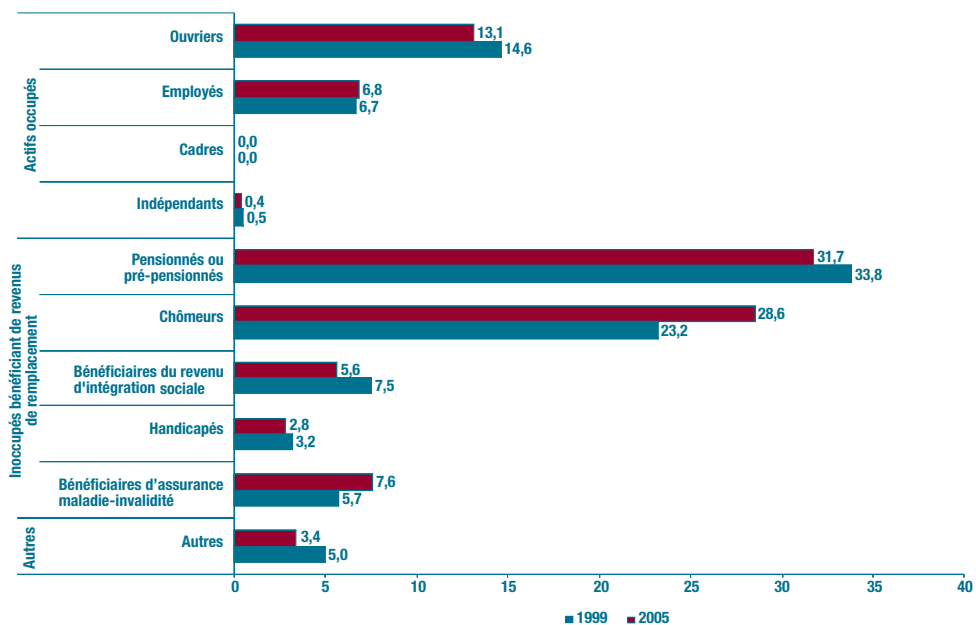
Chapitre 1 : Société

Logement

Entre 1999 et 2005, la part des chômeurs parmi l'ensemble des locataires de logements sociaux, chefs de ménage, augmente de plus de 5,4% passant de 23,2% à 28,6% et la part des bénéficiaires d'assurances maladie-invalidité augmente d'un peu plus de 2%, passant de 5,7 % à 7,6%. Dans le même temps, la part des chefs de ménage salariés (ouvriers, employés et cadres) diminue de 1,4 point de pourcentage passant de 21,3% à 19,9% (indicateur 42).

→ **42. Répartition des locataires de logements sociaux par statut socioprofessionnel du chef de ménage en 2005**

Source : Société wallonne du logement, Rapport sur l'application de la réglementation locative, exercices 1999-2000, 2001-2003 ; Rapport d'activités, exercice 2005.



Chapitre 1 : Société

Logement

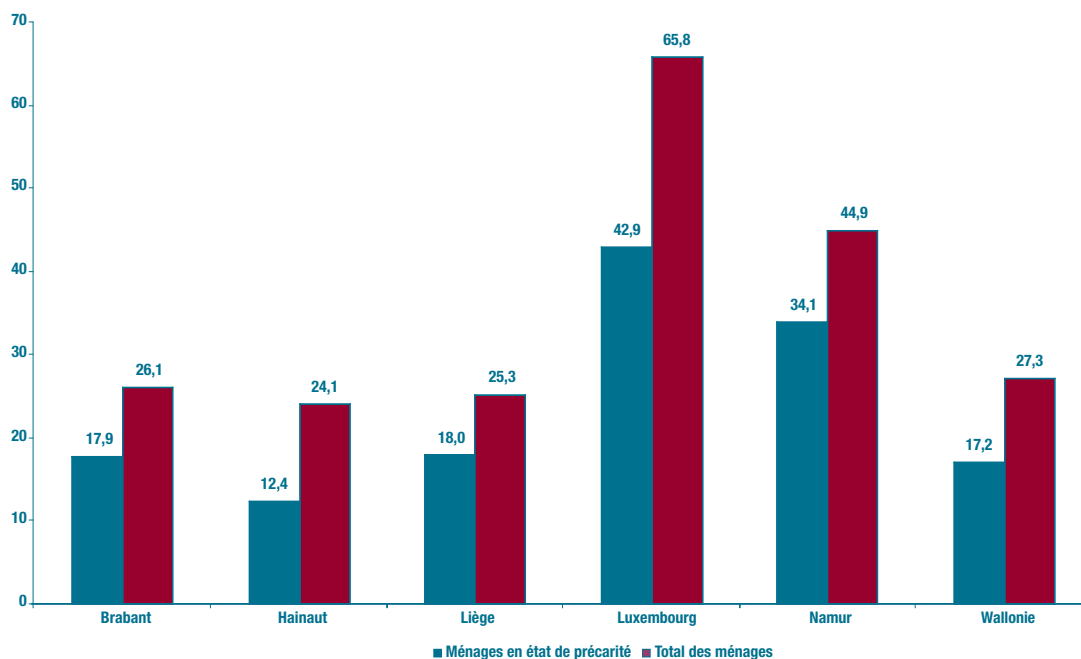
En 2005, 3,4 % des ménages privés wallons sont en attente d'un logement social et plus des trois-quarts d'entre eux sont considérés en état de précarité. La demande est plus forte dans les provinces du Hainaut (4%) et de Liège (3,7%) ; elle ne dépasse pas les 2% dans celles de Luxembourg et de Namur. Par contre, dans cette dernière province, la proportion de ménages candidats en état de précarité est plus élevée qu'ailleurs (82% contre 77% pour la Wallonie). A l'opposé, le Luxembourg et le Brabant montrent des proportions plus faibles : respectivement 73 et 74%. La demande de logements sociaux a fortement augmenté depuis 1999 (+27%), mais dans une moindre mesure pour les ménages les plus précarisés (+17%). Cette croissance est particulièrement forte dans les provinces où la demande est la plus faible : Luxembourg (+66%) et Namur (+45%) (indicateur 43).

→ 43. Taux de croissance des ménages candidats locataire sociaux selon le degré de précarité, par province (1999-2005)

Source : Société wallonne du logement, Rapport sur l'application de la réglementation locative, exercices 1999-2000, 2001-2003 ; Rapport d'activités, exercice 2005.

Note - Le nombre de candidatures à un logement social introduites auprès des sociétés de logement de service public, selon le degré de précarité est rapporté sur 100 ménages wallons. Un ménage en état de précarité dispose de moins de 10 000 € de revenus annuels imposables globalement pour une personne seule et de moins de 13 650 € pour plusieurs personnes ; le ménage à revenus modestes dispose de moins de 20 000 € de revenus annuels imposables globalement pour une personne seule et de moins de 25 000€ pour plusieurs personnes. Ces montants sont augmentés de 1 860 € par enfant à charge.

Ces données sont à considérer avec prudence : comme rien n'empêche la personne qui souhaite bénéficier d'un logement social de démarcher plusieurs de ces sociétés, ces données surestiment très certainement le nombre réel de candidats locataires ; de plus, le mode de gestion des candidatures, en particulier lors du renouvellement annuel des demandes, varie selon les sociétés et influence le nombre de candidatures comptabilisées.



Chapitre 1 : Société

Logement

Les prêts en Fonds B2 (c'est-à-dire avec l'intervention de la Région wallonne) garantis par hypothèque, sont accordés à des ménages en état de précarité, à revenus modestes ou à revenus moyens par le Fonds du logement des familles nombreuses de Wallonie.

En 2006, le Fonds du Logement des Familles nombreuses en Wallonie gère 1.167 prêts dont 1 083 prêts hypothécaires sociaux en Fonds B2 (moins de 1% de l'ensemble des crédits hypothécaires wallons) d'un montant moyen de 102.522 euros.

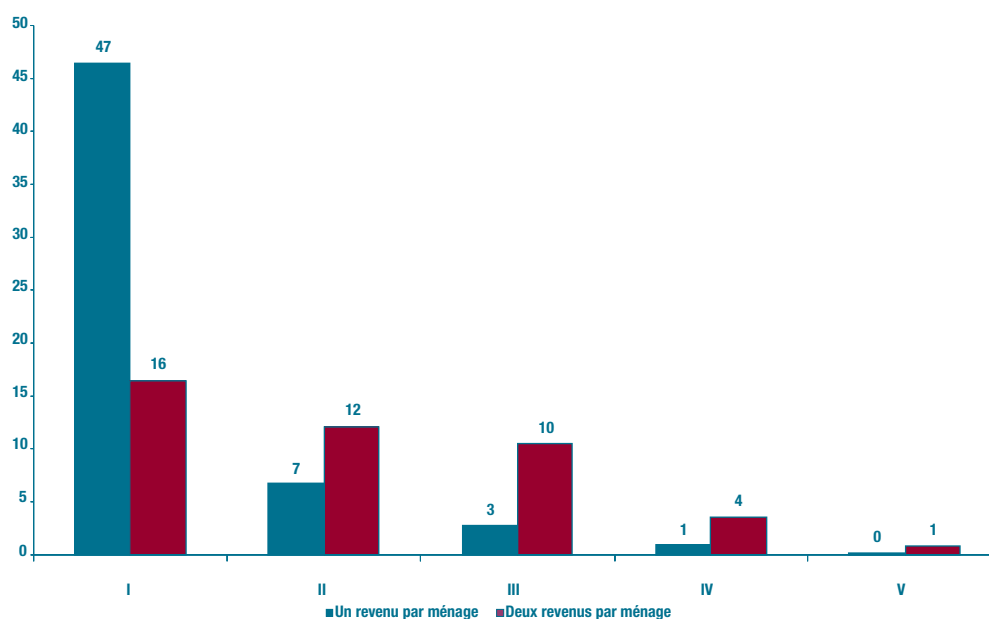
63% de ces prêts sont consentis à des ménages en état de précarité (barème I), parmi lesquels les trois-quarts ne disposent que d'un revenu. 32 % vont à des ménages à revenus modestes (barèmes II et III) et les 5% restant concernent des ménages à revenus moyens (barèmes IV et V). Dans presque 60% des cas, le logement antérieur occupé par l'emprunteur était considéré comme insalubre ou surpeuplé (indicateur 44).

→ 44. Répartition des prêts octroyés par le Fonds du Logement des familles nombreuses par barème et nombre de revenus par ménage en 2006

Source : Fonds du Logement des Familles nombreuses de Wallonie (FLW) - Rapport annuel 2006 - Calculs IWEPS.

Note – Barèmes de revenu :

- Un seul emprunteur : I 17 900 € maximum ; II 17 900 € à 23 650 € ; III 23 650 € à 29 400 € ; IV 29 400 € à 36 600 € ; V 36 600 € à 42 300 €.
- Deux emprunteurs : I strictement inférieur à 22 250 € ; II 22 250 € à 28 700 € ; III 28 700 € à 35 150 € ; IV 35 150 € à 42 300 € ; V 42 300 € à 49 500 €.



Chapitre 1 : Société

Logement

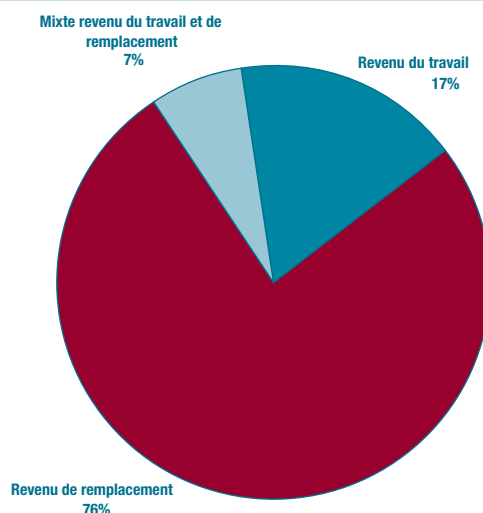
Les logements gérés par les agences immobilières sociales, répartis inégalement sur le territoire wallon, sont surtout occupés par des personnes qui vivent uniquement de revenus de remplacement (76% du total des occupants).

Au 31 décembre 2005, la Région wallonne compte 21 agences immobilières sociales réparties sur le territoire de 106 communes et gérant ensemble 2 043 logements (indicateur 45).

→ 45. Répartition des locataires des agences immobilières sociales selon le type de revenu en 2005

Source : Fonds du Logement des Familles nombreuses de Wallonie (FLW) - Rapport annuel 2006 p.96.

Note - Selon l'article 193 du Code wallon du Logement, «l'agence immobilière sociale agit comme intermédiaire entre les propriétaires bailleurs et les ménages en état de précarité ou à revenus modestes à la recherche d'un logement. L'agence immobilière sociale conclut principalement des contrats de gestion de logements avec les propriétaires et les met à disposition de ces ménages. Elle peut subsidiairement prendre des logements en location en vue de les sous-louer. Dans ce cadre, l'agence immobilière sociale contrôle le respect des obligations des parties en présence et joue le rôle de médiatrice en cas de conflit».



→ 46. Proportion de la population vivant dans un logement comportant un ou plusieurs problèmes (en pourcentage)

Sources : European Community Household Panel, Onderzoeksgroep Armoede, Sociale uitsluiting en Stad et Service public fédéral (SPF) Sécurité sociale - Administration de l'Information et des Etudes : Plan d'action national Inclusion sociale 2003-2005 – Indicateurs, Rapport final août 2003 et actualisation avril 2004, 17/06/2004 (document de travail du groupe de travail "Indicateurs").

Source pour les données 2004 : EU-SILC, cité par PAN Inclusion sociale 2006-2008, septembre 2006, p. 88.

Notes –

1. Les problèmes considérés sont :

- manque de confort élémentaire (absence de baignoire ou douche, absence d'eau courante chaude ou absence de toilette équipée d'une chasse dans le logement);
- au moins deux problèmes de logement parmi : manque d'étanchéité du toit, absence de chauffage, humidité et moisissure, portes et fenêtres délabrées ;
- espace insuffisant : moins d'une pièce, hors sanitaires, par membre du ménage.

2. Les proportions des années 2001 et 2004 ne sont pas comparables car elles sont calculées à partir de résultats d'enquêtes différentes.

	1999	2001	2004
Wallonie	14,7	12,5	28,2
Flandre	17,2	13,9	18,8
Belgique	16,6	13,7	23,8

Chapitre 1 : Société

Logement

En Wallonie, l'état du logement est moins bon que dans le reste de la Belgique. Ceci peut être imputable en partie au fait que les logements wallons sont plus anciens, mais comme le démontrent Thomas et al. (2005), l'âge des logements n'est pas le seul facteur expliquant la différence d'état du logement entre le Nord et le Sud du pays, puisque cette différence persiste lorsqu'on se penche uniquement sur les logements construits après 1970. D'autres facteurs, comme la différence de niveau de vie, entrent certainement en ligne de compte.

On constate également une assez forte différence d'état du logement selon le type de logement : les appartements sont globalement en moins bon état que les maisons unifamiliales. Cette différence se marque également selon le statut d'occupation du logement : les propriétaires habitent des logements en meilleur état. Pour les locataires, la proportion de logements en mauvais, voire très mauvais état, est de 28%, ce qui n'est pas sans rapport avec l'état des appartements (davantage en location que les maisons), ainsi qu'avec les difficultés financières des locataires (indicateur 47).

→ **47. Indicateur synthétique d'état du logement selon le type de logement et le statut d'occupation en Wallonie et en Belgique en 2001**

Source : Direction générale Statistique et Information économique, SPF Economie – Enquête socio-économique 2001 - Calculs Thomas et al. (2005).

Note - La question relative à l'état du logement est formulée comme suit : « Que pensez-vous de l'état de votre logement (ou du bâtiment dans lequel celui-ci est situé) ? ». Cette question porte sur six catégories d'équipements relatifs au bâtiment, à savoir l'installation électrique, les murs intérieurs, les murs extérieurs, les fenêtres, la gouttière et le toit et offre pour chacune les possibilités de réponses suivantes : nécessite(nt) de grosses réparations ; nécessite(nt) de petites réparations ; est (sont) en bon état. Certains éléments de la question peuvent rester sans réponse. L'indicateur synthétique d'état du logement (voir Thomas I., Vanneste D., Laureysen I. (2005), « Evaluer l'état du logement en Belgique : une proposition méthodologique », Echos du logement, 5, p.1-15 – Site Internet du MRW - DGASS) est une somme pondérée des six catégories d'équipements. Les poids utilisés pour chaque catégorie d'équipement sont repris ci-dessous, dans le cas d'une grosse réparation (une petite réparation étant considérée comme trois fois moins grave qu'une grosse réparation) : installation électrique 2,2 ; murs intérieurs 1,7 ; murs extérieurs 1,7 ; fenêtres 1 ; gouttière 1 ; toit 2,4. Le score total est normalisé à 10. Les différentes bornes utilisées pour classer l'état du logement en bon, moyen, mauvais et très mauvais sont reprises dans le tableau ci-dessous.

Wallonie							Belgique
Etat	Score	Maisons unifamiliales	Appartements	Propriétaire	Locataire	Total	Total
Bon	0	47,6	44,2	51,6	35,9	47,0	52,4
Moyen	0,01-2,00	33,9	34,5	33,3	35,8	34,0	31,7
Mauvais	2,01-6,66	16,6	18,5	14,0	24,2	17,0	14,0
Très mauvais	6,67-10,00	1,9	2,9	1,2	4,1	2,1	1,9
Mauvais et très mauvais	2,01-10,00	18,5	21,4	15,2	28,3	19,1	15,9

Chapitre 1 : Société

Logement

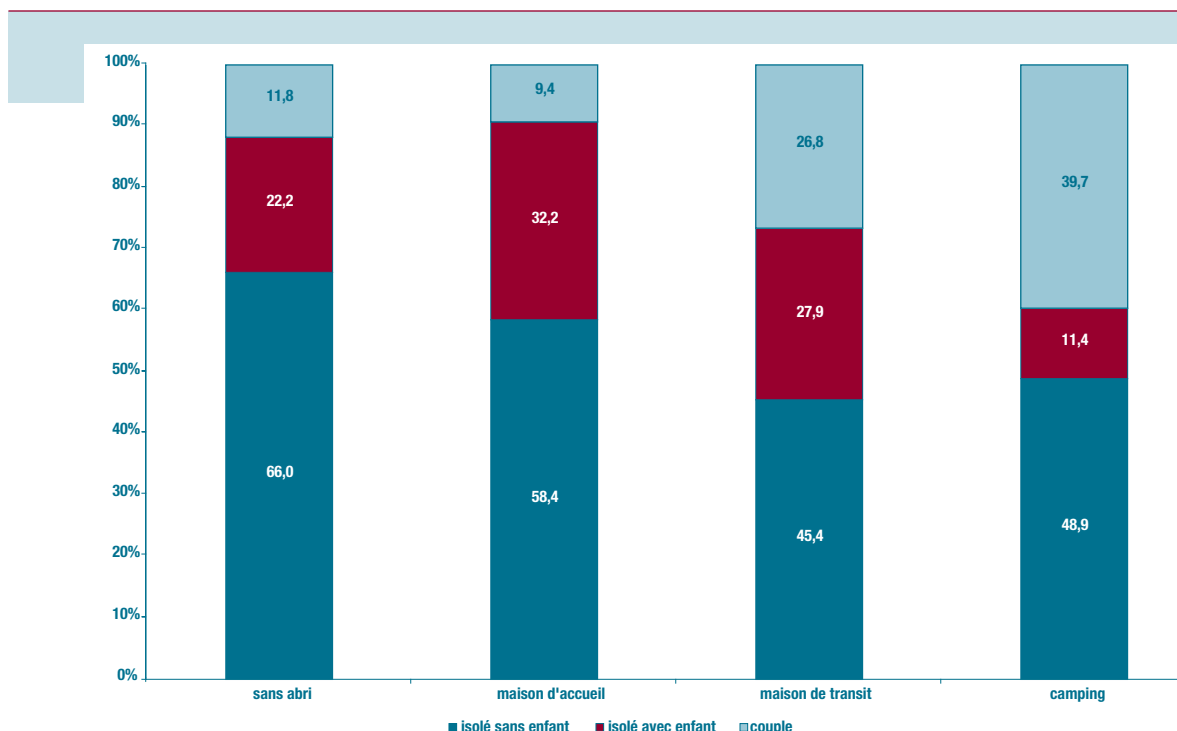
Le phénomène du sans-abrisme est encore mal connu en Wallonie sur le plan statistique. Seule la confrontation entre plusieurs types de sources (enquêtes, données du secteur associatif, données administratives) permettrait de saisir le phénomène en tant que processus. Nous ne pouvons que constater le manque quasi absolu de données, la centralisation des données issues des maisons d'accueil n'étant pas financée en Région wallonne contrairement à ce qui se passe en Région flamande. Ici, seule la source administrative est présente. Il s'agit du décompte annuel des sans-abri ayant sollicité un ou plusieurs types d'intervention du CPAS ou ayant demandé une adresse de référence au CPAS. Les catégories ne sont donc pas exclusives et une personne peut être présente dans plusieurs catégories. Une même personne peut aussi fréquemment passer d'une situation à l'autre, par exemple d'un service d'hébergement à la rue et de la rue à un service d'hébergement. Par ailleurs, tous les sans-abri ne sont pas comptabilisés dans les fichiers des CPAS. Le fait que le phénomène soit saisi uniquement après intervention du CPAS implique que l'objet décrit ci-dessous est défini davantage en termes «d'aide à la sortie du sans-abrisme» qu'en termes de « sans-abrisme » proprement dit.

L'ensemble des provinces wallonnes est touché par le phénomène du sans-abrisme, quoiqu'en proportions diverses selon l'importance des centres urbains. La prime unique d'installation est l'aide financière la plus fréquemment octroyée à cette catégorie de personnes (1 415 en 2005). Mais les autres types d'aide au logement (hébergement en maison d'accueil, maisons de transit,...) sont bien sollicités également sans que l'on puisse, à ce stade de la collecte de données, les rapporter à l'offre existante et aux besoins non rencontrés. Le nombre d'expulsions de logements suivies d'une intervention par un CPAS s'élevait à 1 107 en Région wallonne en 2005.

Le sans-abrisme en Wallonie ne concerne pas uniquement des personnes isolées mais aussi des couples et des familles avec enfants. On constate que des enfants sont présents dans chacun des types d'hébergement même si ces derniers semblent proportionnellement plus nombreux dans les maisons d'accueil (32% du total des sans-abri recourant aux maisons d'accueil et aidés par les CPAS) et les maisons de transit (28% du total des sans-abri hébergés dans des maisons de transit et aidés par les CPAS). Les «isolés avec enfants» semblent, par contre, proportionnellement moins nombreux dans les campings (11,4% du total des sans-abri hébergés dans des campings et aidés par les CPAS) et dans la rue ou en hébergement non défini (22% de la catégorie des «sans-abri») (indicateur 48).

→ **48. Pourcentage de ménages sans abri connus par les CPAS par type d'hébergement et par situation familiale en Wallonie en 2005**

Source : MRW - DGASS, Signalétique. Fonds spécial de l'aide sociale, 2005.



Chapitre 1 : Société

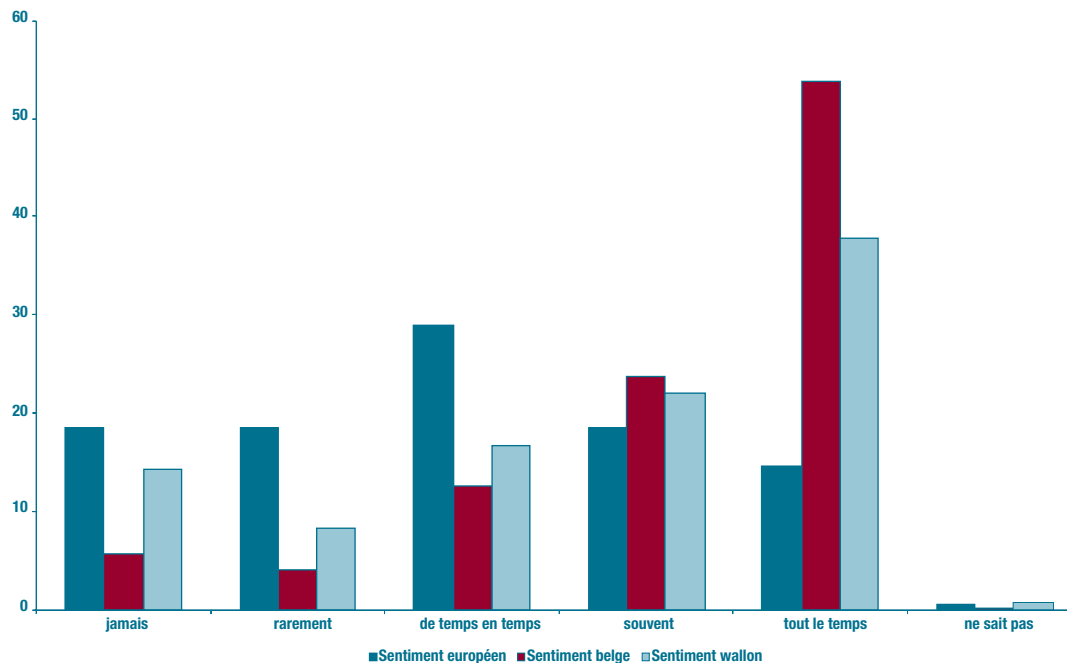
Citoyenneté

Les données sont extraites de l'Enquête «Capital Social» menée en juin-juillet 2007 sur un échantillon de 1 236 personnes résidant en Wallonie. Comme dans les enquêtes précédentes (1991, 1997, 2003), les Wallons se sentent d'abord belges, ensuite wallons, enfin européens (indicateur 49).

→ 49. Fréquence des sentiments d'appartenance institutionnelle en Wallonie

Source : IWEPS : Enquête «Capital Social» 2007.

Note - Pour mesurer la fréquence de manifestation du sentiment d'appartenance institutionnelle, les personnes enquêtées ont été invitées à répondre à trois questions : «Vous arrive-t-il de vous sentir européen ?», «Vous arrive-t-il de vous sentir belge ?», «Vous arrive-t-il de vous sentir wallon ?» en se positionnant sur une échelle à 5 modalités allant de «jamais» à «tout le temps».



Chapitre 1 : Société

Citoyenneté

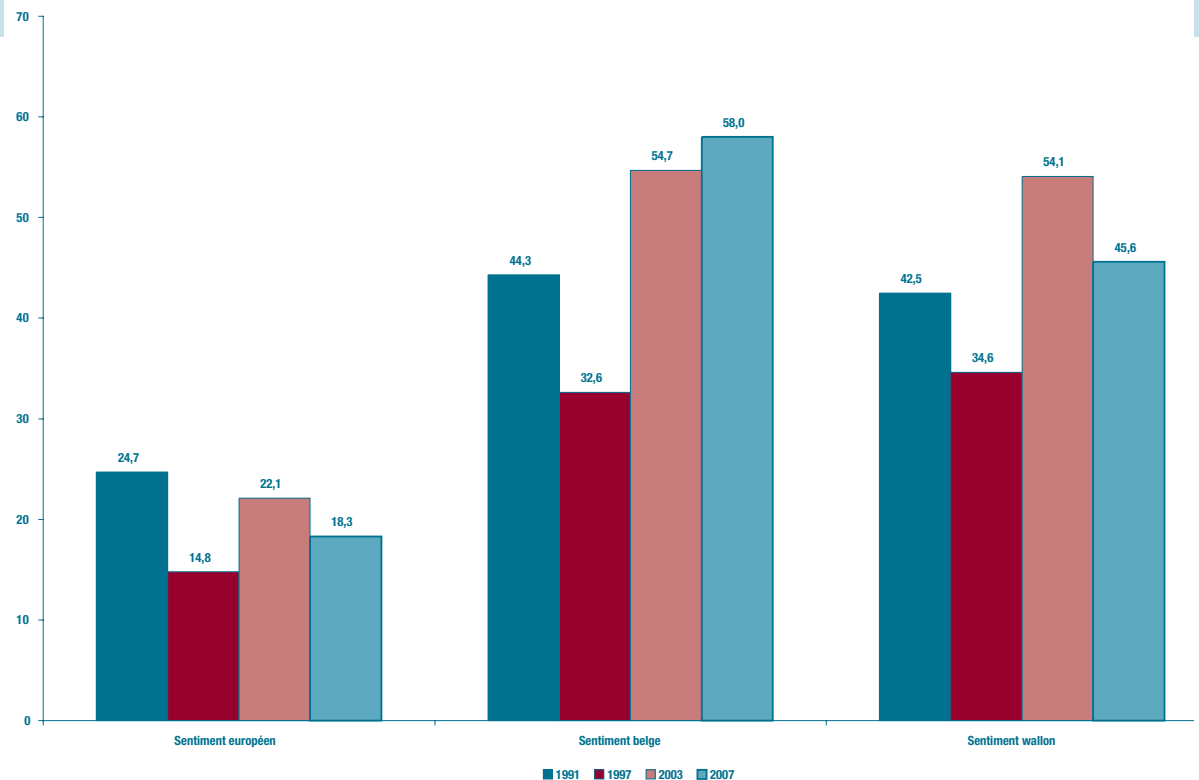
43,2% des Wallons estiment que lorsqu'ils se sentent wallons, ce sentiment est fort. Ce pourcentage est moins élevé que celui observé pour le sentiment d'appartenance à la Belgique. Il est en diminution par rapport aux estimations faites en 2003.

→ 50. Intensité des sentiments d'appartenance institutionnelle en Wallonie, évolution 1991-2007

Source : IWEPS : Enquête «Capital Social» 2007.

Note - L'intensité du sentiment d'appartenance est mesurée sur une échelle à 3 modalités allant de « fort » à « faible ». L'indicateur représente le pourcentage de personnes enquêtées qui ont choisi la modalité « fort ».

Comme les données proviennent d'échantillons et que les méthodologies d'enquête ne sont pas parfaitement comparables, les évolutions observées doivent être interprétées avec prudence.



Chapitre 1 : Société

Citoyenneté

En 2007, 31,6 % des Wallons sont membres d'un syndicat et 9% sont membres d'un parti politique. Plus nombreux sont les Wallons qui participent à d'autres associations : en effet, 52,7 % des Wallons sont membres d'au moins une association sportive, culturelle, de loisir, de solidarité ou d'entraide.

Ce dernier pourcentage est en augmentation par rapport à ce qui a été observé en 2003.

→ 51. Appartenance à des formes traditionnelles d'organisation collective

Source : IWEPS : Enquête «Capital Social» 2007.

Associations politiques ou partis politiques êtes-vous...? (pourcentage)	
Membre organisateur	0,4
Membre actif	2,6
Membre passif	3,4
Ancien membre	3,8
Jamais été membre	89,8
Total	100,0
Êtes-vous ou avez-vous été par le passé membre d'un syndicat ? (pourcentage)	
Je suis membre	32,3
J'ai été membre autrefois	23,0
Je n'ai jamais été membre	44,7
Total	100,0

→ 52. Insertion de la population wallonne dans différentes formes d'associations

Source : IWEPS : Enquête «Capital Social» 2007.

Note - On a pris en compte ici la participation à diverses associations de solidarité, d'entraide, sportives, de loisirs, culturelles. En revanche, on a exclu la participation à un syndicat ou à un parti politique.

Pourcentage de Wallons qui déclarent faire partie de	
Aucune association	47,3
1 association	23,5
2 associations	12,9
3 associations ou plus	16,3
Total	100,0

Chapitre 1 : Société

Citoyenneté

Plus de 90% des personnes interrogées en 2007 se montrent très ou assez satisfaites du soutien dont elles peuvent disposer en cas de besoin. Des variations de distribution des réponses peuvent être observées en fonction du sexe et de l'âge, mais compte tenu de la faible ampleur des différences et du nombre réduit de personnes interrogées dans certaines sous-catégories, elles doivent être interprétées avec beaucoup de prudence.

→ 53. Satisfaction de la population wallonne avec le soutien dont elle dispose en cas de besoin

Source : IWEPS : Enquête «Capital Social» 2007.

Note - La question posée était : «D'une manière générale, êtes-vous satisfait de la qualité du soutien dont vous disposez lorsque vous avez besoin d'une aide ou d'un soutien ponctuel ?». Les données présentent, par sexe et catégorie d'âge, la répartition de la population selon les modalités proposées - « très satisfait », « assez satisfait », « pas trop satisfait » et « vraiment pas satisfait ».

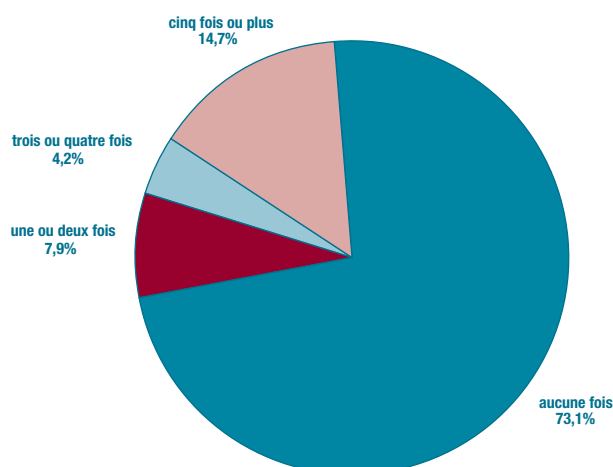
De manière générale, êtes-vous satisfait du soutien dont vous disposez en cas de besoin

	Très satisfait	Assez satisfait	Pas trop satisfait	Vraiment pas satisfait	Ne sait pas/ refus	Total
Femmes 0-24 ans	56,1	35,4	8,5	0	0	100,0
Femmes 25-54 ans	46,5	45,0	4,6	4,0	0	100,0
Femmes 55 ans et plus	43,5	46,6	6,0	2,6	1,3	100,0
Hommes 0 -24 ans	61,8	36,0	1,1	1,1	0	100,0
Hommes 25-54 ans	44,1	46,6	6,3	2,5	0,6	100,0
Hommes 55 ans et plus	41,8	46,7	6,0	4,9	0,5	100,0
Total	46,3	44,7	5,5	3,0	0,5	100,0

→ 54. Le travail bénévole en Wallonie

Source : IWEPS : Enquête «Capital Social» 2007.

Note - La question posée était : «Au cours des 12 derniers mois, avez-vous participé à des activités bénévoles au bénéfice d'une cause ou d'une action que vous soutenez ?». Les données présentent la répartition de la population (en pourcentage) selon le nombre de prestations bénévoles.



Chapitre 1 : Société

Citoyenneté

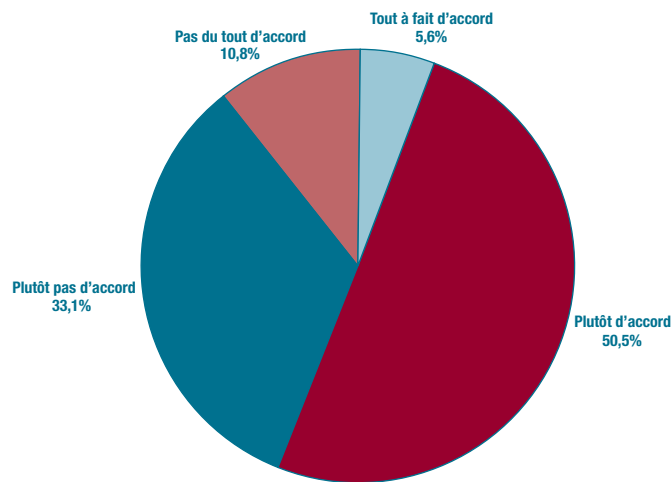
Plus de 55% des Wallons trouvent que l'on peut encore faire confiance à la plupart des gens (indicateur 55).

25,9% des Wallons ne se sentent pas du tout ou plutôt pas en sécurité lorsqu'ils marchent seuls dans la rue après la tombée de la nuit dans leur quartier (indicateur 56).

→ 55. La confiance interpersonnelle des Wallons

Source : IWEPS : Enquête «Capital Social» 2007.

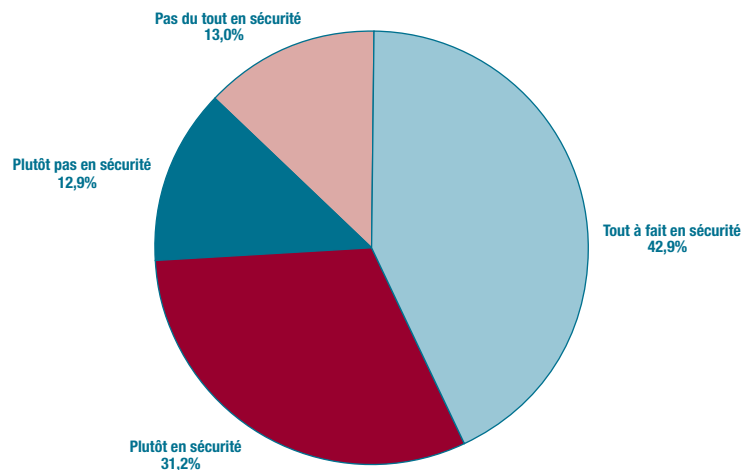
Note - Les personnes interrogées étaient invitées à se positionner par rapport à l'opinion suivante : «Même de nos jours, je trouve que l'on peut encore faire confiance à la plupart des gens».



→ 56. Le sentiment de sécurité des Wallons

Source : IWEPS : Enquête «Capital Social» 2007.

Note - Les personnes interrogées étaient invitées à répondre à la question suivante : «Vous sentez-vous en sécurité pour marcher seul(e) dans la rue après la tombée de la nuit dans votre quartier ?».



Chapitre 1 : Société

Citoyenneté

→ 57. Evolution de la criminalité enregistrée en Wallonie

Source : Statistiques criminelles de la Police fédérale – Certains calculs : SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique.

Note - Les chiffres ne couvrent que les faits constatés et enregistrés par les services de police (sur le territoire de la Belgique), et non la totalité des actes criminels commis.

Les changements intervenus dans les chiffres de la délinquance peuvent être le reflet d'évolution réelle de certaines formes de délinquance, mais sont susceptibles d'avoir été induits par d'autres évolutions, notamment changements dans la politique de sécurité fédérale ou locale, modification des procédures de collectes des données, disposition de la population à signaler les faits etc.

Les chiffres donnent donc une image tronquée de la criminalité et il convient de les interpréter avec prudence.

Types d'infractions	2000	2001	2002	2003	2004	2005	Variation 2000-2005 (en %)
Vol et extorsion	170 841	164 598	166 935	147 926	137 531	130 216	-23,8
Vol à la tire	7 462	6 222	6 874	7 967	7 219	6 083	-18,5
Vol de sac à main	2 444	2 342	2 204	1 913	1 721	1 465	-40,1
Cambriolage	35 189	33 729	36 952	29 759	24 922	23 030	-34,6
Vol de voiture	20 338	17 896	14 392	11 283	9 391	8 239	-59,5
Vandalisme	23 126	23 420	22 755	24 871	26 240	25 794	11,5
Coups et blessures volontaires	23 567	23 379	24 669	25 767	26 121	26 559	12,7
Viol	979	1 032	1 197	1 109	1 118	1 042	6,4
Meurtre et assassinat	254	314	329	346	356	353	39,0

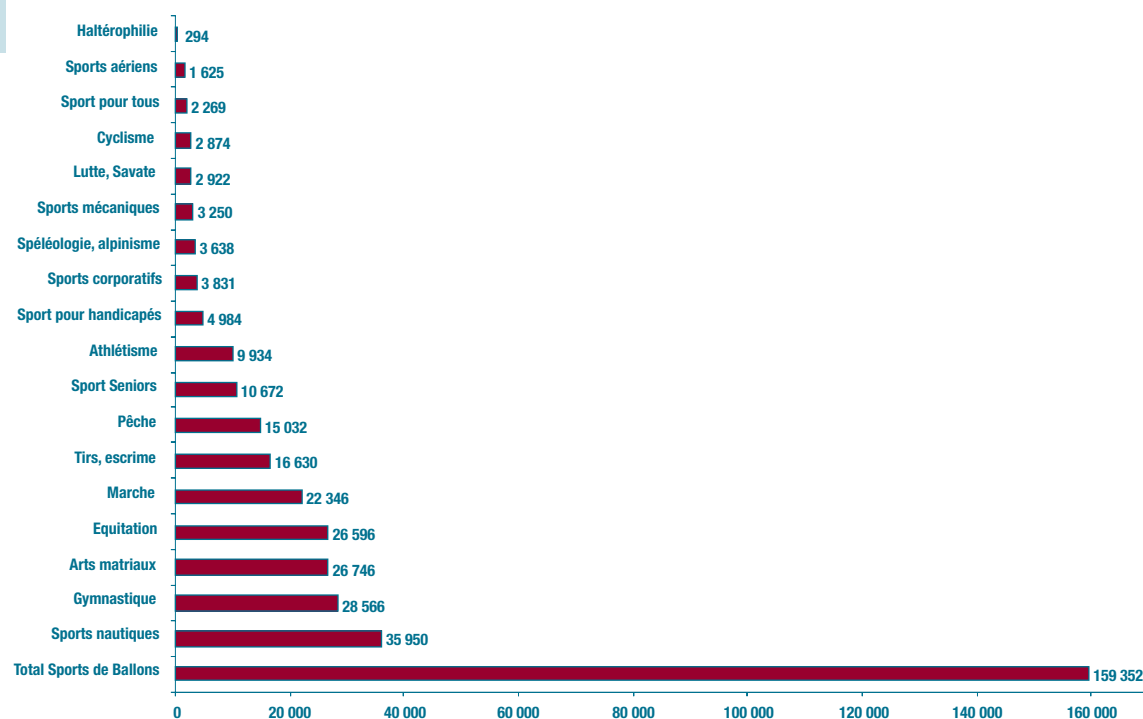
Chapitre 1 : Société

Sports, culture et tourisme

→ 58. Nombre d'affiliés en 2006 dans les fédérations sportives reconnues par la Communauté française, par discipline

Source : Communauté française : liste des fédérations sportives reconnues.

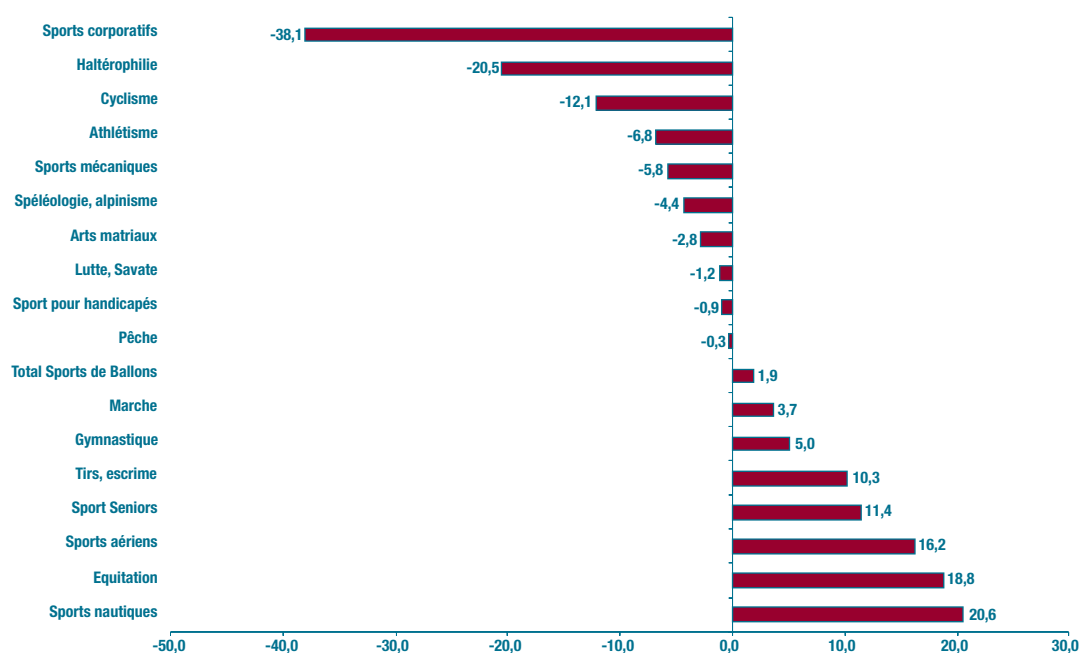
Note - Ces statistiques ne reprennent pas le football et le cyclisme dont les fédérations sont fédérales.



→ 59. Evolution de 2003 à 2006 du nombre d'affiliés dans les fédérations sportives les plus importantes reconnues par la Communauté française

Source : Communauté française : liste des fédérations sportives reconnues.

Note - Ces statistiques ne reprennent pas le football et le cyclisme dont les fédérations sont fédérales.



Chapitre 1 : Société

Sports, culture et tourisme

→ **60. Aménagements sportifs subsidiés par la Région wallonne dans les provinces wallonnes (situation octobre 2007)**

Source : Ministère de la Région wallonne - DGPL - Base de données INFRASPORT - Site WEB :

<http://infrasport.pouvoirslocaux.be>.

	Wallonie	Brabant Wallon	Hainaut	Liège	Luxem- bourg	Namur
Aire de lancer	51	4	23	10	8	6
Aire de saut	58	3	33	11	8	3
Bassin de natation	259	22	73	100	29	35
Circuit pour sports moteurs	2	0	1	0	1	0
Ligne de tir	205	14	79	50	32	30
Mur d'escalade	65	3	20	21	14	7
Parcours	9	0	3	2	1	3
Parcours de golf	41	20	2	9	6	4
Piste d'athlétisme	117	15	45	27	17	13
Piste de roller	65	10	21	17	6	11
Piste de ski alpin	3	0	0	3	0	0
Piste de ski de fond	3	0	0	2	1	0
Piste d'équitation	230	28	67	78	25	32
Plan d'eau	7	0	3	2	0	2
Salle de sport	1 614	171	471	487	252	233
Terrain "sports de rue"	325	37	86	109	44	49
Terrain de balle-pelotte	183	21	92	2	2	66
Terrain de base-ball	11	2	5	3	0	1
Terrain de beach-volley	17	2	3	1	3	8
Terrain de football	1 151	91	328	293	239	200
Terrain de hockey	17	4	6	6	0	1
Terrain de pétanque	735	51	193	164	156	171
Terrain de rugby	39	7	15	14	3	0
Terrain de tennis	1 252	127	405	399	160	161
Terrain multisport	36	1	14	6	8	7
Vélodrome	4	1	1	1	0	1

Chapitre 1 : Société

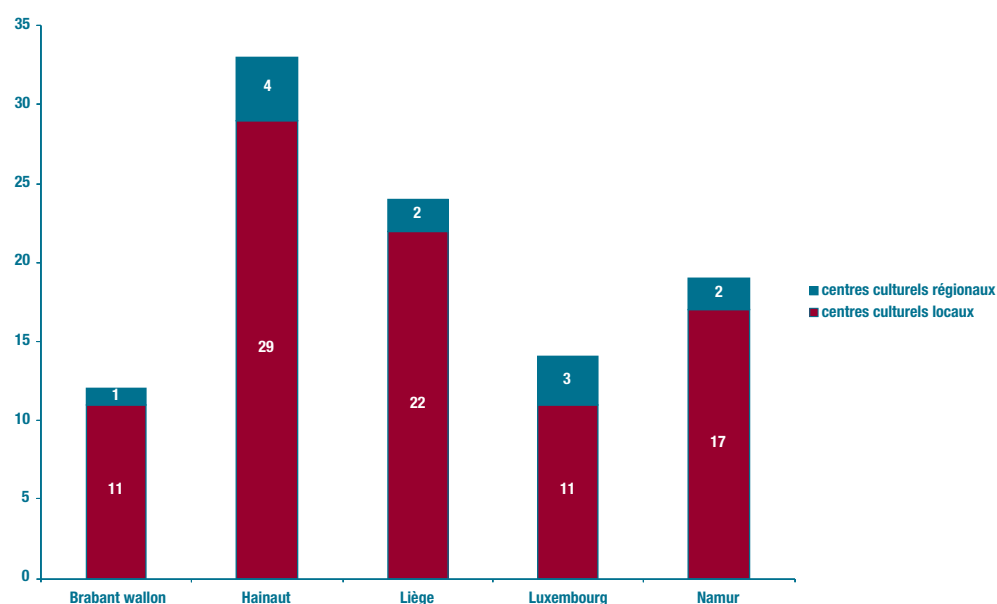
Sports, culture et tourisme

→ 61. Activité des cinémas en Wallonie en 2005 par province

Source : SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique

	Wallonie	Brabant Wallon	Hainaut	Liège	Luxem- bourg	Namur
Indicateurs de l'offre						
Nombre de cinémas	48	5	11	14	10	8
Nombre d'écrans	194	32	65	48	18	31
Nombre de fauteuils	41 747	6 573	13 620	12 191	3 476	5 887
Nombre de séances offertes	235 468	49 140	75 751	59 039	11 381	40 157
Nombre de places offertes (en milliers)	50 489	10 311	16 284	14 573	1 960	7 362
Indicateurs de la demande						
Volume annuel d'entrées	7 371 852	1 511 005	2 298 531	2 331 343	328 485	902 488
Taux d'occupation des places offertes	14,6	14,7	14,1	16,0	16,8	12,3
"Nombre d'entrées par écran"	37 999	47 219	35 362	48 570	18 249	29 113
Fréquentation moyenne par habitant	2,2	4,1	1,8	2,2	1,3	2,0
Informations économiques (en € - HTVA)						
Recette brute	38 580 564	8 326 083	12 400 440	12 005 016	1 591 093	4 257 932
Recette brute par écran	198 869	260 190	190 776	250 105	88 394	137 353
"Prix moyen du billet"	5,4	5,8	5,6	5,4	4,9	4,9
"Dépenses par habitant"	11,3	22,7	9,6	11,5	6,2	9,3

→ 62. Répartition provinciale des centres culturels locaux et régionaux en Wallonie en 2007

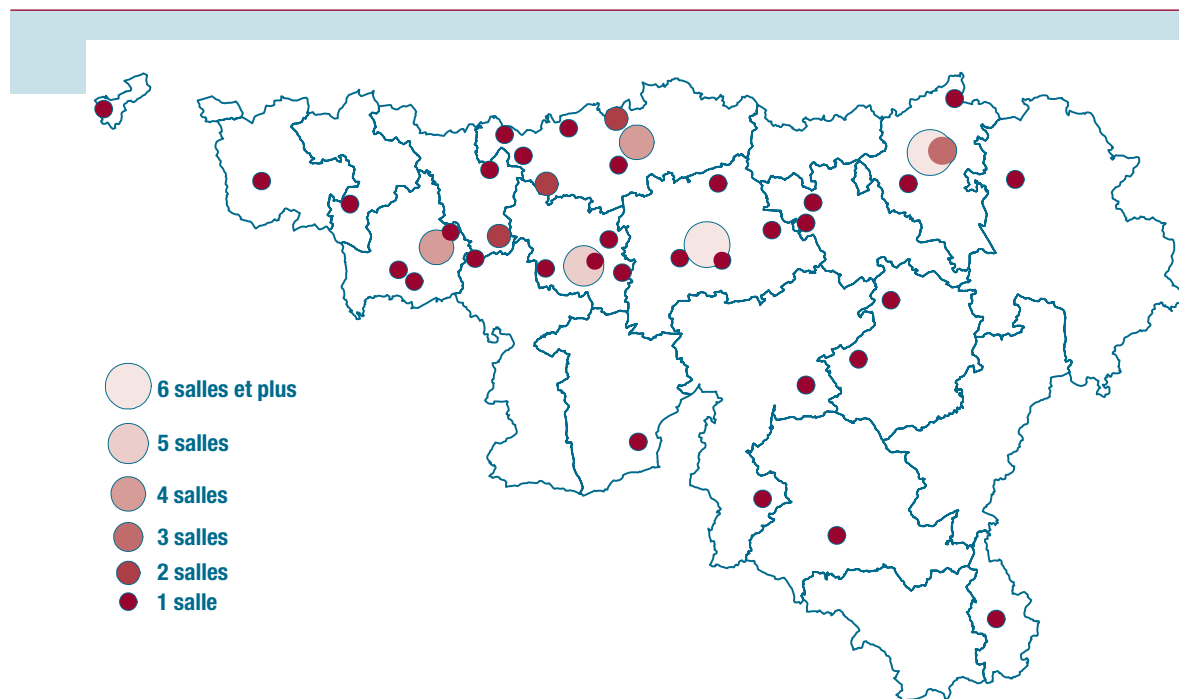
Source : Communauté française Wallonie-Bruxelles (CFWB), Administration générale de la culture et de l'informatique. Direction générale de la Culture (site internet <http://www.cfwb.be/cc>, extraction 17/10/2007).

Chapitre 1 : Société

Sports, culture et tourisme

→ 63. Nombre de salles de théâtre en Wallonie en 2007

Source : Communauté française Wallonie-Bruxelles - Ministère Maison du spectacle « La Bellone ».



Chapitre 1 : Société

Sports, culture et tourisme

Après un accroissement assez important de l'offre touristique sur la période 2003-2005, celle-ci est retombée en 2006 à un niveau équivalent à celui de 2002 (indicateur 64).

→ 64. Répartition de l'offre touristique reconnue, selon le type d'hébergement

Source : Observatoire du Tourisme Wallon (OTW).

Note - Les données représentent l'offre touristique reconnue par le Commissariat général au tourisme (CGT).

	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Hébergements						
Camping	292	286	287	275	283	251
Hôtellerie	521	518	518	512	509	512
Tourisme rural	2 329	2 556	2 847	3 185	3 173	2 513
Tourisme social		65	64	64	64	64
Village de vacances		29	29	29	29	29
Total	3 142	3 454	3 756	4 076	4 069	3 369
Lits						
Camping	31 344	32 688	34 326	35 166	35 025	31 110
Hôtellerie	19 926	19 816	20 060	20 043	21 478	22 359
Tourisme rural	14 308	16 004	18 040	20 051	20 150	16 452
Tourisme social		6 647	7 384	7 384	7 384	6 597
Village de vacances		17 275	17 275	17 275	17 275	17 275
Total	65 578	92 430	97 085	99 919	101 312	93 793

→ 65. Répartition de l'offre touristique par type d'hébergement et par province au 31/12/2006

Source : Observatoire du Tourisme Wallon (OTW).

	Camping	Hôtels	Tourisme du terroir	Tourisme social	Villages de vacances
Brabant wallon	114	2 178	183	36	0
Hainaut	1 644	3 466	1 117	723	0
Liège	7 590	6 208	4 078	1 695	3 380
Luxembourg	16 566	6 827	7 038	2 196	8 595
Namur	5 196	3 680	4 036	1 947	5 300
Total	31 110	22 359	16 452	6 597	17 275

→ 66. Répartition de la fréquentation touristique par province, en nombre de nuitées, 2003-2006

Sources : SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique et Office du Tourisme wallon (OTW).

	2003	2004	2005	2006
Brabant wallon	315 600	318 009	326 271	344 051
Hainaut	403 622	490 987	633 891	753 725
Liège	2 159 164	2 079 843	2 064 652	2 066 498
Luxembourg	2 754 352	2 519 308	2 426 134	2 472 462
Namur	1 405 289	1 352 480	1 243 171	1 193 434
Total	7 038 027	6 760 627	6 694 119	6 830 170

Sports, culture et tourisme

Source : SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique et Office du Tourisme wallon (OTW).



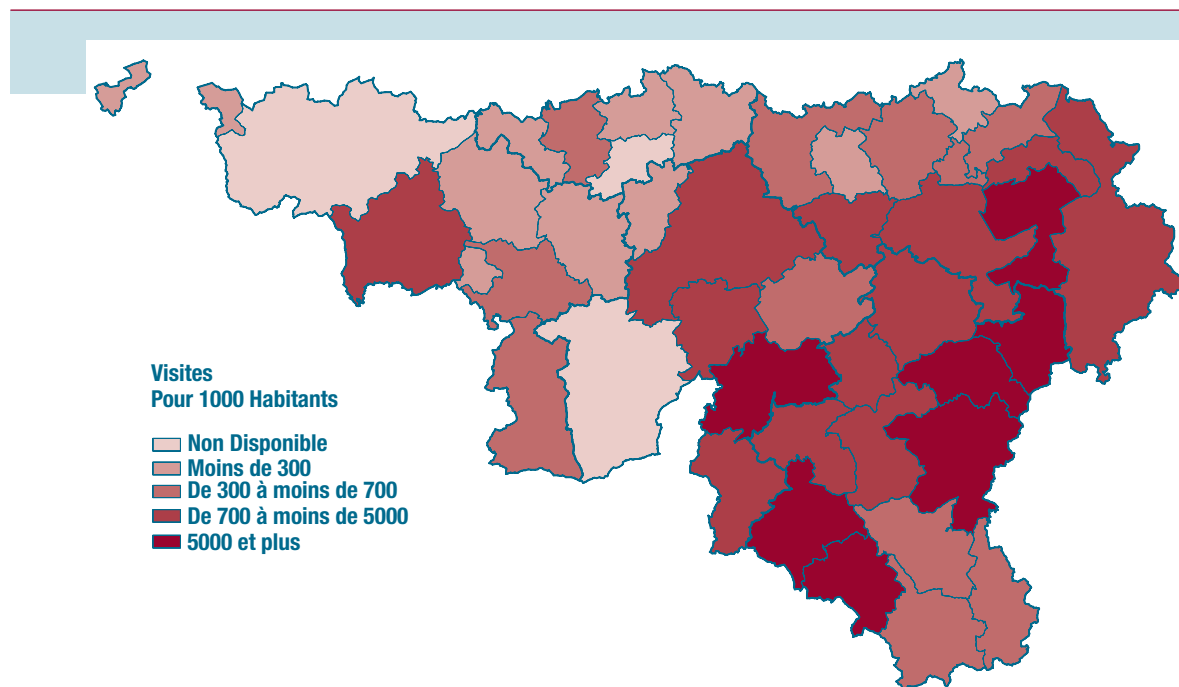
	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Belgique	57,9	57,2	56,4	57,0	55,8	55,2
Pays-Bas	24,8	24,9	26,4	24,0	24,2	24,6
France	5,2	5,8	5,6	6,5	6,4	6,7
Allemagne	3,4	3,4	3,3	3,3	3,4	3,2
Royaume-Uni	3,1	3,2	2,9	2,9	2,6	2,8
Luxembourg	0,2	0,2	0,3	0,2	0,4	0,3
Autres	5,3	5,2	5,1	6,1	7,2	7,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Chapitre 1 : Société

Sports, culture et tourisme

→ 69. Taux de fréquentation des maisons du tourisme en 2006

Sources - SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique et Office du Tourisme wallon (OTW).



→ 70. Fréquentation des attractions touristiques en Wallonie

Source : Observatoire du Tourisme Wallon (OTW) - «La Lettre de l'Observatoire » avril 2004 et mars 2005.

Note - Il s'agit de résultats d'une enquête de l'OTW auprès des attractions touristiques identifiées en Wallonie ; parmi celles-ci, 204 ont répondu en 2003 et 196 en 2004.

Type d'attraction	2003			2004		
	Nombre d'attractions	Fréquentation		Nombre d'attractions	Fréquentation	
		Nombre de visiteurs	en %		Nombre de visiteurs	en %
Attractions «nature»	27	2 263 261	24,2	23	1 680 173	20,1
Attractions nautiques	19	1 079 115	11,6	18	852 553	10,2
Centres récréatifs et parcs d'attractions	19	2 403 185	25,7	19	2 429 757	29,0
Châteaux et citadelles	16	662 975	7,1	17	689 716	8,2
Demeures et monuments historiques	14	852 368	9,1	13	692 850	8,3
Musées	109	2 079 330	22,3	106	2 021 784	24,2
Total	204	9 340 234	100	196	8 366 833	100

Chapitre 1 : Société

Les technologies de l'information et de la communication (TIC) au niveau citoyen

La diffusion des TIC se répand largement et rapidement en Wallonie : en 2006, 63% des ménages sont équipés d'un ordinateur, soit une progression de 12 points de pourcentage par rapport à 2002. En outre, plus de la moitié des Wallons de 15 ans et plus (60%) ont utilisé Internet au cours du mois précédent l'enquête, contre 29% en 2001 (indicateurs 71 à 73).

→ 71. Equipements TIC des ménages et citoyens wallons de 15 ans et plus

Source : Agence Wallonne des Télécommunications (AWT), Usages des TIC par les citoyens wallons - Résultats d'enquêtes.

Note - Les indicateurs présentent respectivement la proportion de ménages et la proportion de citoyens de 15 ans et plus équipés.

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Ménages							
disposant d'un ordinateur (au moins)	33	38	51	54	55	63	63
disposant d'un accès Internet	17	22	32	38	40	51	52
disposant d'un accès Internet haut-débit (ADSL/câble)	1	5	20	25	33	46	49
Citoyens (15 ans et plus)							
disposant d'un accès Internet au domicile	23	27	37	-	-	54	55

→ 72. Proportion de ménages disposant d'un ordinateur, ventilation selon la taille des ménages

Source : Agence Wallonne des Télécommunications (AWT), Usages des TIC par les citoyens wallons - Résultats d'enquêtes.

Note - L'indicateur représente le rapport en pourcentage entre le nombre de ménages équipés et le nombre total de ménages de la classe de taille considérée.

Taille du ménage	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
une personne	11	21	28	30	32	43	-
2 personnes	27	27	45	51	51	60	56
3 personnes	51	54	70	75	79	82	84
4 personnes	60	67	84	83	80	85	90
5 personnes	61	68	79	85	82	89	93
6 personnes et plus	59	63	74	84	81	87	82

→ 73. Pénétration d'Internet chez les citoyens wallons de 15 ans et plus

Source : Agence Wallonne des Télécommunications (AWT), Usages des TIC par les citoyens wallons - Résultats d'enquêtes.

	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Utilisation d'Internet par les citoyens (15 ans et plus)						
Ont utilisé Internet au moins 1 fois						
dans les 12 derniers mois	36	45	51	54	64	65
au cours du dernier mois	29	40	44	49	59	60
Lieux d'utilisation d'Internet par les internautes wallons						
au domicile	62	71	67	76	80	
aux points d'accès publics	15	12	19	19	20	

Chapitre 2 : **Economie**

Chapitre 2 **Economie**



Produit intérieur brut et investissements

→ **74. Evolution comparée du PIB par habitant à prix courants, en parités de pouvoir d'achat**

Note - Le PIB (PIB par habitant) exprimé en euros ne tient pas compte des différentiels de prix entre les différents Etats membres de l'Union européenne, ce qui peut amplifier les disparités entre ces pays. L'expression des PIB (PIB par habitant) en parités de pouvoir d'achat (PPA) apporte les corrections nécessaires qui permettent de neutraliser ces différentiels de prix. A l'heure actuelle, les parités de pouvoir d'achat sont calculées sur la base des niveaux des prix nationaux et, de ce fait, elles ne prennent pas en considération les différences de prix au niveau régional.

[illegible]

Chapitre 2 : Économie

Produit intérieur brut et investissements

Selon les statistiques les plus récentes publiées par l'Institut des comptes nationaux (ICN) en mars 2007, le PIB de la Wallonie est évalué en 2005 à 70 382 millions d'euros et son PIB par habitant à 20 670 euros, contre 28 490 euros pour la Belgique. En 2005, le PIB par tête de la Wallonie se situait à 72,6% de la moyenne belge, contre 73,6% en 1996. Le PIB par tête des provinces wallonnes varie entre 91,1% (Hainaut) et 134,1% (Brabant wallon) de la moyenne de la Wallonie ramenée à 100 (indicateur 75).

→ 75. Evolution comparée du PIB par habitant à prix courants (en euros) dans les provinces wallonnes

Source : ICN - Comptes régionaux mars 2007 - Calculs IWEPS.

	1996	2000	2001	2002	2003	2004	2005
PIB par habitant en euros							
Brabant wallon	17 715	22 544	23 446	24 417	24 802	26 748	27 713
Hainaut	14 216	16 253	16 616	16 914	17 427	18 203	18 827
Liège	16 313	18 508	18 858	19 230	19 579	20 595	21 070
Luxembourg	15 021	17 282	17 288	17 883	18 040	19 190	19 664
Namur	14 497	16 961	17 395	17 928	18 457	19 341	19 901
Wallonie	15 312	17 772	18 174	18 623	19 052	20 072	20 670
Variations par rapport à l'année précédente (en %)							
Brabant wallon	1,0	8,9	4,0	4,1	1,6	7,8	3,6
Hainaut	1,4	4,6	2,2	1,8	3,0	4,5	3,4
Liège	1,6	4,2	1,9	2,0	1,8	5,2	2,3
Luxembourg	1,1	4,6	0,0	3,4	0,9	6,4	2,5
Namur	3,3	5,3	2,6	3,1	3,0	4,8	2,9
Wallonie	1,6	5,1	2,3	2,5	2,3	5,4	3,0
En pourcentage de la moyenne de la Région							
Brabant wallon	115,7	126,9	129,0	131,1	130,2	133,3	134,1
Hainaut	92,8	91,5	91,4	90,8	91,5	90,7	91,1
Liège	106,5	104,1	103,8	103,3	102,8	102,6	101,9
Luxembourg	98,1	97,2	95,1	96,0	94,7	95,6	95,1
Namur	94,7	95,4	95,7	96,3	96,9	96,4	96,3
Wallonie	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

→ 76. Croissance du PIB à prix constants

Sources: ICN - Comptes régionaux (mars 2007, données non corrigées des effets de calendrier) ;

Comptes nationaux (septembre 2007, données non corrigées des effets de calendrier) ;

Eurostat - Calculs IWEPS.

Note - (p)=prévision.* au prix de l'année précédente.

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Wallonie*	0,7	2,2	2,1	1,8	3,7	0,5	0,6	1,0	3,5	0,7	2,7(p)	2,4 (p)	n.d.
Belgique*	1,2	3,5	1,7	3,4	3,7	0,8	1,5	1,0	3,0	1,7	2,8	2,3 (p)	n.d.
UE-15	1,6	2,6	2,9	3,0	3,8	1,9	1,1	1,1	2,3	1,6	2,8	2,7 (p)	2,5 (p)
UE-25	1,7	2,7	3,0	3,1	3,9	2,0	1,2	1,3	2,4	1,8	3,0	2,8 (p)	2,6 (p)

Chapitre 2 : Économie

Produit intérieur brut et investissements

En 2004, la formation brute de capital fixe de la Wallonie est évaluée à 12 298 millions d'euros, contre 56 202 millions d'euros pour la Belgique. Par référence à la même année, la part de la Wallonie dans la formation brute de capital fixe nationale s'est élevée à 21,9%, contre 62,3% pour la Flandre et 15,8% pour Bruxelles. En 2004, le taux d'investissement (ratio entre les investissements et le PIB) se situait à 18,1% en Wallonie, contre 15,9% à Bruxelles, 21,1% en Flandre et 19,4% pour la Belgique. Les données par province révèlent que le Hainaut a contribué, en 2004, à concurrence de 31,8% de l'ensemble des investissements wallons, suivi de Liège (30,5%), du Brabant wallon (14%), de Namur (13,9%) et du Luxembourg (9,8%). Pour ce qui est des taux d'investissement, ils varient de 16,7% dans la province du Hainaut à 24,6% dans la province du Luxembourg (indicateurs 77 et 78).

→ 77. Evolution comparée des investissements par région

Source : ICN - Comptes régionaux mars 2007 - Calculs IWEPS.

Note : - Au niveau régional, les données les plus récentes publiées par l'ICN en matière de formation brute de capital et de revenu concerne l'année 2004.

	1996	2000	2001	2002	2003	2004
En millions d'euros						
Wallonie	9 167	12 006	11 881	11 653	11 623	12 298
Bruxelles	6 430	8 289	9 141	8 473	7 783	8 860
Flandre	25 370	32 137	31 824	31 247	32 242	35 031
Belgique	40 991	52 447	52 867	51 389	51 656	56 202
En pourcentage de la Belgique						
Wallonie	22,4	22,9	22,5	22,7	22,5	21,9
Bruxelles	15,7	15,8	17,3	16,5	15,1	15,8
Flandre	61,9	61,3	60,2	60,8	62,4	62,3
Belgique	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Taux d'investissement (en %)						
Wallonie	18,0	20,2	19,5	18,6	18,1	18,1
Bruxelles	15,9	17,3	18,4	16,3	14,7	15,9
Flandre	21,2	22,3	21,5	20,5	20,5	21,1
Belgique	19,4	20,8	20,4	19,2	18,8	19,4

Chapitre 2 : Économie

Produit intérieur brut et investissements

→ 78. Investissements par province en Wallonie

Source : ICN - Comptes régionaux mars 2007 - Calculs IWEPS.

	1996	2000	2001	2002	2003	2004
En millions d'euros						
Brabant wallon	1 144	1 564	1 630	1 593	1 536	1 721
Hainaut	3 213	3 957	3 857	3 916	4 040	3 910
Liège	2 920	3 989	3 589	3 472	3 460	3 750
Luxembourg	783	1 077	1 182	990	1 048	1 204
Namur	1 107	1 418	1 623	1 682	1 539	1 712
En pourcentage de la Wallonie						
Brabant wallon	12,5	13,0	13,7	13,7	13,2	14,0
Hainaut	35,1	33,0	32,5	33,6	34,8	31,8
Liège	31,9	33,2	30,2	29,8	29,8	30,5
Luxembourg	8,5	9,0	9,9	8,5	9,0	9,8
Namur	12,1	11,8	13,7	14,4	13,2	13,9
Taux d'investissement (en %)						
Brabant wallon	19,0	19,8	19,7	18,3	17,2	17,8
Hainaut	17,6	19,0	18,1	18,1	18,1	16,7
Liège	17,6	21,1	18,6	17,6	17,2	17,6
Luxembourg	21,5	25,2	27,4	22,0	22,9	24,6
Namur	17,5	18,8	20,9	20,9	18,5	19,5

Chapitre 2 : Économie

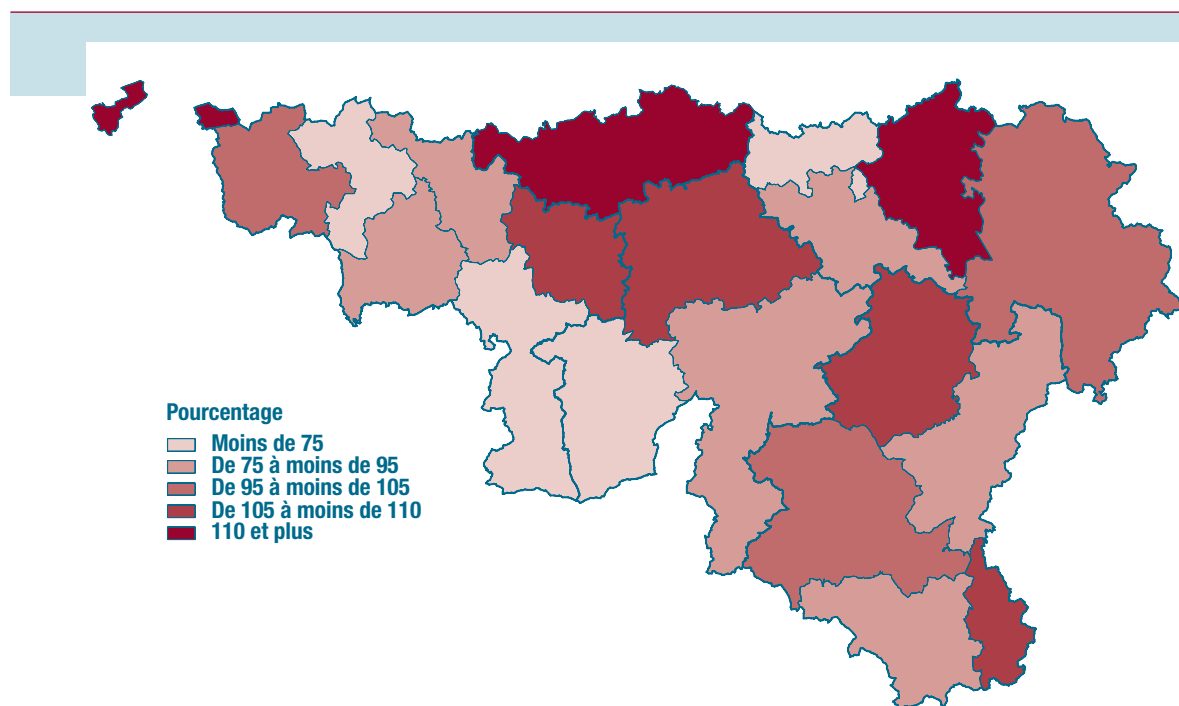
Produit intérieur brut et investissements

Trois arrondissements frontaliers (Mouscron, Nivelles et Liège) se caractérisent par un niveau de PIB par habitant relativement élevé (indicateur 79).

La lecture croisée de cette carte et de l'indicateur 80 permet de dégager une typologie des arrondissements wallons. Certains arrondissements ont un PIB par habitant supérieur à la moyenne régionale et un revenu disponible par habitant supérieur à la moyenne régionale (Brabant wallon, Namur et Arlon). Huy et Waremme ont un PIB par habitant inférieur à la moyenne wallonne, alors que le revenu disponible y est supérieur. A l'inverse, Charleroi, Neufchâteau et Mouscron produisent un PIB par habitant supérieur à la moyenne régionale, mais le revenu par habitant y est parfois largement inférieur. Tous les autres arrondissements connaissent des taux de PIB et de revenu disponible par habitant inférieurs à la moyenne wallonne (indicateurs 79 et 80).

→ **79. PIB par habitant des arrondissements wallons par rapport au PIB wallon en 2005 - PIB Wallon = 100**

Source : ICN - Comptes régionaux mars 2007 - Calculs IWEPS.

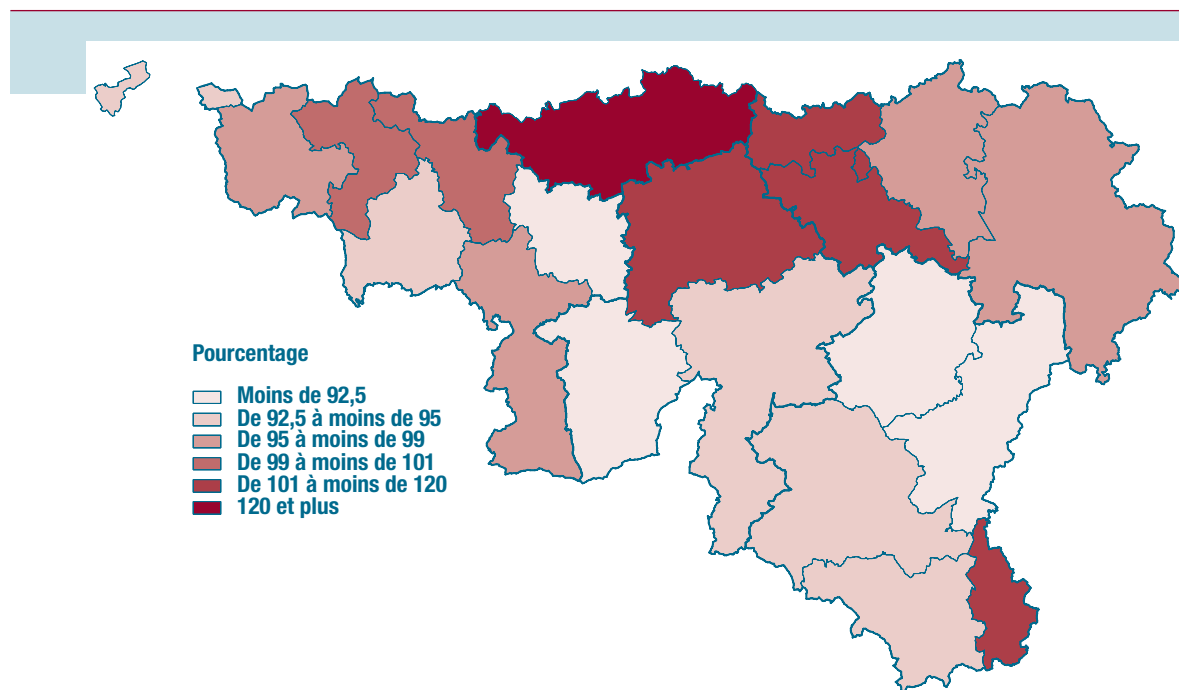


Chapitre 2 : Économie

Produit intérieur brut et investissements

→ **80. Revenu disponible par habitant des arrondissements wallons par rapport au revenu disponible wallon par habitant en 2004 - Revenu disponible wallon = 100**

Source : ICN - Comptes régionaux mars 2007 - Calculs IWEPS.



Chapitre 2 : Économie

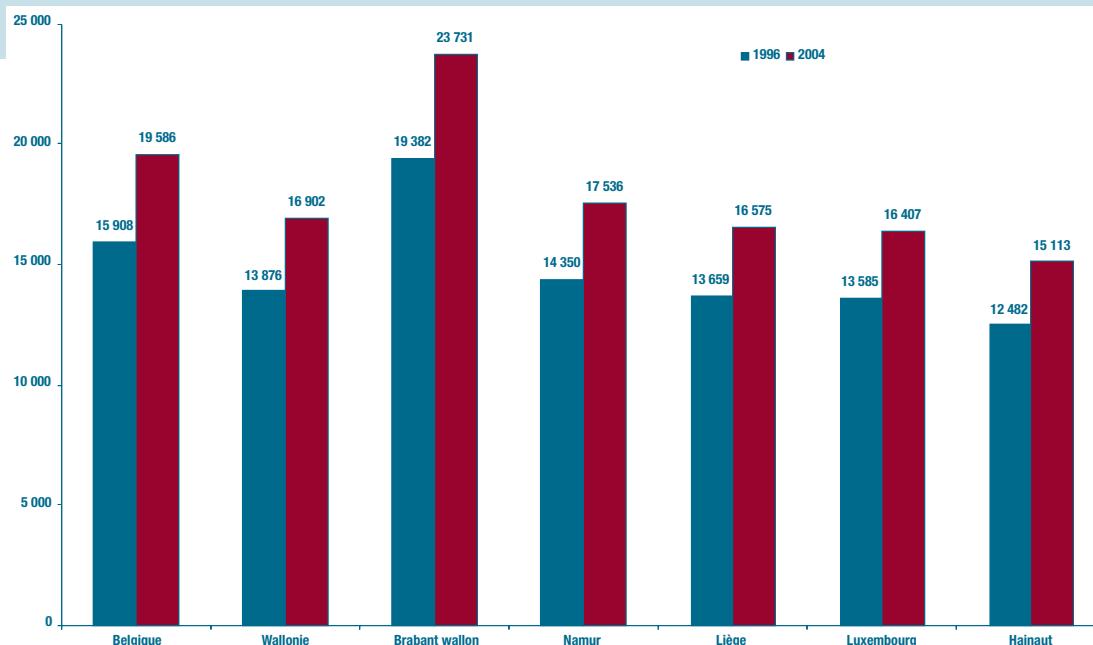
Revenu disponible et primaire

De 1996 à 2004 (dernière année disponible au niveau des comptes régionaux), le revenu primaire mesuré à prix courants a progressé en Wallonie en moyenne de 2,7% par an. Durant la même période, le revenu disponible par habitant a progressé de 2,3% par an en Wallonie. Ces taux de croissance moyens sont légèrement inférieurs aux moyennes belges en ce qui concerne le revenu primaire mesuré à prix courants (2,9%) (indicateur 81).

→ 81. Revenu des ménages : évolution comparée du revenu primaire par habitant dans les provinces wallonnes (exprimé en euros)

Source : ICN - Comptes régionaux mars 2007 – Calculs IWEPS.

Note - Le revenu primaire des ménages est composé de la rémunération des indépendants et des salariés (salaires et traitements bruts + cotisations sociales), des revenus de la propriété et des loyers imputés.



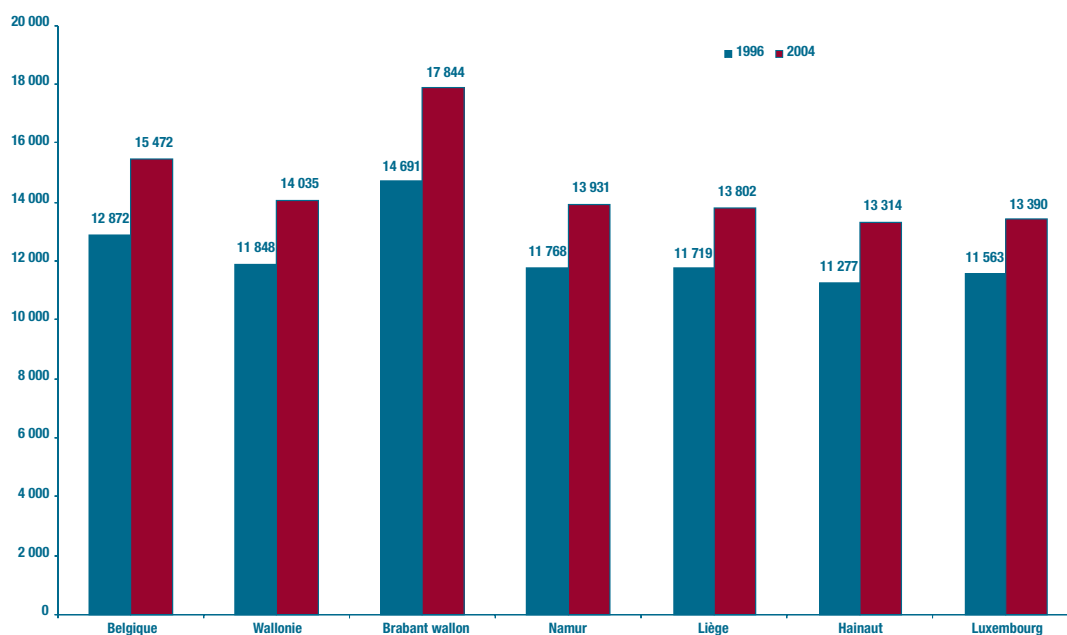
Chapitre 2 : Économie

Revenu disponible et primaire

→ 82. Revenu des ménages : évolution comparée du revenu disponible, exprimé en euros, par habitant dans les provinces wallonnes

Source : ICN - Comptes régionaux mars 2007 – Calculs IWEPS.

Note - Le revenu disponible des ménages est le revenu primaire augmenté des prestations sociales reçues et diminué des taxes et cotisations sociales versées.



Chapitre 2 : Économie

Revenu disponible et primaire

→ 83. Revenu primaire par habitant et revenu disponible par habitant, ventilation par province, Wallonie = 100

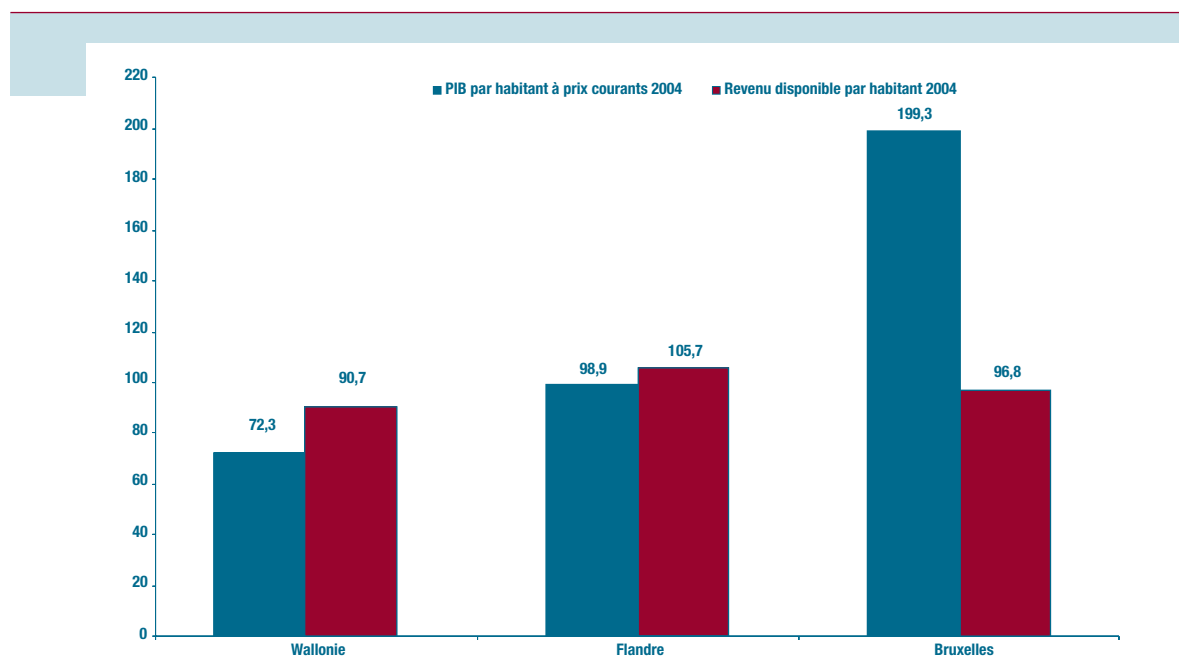
Source : ICN - Comptes régionaux mars 2007 – Calculs IWEPS.

Note - Le revenu primaire est composé de la rémunération des indépendants et des salariés (salaires et traitements bruts + cotisations sociales), des revenus de la propriété et des loyers imputés. Le revenu disponible des ménages est le revenu primaire augmenté des prestations sociales reçues et diminué des taxes et cotisations sociales versées.

	Revenu primaire par habitant		Revenu disponible par habitant	
	1996	2004	1996	2004
Brabant wallon	139,7	140,5	124,0	127,1
Hainaut	90,0	90,2	95,2	94,9
Liège	98,4	97,7	98,9	98,3
Luxembourg	97,9	94,4	97,6	95,4
Namur	103,4	104,2	99,3	99,3
Wallonie	100,0	100,0	100,0	100,0

→ 84. Produit intérieur brut par habitant en 2004 et revenu disponible par habitant en 2004 (à prix courants), écarts des régions par rapport à la Belgique - Belgique=100

Source : Eurostat – Calculs IWEPS.



Chapitre 2 : Économie

Revenu des ménages

Le niveau de vie (mesuré au départ des statistiques fiscales) apparaît plus faible en Wallonie qu'en Belgique : depuis l'exercice 1981 (première année disponible), le revenu wallon par déclaration est inférieur à son équivalent belge ; l'ampleur de cette différence s'accroît depuis l'exercice fiscal 1984 (elle s'est réduite ponctuellement lors de l'exercice 2004).

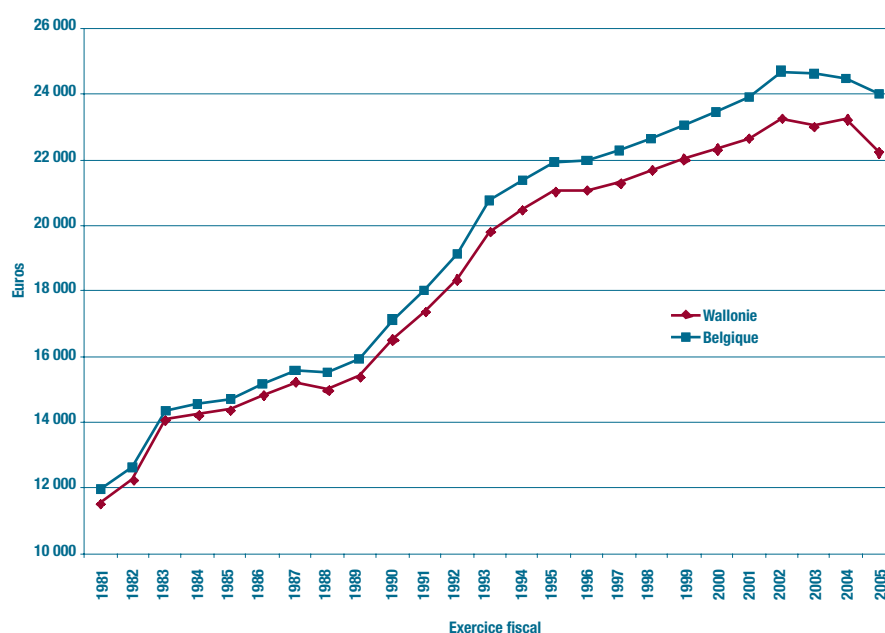
La faiblesse du revenu wallon s'explique par une structure des revenus plus défavorable en Wallonie. Cette région compte notamment une part plus élevée de déclarations dans les tranches inférieures de revenus, de même qu'elle compte une proportion de revenus issus d'allocations sociales (pensions, allocations de chômage, indemnités de maladie-invalidité) supérieure à la moyenne belge.

En termes d'évolution, une rupture s'observe en Wallonie en 2004 (exercice d'imposition 2005) : après une hausse annuelle continue, le revenu par déclaration subit une baisse. Il s'agit d'une conséquence de la réforme fiscale (introduite progressivement à partir de l'exercice d'imposition 2001 jusqu'à l'exercice 2005) qui a, entre autres, introduit de nouveaux crédits d'impôt remboursables. Suite à cette mesure, de nombreux contribuables, auparavant non soumis à l'impôt du fait du montant trop faible de leurs revenus, ont été enrôlés. Le nombre de déclarants a donc significativement augmenté dans la tranche de revenus la plus basse, réduisant ainsi le montant du revenu total net imposable par déclaration. Il s'agit donc d'une rupture de série, la baisse du revenu moyen par déclaration ne signifiant pas nécessairement une baisse du niveau de vie des ménages fiscaux résidant en Wallonie (indicateur 85).

→ 85. Revenu total net imposable par déclaration - Par exercice fiscal (en euros)

Source : SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique - Calculs IWEPS.

Note - Les statistiques fiscales sont établies sur la base des enrôlements à l'impôt des personnes physiques. Les enrôlements se font par exercice d'imposition (année t), correspondant aux revenus réalisés durant l'année précédente (année t-1). Le revenu moyen par déclaration est le rapport entre le revenu total net imposable et le nombre de déclarations.



Chapitre 2 : Économie

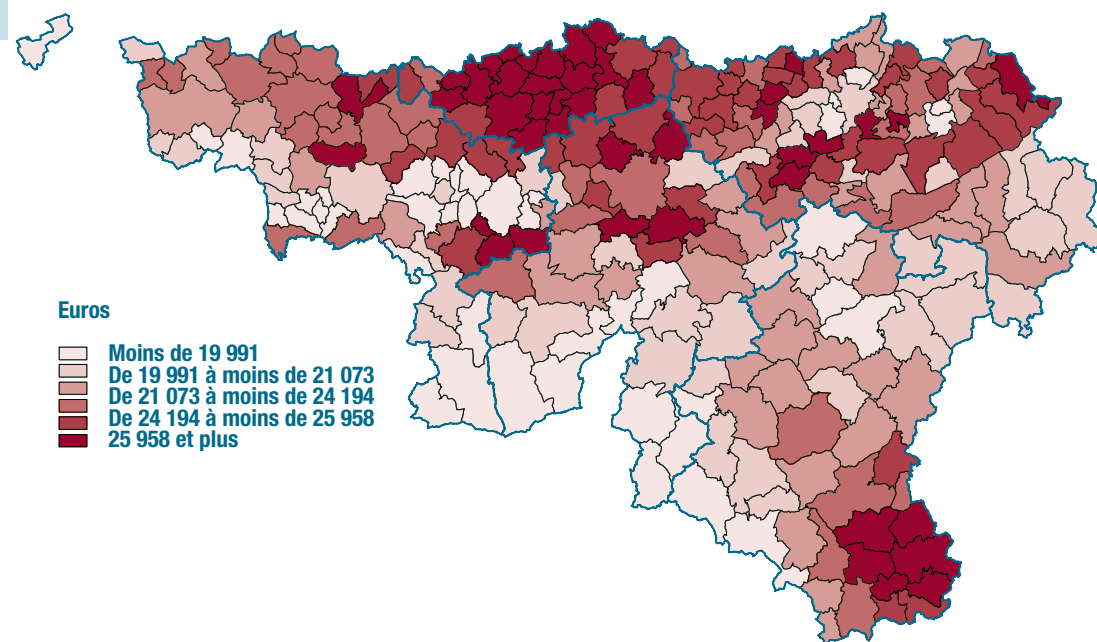
Revenu des ménages

→ 86. Revenu total net imposable par déclaration - En euros - Exercice 2005

Source : SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique - Calculs IWEPS.

Note - Les statistiques fiscales sont établies sur la base des enrôlements à l'impôt des personnes physiques.

Les enrôlements se font par exercice d'imposition (année t), correspondant aux revenus réalisés durant l'année précédente (année t-1). Le revenu moyen par déclaration est le rapport entre le revenu total net imposable et le nombre de déclarations.



→ 87. Evolution (par exercice fiscal) du nombre de déclarations par tranche de revenu (exprimé en euros), en pourcentage du nombre total de déclarations, en Wallonie et en Belgique

Source : SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique - Calculs IWEPS.

Note - Le revenu total net imposable correspond à la somme des revenus nets (des quatre catégories de revenus : revenus professionnels, revenus des capitaux et biens mobiliers, revenus de propriétés foncières et revenus autres), diminuée des dépenses déductibles.

Dans ce tableau, sont distinguées six tranches de revenu total net imposable : moins de 10 000 euros, 10 000 à 20 000 euros, 20 000 à 30 000 euros, 30 000 à 40 000 euros, 40 000 à 50 000 euros, 50 000 euros et plus.

	Moins de 10 000	10 000 à 20 000	20 000 à 30 000	30 000 à 40 000	40 000 à 50 000	50 000 et plus	Total	Nombre total de déclarations	Croissance annuelle (en %)
Wallonie									
2001	17,3	40,8	20,4	9,7	5,3	6,6	100	1 488 405	-
2002	17,4	39,4	20,7	9,8	5,4	7,2	100	1 551 081	4,2
2003	19,0	38,2	20,2	9,7	5,4	7,5	100	1 657 420	6,9
2004	18,8	38,0	20,3	9,8	5,5	7,8	100	1 700 398	2,6
2005	22,7	36,6	18,9	9,1	5,2	7,6	100	1 883 395	10,8
Belgique									
2001	16,0	39,1	20,9	10,6	5,9	7,5	100	4 747 506	-
2002	16,0	37,5	21,3	10,7	6,2	8,4	100	4 905 623	3,3
2003	17,1	36,3	21,2	10,5	6,1	8,8	100	5 142 011	4,8
2004	18,2	35,7	20,9	10,2	6,1	8,9	100	5 369 652	4,4
2005	20,9	34,3	20,1	9,8	5,9	9,0	100	5 744 682	7,0

Chapitre 2 : Économie

Revenu des ménages

→ 88. Evolution (par exercice fiscal) des composantes du revenu imposable globalement, en pourcentage du revenu total, en Wallonie et en Belgique

Source : SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique - Calculs IWEPS.

Note - Le revenu imposable globalement correspond au revenu total net imposable diminué du revenu imposable distinctement. Il se compose de quatre types de revenus, à savoir : les revenus professionnels (où l'on distingue cinq catégories : revenus des indépendants, salaires, pensions et prépensions, allocations de chômage, indemnités de maladie et invalidité), les revenus des capitaux et biens mobiliers, les revenus de propriétés foncières et les revenus autres. Notons qu'au moment de la rédaction de cette édition, les statistiques relatives aux composantes du revenu n'étaient pas encore disponibles pour l'exercice fiscal 2005 (revenus 2004).

	Revenus professionnels					Total	Revenus de biens immobiliers	Revenus des capitaux et biens mobiliers	Revenus autres	Total
	Salaires	Indépendants	Pensions et prépensions	Chômage	Maladie et invalidité					
Wallonie										
2001	59,4	9,6	22,0	3,6	2,4	97,0	2,8	0,0	0,2	100
2002	59,4	9,4	22,1	3,9	2,4	97,2	2,7	0,0	0,1	100
2003	58,6	8,9	22,2	4,9	2,7	97,3	2,6	0,0	0,1	100
2004	58,0	8,9	22,4	5,3	2,8	97,3	2,5	0,0	0,1	100
Belgique										
2001	61,8	10,3	19,7	3,0	2,1	96,9	2,9	0,0	0,1	100
2002	61,9	10,1	19,8	3,2	2,2	97,1	2,8	0,0	0,1	100
2003	61,1	9,8	20,2	3,7	2,3	97,1	2,7	0,0	0,1	100
2004	60,3	9,6	20,8	4,1	2,4	97,2	2,7	0,0	0,1	100

→ 89. Taux de risque de pauvreté des ménages en 2005 : comparaison Wallonie, Flandre, Belgique

Source : SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique - EU-SILC 2005 - Calculs IWEPS.

Note - Le taux de risque de pauvreté est mesuré par la proportion de personnes dont le « revenu » est inférieur à 60% du revenu médian. Le revenu médian est celui qui se situe au centre de la série des revenus (classés par ordre de grandeur). Le « revenu » personnel est établi à partir du revenu du ménage : pour ce faire, on divise le revenu total du ménage par le nombre « d'équivalents adultes » dans le ménage, et on attribue à chaque membre du ménage le revenu ainsi obtenu, appelé revenu équivalent. Le taux de risque de pauvreté dépend de la composition du revenu prise en considération. Trois taux de risque de pauvreté sont présentés dans le tableau ci-dessous : le taux de risque de pauvreté avant transferts sociaux, calculé sur la base du revenu primaire seul, le taux de risque de pauvreté après transferts, basé sur le revenu total (revenu primaire plus ensemble des transferts sociaux) et, entre ces extrêmes, le taux de risque de pauvreté basé sur le revenu avant transferts sociaux mais incluant les pensions de vieillesse et de survie.

	Taux de risque de pauvreté (en %) calculés sur la base		
	du revenu primaire	du revenu primaire + pensions	du revenu total
Wallonie	45	31	18
Flandre	38	23	11
Belgique	42	28	15

Chapitre 2 : Économie

Les unités locales

La loi relative à la création de la Banque-Carrefour des Entreprises introduit l'unité d'établissement comme étant un lieu d'activité, géographiquement identifiable par une adresse, où s'exerce au moins une activité de l'entreprise ou à partir duquel elle est exercée. Cette notion d'unité d'établissement, ou d'unité locale, correspond à la notion reprise dans les définitions des unités statistiques figurant dans les notes explicatives de la nomenclature NACE-Bel 2003. Au sein de la Banque-Carrefour des Entreprises, chaque unité locale est pourvue d'un numéro d'identification unique (indicateurs 90 et 91).

→ 90. Nombre d'unités locales en Wallonie, par activité. Situation au 31/12/2005

Source: ONSS. Statistiques décentralisées.

	Brabant wallon	Hainaut	Liège	Luxembourg	Namur	Wallonie	Part relative du secteur Wallonie	Belgique
Agriculture, chasse et sylviculture	292	483	393	185	311	1 664	2,3	2,6
Pêche	1	2	4	2	2	11	0,0	0,0
Industries extractives	4	31	39	24	24	122	0,2	0,1
Extraction produits énergétiques	-	6	1	1	-	8	0,0	0,0
Extraction produits non-énergétiques	4	25	38	23	24	114	0,2	0,1
Industries manufacturières	595	2 005	2 109	408	727	5 844	8,0	8,3
Industries alimentaires	116	539	572	162	239	1 628	2,2	2,3
Tabac	-	1	-	-	1	2	0,0	0,0
Textile	11	62	28	1	3	105	0,1	0,4
Habillement et fourrures	7	29	16	3	4	59	0,1	0,2
Cuir et chaussures	-	5	1	-	1	7	0,0	0,0
Bois et articles en bois	18	53	73	54	48	246	0,3	0,3
Papier et carton	10	19	10	5	5	49	0,1	0,1
Edition, imprimerie et reproduction	97	161	166	27	61	512	0,7	0,9
Cokéfaction, raffinage et industries nucléaires	-	2	2	-	-	4	0,0	0,0
Industrie chimique	34	83	63	10	18	208	0,3	0,3
Caoutchouc et matières plastiques	19	58	58	9	18	162	0,2	0,2
Autres produits minéraux non métalliques	31	166	111	34	53	395	0,5	0,4
Métallurgie et travail des métaux	94	424	539	34	128	1 219	1,7	1,5
Machines et équipements	45	110	140	26	53	374	0,5	0,5
Équipements électriques et électroniques	19	50	61	4	14	148	0,2	0,2
Instruments médicaux, de précision, optique et horlogerie	24	58	84	8	22	196	0,3	0,2
Matériel de transport	6	40	52	9	13	120	0,2	0,2
Meubles et industries diverses	60	99	106	18	40	323	0,4	0,6
Recupération	4	46	27	4	6	87	0,1	0,1
Électricité, gaz et eau	11	38	38	31	21	139	0,2	0,1
Construction	880	2 876	2 519	705	1 178	8 158	11,1	9,7
Commerce et réparations	2 510	6 496	6 321	1 463	2 522	19 312	26,3	26,5
Hôtels et restaurants	600	1 920	2 142	660	829	6 151	8,4	8,9
Transport, entreposage et communications	294	923	911	247	332	2 707	3,7	4,4
Activités financières	323	1 136	940	256	401	3 056	4,2	4,2
Immobilier, location et services aux entreprises	1 462	2 452	2 871	454	1 017	8 256	11,2	13,8
Administration publique	151	543	536	242	297	1 769	2,4	1,8
Éducation	288	930	829	350	420	2 817	3,8	3,8
Santé et action sociale	606	1 839	1 756	473	729	5 403	7,4	6,1
Services collectifs, sociaux et personnels	787	2 455	2 321	808	1 287	7 658	10,4	8,7
Divers	135	82	87	37	55	396	0,5	0,9
Total	8 939	24 211	23 816	6 345	10 152	73 463	100,0	100,0

Chapitre 2 : Économie

Les unités locales

→ **91. Répartition des unités locales par classe d'importance au 31/12/2005 ventilée par arrondissement**

Source: ONSS, Statistiques décentralisées.

	Moins de 20 travailleurs		De 20 à 199 travailleurs		200 travailleurs et plus		Total
	Nombre	Part du total	Nombre	Part du total	Nombre	Part du total	
Nivelles	8 037	89,9	841	9,4	61	0,7	8 939
Ath	1 371	90,0	142	9,3	10	0,7	1 523
Charleroi	6 754	87,6	858	11,1	99	1,3	7 711
Mons	3 946	88,9	428	9,6	67	1,5	4 441
Mouscron	1 474	86,1	223	13,0	15	0,9	1 712
Soignies	2 698	88,9	311	10,3	25	0,8	3 034
Thuin	2 278	89,3	263	10,3	10	0,4	2 551
Tournai	2 864	88,4	344	10,6	31	1,0	3 239
Huy	1 874	89,2	214	10,2	13	0,6	2 101
Liège	11 861	89,5	1 259	9,5	133	1,0	13 253
Verviers	6 270	89,8	663	9,5	50	0,7	6 983
Waremmes	1 345	90,9	128	8,7	6	0,4	1 479
Arlon	1 010	86,9	137	11,8	15	1,3	1 162
Bastogne	999	91,0	93	8,5	6	0,5	1 098
Marche-en-Famenne	1 325	89,2	155	10,4	6	0,4	1 486
Neufchâteau	1 445	89,6	158	9,8	10	0,6	1 613
Virton	886	89,9	96	9,7	4	0,4	986
Dinant	2 244	90,6	225	9,1	7	0,3	2 476
Namur	5 756	89,3	624	9,7	69	1,1	6 449
Philippeville	1 110	90,5	115	9,4	2	0,2	1 227
Wallonie	65 547	89,2	7 277	9,9	639	0,9	73 463
Belgique	228 047	88,2	28 046	10,9	2 382	0,9	258 475

Chapitre 2 : Économie

Création d'entreprises

Au cours de la période 1997-2006, il s'est créé annuellement entre 3 900 et 5 540 sociétés commerciales, soit un taux annuel de création brute de l'ordre de 6,9%. Sur la même période, le taux de création nette d'entreprises se situe entre 2,1 et 4,3% (indicateur 92).

→ 92. Création de sociétés commerciales en Wallonie

Source : Coface Belgium (version octobre 2007) - Calculs IWEPS.

Note – Les comptages ne concernent que les « sociétés commerciales » et reprennent les formes juridiques suivantes :

- les sociétés anonymes
- les sociétés en commandite simple
- les sociétés en commandite par action
- les sociétés coopératives
- les sociétés en nom collectif

Ne sont prises en compte que les sociétés disposant d'un numéro de RNPM (Registre National des Personnes morales), qui ne sont pas nécessairement assujetties à la TVA (cas des assureurs)

	1997	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Création brute d'entreprises commerciales	3 968	5 556	4 677	4 348	4 578	4 938	5 073	5 547
dont réactivations	2	930	189	131	139	236	293	362
Immigration		608	696	791	706	978	1 094	1 061
dont immigration géographique		603	695	783	691	967	1 068	1 042
Total entrées (A)	3 968	6 164	5 373	5 139	5 284	5 916	6 167	6 608
Disparition	1 658	2 880	3 241	3 069	2 775	3 667	3 629	3 590
dont faillites	1 415	1 380	1 459	1 443	847	1 593	1 722	1 656
dont désactivations		720	718	759	1 097	823	648	786
Emigration		443	418	538	466	668	777	878
dont émigration géographique		420	403	519	454	578	634	636
Total sorties (B)	1 658	3 323	3 659	3 607	3 241	4 335	4 406	4 468
Création nette (A-B)	2 310	2 841	1 714	1 532	2 043	1 581	1 761	2 140
Nombre de sociétés commerciales en fin d'année	61 336	68 610	70 322	71 854	73 898	75 478	77 239	79 380

→ 93. Taux de survie des sociétés commerciales en Wallonie

Source : Coface Belgium (version octobre 2007) - Calculs IWEPS.

Note - Les taux de survie sont désormais calculés à partir de 2000, année de départ des séries mensuelles.

Les pourcentages entre parenthèses sont provisoires car dépendent de l'année en cours (2007).

Année de création des entreprises	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Taux de survie à 1 an	95,2	95,1	96,1	95,3	93,9	93,4	(95,02)
Taux de survie à 2 ans	90,3	90,9	91,2	89,6	88,2	(90,26)	
Taux de survie à 3 ans	85,7	84,1	85,1	84,0	(84,12)		
Taux de survie à 4 ans	80,0	78,7	79,9	(79,9)			
Taux de survie à 5 ans	74,9	73,9	(76,08)				

Chapitre 2 : Économie

Création d'entreprises

C'est le secteur «Immobilier, location et services aux entreprises» qui a connu le plus de créations nettes, avec un accroissement de plus de 3 900 entreprises dans ce secteur de 2001 à 2006. Il est suivi par le secteur de la construction et celui du commerce. A l'inverse, c'est dans l'industrie, et plus particulièrement les secteurs du textile et du «papier, imprimerie» qu'on retrouve les plus importantes baisses du nombre d'entreprises commerciales.

Les créations nettes d'entreprises ont connu une progression de plus de 19% de 2001 à 2003. La chute de 22,5% constatée en 2004 a été résorbée en 2005 et 2006 (indicateur 94).

→ 94. Création nette de sociétés commerciales, par secteur d'activité de 2000 à 2006 en Wallonie

Source : Coface Belgium (version octobre 2007) - Calculs IWEPS.

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Agriculture et pêche	108	68	45	63	67	83	112
Industries extractives	2	1	-3	7	-1	3	1
Industries manufacturières							
Industries agricoles et alimentaires	16	-1	-3	1	-2	23	7
Industrie textile et habillement	-11	-5	-6	-2	-16	-1	-2
Travail du bois et fabrication d'articles en bois	12	6	2	1	2	9	6
Papier, carton, édition, imprimerie	10	-28	-20	15		9	13
Industrie chimique	6	2	-9	9		-7	4
Caoutchouc et plastique	1	10	-8			1	-4
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	22	6	2	-3	4	-3	-4
Métallurgie et travail des métaux	25	32	18		5	1	23
Fabrication de machines et équipement	5	20	8	5	-8	-11	-7
Équipements électriques et électroniques	15	7		12	1	-6	6
Fabrication de matériel de transport	9	-1		5	-2	6	-4
Autres industries manufacturières	1	9	5	10	-5	11	4
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	5	15	3	-3	3	6	5
Construction	316	243	159	235	132	399	471
Commerce de gros et de détail ; réparation	405	106	159	333	38	383	193
Horeca	162	159	139	236	72	53	121
Transport et communication	54	70	34	21	21	85	46
Activités financières	244	115	176	104	-9	22	27
Immobilier, location, services aux entreprises	1 202	775	699	731	480	730	494
Education	20	8	7	10	9	4	5
Santé et action sociale	113	83	71	48	23	167	-9
Services collectifs, sociaux et personnels	106	116	74	72	17	91	132
Autres secteurs NDA	-17	-112	-31	126	747	-299	505
Total	2 841	1 714	1 532	2 043	1 581	1 761	2 140

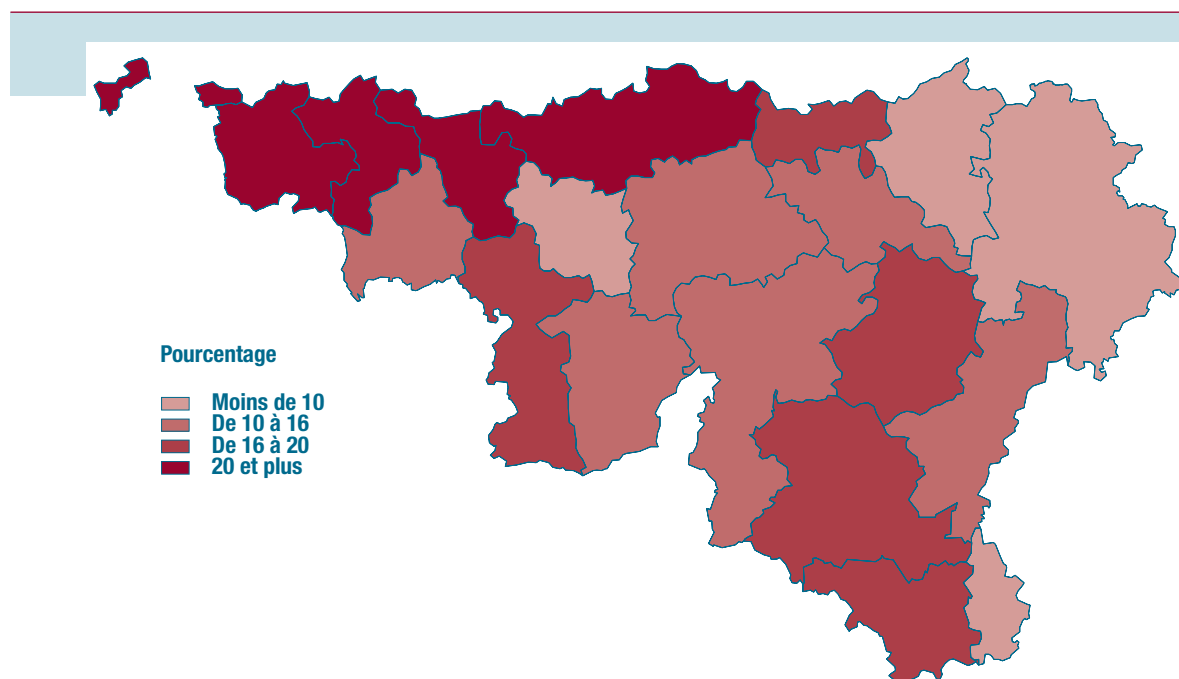
Chapitre 2 : Économie

Création d'entreprises

→ 95. Création nette de sociétés commerciales de 2001 à 2006 en Wallonie

Source : Coface Belgium (version octobre 2007) - Calculs IWEPS.

Note - Cet indicateur reprend par arrondissement le nombre de créations nettes totales sur la période 2001-2006, rapporté au «stock» initial.



→ 96. Création nette de sociétés dans les secteurs high-tech, 2000-2006

Source : Coface Belgium (version octobre 2007) - Calculs IWEPS.

Notes - La définition des secteurs « High-tech » est celle proposée par EUROSTAT. Le taux d'entrée nette est le rapport entre la création nette d'entreprises au cours de l'année et le nombre d'entreprises à la fin de l'année précédente.

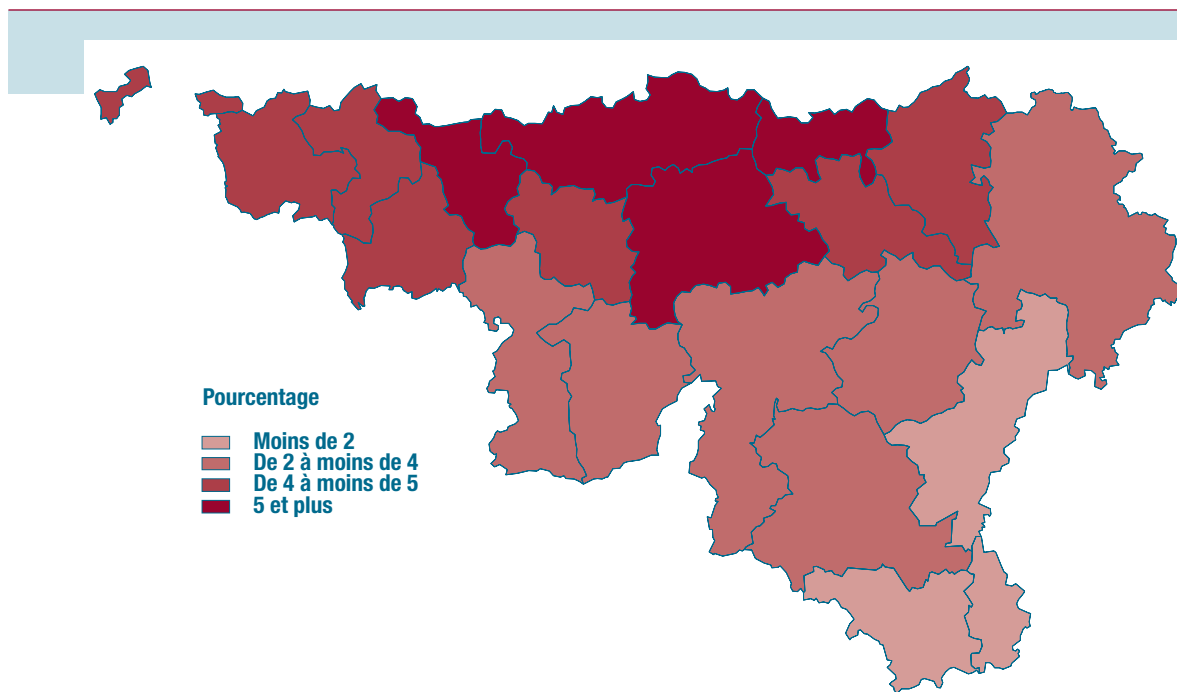
	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Industrie chimique	6	2	-9	9	0	-7	4
Fabrication de machines et équipements	5	20	8	5	-8	-11	-7
Fabrication de machines de bureau et matériel informatique	1	-3	2	2	0	-4	4
Fabrication de machines et appareils ménagers	5	1	0	6	-6	-3	-7
Fabrication d'équipement radio, TV, et communication	0	1	-3	-3	2	-4	1
Fabrication d'instruments médicaux, de précision et d'optique	9	8	1	7	5	5	8
Industrie automobile	6	0	1	6	-1	0	-5
Fabrication d'autres matériels de transports	3	-1	-1	-1	-1	6	1
High tech manufacturier	35	28	-1	31	-9	-18	-1
Postes et communications	11	36	16	32	30	20	15
Activités informatiques	228	180	89	96	103	153	123
R&D	7	10	14	11	4	12	3
High tech services	246	226	119	139	137	185	141
Total High-tech	281	254	118	170	128	167	140
Total High-tech en fin d'année	2 912	3 166	3 284	3 454	3 582	3 749	3 889
Taux d'entrée nette en %	10,7	8,7	3,7	5,2	3,7	4,7	3,7

Chapitre 2 : Économie

Création d'entreprises

→ **97. Importance relative des créations nettes de sociétés du secteur «High-tech» par arrondissement, moyenne 2002-2006 en pourcentage.**

Source : Coface Belgium (version octobre 2007) - Calculs IWEPS.



Chapitre 2 : Économie

Parcs d'activités économiques

→ 98. Implantation dans les parcs d'activités économiques wallons¹, données récoltées en 2006

Source : Conférence Permanente du Développement Territorial (CPDT) - Calculs IWEPS.

Notes –

1. Il s'agit des parcs gérés par 7 des 8 intercommunales wallonnes de développement économique. Les données ne sont pas disponibles pour une intercommunale hennuyère.
2. Quelques entreprises n'ont pas fourni l'information concernant l'emploi.

Province	Parcs Nombre	Entreprises		Emploi	
		Nombre	Nombre spécifiant l'emploi ²	Nombre	Moyenne par entreprise
Brabant wallon	12	755	736	22 499	30
Hainaut ¹	59	1 412	1 355	43 642	31
Liège	47	1 678	1 672	33 467	20
Luxembourg	36	405	397	8 891	22
Namur	26	873	845	11 877	14
Wallonie¹	180	5 123	5 005	120 376	23

→ 99. Répartition sectorielle des entreprises installées sur les parcs d'activités économiques wallons - Classement des principaux secteurs selon le nombre d'emplois¹, données récoltées en 2006

Source : Conférence Permanente du Développement Territorial (CPDT) - Calculs IWEPS.

Note – Il s'agit des parcs gérés par 7 des 8 intercommunales wallonnes de développement économique. Les données ne sont pas disponibles pour une intercommunale hennuyère.

Secteurs d'activités	Entreprises		Emploi	
	Nombre	Proportion du total des entreprises des parcs (en %)	Nombre	Proportion de l'emploi total des parcs (en %)
Industrie chimique	110	2,1	11 745	9,8
Commerce de gros et intermédiaires du commerce	877	17,1	11 658	9,7
Construction	649	12,7	10 257	8,5
Fabrication de machines et équipements	129	2,5	7 903	6,6
Autres services fournis aux entreprises	396	7,7	6 922	5,8
Industries alimentaires	166	3,2	6 626	5,5
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	131	2,6	6 000	5,0
Transports terrestres	216	4,2	5 852	4,9
Travail des métaux	282	5,5	5 017	4,2
Fabrication d'autres matériels de transport	17	0,3	3 950	3,3
Commerce et réparation de véhicules automobiles	413	8,1	3 801	3,2
Recherche et développement	62	1,2	3 174	2,6
Santé et action sociale	42	0,8	2 984	2,5
Industrie du caoutchouc et des plastiques	79	1,5	2 803	2,3
Métallurgie	27	0,5	2 718	2,3
Edition, imprimerie, reproduction	91	1,8	2 661	2,2
Activités informatiques	140	2,7	2 643	2,2
Sous-total	3 827	74,7	96 714	80,3
Autres	1 296	25,3	23 662	19,7
Total	5 123	100	120 376	100

Chapitre 2 : Économie

Recherche et développement

En matière d'intensité de R&D, la Wallonie suit une tendance commune à l'ensemble des régions européennes, à savoir un léger affaiblissement de la part des dépenses R&D dans le PIB (indicateur 100).

→ **100. Intensité de R&D : dépenses internes de R&D en pourcentage du PIB**

Sources : Pour les 3 régions, Politique scientifique fédérale - Calculs Bureau fédéral du Plan, <http://indicators.plan.be/>. Pour la Belgique et l'Union européenne (15 pays) : Eurostat, Newcronos, Science et technologie, données extraites le 18/10/07.

Notes - ^p valeur provisoire, ^s estimation Eurostat.

	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Wallonie	1,99	2,08	1,94	1,99	2,00	1,86
Flandre	2,21	2,35	2,18	2,08	2,04	2,09
Bruxelles	1,23	1,27	1,26	1,19	1,18	1,16
Belgique	1,97	2,08	1,94	1,89	1,85 ^p	1,82 ^p
UE-15	1,92 ^s	1,94 ^s	1,95 ^s	1,93 ^s	1,91 ^s	1,91 ^s

→ **101. Aperçu des crédits budgétaires de R&D par autorité et par exercice, en milliers d'euros et à prix constants (indice des prix de l'OCDE 2000 = 100, monnaie nationale)**

Source : Commission de coopération fédérale, Groupe de concertation CFS/STAT et OCDE : "Principaux indicateurs de la science et de la technologie" - Calculs : Politique scientifique fédérale et IWEPS.

Notes –

1. Les données de 2006 sont établies sur la base des données budgétaires initiales.
2. La baisse des crédits budgétaires en Région wallonne en 2004 est due à une diminution des financements Région wallonne - Fonds structurels et des financements via le Fonds de la recherche.

Autorité	1996	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006 ¹ moyen (%)	Taux de croissance annuel
Région wallonne ²	71 650	132 597	170 325	177 802	163 363	129 637	154 038	160 807	8,4
Communauté française	210 088	210 819	215 232	214 701	213 593	212 336	213 044	219 305	0,4
Communauté flamande	453 801	595 684	607 911	681 442	730 780	761 478	815 658	865 489	6,7
Région de Bruxelles-Capitale	5 739	7 903	17 242	13 567	16 302	17 434	20 055	19 219	12,8
Autorité fédérale	464 217	476 225	477 936	462 062	473 236	468 866	419 800	457 462	-0,1
Total	1 205 495	1 423 228	1 488 646	1 549 574	1 597 273	1 589 752	1 622 596	1 722 283	3,6

Chapitre 2 : Économie

Investissements étrangers

En matière de projets d'investissements étrangers en Wallonie, les chiffres recueillis montrent une dynamique particulière pour l'année 2006. Tant en termes de nombre de projets (102 en 2005 et 120 en 2006), qu'en termes d'investissements à réaliser ou de potentiel de création d'emplois, l'évolution de l'indicateur 103 entre 2005 et 2006 est particulièrement prometteuse. En poids relatifs, on constate un développement accentué des projets dans le secteur de l'énergie et des activités informatiques (TIC) (indicateurs 102 et 103).

➔ **102. Projets d'investissements étrangers répertoriés en Wallonie au cours de la période 2000-2003, répartition selon le pays ou la région d'origine (classement par ordre décroissant du montant d'investissement projeté pour l'année 2003)**

Sources : OFI et DGEE - Calculs IWEPS.

Notes –

1. Ne sont comptabilisés que les projets d'investissements étrangers en Wallonie passant par l'OFI (introduits dans les statistiques dès le moment où l'investisseur étranger produit un premier acte officiel relatif à son projet d'implantation) ou par la DGEE (dossiers introduits par des sociétés étrangères qui ont fait l'objet d'une décision d'octroi d'aide à l'investissement pendant l'année concernée en application des lois d'expansion économique, avec ou sans cofinancement européen). Les dossiers d'investissements étrangers ne répondant pas à ces critères ou ne passant pas par ces instances sont absents de ces statistiques.
2. Sont considérées comme sociétés étrangères, les sociétés détenues à 25% au moins de capital par une société étrangère, flamande ou bruxelloise ou une société dont le siège social est établi en dehors de la Région wallonne.
3. L'évolution chronologique de ces données est notamment influencée par le contexte juridique. En 2000, les arrêtés d'application de la loi d'expansion économique de 1970 et du phasing out Objectif 1 ne sont parus que le 8 novembre 2000. Il y a donc eu un report sur l'année 2001 d'une majorité des dossiers de 2000. Ceci explique la faiblesse des chiffres enregistrés pour l'année 2000 et, par contre, leur niveau élevé en 2001. De même, les modalités d'application de l'Objectif 2 n'ont été fixées qu'à partir du 8 février 2002.
4. Par ailleurs, pour les projets d'investissements ayant fait l'objet d'une décision d'aide de la DGEE, les chiffres tiennent compte des mises à jour et des révisions demandées par les investisseurs et actées par la DGEE.

Ce tableau n'a pas été mis à jour, l'identification par pays/région d'origine étant disponible uniquement pour deux des trois sources à utiliser pour actualiser ce tableau.

Pays-région d'origine	2000		2001		2002		2003	
	Montant en %	Nombre de projets	Montant en %	Nombre de projets	Montant en %	Nombre de projets	Montant en %	Nombre de projets
Flandre	33,8	16	4,1	11	28,3	25	19,3	33
Royaume-Uni	6,4	3	0,7	4	4,1	6	19,0	3
France	10,6	4	0,5	6	16,7	15	14,0	16
USA	13,0	9	8,9	5	18,9	11	12,7	12
Bruxelles	2,8	2	-	-	3,7	9	8,4	6
Allemagne	11,0	3	7,7	9	5,3	6	7,3	9
Suède	4,1	1	0,0	1	0,3	1	6,8	3
Japon	7,0	1	0,1	1	15,2	6	6,5	5
Pays-Bas	11,3	2	0,6	3	2,7	8	1,7	4
Luxembourg	-	-	0,1	1	4,7	5	1,5	4
Danemark	0,0	1	-	-	-	-	0,8	1
Canada	-	-	-	-	-	-	0,7	2
Irlande	-	-	-	-	-	-	0,4	1
Suisse	-	-	1,0	1	0,0	1	0,3	3
Italie	-	-	74,2	4	0,1	1	0,3	1
Maroc	-	-	0,1	2	-	-	0,3	2
Australie	-	-	-	-	-	-	0,0	1
Chine	-	-	-	-	-	-	0,0	2
Finlande	-	-	0,2	1	-	-	-	-
Gabon	-	-	1,0	2	-	-	-	-
Hong-Kong	-	-	-	-	0,0	1	-	-
Israël	-	-	-	-	0,0	1	-	-
Russie	-	-	0,7	1	-	-	-	-
Taiwan	0,0	1	-	-	-	-	-	-
Total	100,0	43	100,0	52	100,0	96	100,0	108
Total en (milliers d'euros)	230 175,2		904 112,1		592 888,4		715 804,1	

Chapitre 2 : Économie

Investissements étrangers

→ **103. Projets d'investissements étrangers répertoriés en Wallonie au cours de la période 2000-2006, répartition selon le secteur d'activités (NACE)**

Sources : OFI et DGEE – Calculs IWEPS.

NACE Secteur	2000		2001	
	Montant en %	Emploi en %	Montant en %	Emploi en %
01 Agriculture et chasse	-	-	-	-
05 Pêche, pisciculture et aquaculture	-	-	-	-
Industries extractives	1,8	0,0	-	-
14 Autres industries extractives	1,8	0,0	-	-
Industries manufacturières	62,5	50,2	92,4	71,4
15 Industrie alimentaire	25,5	13,4	2,2	9,1
17 Industrie textile	-	-	0,9	2,1
18 Industrie de l'habillement et des fourrures	-	-	-	-
19 Industrie du cuir et de la chaussure	-	-	-	-
20 Travail du bois et fabrication d'articles en bois	-	-	-	-
21 Industrie du papier et du carton	8,7	0,0	71,6	16,1
22 Edition, imprimerie, reproduction	-	-	0,1	0,2
24 Industrie chimique	3,4	1,5	6,1	11,9
25 Industrie du caoutchouc et des plastiques	-	-	1,3	7,5
26 Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	3,3	1,0	4,3	1,6
27 Métallurgie	4,1	1,1	1,0	0,0
28 Travail des métaux	2,1	4,3	3,1	16,0
29 Fabrication de machines et équipements	-	-	0,1	0,4
31 Fabrication de machines et appareils électriques	-	-	-	-
32 Fabrication d'équipements de radio, TV et communication	-	-	1,0	2,4
33 Fabr. instr. médicaux, précision, optique et horlogerie	-	-	0,2	0,5
34 Construction et assemblage de véhicules automobiles	15,4	28,9	0,5	3,7
35 Fabrication d'autres matériels de transport	-	-	-	-
36 Fabrication de meubles	-	-	-	-
37 Récupération de matières recyclables	-	-	-	-
40 Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau				
45 Construction	0,2	0,4	-	-
Commerce de gros et de détail	13,0	19,4	0,2	1,6
50 Commerce et réparation de véhicules automobiles	-	-	-	-
51 Commerce de gros et intermédiaires du commerce	5,6	11,8	0,2	1,6
52 Commerce de détail	7,4	7,6	-	-
55 Hôtels et restaurants				
Transports, entreposage et communications	17,3	15,6	3,1	7,5
60 Transports terrestres	8,2	3,5	0,5	1,2
62 Transports aériens	-	-	-	-
63 Services auxiliaires des transports	9,1	12,1	2,4	5,9
64 Postes et télécommunications	-	-	0,2	0,3
65 Intermediation financière				
Immobilier, location et services aux entreprises	2,8	12,7	2,4	15,6
70 Activités immobilières	-	-	1,9	0,0
72 Activités informatiques	0,2	2,6	0,1	0,9
73 Recherche et développement	0,1	0,3	-	-
74 Autres services fournis aux entreprises	2,6	9,9	0,4	14,7
Services collectifs, sociaux et personnels	2,3	1,7	1,9	3,9
90 Assainissement, voirie et gestion des déchets	-	-	0,2	0,0
92 Activités récréatives, culturelles et sportives	-	-	-	-
93 Services personnels	2,3	1,7	1,7	3,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Total en milliers d'euros	230 175,2		904 112,1	
Total en nombre d'emplois		1 052,0		1 281,0

Chapitre 2 : Économie

Investissements étrangers

Notes -

Les notes du tableau 102 s'appliquent également au tableau 103.

1. En fonction de la législation sur les aides à l'investissement (évolution et modalités d'application), ces données ont concerné après 2003, outre l'OFI et la Division de l'Industrie de la DGEE, la Division PME de la DGEE.
2. Les données de l'année 2004 n'ont pas pu être calculées, l'inventaire des projets d'investissements étrangers pour les PME n'étant pas disponible. Pour 2005, cet inventaire était partiellement disponible. Les chiffres de 2005 ne comptabilisent donc pas tous les projets d'investissements étrangers issus de PME.
3. La répartition sectorielle de ces projets doit être observée avec prudence étant donné qu'elle dépend de la codification NACE attribuée à l'entreprise d'une part et des contraintes de la nomenclature d'autre part. Les projets de centre de distribution sont ainsi repris dans le code NACE 74 dont l'étendue est très vaste.

2002		2003		2004 ¹	2005 ²		2006 ³	
Montant en %	Emploi en %	Montant en %	Emploi en %	données non disponibles	Montant en %	Emploi en %	Montant en %	Emploi en %
0,1	0,2	-	-	-	-	-	-	-
-	-	0,0	0,0	-	2,7	1,8	-	-
-	-	-	-	-	1,4	0,8	0,1	0,1
-	-	-	-	-	1,4	0,8	0,1	0,1
87,6	76,0	60,5	50,8	-	54,8	43,4	58,8	54,6
7,1	8,5	16,4	8,7	-	14,1	9,9	21,9	10,9
8,1	9,8	0,7	0,8	-	-	-	0,3	0,3
-	-	0,2	0,3	-	-	-	-	-
-	-	0,2	0,3	-	-	-	-	-
18,7	14,6	0,0	0,2	-	0,2	1	2,3	3,7
0,3	0,5	5,0	2,1	-	-	-	0,1	0,1
0,1	0,8	-	-	-	4,2	2,3	7,8	4,5
11,2	8,4	10,7	6,8	-	17,6	8,6	8,8	11,1
15,1	4,1	1,6	1,4	-	1,8	5,3	1,2	1,8
13,9	7,2	10,4	8,6	-	1,2	0,7	4,2	1,5
0,4	0,6	0,1	0,5	-	2,3	2	0,5	3,0
3,1	6,0	5,0	5,5	-	7,6	6,3	0,9	2,0
0,7	1,9	0,6	0,7	-	1,2	2,5	1,3	2,0
-	-	0,5	0,8	-	-	-	0,6	0,8
2,0	3,0	-	-	-	1,3	2	-	-
4,9	7,9	2,5	6,8	-	-	-	-	-
1,2	0,8	5,4	5,7	-	0,4	0,5	1,8	3,3
-	-	0,1	0,4	-	-	-	5,9	5,9
0,6	1,5	0,0	0,8	-	-	-	0,1	0,0
0,3	0,6	1,0	0,5	-	2,9	2,3	0,7	0,4
0,4	1,0	0,7	1,0	-	6,4	3	18,6	10,2
1,4	2,8	2,2	8,9	-	0,2	0,2	0,2	0,2
-	-	0,1	0,2	-	2,8	8,8	3,3	12,2
1,4	2,8	1,3	3,8	-	0	0,3	0,1	0,0
-	-	0,8	5,0	-	2,7	7,8	3,2	11,9
-	-	-	-	-	0,1	0,7	0,0	0,3
4,3	8,3	14,9	20,9	-	10,4	15,3	0,1	1,3
0,1	0,2	0,0	0,1	-	3,6	4,1	2,1	9,5
-	0,2	-	-	-	-	-	0,2	0,4
4,2	6,7	14,9	20,8	-	2,8	2,3	1,4	5,6
0,0	1,1	-	-	-	0,8	1,8	0,5	1,5
-	-	-	-	-	-	-	0,0	2,0
5,9	10,9	20,3	17,4	-	15,9	20,2	17,1	14,3
-	-	-	-	-	-	-	-	-
2,5	2,7	0,7	1,0	-	0,0	0,0	16,0	12,9
2,5	3,3	18,0	13,2	-	-	-	-	-
0,9	4,9	1,6	3,2	-	15,9	20,2	1,1	1,4
0,3	0,7	1,4	1,1	-	1,7	2,3	0,0	0,5
0,2	0,2	1,4	1,1	-	1,7	2,3	0,1	0,2
-	-	-	-	-	-	-	-	-
0,1	0,5	-	-	-	-	-	0,0	0,5
100,0	100,0	100,0	100,0	-	100,0	100,0	100,0	100,0
592 888,4		715 804,1		-	511 400,5		1 246 802,0	
	1 310,0		1 994,0	-		1 533,0		2 015,0

Chapitre 3 : **Emploi**

Chapitre 3

Emploi



Chapitre 3 : Emploi

Emploi

→ 104. Relation entre population active occupée et emploi intérieur en Wallonie

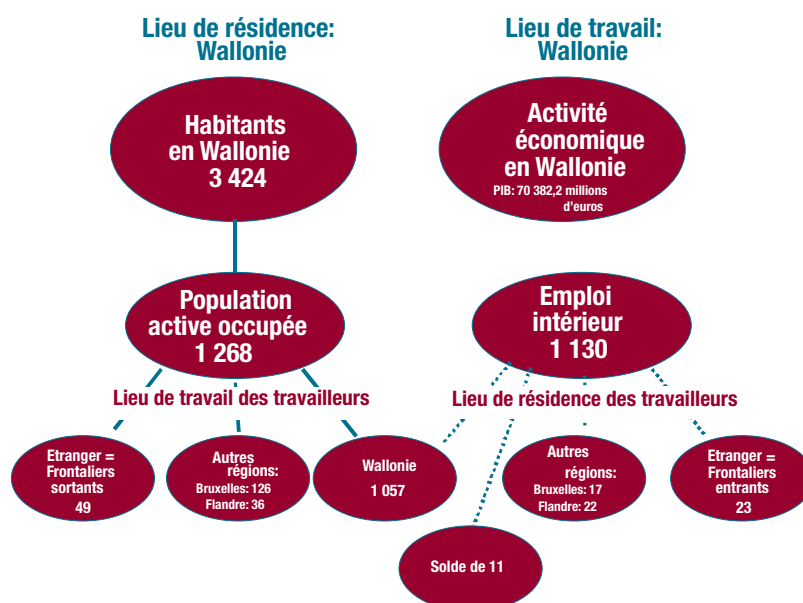
Sources : SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique - Enquêtes sur les forces de travail de 2006, Institut des comptes nationaux pour l'emploi intérieur (données 2005) et le PIB (données 2005), INAMI 2006 pour les travailleurs frontaliers entrants. Il reste un solde d'environ 11 000 travailleurs qui n'a pas pu être réparti selon le lieu de résidence des travailleurs. Cela résulte de l'utilisation de plusieurs sources de données pour la construction du schéma, pas toujours tout à fait compatibles. Il faut noter notamment que par souci de cohérence avec les autres agrégats de comptabilité nationale, l'ICN comptabilise le travail au noir (voir ICN – Comptes régionaux 1995-2002, page 37).

Note - Ce schéma permet de mieux comprendre le lien entre les trois angles d'approche du marché du travail wallon qui sont abordés dans ce chapitre consacré à l'emploi. Les données, sauf indication contraire, sont exprimées en milliers de personnes et concernent la situation en 2006.

La première approche, au lieu de résidence des travailleurs, permet d'apprécier le comportement de la population wallonne face au marché du travail (quelle est la part de la population qui a un emploi ? Dans quelle tranche d'âge ?...). C'est sous cet angle que sont examinés les principaux indicateurs de base du marché du travail : taux d'activité, taux d'emploi et taux de chômage.

La deuxième approche, au lieu de travail permet, entre autres, de repérer les secteurs qui sont les plus gros pourvoyeurs d'emploi en Wallonie et d'apprécier le dynamisme des entreprises et établissements situés en Wallonie par rapport au marché du travail (l'emploi en Wallonie est-il en croissance ? Dans quels secteurs ? Sous quel statut ?). C'est également sous cet angle que l'on pourra apprécier si une commune offre beaucoup d'emplois.

Enfin, la troisième approche concerne les flux de travailleurs entre la Wallonie et les autres régions ou pays. Elle permet, dans les limites de la comparabilité des statistiques, de relier la première et la deuxième approche.



Chapitre 3 : Emploi

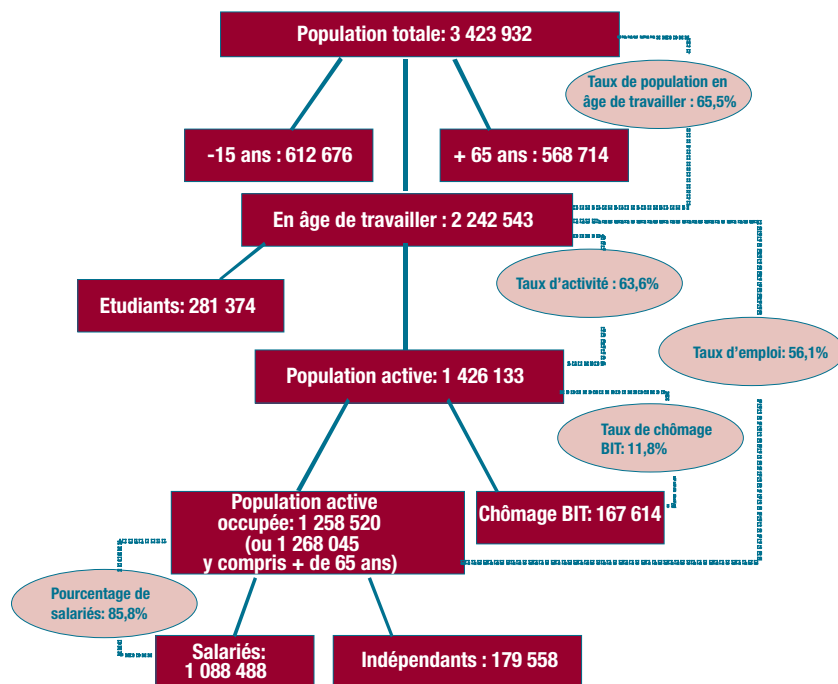
Emploi

En 2006, la Wallonie comptait 3 423 932 habitants. 612 676 avaient moins de 15 ans et 568 714 plus de 65 ans. 2 242 543 étaient en âge de travailler, soit 65,5% de la population. Parmi ces personnes âgées de 15 à 65 ans, 281 374 étaient encore étudiantes et 1 426 133 se sont présentées sur le marché du travail. Ces dernières, appelées aussi actifs, représentaient 63,6% de la population en âge de travailler. Ils n'avaient pas tous un emploi : 11,8% d'entre eux, soit 167 614, étaient au chômage ; le solde, 1 258 520 personnes, avait un emploi. Il représentait 56,1% de la population en âge de travailler (15-64 ans).

Il faut noter que certaines personnes (en très grande majorité des indépendants) travaillent au-delà de 64 ans. Si on prend en compte toutes les tranches d'âge, on comptabilise en Wallonie 1 268 045 personnes ayant un emploi. 1 088 488 sont salariées (soit 85,8% des actifs occupés) et 179 558 sont indépendantes (indicateur 105).

→ 105. Schéma de la structure d'activité de la population wallonne

Sources : SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique - Enquête sur les forces de travail 2006 Tableaux T1.001, T1.004 et T2.008.



Chapitre 3 : Emploi

Emploi

→ 106. Evolution du taux d'activité, du taux d'emploi et du taux de chômage en Wallonie, population des 15-64 ans

Sources : Eurostat (1996-2002) et SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique à partir de 2003 - Enquêtes sur les forces de travail (moyennes annuelles) – Calculs IWEPS.

Notes - Les statuts - emploi, chômage et inactivité – sont définis selon les normes du Bureau international du travail (BIT). Le taux d'activité est le rapport entre la population active et la population en âge d'activité (15-64 ans) ; la population active comprend la population active occupée (emploi) et les demandeurs d'emploi. Le taux d'emploi est le rapport entre la population active occupée et la population en âge d'activité. Le taux de chômage est le rapport entre le nombre de demandeurs d'emploi et la population active. Tous les taux sont exprimés en pourcentage. Bien que les écarts des taux calculés à partir des données Eurostat ou à partir des données du SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique soient généralement minimes (maximum 0,1% au cours de la période), il convient d'être attentif au changement de source de données lors de l'interprétation de l'évolution 2002-2003.

	1996	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Taux d'activité								
Hommes	70,3	71,5	71,1	70,5	70,6	70,8	71,2	70,9
Femmes	51,3	53,3	51,9	52,1	53,8	54,4	56,1	56,2
Total	60,8	62,4	61,5	61,3	62,2	62,6	63,7	63,6
Taux d'emploi								
Hommes	62,0	65,5	64,9	64,1	63,5	63,2	63,7	63,6
Femmes	42,2	46,4	45,8	45,5	47,4	46,9	48,4	48,6
Total	52,1	56,0	55,4	54,8	55,4	55,1	56,1	56,1
Taux de chômage								
Hommes	11,7	8,5	8,7	9,0	10,1	10,7	10,5	10,4
Femmes	17,7	12,8	11,7	12,6	11,9	13,8	13,8	13,5
Total	14,2	10,3	10,0	10,6	10,9	12,1	11,9	11,8

→ 107. La population active wallonne selon le statut, ventilation par genre et âge

Sources : Eurostat - Enquêtes sur les forces de travail (1996, moyenne annuelle) et SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique – Enquêtes sur les forces de travail (à partir de 2004, moyennes annuelles) - Calculs IWEPS.

Notes - Les statuts - emploi, chômage – sont définis selon les normes du Bureau international du travail (BIT). Les données sont exprimées en milliers d'unités.

	1996			2004			2005			2006		
	Emploi	Chômage	Population active	Emploi	Chômage	Population active	Emploi	Chômage	Population active	Emploi	Chômage	Population active
15-24 ans												
Hommes	51,8	21,9	73,7	51,4	24,2	75,6	53,6	23,2	76,9	56,9	22,2	79,0
Femmes	34,9	23,0	57,8	39,4	20,6	60,0	40,8	21,2	62,1	39,1	21,6	60,7
Total	86,6	44,9	131,5	90,8	44,8	135,6	94,5	44,5	138,9	95,9	43,8	139,7
25-49 ans												
Hommes	508,1	60,4	568,6	491,8	53,2	545,0	491,8	50,5	542,3	491,0	50,3	541,4
Femmes	364,3	70,5	434,8	378,3	56,1	434,4	386,5	56,1	442,5	393,0	55,7	448,7
Total	872,5	130,9	1 003,3	870,1	109,3	979,4	878,3	106,5	984,8	884,1	106,0	990,1
50-64 ans												
Hommes	108,8	6,6	115,4	152,1	6,1	158,2	162,4	9,2	171,6	165,1	9,9	175,0
Femmes	54,6	3,9	58,5	96,5	5,6	102,1	109,8	8,4	118,2	113,4	8,0	121,3
Total	163,4	10,5	173,9	248,6	11,7	260,3	272,3	17,6	289,9	278,5	17,8	296,3
15-64 ans												
Hommes	668,7	89,0	757,7	695,3	83,6	778,9	707,9	82,9	790,7	713,1	82,3	795,4
Femmes	453,8	97,3	551,1	514,2	82,3	596,4	537,1	85,8	622,9	545,4	85,3	630,7
Total	1 122,5	186,3	1 308,7	1 209,5	165,9	1 375,3	1 245,0	168,6	1 413,6	1 258,5	167,6	1 426,1

Chapitre 3 : Emploi

Emploi

En 2006, 56,1% des Wallons en âge de travailler ont un emploi. Un peu moins de la moitié des femmes âgées de 15 à 64 ans (48,6%) et environ deux hommes sur trois (63,6%) travaillent.

Le taux d'emploi dans les tranches de début et de fin d'âge d'activité sont relativement faibles, respectivement 22,2% pour les jeunes et 44,3% pour les plus âgés.

Sur la période de 1996 à 2006, on observe une hausse du taux d'emploi de 4 points de pourcentage due surtout à l'augmentation du taux d'emploi féminin (+6,4 points de pourcentage) et du taux d'emploi des travailleurs expérimentés (+11,8 p.p.).

Le taux d'emploi wallon est resté stable entre 2005 et 2006 (indicateur 108).

→ 108. Evolution du taux d'emploi en Wallonie selon le genre et l'âge (en pourcentage)

Sources : Eurostat (1996-2002) et SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique - Enquêtes sur les forces de travail à partir de 2003 (moyennes annuelles) – Calculs IWEPS.

Note - Les statuts - emploi, chômage et inactivité – sont définis selon les normes du Bureau international du travail (BIT). Bien que les écarts des taux calculés à partir des données Eurostat ou à partir des données du SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique soient généralement minimales (maximum 0,1% au cours de la période), il convient d'être attentif au changement de source de données lors de l'interprétation de l'évolution 2002-2003.

		1996	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
15-24 ans	Hommes	23,6	28,2	27,9	26,4	23,6	24,0	24,7	25,9
	Femmes	16,6	18,8	19,4	19,2	17,9	19,1	19,5	18,4
	Total	20,1	23,6	23,7	22,9	20,8	21,6	22,1	22,2
25-49 ans	Hommes	82,5	84,7	83,7	83,3	82,6	82,5	82,9	82,9
	Femmes	60,2	64,0	62,5	62,3	65,2	63,9	65,5	66,7
	Total	71,4	74,4	73,2	72,9	74,0	73,2	74,2	74,8
50-64 ans	Hommes	44,8	50,7	51,5	51,3	52,7	52,5	54,1	53,4
	Femmes	21,0	28,3	29,1	29,4	31,7	32,2	35,4	35,5
	Total	32,5	39,3	40,1	40,2	42,0	42,2	44,6	44,3
15-64 ans	Hommes	62,0	65,5	64,9	64,1	63,5	63,2	63,7	63,6
	Femmes	42,2	46,4	45,8	45,5	47,4	46,9	48,4	48,6
	Total	52,1	56,0	55,4	54,8	55,4	55,1	56,1	56,1

Chapitre 3 : Emploi

Emploi

→ 109. Evolution du taux de chômage en Wallonie selon le genre et l'âge (en pourcentage)

Sources : Eurostat (1996-2002) et SPF Economie – Direction générale Statistique et Information économique à partir de 2003 - Enquêtes sur les forces de travail (moyennes annuelles) – Calculs IWEPS.

Notes - Le taux de chômage est défini selon les normes du Bureau international du travail (BIT). Bien que les écarts entre taux calculés à partir des données Eurostat ou à partir des données du SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique soient généralement minimales (maximum 0,1% au cours de la période), il convient d'être attentif au changement de source de données lors de l'interprétation de l'évolution 2002-2003.

Le chômage dans l'Enquête sur les forces de travail (chômeurs au sens du Bureau international du travail – BIT) :

A. Définition du chômage

Les chômeurs comprennent toutes les personnes ayant atteint l'âge de 15 ans, qui au cours de la semaine de référence, étaient à la fois :

- sans travail, c'est-à-dire n'étaient pas pourvues d'un emploi salarié (avec ou sans contrat formel) ou non salarié ;
- disponibles pour travailler dans un emploi salarié ou non salarié ; ceci signifie, dans le cadre de l'EFT, que si un travail était trouvé dans la semaine de référence considérée, la personne serait capable de commencer à travailler dans un délai de deux semaines ;
- à la recherche d'un emploi, c'est-à-dire qui avaient pris des dispositions spécifiques au cours d'une période récente spécifiée pour chercher un emploi salarié ou un emploi non salarié (dans le cadre de l'EFT, seules les méthodes actives utilisées au cours des quatre dernières semaines précédant l'entretien sont enregistrées ; les personnes ayant déjà trouvé un emploi avant ou durant la semaine de référence qui commencera ultérieurement sont rangées parmi les chômeurs BIT, indépendamment des démarches entreprises au cours des quatre dernières semaines).

B. Mode de collecte et de calcul :

Les données sont récoltées par une enquête qui couvre l'ensemble de la population des ménages privés qui résident sur le territoire national. L'enquête est basée sur un plan de sondage stratifié à deux degrés et la taille de l'échantillon est de 47 840 ménages pour l'ensemble de la Belgique, dont 18 720 en Wallonie.

Les personnes tirées au sort sont tenues de participer à l'enquête. Elles sont classées dans l'un des groupes (a un emploi, chômeur ou inactif), sur la base d'informations obtenues à l'aide d'un questionnaire portant principalement sur leur activité au cours d'une semaine de référence donnée (depuis 1999, l'échantillon est uniformément réparti sur les 52 semaines de l'année).

		1996	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
15-24 ans	Hommes	29,7	21,1	25,9	24,3	31,4	32,0	30,2	28,0
	Femmes	39,7	34,3	31,7	29,4	32,3	34,4	34,2	35,6
	Total	34,1	26,9	28,3	26,5	31,8	33,1	32,0	31,3
25-49 ans	Hommes	10,6	7,7	7,6	8,4	9,0	9,8	9,3	9,3
	Femmes	16,2	11,6	10,8	12,1	11,1	12,9	12,7	12,4
	Total	13,0	9,4	9,0	10,0	9,9	11,2	10,8	10,7
50-64 ans	Hommes	5,7	4,9	3,5	3,9	4,0	3,9	5,4	5,6
	Femmes	6,7	4,2	3,0	4,6	4,4	5,5	7,1	6,6
	Total	6,1	4,6	3,3	4,1	4,2	4,5	6,1	6,0
15-64 ans	Hommes	11,7	8,5	8,7	9,0	10,1	10,7	10,5	10,4
	Femmes	17,7	12,8	11,7	12,6	11,9	13,8	13,8	13,5
	Total	14,2	10,3	10,0	10,6	10,9	12,1	11,9	11,8

Chapitre 3 : **Emploi****Emploi**→ **110. Evolution comparée du taux d'emploi, population des 15-64 ans**

Source : EUROSTAT - REGIO (version 19 octobre 2007).

Note –

Les données pour le Nord - Pas-de-Calais sont des données du 1er trimestre de 1999 à 2003 et des moyennes annuelles à partir de 2003.

		1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Hommes	UE-27	-	70,7	70,8	70,3	70,2	70,1	70,7
	UE-25	-	71,1	71,2	70,9	70,8	70,7	71,2
	UE-15	71,7	72,6	73,0	72,7	72,5	72,4	72,8
	Zone euro 12	70,6	71,5	71,8	71,7	71,4	71,2	71,7
	Belgique	68,1	69,5	68,8	68,3	67,3	67,9	68,3
	Bruxelles	60,3	61,2	61,3	60,9	59,1	60,3	61,9
	Flandre	71,3	72,9	72,1	71,6	70,7	71,6	71,8
	Wallonie	64,4	65,5	64,9	64,2	63,5	63,2	63,7
	Allemagne	72,4	72,7	72,6	71,8	70,9	70,0	71,2
	Nordrhein-Westfalen	71,5	72,1	72,2	71,5	70,0	68,9	70,1
	Rheinland-Pfalz	73,7	74,6	75,3	75,0	74,4	72,8	74,0
	Saarland	69,5	69,5	71,3	70,1	67,8	69,3	68,9
	France	67,5	68,8	69,3	69,1	68,9	68,4	68,3
	Champagne-Ardenne	65,1	67,9	70,8	70,9	70,3	68,5	67,5
	Nord - Pas-de-Calais	60,5	61,7	64,0	64,1	65,1	66,7	66,3
	Lorraine	67,0	69,7	71,6	71,7	68,6	66,9	67,5
	Luxembourg	74,4	75,0	74,9	75,5	73,3	72,8	73,3
	Pays-Bas	80,3	82,1	82,8	82,4	81,1	80,2	79,9
	Zuid-Nederland	81,3	82,2	82,1	82,6	80,8	80,2	80,1
Femmes	UE-27	-	53,6	54,2	54,3	54,7	55,3	55,9
	UE-25	-	53,5	54,2	54,5	55,0	55,5	56,2
	UE-15	52,7	54,0	54,9	55,5	56,0	56,6	57,3
	Zone euro 12	49,9	51,2	52,2	52,9	53,5	54,2	55,1
	Belgique	50,4	51,5	51,0	51,4	51,8	52,6	53,8
	Bruxelles	48,0	48,9	46,7	48,2	47,4	47,9	47,9
	Flandre	53,6	54,7	54,5	55,2	55,0	56,7	57,9
	Wallonie	45,2	46,4	45,8	45,6	47,4	46,9	48,4
	Allemagne	57,1	57,8	58,7	58,8	58,9	58,5	59,6
	Nordrhein-Westfalen	52,2	53,5	54,7	55,0	55,1	54,7	56,4
	Rheinland-Pfalz	56,1	57,3	57,4	58,8	59,1	56,9	59,7
	Saarland	52,2	52,3	51,7	53,5	53,3	54,3	55,3
	France	53,5	54,8	55,2	55,9	56,7	56,9	57,0
	Champagne-Ardenne	51,1	53,4	52,1	54,5	56,1	56,9	56,6
	Nord - Pas-de-Calais	41,5	43,2	44,1	44,2	48,0	50,2	49,3
	Lorraine	50,0	52,5	53,7	54,6	52,2	50,7	56,4
	Luxembourg	48,5	50,0	50,8	51,5	50,9	51,9	53,7
	Pays-Bas	61,3	63,5	65,2	66,2	66,0	65,8	66,4
	Zuid-Nederland	60,7	62,5	63,8	65,9	65,7	65,3	65,6
Total	UE-27	-	62,1	62,5	62,3	62,4	62,7	63,3
	UE-25	-	62,3	62,7	62,7	62,8	63,1	63,7
	UE-15	62,2	63,3	63,9	64,1	64,2	64,5	65,1
	Zone euro 12	60,2	61,3	62,0	62,3	62,5	62,7	63,4
	Belgique	59,3	60,5	59,9	59,9	59,6	60,3	61,1
	Bruxelles	54,1	55,0	53,9	54,5	53,2	54,1	54,8
	Flandre	62,6	63,9	63,4	63,5	62,9	64,3	64,9
	Wallonie	54,8	56,0	55,4	54,9	55,4	55,0	56,1
	Allemagne	64,8	65,3	65,7	65,4	64,9	64,3	65,4
	Nordrhein-Westfalen	61,9	62,8	63,5	63,2	62,5	61,8	63,3
	Rheinland-Pfalz	65,0	66,0	66,4	67,0	66,8	64,9	66,9
	Saarland	60,9	61,0	61,6	61,9	60,6	61,9	62,1
	France	60,4	61,7	62,1	62,4	62,7	62,6	62,6
	Champagne-Ardenne	58,1	60,6	61,3	62,6	63,2	62,6	62,1
	Nord - Pas-de-Calais	50,9	52,5	54,0	54,1	56,5	58,5	57,7
	Lorraine	58,5	61,3	62,7	63,2	60,4	58,9	62,0
	Luxembourg	61,6	62,7	63,0	63,6	62,2	62,5	63,6
	Pays-Bas	70,9	72,9	74,1	74,4	73,6	73,1	73,2
	Zuid-Nederland	71,2	72,5	73,2	74,4	73,4	72,9	73,0

Chapitre 3 : Emploi

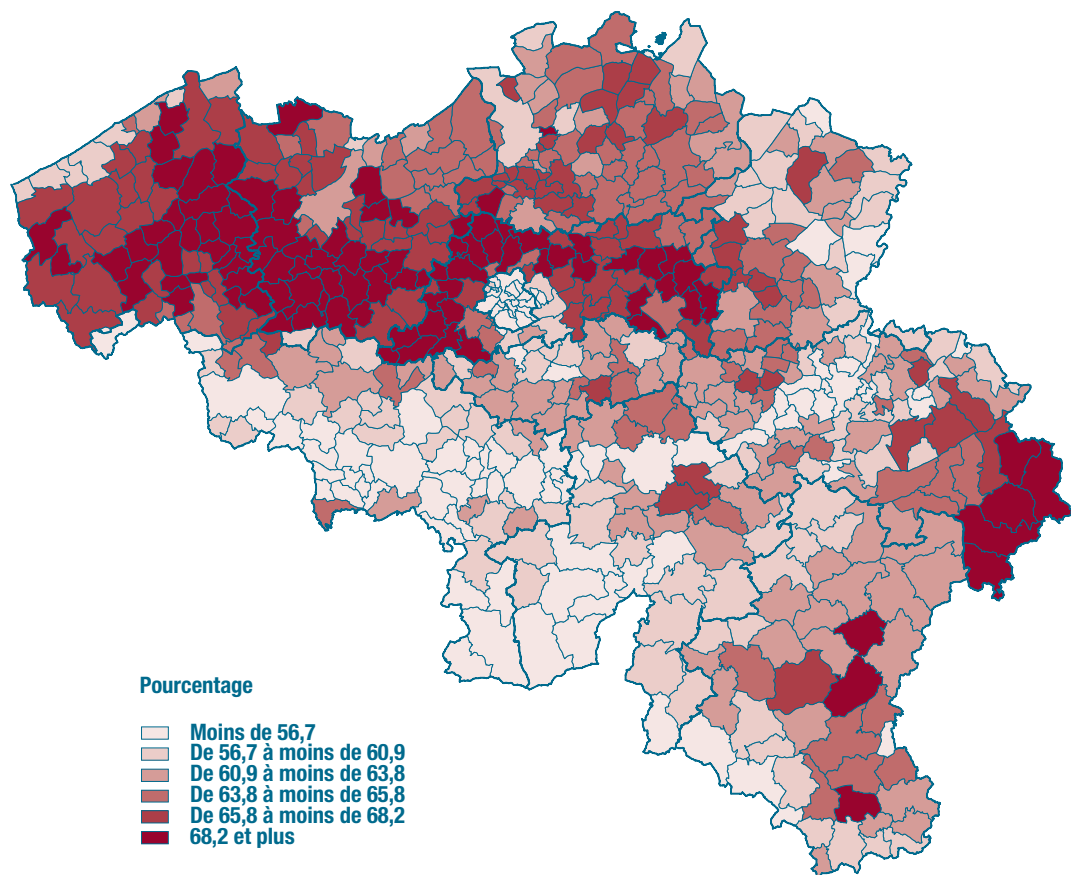
Emploi

→ 111. Taux d'emploi des 15-64 ans par commune en Belgique en 2005

Source : IWEPS.

Note - Le taux d'emploi rapporte à la population en âge de travailler (15 à 64 ans) le nombre de personnes qui ont effectivement un emploi (population active occupée).

L'IWEPS procède à l'estimation de la population active par commune en mettant en correspondance des données issues de sources multiples : ONSS, ONSS APL, INASTI, Data-Warehouse de la BCSS. La méthodologie est expliquée de manière détaillée dans le Discussion Papers «Les estimations de la population active par commune : une pièce importante dans le puzzle des statistiques du marché du travail», par V. Vander Stricht et al., IWEPS, août 2007.



Chapitre 3 : Emploi

Emploi

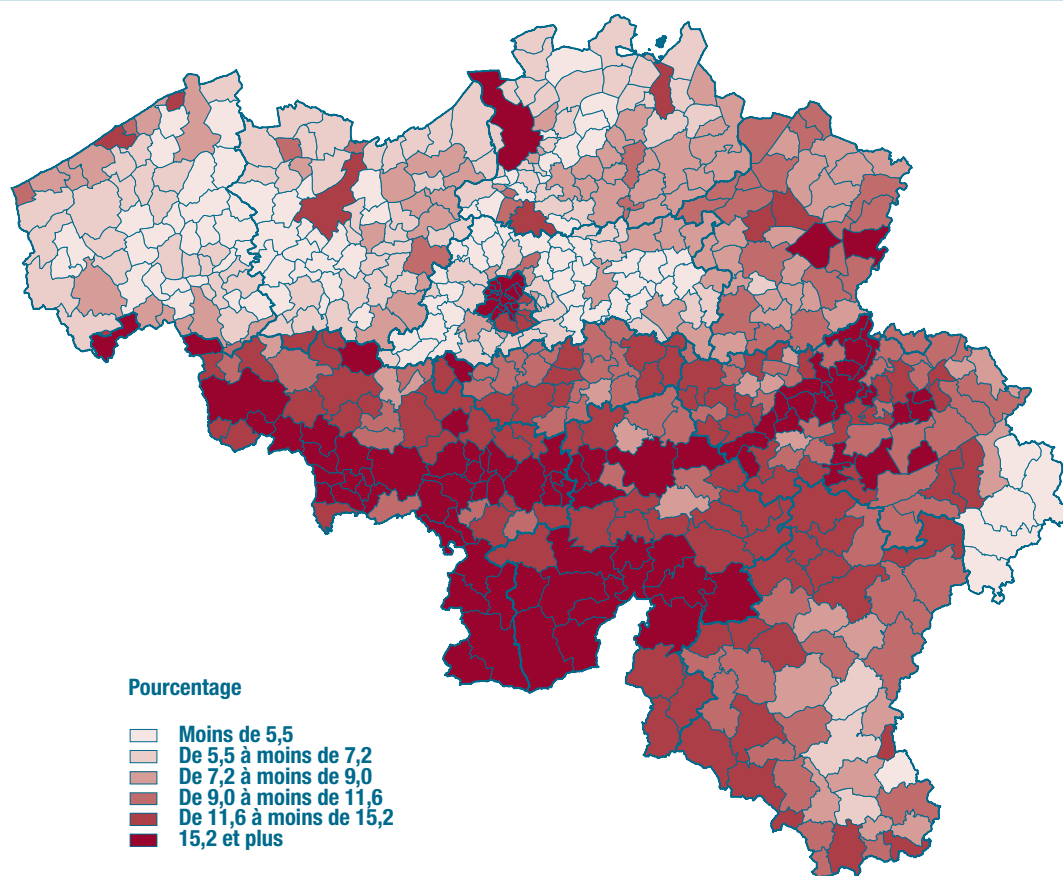
Après plusieurs années de progression, les flux de navetteurs entrant et sortant de Wallonie accusent une baisse entre 2003 et 2004. Une importante reprise se manifeste ensuite. En 2006, 211 601 travailleurs résidant en Wallonie occupent un emploi en dehors de la Wallonie, soit 16,7 % de la population active occupée (indicateur 113).

→ 112. Taux de chômage des 15-64 ans par commune en Belgique en 2005

Source : IWEPS.

Note - Le taux de chômage rend compte de la proportion des personnes qui, dans la population active, sont sans emploi, à la recherche d'un emploi et disponibles pour occuper un emploi. Il mesure le déséquilibre entre l'offre et la demande de travail.

Il est calculé en divisant le nombre moyen de demandeurs d'emploi inoccupés inscrits au Forem en 2005 divisé par la population active au 30 juin 2005 calculée par l'IWEPS.



Chapitre 3 : Emploi

Emploi

→ 113. Les flux de navetteurs

Source : SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique - Enquêtes sur les forces de travail (moyennes annuelles sauf 1996) - Calculs IWEPS.

Navetteurs sortant de Wallonie	Lieu de travail			Total
	Bruxelles	Flandre	Etranger	
1996	120 722	28 006	32 236	180 964
2000	124 846	35 675	41 973	202 493
2001	127 628	35 765	38 218	201 610
2002	124 445	37 166	47 180	208 792
2003	127 018	38 126	39 710	204 854
2004	125 069	33 924	36 606	195 599
2005	128 463	34 826	48 453	211 743
2006	126 387	35 818	49 396	211 601

Navetteurs entrant en Wallonie	Lieu de résidence			Total
	Bruxelles	Flandre	Etranger	
1996	13 786	22 403	nd	36 189
2000	12 869	23 276	nd	36 146
2001	13 427	20 802	nd	34 229
2002	15 952	26 427	nd	42 379
2003	16 288	25 554	nd	41 842
2004	14 338	19 493	nd	33 831
2005	18 698	19 484	nd	38 183
2006	16 789	21 645	nd	38 433

Chapitre 3 : Emploi

Emploi

La comparaison avec les deux autres régions du pays montre, qu'entre 1995 et 2005, l'emploi en Wallonie a progressé moins rapidement (+8,0%) qu'en Flandre (+10,0%) et plus rapidement qu'à Bruxelles (+7,6%).

Un examen rapide de la série suggère une plus grande inertie, tant à la baisse qu'à la hausse, de l'emploi en Wallonie par rapport au reste du pays (indicateur 116).

→ 114. Travailleurs frontaliers entrants (au 30 juin 2006) par pays de résidence et région de travail

Source : INAMI, 30 juin 2006.

	Luxembourg	France	Allemagne	Pays-Bas	Total
Wallonie	164	22 535	511	94	23 304
Flandre	17	4 975	718	5 844	11 554
Bruxelles	7	372	22	25	426
Belgique	188	27 882	1 251	5 963	35 28

→ 115. Travailleurs frontaliers sortants (au 30 juin 2006) par pays de travail et région de résidence

Source : INAMI, 30 juin 2006.

	Luxembourg	France	Allemagne	Pays-Bas	Total
Wallonie	30 215	4 276	4 753	1 014	40 258
Flandre	966	1 002	417	28 173	30 558
Bruxelles	252	85	26	98	461
Belgique	31 433	5 363	5 196	29 285	71 277

→ 116. Evolution de l'emploi intérieur total, comparaison régionale

Source: ICN, Comptes régionaux 1995-2005, BNB, mars 2007 – Calculs IWEPS.

Note - La somme de l'emploi des trois régions n'est pas égale à l'emploi de la Belgique, car les activités extraterritoriales n'ont pas pu être réparties par région.

	Wallonie		Flandre	
	Chiffres absolus	Taux de croissance à 1 an d'écart en %	Chiffres absolus	Taux de croissance à 1 an d'écart en %
1995	1 046 024		2 203 315	
1996	1 049 494	0,3	2 217 350	0,6
1997	1 046 996	-0,2	2 231 340	0,6
1998	1 061 002	1,3	2 273 463	1,9
1999	1 073 770	1,2	2 303 229	1,3
2000	1 093 076	1,8	2 351 609	1,3
2001	1 102 936	0,9	2 388 089	1,6
2002	1 104 001	0,1	2 384 114	-0,2
2003	1 102 236	-0,2	2 378 910	-0,2
2004	1 117 358	1,4	2 396 377	0,7
2005	1 129 879	1,1	2 422 868	1,1
1995-2005	83 855	8,0	219 553	10,0

	Bruxelles		Belgique	
	Chiffres absolus	Taux de croissance à 1 an d'écart en %	Chiffres absolus	Taux de croissance à 1 an d'écart en %
1995	610 692		3 868 134	
1996	607 862	-0,5	3 881 251	0,3
1997	615 164	1,2	3 899 522	0,5
1998	619 697	0,7	3 960 082	1,6
1999	629 190	1,5	4 012 039	1,3
2000	640 992	1,9	4 091 443	2,0
2001	653 073	1,9	4 149 884	1,4
2002	651 000	-0,3	4 144 427	-0,1
2003	659 409	1,3	4 145 047	0,0
2004	654 581	-0,7	4 171 605	0,6
2005	656 959	0,4	4 212 360	1,0
1995-2005	46 267	7,6	344 226	8,9

Chapitre 3 : Emploi

Emploi

En 2005 l'emploi intérieur en Wallonie comptait 1 129 879 personnes.

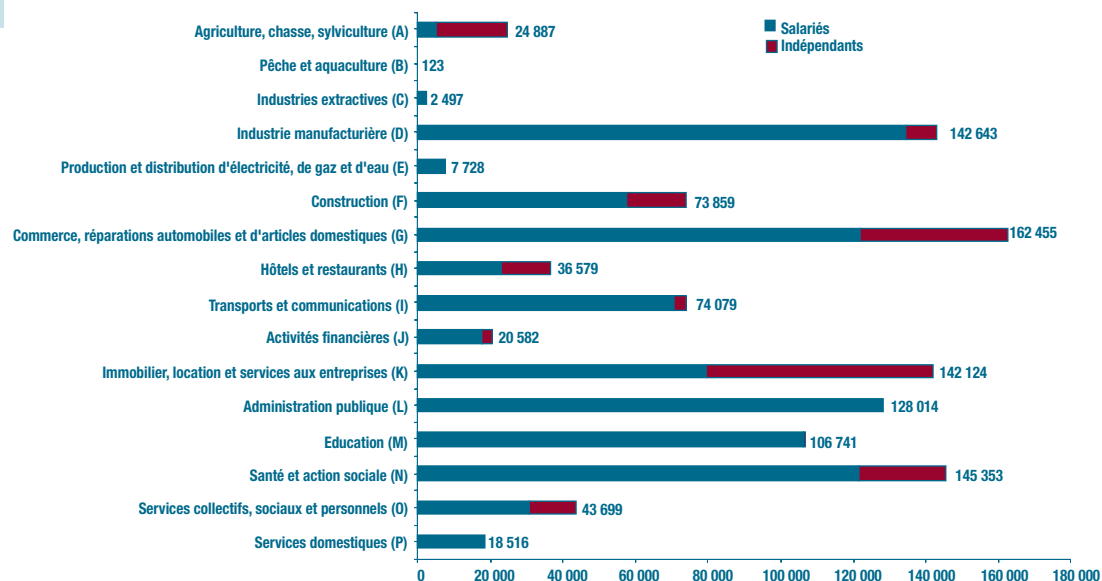
Les plus gros employeurs en termes de volume de main-d'œuvre en Wallonie (plus de 10% du total de l'emploi intérieur) sont par ordre décroissant :

- le «commerce, réparations d'automobiles et d'articles domestiques» (14,4% de l'emploi intérieur) ;
- la «santé et action sociale» (12,9%) ;
- l'«immobilier, location et services aux entreprises» (12,6%) ;
- l'«industrie manufacturière» (12,6%) ;
- l'«administration publique» (11,3%) (indicateur 117).

→ 117. Répartition sectorielle de l'emploi en Wallonie

Source: ICN, Comptes régionaux 1995-2005, BNB, mars 2006 – Calculs IWEPS.

Note - L'emploi intérieur comprend tous les emplois exercés sur le territoire de la Wallonie, qu'ils soient occupés par des personnes résidant en Wallonie ou non. Ces estimations de l'emploi intérieur sont réalisées dans le cadre de la comptabilité régionale, selon des méthodes, des définitions et des nomenclatures communes à tous les Etats membres de l'Union européenne (Système européen des comptes nationaux et régionaux - SEC 1995). Elles relèvent d'un effort de mise en correspondance et de synthèse de sources statistiques multiples.



Chapitre 3 : Emploi

Emploi

Au cours de la période 1995-2005, l'emploi a augmenté de 83 855 unités (soit +8,0%). Les deux secteurs qui ont le plus contribué à cette croissance sont l'«immobilier, location et services aux entreprises» (+ 43 936 emplois, soit +44,7% entre 1995 et 2005) et la «santé et action sociale» (+ 34 515 emplois, soit +31,1% entre 1995 et 2005). C'est le secteur «Industrie manufacturière» qui perd le plus d'emplois (-15 423, soit -9,8%), suivi du secteur «Agriculture, chasse et sylviculture» (-9 526 unités, soit -27,7%) (indicateur 118).

→ **118. Evolution de l'emploi intérieur en Wallonie par secteur et statut sur la base des statistiques de l'ICN**

Source: ICN, Comptes régionaux 1995-2005, BNB, mars 2006 – Calculs IWEPS.

	Chiffres absolus en 2005			Evolution entre 1995-2005			Taux de croissance entre 1995-2005 en %		
	Indépendants	Salariés	Total	Indépendants	Salariés	Total	Indépendants	Salariés	Total
Agriculture, chasse et sylviculture	19 627	5 260	24 887	-11 513	1 987	-9 526	-37,0	60,7	-27,7
Pêche	74	49	123	-9	-53	-62	-10,8	-52,0	-33,5
Industries extractives	32	2 465	2 497	-3	-840	-843	-8,6	-25,4	-25,2
Industrie manufacturière	8 345	134 298	142 643	-1 330	-14 093	-15 423	-13,7	-9,5	-9,8
Production et distribution , d'électricité de gaz et d'eau	0	7 728	7 728	0	-1 505	-1 505	0,0	-16,3	-16,3
Construction	16 443	57 416	73 859	-1 087	5 486	4 399	-6,2	10,6	6,3
Commerce de gros et de détail; réparation de véhicules aut.	40 444	122 011	162 455	-12 110	20 823	8 713	-23,0	20,6	5,7
Hôtels et restaurants	13 605	22 974	36 579	-2 445	3 262	817	-15,2	16,5	2,3
Transports, entreposage et communications	3 530	70 549	74 079	-211	4 320	4 109	-5,6	6,5	5,9
Activités financières	2 961	17 621	20 582	-2 053	-1 598	-3 651	-40,9	-8,3	-15,1
Immobiliers, location et services aux entreprises	62 526	79 598	142 124	14 913	29 023	43 936	31,3	57,4	44,7
Administration publique	0	128 014	128 014	0	17 580	17 580	0,0	15,9	15,9
Education	366	106 375	106 741	17	-2 526	-2 509	4,9	-2,3	-2,3
Santé et action sociale	23 850	121 503	145 353	-1 286	35 801	34 515	-5,1	41,8	31,1
Services collectifs, sociaux et personnels	13 185	30 514	43 699	-807	6 511	5 704	-5,8	27,1	15,0
Services domestiques	0	18 516	18 516	0	-2 399	-2 399	0,0	-11,5	-11,5
TOTAL	204 988	924 891	1 129 879	-17 924	101 779	83 855	-8,0	12,4	8,0

Chapitre 3 : Emploi

Emploi

→ **119. Evolution comparée de l'emploi des secteurs à haute et moyenne-haute technologie et des services à haute technologie et à haut niveau de savoir**

Source : Eurostat, données extraites de Newcronos le 19/10/2007 - Calculs IWEPS.

Notes -

Eurostat indique une rupture de série en 1999 pour la Wallonie et la Flandre.

"Les données concernant l'emploi dans les industries manufacturières de haute et de moyenne-haute à haute technologie, ainsi que dans les services de haute technologie à forte intensité de connaissance sont établies chaque année sur la base des données collectées auprès d'un certain nombre de sources officielles (enquête communautaire sur les forces de travail, statistiques structurelles sur les entreprises, etc.). Les agrégats de haute technologie ou à forte intensité de connaissance sont généralement définis en termes d'intensité de R&D, calculée comme le ratio entre les dépenses de R&D pour une certaine activité économique et la valeur ajoutée de cette activité". Annuaire régional d'EUROSTAT 2007, p.101.

	1996	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Nombre d'emplois								
Belgique	408 359	447 778	442 895	421 753	425 133	427 452	433 719	444 899
Bruxelles	23 303	29 890	27 865	28 265	27 589	26 853	24 437	29 742
Flandre	288 247	312 986	311 361	289 536	287 692	296 095	310 111	306 914
Wallonie	96 810	104 902	103 670	103 953	109 853	104 504	99 170	108 243
Allemagne	4 906 432	5 161 697	5 264 055	5 330 336	5 157 113	5 169 241	4 993 844	5 275 962
Nordrhein-Westfalen	936 912	978 267	969 192	995 199	937 719	908 411	917 819	1 035 903
Rheinland-Pfalz	250 257	273 324	270 899	274 632	270 818	257 995	241 010	243 057
Saarland	48 268	49 172	49 353	57 334	51 761	61 052		
France	2 319 089	2 564 929	2 659 339	2 598 890	2 554 204	2 475 097	2 500 563	2 482 313
Champagne-Ardenne	34 111	32 867	31 538	26 903	44 594	49 460	37 943	39 693
Nord - Pas-de-Calais	105 438	125 660	129 850	132 067	114 077	141 925	132 613	126 634
Lorraine	80 919	105 875	112 374	107 088	106 306	90 970	80 280	90 651
Luxembourg	6 615	8 477	7 878	6 512	7 978	8 889	9 116	
Pays-Bas	544 717	674 443	681 530	636 573	643 267	614 415	595 862	604 309
Zuid-Nederland	159 097	184 457	184 644	176 929	175 908	169 214	156 096	156 269
En proportion de l'emploi total (en %)								
Belgique	10,8	10,9	10,9	10,4	10,4	10,3	10,2	10,6
Bruxelles	7,2	8,6	8,1	8,0	7,8	7,4	6,6	8,3
Flandre	12,3	12,4	12,4	11,5	11,5	11,6	11,9	11,8
Wallonie	8,6	8,6	8,6	8,7	9,0	8,6	7,9	8,6
Allemagne	13,8	14,2	14,4	14,7	14,4	14,6	13,8	14,2
Nordrhein-Westfalen	12,9	13,0	12,7	13,2	12,6	12,3	12,0	13,4
Rheinland-Pfalz	14,7	15,2	15,2	15,4	15,1	14,9	13,6	13,2
Saarland	11,9	11,1	11,3	13,1	12,3	14,4		
France	10,5	11,1	11,2	10,9	10,6	10,3	10,3	10,0
Champagne-Ardenne	7,1	6,9	6,3	5,0	7,9	8,2	6,5	6,8
Nord - Pas-de-Calais	8,6	9,0	9,2	9,1	7,5	9,1	8,4	8,4
Lorraine	10,1	11,4	11,2	10,4	11,9	11,0	9,5	9,7
Luxembourg	4,0	4,7	4,3	3,5	4,3	4,7	4,7	
Pays-Bas	7,9	8,6	8,5	7,8	7,9	7,6	7,3	7,3
Zuid-Nederland	10,3	10,7	10,5	9,8	9,9	9,5	8,9	8,8

Chapitre 3 : Emploi

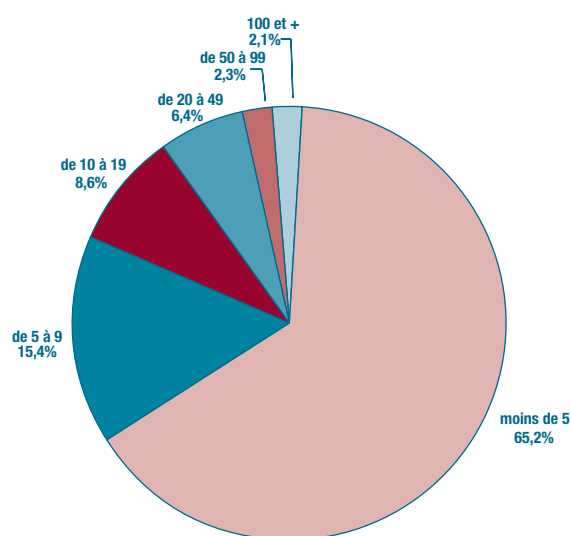
Emploi

Au 31 décembre 2005, 73 463 unités locales étaient réparties sur le territoire wallon. Un peu plus de 80% de celles-ci étaient de très petite taille (moins de 10 travailleurs). Mais presque la moitié des travailleurs (45,8%) sont occupés dans les unités locales de grande taille (100 travailleurs et plus), qui ne représentent que 2% des unités locales (indicateurs 120 et 121).

→ 120. Répartition des unités locales selon la taille en Wallonie au 31 décembre 2005

Source : ONSS - Statistique décentralisée - Calculs IWEPS.

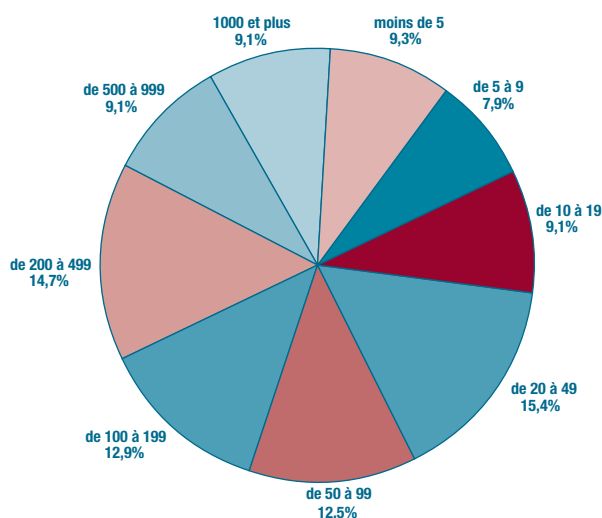
Note - La taille est exprimée en nombre de postes de travail salarié. Depuis 2003, l'unité locale est définie comme un lieu d'activité, géographiquement identifiable par une adresse, où s'exerce au moins une activité de l'entreprise ou à partir duquel elle est exercée.



→ 121. Répartition des salariés selon la taille des unités locales en Wallonie au 31 décembre 2005

Source : ONSS - Statistique décentralisée - Calculs IWEPS.

Note - La taille est exprimée en nombre de postes de travail salarié.



Chapitre 3 : Emploi

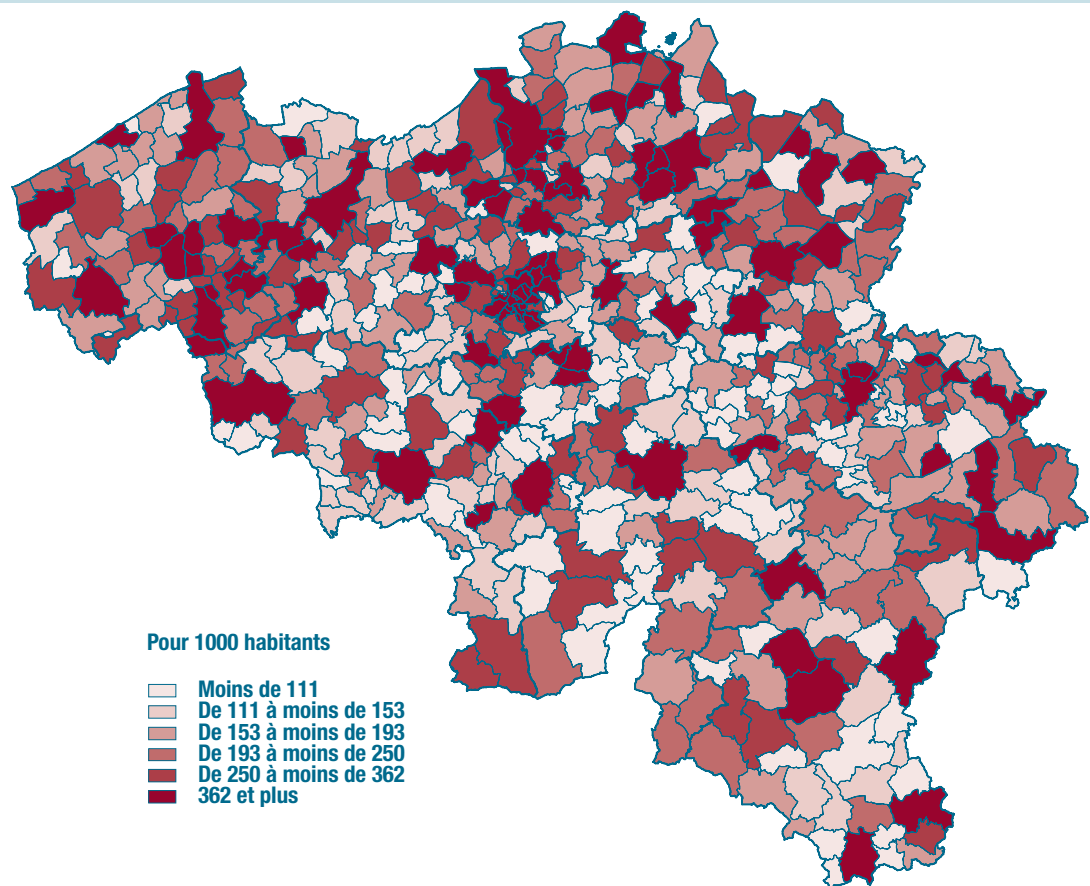
Emploi

→ **122. Nombre de postes de travail salarié pour 1000 habitants par commune en Belgique au 31 décembre 2005.**

Sources : ONSS - SPF Economie – Direction générale Statistique et Information économique (Population au 1er janvier 2006) Calculs IWEPS.

Note - Ce ratio est calculé en divisant le nombre de postes de travail salarié exercé sur le territoire d'une commune par la population totale de cette commune. Le comptage concerne les postes de travail. Si un travailleur exerce deux activités dans deux communes différentes, il sera comptabilisé pour une unité dans chacune des communes.

Ce ratio reflète une tout autre réalité que le taux d'emploi qui est un concept qui se calcule au lieu de domicile des travailleurs. Ainsi, une commune peut présenter un taux d'emploi élevé mais offrir peu d'emplois par habitant (c'est le cas des communes dites « dortoirs ») ou l'inverse (dans les villes par exemple).



Chapitre 3 : Emploi

Emploi

Le nombre d'indépendants (non compris les aidants) augmente très peu (+2,8%) au cours de la période 2000-2006. Cette évolution est le reflet d'évolutions différenciées selon les statuts: la baisse du nombre d'indépendants à titre principal (-2,9%) et du nombre d'actifs après l'âge de la pension (-14,6%) est contrebalancée par une hausse considérable des indépendants à titre complémentaire (+36,4%). Les écarts entre hommes et femmes méritent également d'être soulignés, en particulier en ce qui concerne les indépendants à titre complémentaire, où l'on note une croissance de 92,6% chez les femmes, contre 22,4% chez les hommes (indicateur 123).

→ **123. Evolution de l'emploi indépendant (non compris les aidants) en Wallonie selon le régime d'activité et le genre**

Source : INASTI.

	1996	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	Variation 2000-2006 (en %)
Activité principale									
Hommes	116 059	113 643	111 894	110 833	109 881	109 881	109 511	110 057	-5,2
Femmes	47 503	48 677	48 157	48 163	48 118	47 973	48 145	48 829	2,8
Total	163 562	162 320	160 051	158 996	157 999	157 448	157 656	158 886	-2,9
Activité complémentaire									
Hommes	30 851	33 278	33 915	34 221	34 567	35 700	36 589	37 747	22,4
Femmes	7 722	9 971	10 531	11 032	11 643	12 576	13 581	14 871	92,6
Total	38 573	43 249	44 446	45 253	46 210	48 276	50 170	52 618	36,4
Actifs après l'âge de la pension									
Hommes	13 469	13 283	13 158	13 018	12 736	12 815	12 866	12 957	-3,8
Femmes	7 564	5 895	5 534	5 268	5 106	5 149	5 096	5 002	-33,9
Total	21 033	19 178	18 692	18 286	17 842	17 964	17 962	17 959	-14,6
Catégorie de cotisants non connue									
Total	-	5	7	-	-	-	-	-	-
Total	223 168	224 752	223 196	222 535	222 051	223 688	225 788	229 463	2,8

Chapitre 3 : Emploi

Emploi

→ **124. Evolution de l'emploi indépendant (indépendants et aidants) en Wallonie, 2000-2006**

Source : INASTI – Calculs IWEPS.

Note - L'instauration du statut de conjoint aidant en 2003 a conduit à une forte augmentation du nombre d'aidants : on est passé de 8 498 aidants en 2002 à 25 481 en 2003. Depuis, le nombre d'aidants accuse une baisse, pour atteindre 21 501 aidants en 2005. En 2003, les conjoints ont été affiliés d'office, les personnes restantes sont celles qui ont confirmé leur affiliation.

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	Variation 2000-2006 (en %)
Activité principale								
Hommes	119 553	117 620	116 309	116 589	116 123	115 686	116 068	-2,9
Femmes	50 659	50 150	50 072	65 636	63 899	62 562	62 221	22,8
Total	170 212	167 770	166 381	182 225	180 022	178 248	178 289	4,7
Activité complémentaire								
Hommes	33 639	34 333	34 699	35 082	36 343	37 332	38 629	14,8
Femmes	10 145	10 774	11 328	11 965	13 025	14 151	15 612	53,9
Total	43 784	45 107	46 027	47 047	49 368	51 483	54 241	23,9
Actifs après l'âge de la pension								
Hommes	13 521	13 402	13 269	12 992	13 069	13 142	13 247	-2,0
Femmes	5 987	5 629	5 356	5 268	5 296	5 268	5 187	-13,4
Total	19 508	19 031	18 625	18 260	18 365	18 410	18 434	-5,5
Total indépendants								
Hommes	160 209	158 970	158 072	157 184	157 990	158 966	160 761	0,3
Femmes	64 543	64 226	64 463	64 867	65 698	66 822	68 702	6,4
Total	224 752	223 196	222 535	222 051	223 688	225 788	229 463	2,1
Total aidants								
Hommes	6 504	6 385	6 205	7 479	7 545	7 194	7 183	10,4
Femmes	2 248	2 327	2 293	18 002	16 522	15 159	14 318	536,9
Total	8 752	8 712	8 498	25 481	24 067	22 353	21 501	145,7
Total (indépendants + aidants)								
Hommes	166 713	165 355	164 277	164 663	165 535	166 160	167 944	0,7
Femmes	66 791	66 553	66 756	82 869	82 220	81 981	83 020	24,3
Total	233 504	231 908	231 033	247 532	247 755	248 141	250 964	7,5

→ **125. L'emploi indépendant en Wallonie en 2006 par secteur d'activités, statut (indépendant/aidant) et genre**

Source : INASTI – Calculs IWEPS.

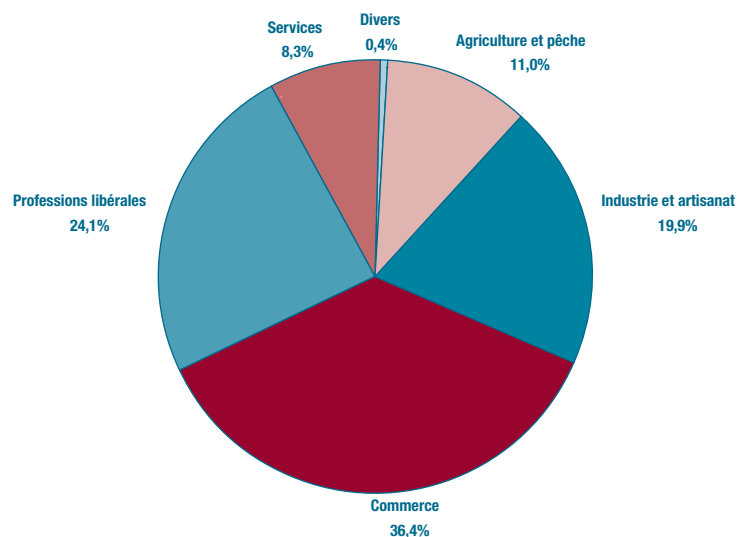
	Agriculture et pêche	Industrie et artisanat	Commerce	Professions libérales	Services	Divers	Total
Indépendants	22 057	44 998	84 413	57 643	19 474	878	229 463
Aidants	5 479	4 895	6 900	2 794	1 331	102	21 501
Total	27 536	49 893	91 313	60 437	20 805	980	250 964
Hommes	20 051	41 586	60 395	34 141	11 111	660	167 944
Femmes	7 485	8 307	30 918	26 296	9 694	320	83 020
Total	27 536	49 893	91 313	60 437	20 805	980	250 964

Chapitre 3 : Emploi

Emploi

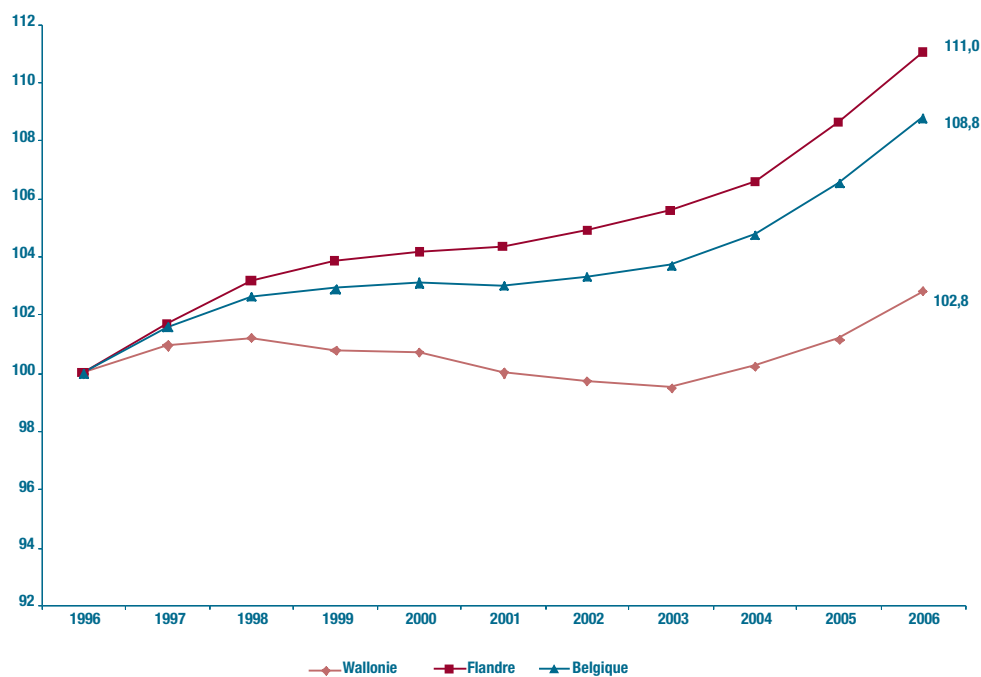
→ 126. Répartition de l'emploi indépendant (y compris aidants) en Wallonie en 2006 par secteur d'activités

Source : INASTI - Calculs IWEPS.



→ 127. Evolution comparée de l'emploi indépendant (aidants exclus), base 1996=100

Source : INASTI - Calculs IWEPS.

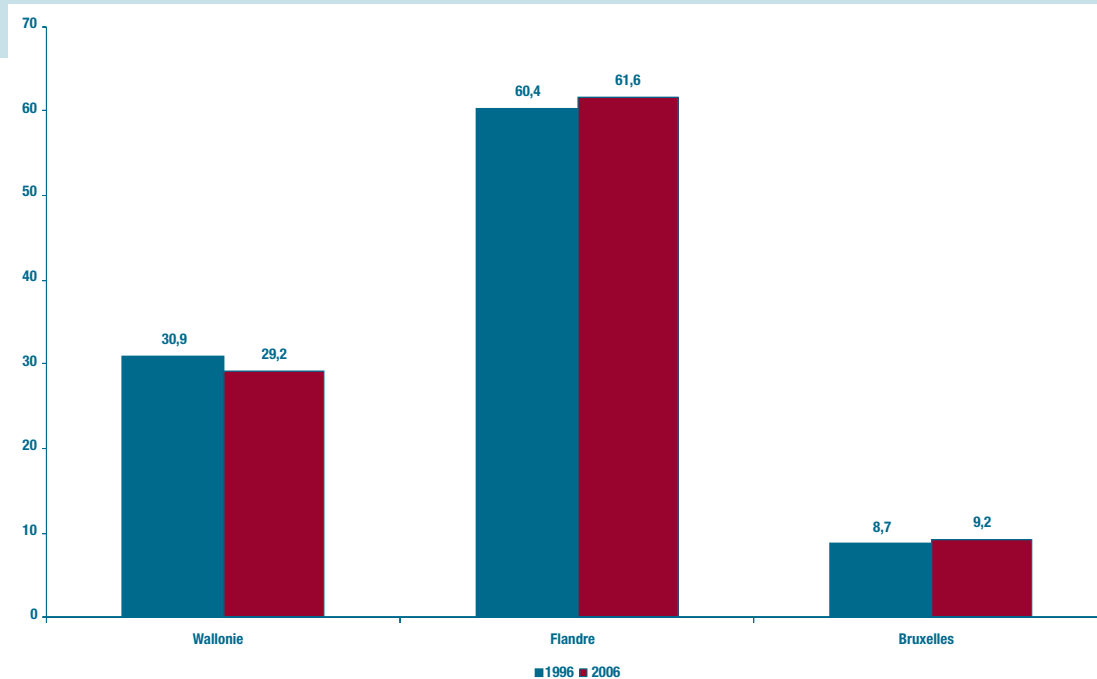


Chapitre 3 : Emploi

Emploi

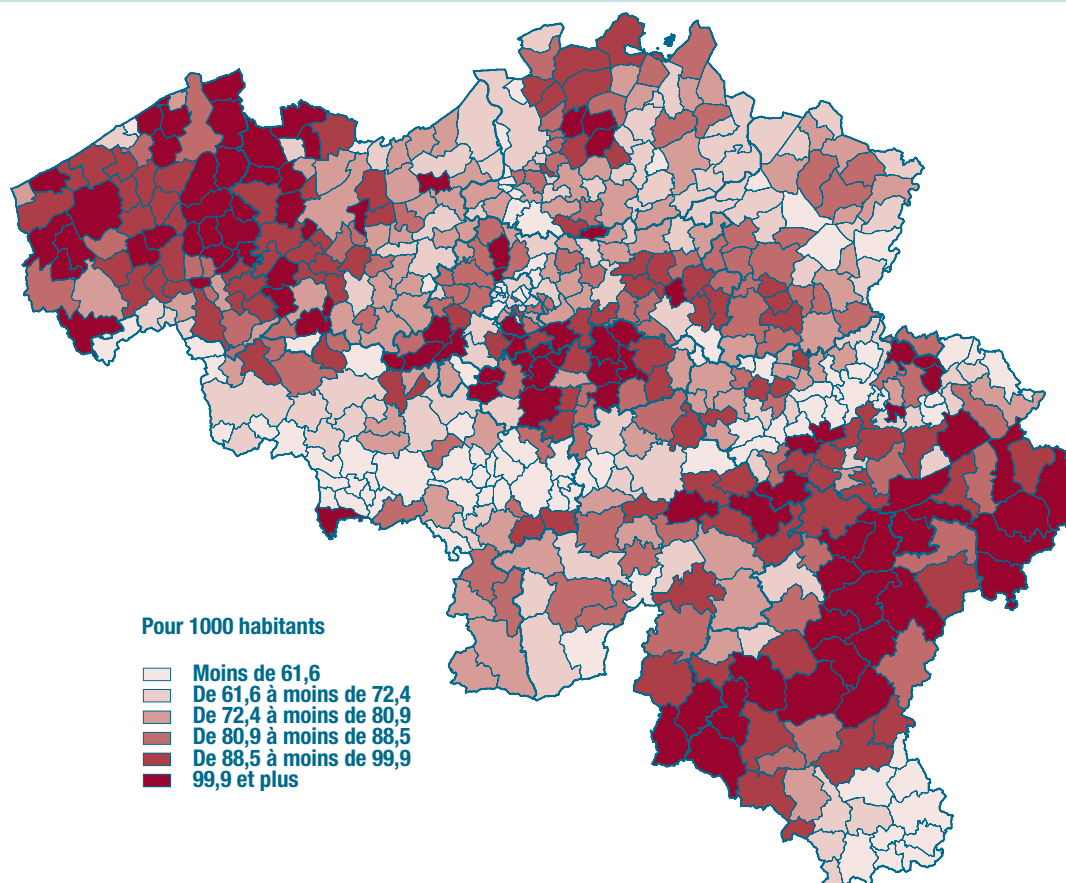
→ 128. Répartition des indépendants par région : comparaison 1996-2006

Source : INASTI - Calculs IWEPS.



→ 129. Nombre d'indépendants à titre principal par habitant en Belgique au 31 décembre 2006

Sources : INASTI - SPF Economie – Direction générale Statistique et Information économique (Population au 1er janvier 2007) Calculs IWEPS.



Chapitre 3 : Emploi

Emploi

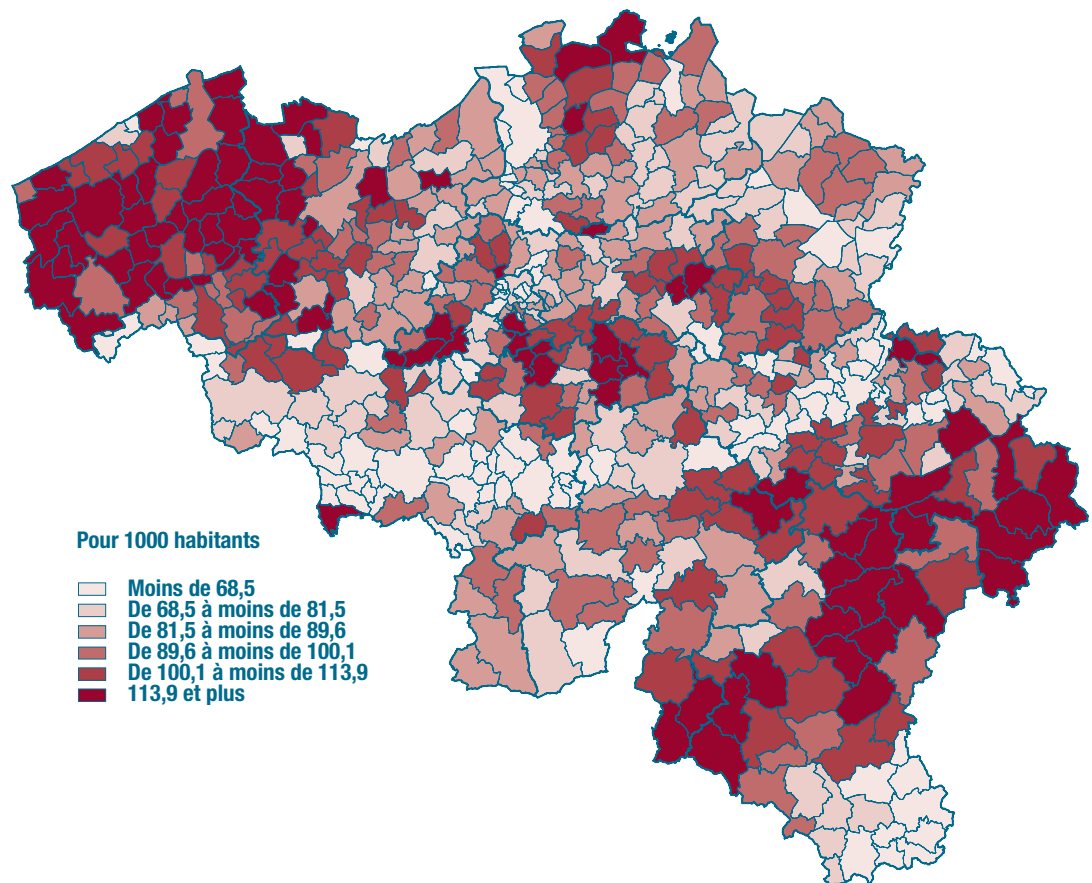
→ 130. Nombre total d'indépendants et d'aidants par habitant en Belgique au 31 décembre 2006

Sources : INASTI - SPF Economie – Direction générale Statistique et Information économique (Population au 1er janvier 2007) Calculs IWEPS.

Notes - Il s'agit du nombre total d'indépendants et aidants recensés par l'Institut national d'assurances sociales pour travailleurs indépendants (INASTI) sur le territoire de la commune divisé par la population de cette commune.

La répartition géographique des indépendants et aidants est effectuée d'après l'adresse officielle (domicile) ou l'adresse indiquée par les assujettis, laquelle ne correspond pas nécessairement au lieu où l'activité professionnelle est exercée. Cette dernière donnée n'est d'ailleurs pas connue de l'INASTI.

Tous les indépendants et aidants sont comptabilisés comme une unité, qu'ils exercent leur activité à titre principal, à titre complémentaire ou après l'âge de la pension, comme indépendant ou comme aidant.



Chapitre 4 : **Territoire**

Chapitre 4 **Territoire**



Chapitre 4 : Territoire

Environnement - Déchets

Depuis 1997, la génération de déchets, relativement stable en Wallonie, grâce à la diminution constante des ordures ménagères brutes, a connu une légère croissance en 2004, essentiellement à cause des inertes et des encombrants. Les collectes sélectives progressent sensiblement: 60% des déchets ménagers sont collectés sélectivement en 2004, pour 36% en 1997. Grâce aux avancées importantes en matière de valorisation, la part des déchets ménagers dirigés vers des centres d'enfouissement technique est passé des 42% en 1997 à 21% en 2004. (Cellule Etat de l'Environnement Wallon (2005): Tableau de bord de l'environnement wallon 2005, Ed MRW-DGRNE).

→ **131. La collecte des déchets ménagers en Wallonie: répartition (en pourcentage) des collectes brutes et sélectives**

Source : Ministère de la Région wallonne (MRW) – DGRNE – OWD – Direction de la prévention et de la gestion des déchets.

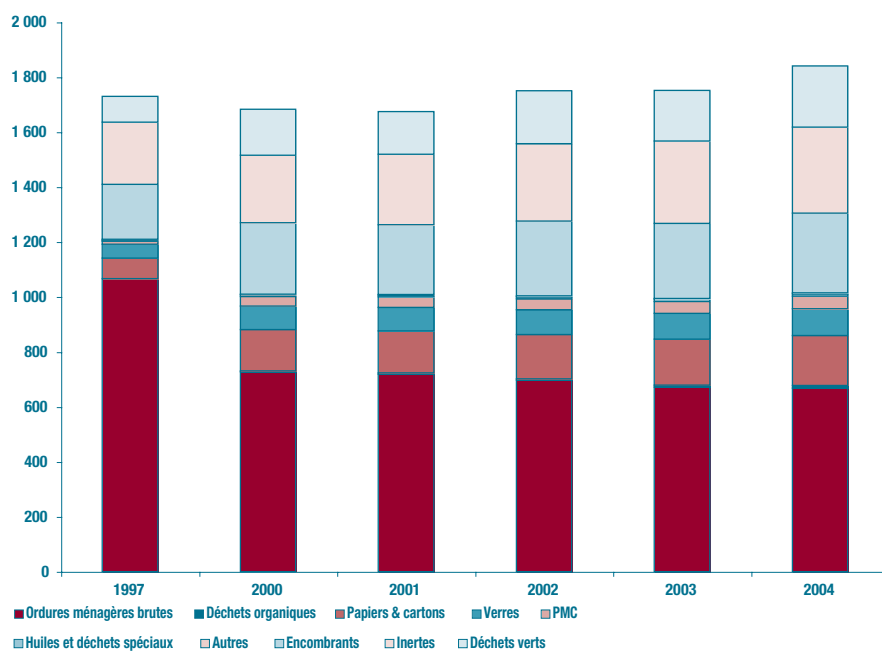
	Collecte des OMB	Collecte des déchets communaux	Autres mode de collecte non sélective	Collecte en parcs à conteneurs	Collecte en bulles	Collecte en porte à porte	Total Non sélectives	Total Sélectives
1997	59,06	5,26	0,19	29,90	2,27	3,32	64,32	35,49
1998	53,97	5,14	0,25	32,38	3,28	4,68	59,12	40,64
1999	45,06	6,59	0,00	37,56	3,72	7,06	51,65	48,34
2000	40,68	8,21	0,00	38,81	3,91	8,39	48,88	51,12
2001	40,94	7,35	0,00	38,99	3,83	8,89	48,29	51,71
2002	38,06	7,22	0,00	41,79	3,93	9,00	45,28	54,72
2003	35,71	7,31	0,00	43,36	4,02	9,60	43,02	56,98
2004	34,09	6,84	0,00	45,21	3,98	9,87	40,93	59,07

Chapitre 4 : Territoire

Environnement - Déchets

→ 132. La collecte des déchets en Wallonie : évolution des quantités par type de déchets (en milliers de tonnes)

Source : Ministère de la Région wallonne (MRW) – DGRNE – OWD – Direction de la prévention et de la gestion des déchets.



→ 133. Evolution du traitement des déchets ménagers en Wallonie

Source : Ministère de la Région wallonne (MRW) – DGRNE – OWD – Direction de la prévention et de la gestion des déchets.

Note – Les CET sont les centres d'enfouissement technique.

	1997	2000	2001	2002	2003	2004
Recyclage	11	22	30	27	26	30
Compostage	11	17	16	16	17	18
Biométhanisation	0	0	0	1	5	6
Incinération	35	23	24	23	23	25
CET	43	38	30	33	29	21
Total	100	100	100	100	100	100

Chapitre 4 : Territoire

Environnement - Air

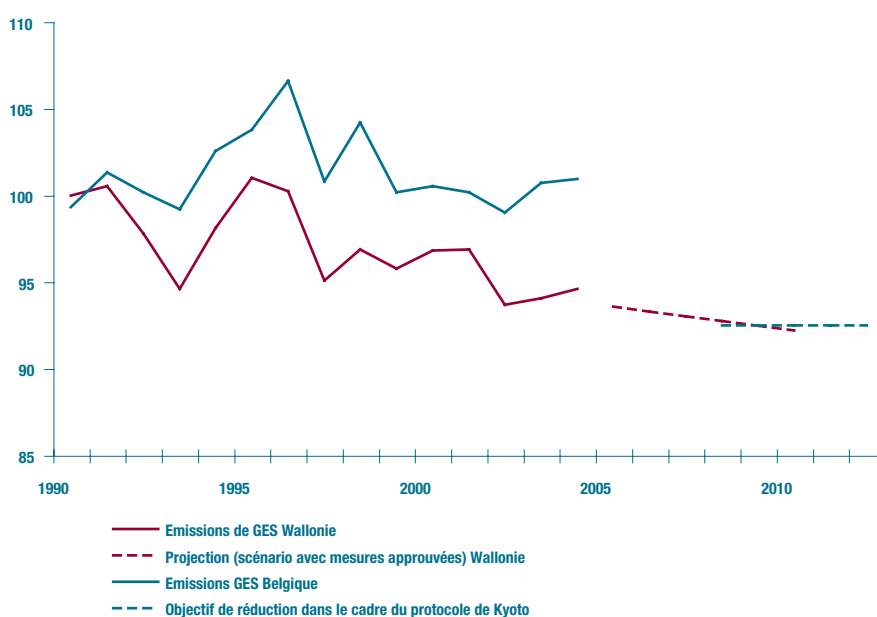
Dans le cadre du Protocole de Kyoto, l'objectif de la Wallonie (identique à celui de la Belgique) est de réduire ses émissions de gaz à effet de serre (GES) de 7,5% durant la période 2008-2012 par rapport à l'année de référence (voir note 2). Sur la base des derniers inventaires disponibles, les émissions anthropiques de GES en Wallonie ont diminué de 5,4 % entre 1990 et 2004. Cette évolution est en phase avec l'objectif de réduction de la Région. Selon les projections de l'évolution future des émissions de gaz à effet de serre, les mesures programmées devraient permettre à la Région wallonne d'atteindre son objectif de réduction sans devoir acheter plus d'unités d'émission provenant des mécanismes flexibles que celles qui ont déjà été acquises. Par contre, en ce qui concerne les objectifs à plus long terme (tels que ceux annoncés par l'Union Européenne, à savoir moins 20% ou moins 30% en cas d'accord international post-Kyoto), ils ne pourront être atteints sans l'adoption de mesures complémentaires (en partie envisagées dans le projet de Plan Air-Climat).

→ 134. Emissions de gaz à effet de serre (GES): comparaison Wallonie-Belgique (1990 = 100)

Sources : Ministère de la Région wallonne (MRW) - DGRNE-DPA-Cellule Air (novembre 2006); Rapport national d'inventaire (avril 2006).

Notes –

1. Les données présentées tiennent compte des émissions des 6 GES couverts par le Protocole de Kyoto : (CO₂, CH₄, N₂O, HFC, PFC et SF₆) et pondérés par leurs potentiels de réchauffement global.
2. Le total des émissions annuelles est divisé par le total des émissions de l'année de référence (1990 pour les gaz non fluorés et 1995 pour les gaz fluorés).
3. Il s'agit des émissions brutes de GES et non pas des émissions nettes car les quantités de CO₂ stockées au niveau des puits de carbone (sols agricoles, forêts) n'ont pas été déduites du total des émissions de GES (hors CATF).
4. On n'a pas tenu compte, pour le calcul des émissions de GES dans le cadre du Protocole de Kyoto, des émissions liées à la biomasse (bois résidentiel, biomasse dans les déchets et biomasse dans l'industrie) et au transport aérien international (civil). Sont cependant comprises les émissions de l'aviation militaire et celles des petits avions (tourisme, écolage) utilisés dans les limites nationales.
5. Les projections ont été réalisées en tenant compte des mesures et politiques déjà approuvées. Les résultats doivent être interprétés avec prudence étant donné les incertitudes, notamment quant à l'évolution du contexte socio-économique régional, européen et mondial.



Chapitre 4 : Territoire

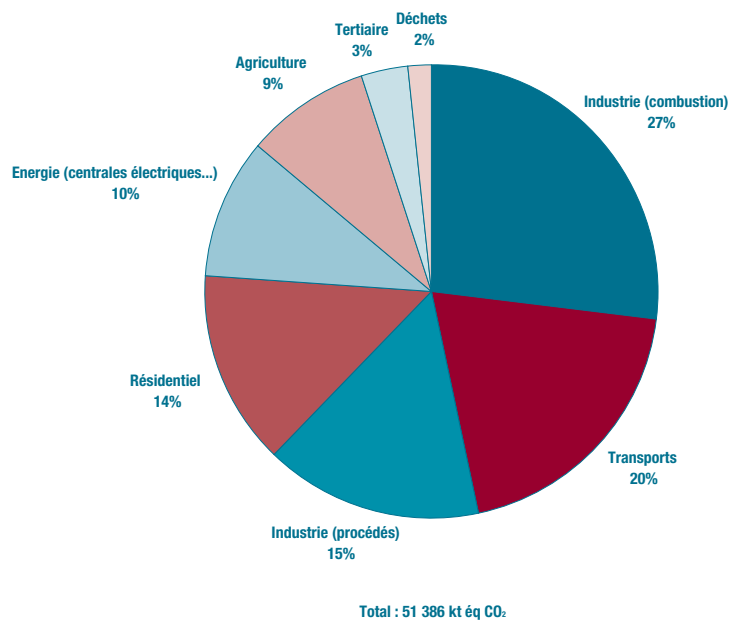
Environnement - Air

→ 135. Emissions de gaz à effet de serre : répartition (en pourcentage) par source en Wallonie en 2004

Source : Ministère de la Région wallonne (MRW) – DGRNE – DPA -Cellule Air.

Notes –

1. Il s'agit ici des émissions brutes de GES (c'est-à-dire sans déduction des quantités de CO₂ stockées au niveau des puits de carbone (forêts, sols agricoles)). Sont exclues pour le calcul de ces émissions dans le cadre du Protocole de Kyoto, les émissions liées à la biomasse (bois résidentiel, biomasse dans les déchets et biomasse dans l'industrie) et au transport aérien international (civil).
2. L'aviation militaire a été incorporée dans le secteur des transports.
3. Il n'a pas été tenu compte des gaz fluorés (ces émissions sont difficiles à répartir).



Chapitre 4 : Territoire

Environnement - Air

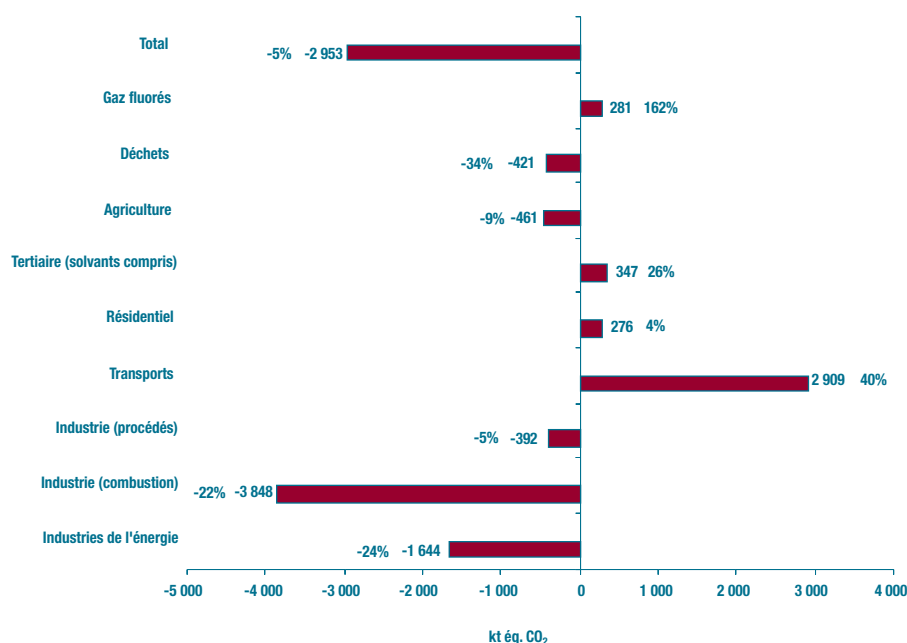
Le secteur des transports est celui qui dérape le plus, tant du point de vue relatif (40% de croissance) que du point de vue absolu (+2909 kt éq. CO₂). Les mesures préconisées dans le projet de plan air-climat en cours d'approbation à la rédaction de cet indicateur ne semblent pas en mesure d'infléchir cette tendance. Les gaz fluorés connaissent une importance croissante (1995-2004) mais leur contribution absolue reste faible et les perspectives d'évolution ne devraient pas entraîner de croissance soutenue. Les deux autres secteurs préoccupants sont le tertiaire et le résidentiel, où des progrès importants peuvent être réalisés grâce à l'isolation (indicateur 136).

→ 136. Evolution sectorielle des émissions de GES de 1990 à 2004 en Wallonie

Source : Ministère de la Région wallonne (MRW) – DGRNE – DPA -Cellule Air.

Notes –

1. Il s'agit ici des émissions brutes de GES (c'est-à-dire sans déduction des quantités de CO₂ stockées au niveau des puits de carbone (forêts, sols agricoles)). Sont exclues pour le calcul de ces émissions dans le cadre du Protocole de Kyoto, les émissions liées à la biomasse (bois résidentiel, biomasse dans les déchets et biomasse dans l'industrie) et au transport aérien international (civil).
2. L'aviation militaire a été incorporée dans le secteur des transports.
3. Il y a plusieurs manières de répartir les émissions dans les différents secteurs d'activité, c'est pourquoi les chiffres donnés ici peuvent différer d'autres présentations. Pour comparer, il est nécessaire de repartir des inventaires détaillés.
4. Pour les gaz fluorés, qui sont difficiles à répartir dans les différents secteurs d'activité, l'évolution concerne la période 1995-2004.



Chapitre 4 : Territoire

Environnement - Eau

Avec une consommation moyenne d'eau de distribution de 134 litres par habitant et par jour, la Wallonie se situe largement en-dessous de la moyenne européenne (environ 300l/hab.j). Les volumes utilisés pour les seuls besoins domestiques ont connu une baisse de 12% depuis 1996 (indicateur 138).

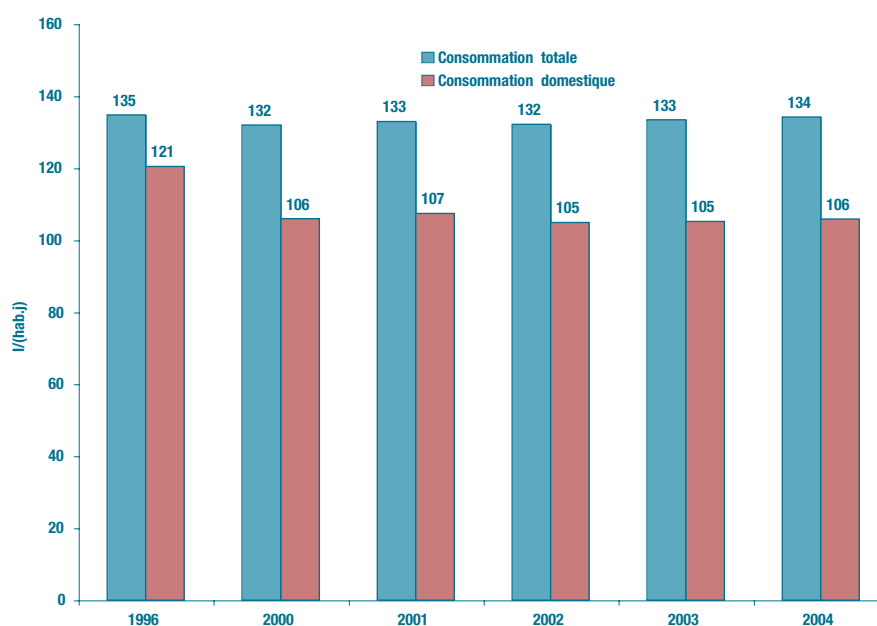
→ **137. Prélèvements annuels d'eau en Wallonie (en millions de m³)**

Sources : Ministère de la Région wallonne (MRW) - DGRNE – Cellule Etat de l'Environnement wallon (2006) : <http://environnement.wallonie.be/eew/>

	1996	2000	2001	2002	2003	2004
Prélèvements en eau souterraine						
Production de boissons	4,7	5,3	5,8	5,2	5,6	5,6
Industries extractives (mines et carrières)	21,4	27,4	28,8	30,4	33,9	32,6
Autres industries	25,9	36,6	29,4	30,5	31,0	30,9
Autres activités (agriculture, campings etc)	3,1	3,0	7,1	8,9	4,8	7,0
Approvisionnement public	305,8	324,3	326,4	320,7	324,1	315,2
Total	361	396	397	396	403	391
Prélèvements en eaux de surface						
Eau de refroidissement (centrales électriques)	1 858,7	2 331,8	2 104,1	1 901,3	1 625,6	n.d.
Eau de refroidissement (autres industries)	417,4	364,2	326,9	264,3	311,0	n.d.
Utilisations industrielles (autre que le refroidissement)	208,6	263,0	273,9	290,3	274,4	n.d.
Approvisionnement public	92,3	73,2	74,2	73,8	76,7	n.d.
Total	2 577	3 032	2 779	2 530	2 288	n.d.

→ **138. Consommation moyenne d'eau de distribution en Wallonie**

Sources : Belgaqua ; Aquawal, Ministère de la Région wallonne (MRW) – DGRNE.



Chapitre 4 : Territoire

Environnement - Eau

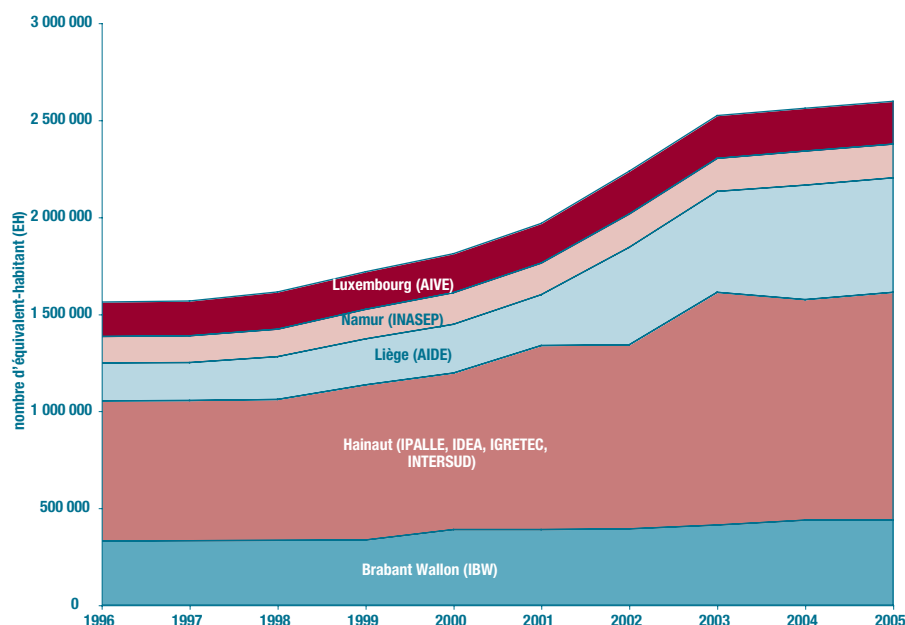
Malgré les investissements très importants consentis ces dernières années (plus d'un milliard d'euros sur la période 2000-2005), la Région wallonne accuse encore un certain retard en matière de gestion des eaux usées domestiques et urbaines, en regard des obligations et des échéances européennes. Les 136 stations d'épuration d'une capacité égale ou supérieure à 2 000 EH¹, en service au 1^{er} janvier 2006, permettent de traiter une charge polluante de 2 530 000 EH, ce qui représente environ 61 % de la capacité d'épuration que la Région aurait dû installer fin 2005 pour respecter les obligations de la directive 91/271/CEE. La capacité épuratoire de la Région wallonne devrait prochainement augmenter de 25 %, grâce à la mise en service de la station de Liège-Oupeye (447 000 EH) en 2008 et de sept ouvrages de moyenne capacité (10 000 - 80 000 EH), dont la construction est en voie de finalisation (Cellule Etat de l'Environnement Wallon, 2007).

→ **139. Evolution de la capacité théorique des stations d'épuration par province et intercommunale en Wallonie**

Source : SPGE; Ministère de la Région wallonne (MRW) – DGRNE – DE – Direction des Eaux de Surface.

Note –

1. «Les capacités des stations d'épuration s'expriment en équivalent habitant (EH). L'EH est une notion théorique, établie sur la base d'un grand nombre de mesures, qui exprime la charge polluante d'un effluent, quelle que soit l'origine de la pollution, par habitant et par jour» (Cellule Etat de l'Environnement Wallon (2003) : Tableau de bord de l'environnement wallon 2003, Ed. MRW-DGRNE, p. 52).



Chapitre 4 : Territoire

Environnement - Etat de la forêt

→ **140. Evolution de la superficie boisée et des dégâts forestiers en Wallonie exprimée en hectares**

Source : Ministère de la Région wallonne (MRW) - DGRNE - Division de la Nature et des Forêts - Cellule Inventaire permanent des Ressources forestières de Wallonie.

	1998		1999		2000		2001		2005
Superficie totale boisée	477 800		477 800		528 000		528 000		478 071
dont									
Forêt publique	228 600		228 600		279 000		279 000		237 692
Forêt privée	249 200		249 200		249 000		249 000		240 379
dont en %									
	feuillus	résineux	feuillus	résineux	feuillus	résineux	feuillus	résineux	
Sans dégâts visibles (degré 0)	67,4	75,8	62,8	73,3	62,6	72,5	65,2	73,4	-
Dégâts faibles (degré 1)	20,9	13,2	22,7	14,9	25,1	15,2	21,8	12,3	-
Dégâts apparents (degrés 2,3,4)	11,7	11,0	14,5	11,8	12,4	12,3	13,1	14,3	-

→ **141. Répartition des surfaces forestières par type d'arbre en Wallonie en 2005**

Source : Ministère de la Région wallonne (MRW) - DGRNE - Division de la Nature et des Forêts - Cellule Inventaire permanent des Ressources forestières de Wallonie.

	Wallonie Surfaces forestières (ha) Situation 2005		
	Soumis	Non soumis	Ensemble
Feuillus			
Futaie feuillue			
Hêtraies	33 125	8 313	41 438
Chênaies	20 875	15 250	36 125
Plpts de feuillus nobles	20 188	15 563	35 751
Autres ppls feuillus	9 750	11 625	21 375
Ensemble	83 938	50 751	134 689
Taillis sous futaie			
Hêtraies	813	1 000	1 813
Chênaies	27 563	19 500	47 063
Plpts de feuillus nobles	9 188	13 750	22 938
Autres ppls feuillus	8 625	12 313	20 938
Ensemble	46 169	46 563	92 752
Taillis	4 938	9 938	14 876
Peupleraies	1 000	8 313	9 313
Ensemble des feuillus	136 065	115 565	251 630
Résineux			
Futaie résineuse			
Pessières	71 938	95 813	167 751
Douglasaies	5 938	7 250	13 188
Mélèzières	3 813	4 188	8 001
Pineraies	8 375	5 000	13 375
Autres ppls résineux	11 563	12 563	24 126
Ensemble des résineux	101 627	124 814	226 441
Zones productives	237 692	240 379	478 071
Autres affectations	29 063	45 875	74 938
Total zones forestières	266 755	286 254	553 009

Chapitre 4 : Territoire

Sol – Sites d'activité économique désaffectés

Les sites d'activités économiques désaffectés répertoriés entre 1968 et 2006 couvrent une superficie totale de 15 200 hectares dont 76% était assainie en décembre 2006.

→ 142. Assainissement des sites d'activités économiques désaffectés en Région wallonne

Source : Base de données de la Direction de l'Aménagement opérationnel de la DGATLP du Ministère de la Région wallonne. Inventaire (mise à jour partielle au 01/12/2006), rénovation et assainissement, situation au 01/12/2004.

Notes –

1. Définition SAED (sites d'activités économiques désaffectés) : article 167 du CWATUP, coordination officielle du 18/07/2002. Pour l'application du présent chapitre, il faut entendre par :
 - 1° «site désaffecté» : un ensemble de biens, principalement des immeubles bâtis ou non bâtis, qui ont été le siège d'une activité économique et dont le maintien dans leur état actuel est contraire au bon aménagement du site. Est prise en considération toute activité industrielle, artisanale, de commerce, de services ou autre, pour autant qu'elle soit de nature économique. Le site est délimité par un périmètre comprenant l'ensemble des biens qualifiés ci-dessus.
 - Ce périmètre peut également comprendre :
 - a) des immeubles ou parties d'immeubles encore affectés à une activité économique à condition que la rénovation permette la poursuite de cette activité
 - b) des immeubles ou parties d'immeubles, sièges d'une activité économique mais occupés à titre précaire;
 - c) des immeubles ou parties d'immeubles qui ont une affectation autre qu'économique mais dont la disposition est nécessaire au bon aménagement du site, et ce, à condition que la nécessité de disposer de ces biens soit établie par un rapport justificatif dont le contenu est précisé par le Gouvernement.
 - A noter qu'elle ne correspond pas à la définition actuelle SAR (Sites à réaménager), article 167 du CWATUP tel que modifié par le décret programme du 23/02/2006 relatif aux actions prioritaires pour l'avenir wallon. Pour l'application du présent chapitre, il faut entendre par :
 - 1° «site» : un bien immobilier ou un ensemble de biens immobiliers qui a été ou qui était destiné à accueillir une activité autre que le logement et dont le maintien dans son état actuel est contraire au bon aménagement des lieux ou constitue une déstructuration du tissu urbanisé; n'est pas considérée comme étant exercée l'activité de toute personne physique ou de toute personne morale qui n'est pas en règle avec les dispositions légales qui régissent l'exercice de son activité; le site est délimité par le périmètre comprenant l'ensemble des biens immobiliers visés ci-dessus; le périmètre peut également s'étendre :
 - a) à un ou des biens immobiliers encore affectés à une activité, à la condition que le réaménagement du site permette la poursuite de cette activité; b) un ou des biens immobiliers ou parties de biens immobiliers, sièges d'une activité mais occupés à titre précaire; c) à un ou des biens immobiliers ou parties de biens immobiliers affectés ou destinés au logement;
 - 2° «réaménager un site» : mettre en œuvre des actes et travaux de réhabilitation, d'assainissement au sens de l'article 2, 10°, sub article 26 du décret du 1^{er} avril 2004 relatif à l'assainissement des sols pollués et aux sites d'activités économiques à réhabiliter ou de rénovation du site visé au point 1°, de construction ou de reconstruction sur le site en ce compris les études y relatives: le Gouvernement peut arrêter la liste des actes et travaux.
2. Opérations SAED (sites d'activités économiques désaffectés) et opérations SIR (sites d'intérêt régional), articles 167 à 175, 181 à 184, 453, 457 à 470 du CWATUP, coordination officielle du 18/07/2002.
3. Idem.

TOTAL DES SITES REPERTORIES ENTRE 1968 et 2006	15 200 ha de superficie totale répartis sur 3 707 sites (100%)
Sites ou parties de sites répondant encore totalement à la définition de SAED (au sens du CWATUP)¹	Au plus 3 700 ha (24%)
Sites ou parties de sites ne répondant plus à la définition de SAED (au sens du CWATUP)	Au moins 11 500 ha (76%)
Sites ou parties de sites assainis ou rénovés avec l'aide des pouvoirs publics (légalisations sites désaffectés) entre 1969 et 2006 - Sites ou parties de sites assainis entre 1969 et 1982, avec l'aide du Ministère des Affaires wallonnes - Sites ou parties de sites assainis ou rénovés avec l'aide de la Région wallonne : • de 1983 à 1994 (opérations SAED)² • de 1995 à 2004 (opérations SAED et opérations SIR)³ • en 2005 et 2006 (à mettre à jour)	environ 1 700 ha (15% des 11 500 ha) 247 ha, soit en moyenne 19 ha par an 635 ha, soit en moyenne 53 ha par an 725 ha, soit en moyenne 73 ha par an 93 ha
Sites ou parties de sites assainis ou rénovés sans l'aide de la Région wallonne, par des privés ou par des entreprises publiques; sites redevenus conformes au bon aménagement du territoire (exemples : terils ou carrières recolonisés par de la végétation)	environ 9 800 ha (85% des 11 500 ha)

Chapitre 4 : Territoire

Sol – Utilisation du sol

Contrairement à la Belgique, où le nombre de constructions de bâtiments neufs a diminué de 33 774 en 1996 à 30 740 en 2006, ce nombre a augmenté en Wallonie. Paradoxalement, le nombre de nouveaux logements a augmenté de 15,7% en Wallonie, contre 25,8% en Belgique 48 524 en 1996 et 60 962 en 2006. Le nombre de permis octroyés pour la construction d'appartements neufs a plus que doublé en Belgique alors qu'il n'a augmenté que de 57,6% en Wallonie. La rénovation concerne un nombre croissant de bâtiments en Wallonie, pour atteindre en 2006 un nombre de demandes de permis de rénover presque égal au nombre de permis de bâtir de bâtiments neufs. Ce phénomène est encore plus important pour l'ensemble de la Belgique (indicateur 143).

→ **143. Nombre de permis de bâtir octroyés en Wallonie : constructions résidentielles**

Source: SPF Economie – Direction générale Statistique et Information économique – Permis de bâtir 1996-2006.

	1996	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	Taux d'évolution 1996 - 2006 Wallonie Belgique	
Nouvelles constructions										
Nombre de bâtiments	9 673	8 757	7 808	7 341	7 628	8 290	9 075	9 844	1,8	-9,0
Nombre de logements	13 077	11 499	10 924	10 043	10 787	12 161	14 198	15 136	15,7	25,6
Nombre d'appartements	3 894	3 203	3 562	3 132	3 677	4 456	5 827	6 136	57,6	103,1
Nombre de bâtiments avec 1 logement	9 183	8 296	7 362	6 911	7 110	7 705	8 371	9 000	-2,0	-15,7
Superficie habitable (en m²)	1 521 392	1 262 127	1 193 557	1 101 260	1 155 221	1 299 578	1 459 244	1 613 035	6,0	0,6
Rénovations										
Nombre de bâtiments	7 868	7 999	7 083	7 022	8 109	8 740	8 677	9 447	20,1	31,8

Chapitre 4 : Territoire

Sol – Utilisation du sol

La Wallonie : une superficie de 16 844 km², dont la majeure partie est consacrée à l'agriculture. Au cours de la période sous revue, le nombre d'exploitations agricoles accuse une baisse continue; celle-ci est le résultat de deux tendances opposées: la diminution des exploitations de taille inférieure à 50 hectares et la progression des exploitations supérieures à 50 hectares (indicateurs 144 et 145).

→ **144. Utilisation du sol en Wallonie de 1980 à 2006, en Km²**

Source : SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique.

Notes –

1. Excepté les bâtiments agricoles dispersés

2. Comprenant une partie des cours d'eaux

3. Forêts et autres terrains boisés, fagnes, landes, marais, terres vaines et vagues, rochers, plages, dunes, eaux.

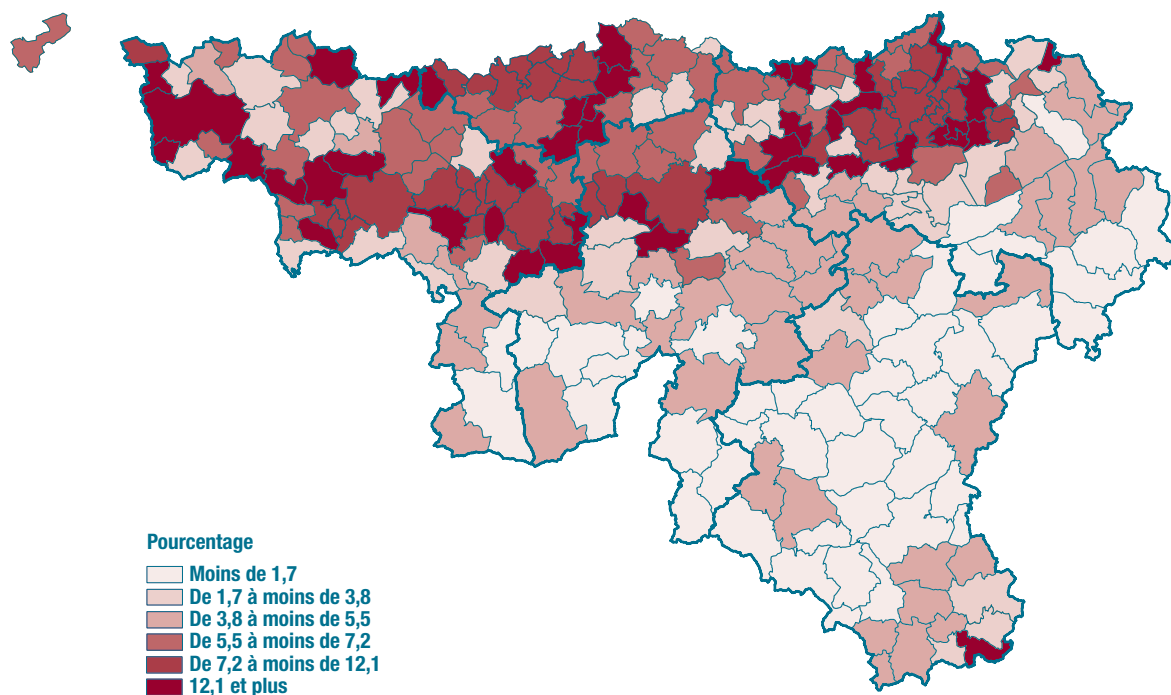
	1995	2000	2005	2006
Superficie totale	16 844,3	16 844,3	16 844,3	16 844,3
Terres agricoles totales	9 286,7	9 165,3	9 074,2	9 058,2
Terrains bâtis et terrains connexes ¹	2 100,6	2 211,3	2 302,8	2 320,0
Terrains résidentiels	715,5	792,1	22,4	23,1
Terrains utilisés pour les carrières, puits, mines, etc.	24,4	22,2	48,2	49,0
Terrains commerciaux	42,1	45,6	45,6	46,0
Terrains utilisés pour des services publics, excepté les infrastructures de transport, de communication et techniques	66,6	69,6	69,5	69,7
Terrains à usage mixte	71,4	72,0	70,5	70,6
Terrains utilisés pour les transports et les communications ²	869,6	877,1	885,2	886,1
Terrains occupés par les infrastructures techniques	5,5	6,8	7,8	7,6
Terrains à usage de loisirs et autres espaces ouverts	166,1	176,3	183,3	184,2
Divers n.d.a. ³	5 457,0	5 467,6	5 467,3	5 466,1

Chapitre 4 : Territoire

Sol – Utilisation du sol

→ **145. Proportion du territoire à destination résidentielle en Wallonie en 2005**

Source : SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique.

→ **146. Nombre de sites candidats au réseau Natura 2000 en Wallonie**

Sources : Ministère de la Région wallonne (MRW) - DGRNE et RNOB.

Notes –

1. Décision du Gouvernement wallon du 26 septembre 2002

2. Décision du Gouvernement wallon du 3 février 2004

3. La liste des sites a été approuvée par le Gouvernement wallon du 24 mars 2005 et transmise à l'UE. Voir site <http://mrw.wallonie.be/dgrne/sibw/sites/Natura2000/home.html>.

	2001	2002 ¹	2004 ²	2005 ³
Nombre de sites		231	239	240
Superficie totale (en ha)	58 000	217 672	220 827	220 945
Part du territoire régional (en %)	3,4	12,9	13,1	13,0

→ **147. Répartition de la superficie des réserves naturelles en Wallonie par province (en hectares et en pourcentage)**

Sources : Ministère de la Région wallonne (MRW) - DGRNE et RNOB.

	Hectares	%
Brabant wallon	4 916	2,2
Hainaut	23 921	10,8
Liège	39 135	17,7
Luxembourg	102 086	46,2
Namur	50 837	23,0
Wallonie	220 894	100,0

Chapitre 4 : Territoire

Sol – Prix de l'immobilier et des terrains

Le prix moyen des maisons d'habitation ordinaires vendues en 2006 était, en Wallonie, de l'ordre de 77% de leur prix moyen pour l'ensemble de la Belgique. Ce pourcentage était de 74% pour les flats et appartements, de 72% pour les locaux commerciaux et de 52% pour les immeubles à bureau (indicateur 148).

→ **148. Vente publique et de gré à gré de biens immobiliers : nombre total de ventes et prix moyen, ventilation par type de bien**

Source : SPF Economie – Direction générale Statistique et Information économique.

		2005		2006		2007 (janvier à juin)	
		Wallonie	Belgique	Wallonie	Belgique	Wallonie	Belgique
Maisons d'habitation ordinaires	Nombre de ventes	25 093		24 894		10 815	
	Prix moyen (en euro par unité de vente)	100 744	131 336	114 787	148 723	121 858	157 200
Maisons de rapport	Nombre de ventes	203		233		106	
	Prix moyen (en euro par unité de vente)	186 634	267 435	220 880	305 325	212 388	334 038
Villas, bungalows, maisons de campagne	Nombre de ventes	5 354		5 333		2 290	
	Prix moyen (en euro par unité de vente)	208 744	261 414	232 413	284 534	239 298	298 409
Appartements, flats, studios	Nombre de ventes	3 732		4 438		2 354	
	Prix moyen (en euro par unité de vente)	102 713	140 877	116 020	156 341	127 001	163 861
Parties d'immeuble	Nombre de ventes	509		487		227	
	Prix moyen (en euro par unité de vente)	53 399	40 646	25 435	40 369	22 476	37 359
Magasins de détail, maisons de commerce	Nombre de ventes	2 409		2 539		1 041	
	Prix moyen (en euro par unité de vente)	144 696	201 857	170 671	226 450	175 905	249 047
Hôtels, restaurants, cafés	Nombre de ventes	88		78		26	
	Prix moyen (en euro par unité de vente)	246 917	348 706	241 019	412 321	277 514	729 319
Locaux commerciaux	Nombre de ventes	359		399		170	
	Prix moyen (en euro par unité de vente)	129 145	193 297	145 226	201 492	250 300	315 394
Immeubles à bureaux	Nombre de ventes	129		121		62	
	Prix moyen (en euro par unité de vente)	345 135	729 122	568 862	1 081 729	403 901	807 213
Autres bâtiments à caractère commercial	Nombre de ventes	30		13		8	
	Prix moyen (en euro par unité de vente)	47 942	105 570	29 058	86 648	71 211	153 893
Bâtiments à caractère industriel	Nombre de ventes	1 071		1 174		488	
	Prix moyen (en euro par unité de vente)	181 851	287 745	183 829	326 294	206 709	365 675
Bâtiments n.d.a et divers	Nombre de ventes	3 240		3 207		1 223	
	Prix moyen (en euro par unité de vente)	67 908	273 337	70 683	142 365	76 842	133 766
Maisons d'agriculteurs	Nombre de ventes	652		658		246	
	Prix moyen (en euro par unité de vente)	137 527	191 690	185 203	335 297	160 230	219 575
Propriétés agricoles	Nombre de ventes	394		438		178	
	Prix moyen (en euro par unité de vente)	56 283	88 145	64 215	86 996	74 070	115 537
Propriétés horticoles	Nombre de ventes	14		6		3	
	Prix moyen (en euro par unité de vente)	66 705	106 034	191 806	182 323	46 500	115 234
Terre de culture	Nombre de ventes	3 081		2 703		1 295	
	Prix moyen (en euro par m ²)	1	2	1	2	1	2
Prairies	Nombre de ventes	3 024		2 862		1 202	
	Prix moyen (en euro par m ²)	1	2	1	2	1	2
Vergers	Nombre de ventes	187		155		71	
	Prix moyen (en euro par m ²)	2	4	3	4	2	3
Terres agricoles mixtes	Nombre de ventes	24		18		4	
	Prix moyen (en euro par m ²)	1	2	2	3	1	2
Terrains à bâtir	Nombre de ventes	8 889		8 682		3 409	
	Prix moyen (en euro par m ²)	32	71	35	76	39	80
Terrains industriels	Nombre de ventes	19		28		8	
	Prix moyen (en euro par m ²)	19	40	12	35	21	38
Bois	Nombre de ventes	2 547		2 460		1 177	
	Prix moyen (en euro par m ²)	1	3	1	3	1	3
Terres incultes	Nombre de ventes	332		357		129	
	Prix moyen (en euro par m ²)	1	3	2	5	1	3
Petites parcelles	Nombre de ventes	11		19		9	
	Prix moyen (en euro par m ²)	9	10	49	50	14	60
Terrains mixtes et divers n.d.a.	Nombre de ventes	407		389		158	
	Prix moyen (en euro par m ²)	11	16	21	17	17	21

Chapitre 4 : Territoire

Mobilité – Réseau routier

La Wallonie dispose de réseaux routier et autoroutier parmi les plus denses d'Europe – il y a 4,7 km de route par km² - ainsi que d'une grande densité d'infrastructures routières rapportée au nombre d'habitants (indicateur 149).

→ **149. Evolution de la taille du réseau routier en Wallonie (exprimée en km)**

Sources : SPF Economie – Direction générale Statistique et Information économique, SPF – Mobilité et Transport.
Notes –

Routes régionales y compris les entrées, les sorties et les parkings

Routes communales hormis les chemins agricoles et sentiers.

	1990	1995	2000	2005
Autoroutes	778	831	842	869
Routes régionales	6 958	6 866	6 830	6 839
Routes provinciales	728	721	714	714
Routes communales	65 200	67 300	69 100	71 286
Total	73 664	75 718	77 486	79 708

→ **150. Densité du réseau routier en 2004¹**

Sources : SPF Economie – Direction générale Statistique et Information économique, SPF – Mobilité et Transport, Eurostat - Calculs IWEPS.

Note – 1. Année commune pour comparaison avec les données européennes

	Wallonie	Belgique	UE-15	UE-25
Densité du réseau autoroutier				
En km/1 000 km ²	52	57	17	15
En km/million d'habitants	257	168	146	130
Densité du réseau autoroutier (routes et autoroutes)				
En km/1 000 km ²	4 706	4 937	1 201	1 206
En km/million d'habitants	23 447	14 483	10 206	10 536

Chapitre 4 : Territoire

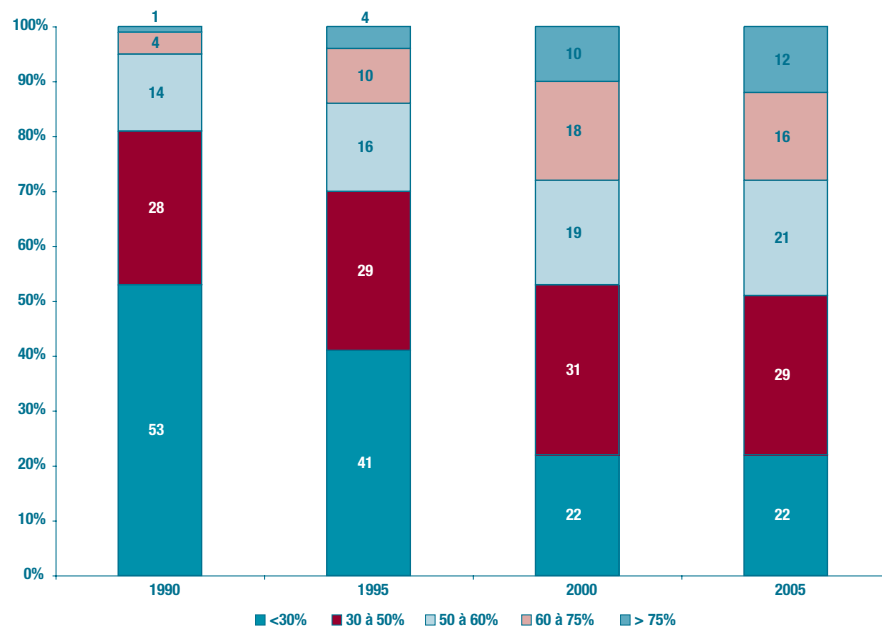
Mobilité – Réseau routier

L'utilisation du réseau routier s'intensifie : entre 1995 et 2005, le nombre de voyageurs-km a augmenté de plus de 12,8%; les taux critiques (>75%) d'utilisation des capacités autoroutières progressent. On constate par ailleurs une augmentation régulière du parc des véhicules avec, plus particulièrement, une diésélisation croissante du parc automobile (indicateur 153).

→ **151. Taux d'utilisation des capacités des autoroutes en Wallonie**

Source : Ministère wallon de l'Équipement et des Transports – Direction générale des autoroutes et des routes.

Note – Capacité utilisée aux heures de pointe.



Chapitre 4 : Territoire

Mobilité – Réseau routier

→ 152. Intensité du trafic routier

Source : SPF – Mobilité et Transport

Notes –

Calculs d'après la méthode GCLR (Globale à réseau Constant sur base des Longueurs représentatives par Route).

1. L'unité «voyageur-km» correspond au déplacement d'un voyageur sur une distance d'un kilomètre.

2. L'unité «véhicule-kilomètre» correspond au déplacement d'un véhicule sur une distance d'un kilomètre.

	1995	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Nombre de véhicules-km parcourus par an (en milliards)²							
Autoroutes	9,2	10,9	11,4	11,7	11,8	11,9	12,2
Routes numérotées	13,7	14,9	15,3	15,5	15,6	16,1	16,0
Routes communales	7,5	8,0	8,0	8,1	8,3	8,4	8,4
Total tous véhicules	30,3	33,8	34,7	35,2	35,7	36,4	36,6
Total voitures+camionnettes+moto	25,8	28,5	29,2	29,7	30,0	30,7	30,9
Total voitures seules	25,1	27,3	27,9	28,2	28,4	28,9	28,9
Nombre de personnes par voiture							
Autoroutes	1,6	1,6	1,6	1,5	1,5	1,4	1,5
Routes numérotées	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5
Routes communales	1,4	1,4	1,4	1,4	1,4	1,4	1,4
Total	1,5	1,5	1,5	1,5	1,4	1,4	1,4
Nombre de voyageurs-km par an (en milliards)¹ effectués à titre de transport privé							
Autoroutes	11,6	13,5	14,2	13,9	13,6	13,5	14,1
Routes numérotées	18,0	18,8	19,1	19,6	19,2	20,0	19,8
Routes communales	9,6	10,1	10,0	10,3	10,0	10,3	10,3
Total voitures+camionnettes+moto	39,2	42,3	43,3	43,8	42,8	43,8	44,2
Total voitures seules	38,4	40,8	41,5	41,8	40,7	41,3	41,5

→ 153. Evolution du nombre d'immatriculations de voitures individuelles en Wallonie

Source : SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique - Immatriculation de véhicules à moteur (Ecodata).

	1995	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Véhicules neufs							
Essence	58 214	67 752	53 822	50 520	42 741	42 240	39 121
Diesel	51 668	79 269	77 484	82 565	83 259	91 697	95 784
LPG	10	445	64	29	50	80	135
Electrique	-	2	-	-	-	-	-
Indéterminé	-	-	1	-	-	-	-
Total	109 892	147 468	131 371	133 114	126 050	134 017	135 040
Véhicules d'occasion							
Essence	154 212	149 681	144 446	143 043	132 221	131 072	121 262
Diesel	72 122	89 531	90 992	99 334	101 896	108 007	109 494
LPG	1 185	4 793	5 551	5 594	5 597	5 193	4 651
Electrique	-	2	1	-	-	-	2
Indéterminé	5	3	3	1	2	5	1
Total	227 524	244 010	240 993	247 972	239 716	244 277	235 410

Chapitre 4 : Territoire

Mobilité – Réseau routier

→ 154. Parc de véhicules en Wallonie

Source : SPF Economie – Direction générale statistique et information économique – Parc de véhicules à moteur (Ecodata).

Notes –

Les décomptes se font au 1^{er} août de chaque année.

Les tracteurs routiers sont des véhicules utilitaires moteurs auxquels sont attelés des semi-remorques (véhicules sans essieu avant).

	1990	1995	2000	2005	2006
Parc de véhicules					
Voitures particulières	1 196 589	1 320 055	1 422 462	1 504 735	1 523 092
Autobus et autocars	3 264	4 184	4 500	4 694	4 692
Camions, camionnettes, tous terrains, camions-citernes et tracteurs routiers	111 677	127 639	149 071	180 730	186 355
- dont camions, camionnettes, tous terrains, camions-citernes	100 802	117 086	138 566	169 607	175 143
- dont tracteurs routiers	10 875	10 553	10 505	11 123	11 212
Tracteurs agricoles	64 248	64 845	66 109	68 506	69 530
Autres	15 749	18 506	20 381	21 804	21 959
Motos	61 442	70 414	94 491	122 296	128 716
Total	1 452 969	1 605 643	1 757 014	1 902 765	1 934 344
Parc automobile					
Essence	883 522	902 835	870 696	772 552	740 400
Diesel	282 638	401 480	524 509	702 939	755 166
LPG	7 759	7 125	18 696	20 842	19 128
Electrique	7	6	18	8	5
Indéterminé	22 663	8 609	8 543	8 394	8 393
Total	1 196 589	1 320 055	1 422 462	1 504 735	1 523 092

Chapitre 4 : Territoire

Mobilité – Réseau routier

Le groupe TEC a transporté un peu plus de 212 millions de voyageurs en 2006. Le nombre de personnes utilisant le bus (et le métro) en Wallonie a par ailleurs progressé de 47% en six ans, dont 10,8% pour l'année 2006 (indicateur 155).

→ **155. Evolution du transport en bus et métro en Wallonie de 2000 à 2006**

Source : Société régionale wallonne du transport (SRWT).

Note – Le parc «Régie» comprend la flotte de bus des 5 TECs, en ce compris le métro de Charleroi. Le parc «Loueurs» comprend les véhicules des entreprises privées qui ont un contrat de gestion avec la SRWT.

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Nombre d'effectifs	4 498	4 621	4 685	4 700	4 795	4 782	4 822
Nombre de véhicules							
Parc «Régie»	1 540	1 551	1 560	1 630	1 634	1 679	1 661
Parc «Loueurs»	534	508	538	540	552	560	568
Desserte							
Aire desservie (km²)	18 543	18 543	18 543	18 653	18 653	18 653	18 653
Nombre de communes	292	292	292	293	293	293	293
Population desservie	4 280 676	4 352 327	4 356 031	4 364 540	4 352 483	4 412 905	4 380 958
Nombre de lignes	644	637	646	646	660	671	680
Longueur du réseau (en km)	17 765	17 790	17 827	17 882	17 922	17 933	17 953
Nombre d'arrêts (1 sens)	18 596	18 660	17 792	17 895	17 865	18 384	18 810
Kilomètres parcourus							
Régie	60 521 188	65 176 053	65 235 166	65 068 049	66 309 110	63 870 982	66 643 082
Loueurs	25 037 199	25 537 947	25 929 913	26 457 730	26 834 624	26 839 237	26 694 586
Transports scolaires	12 079 788	13 459 868	18 149 001	20 671 286	21 879 545	21 216 854	20 441 144
Total	97 638 175	104 173 868	109 314 080	112 197 065	115 023 280	111 927 073	113 778 812
Voyageurs transportés							
En millions	144,4	160,5	168,8	179,3	185,6	191,8	212,5

Chapitre 4 : Territoire

Mobilité – Réseau routier

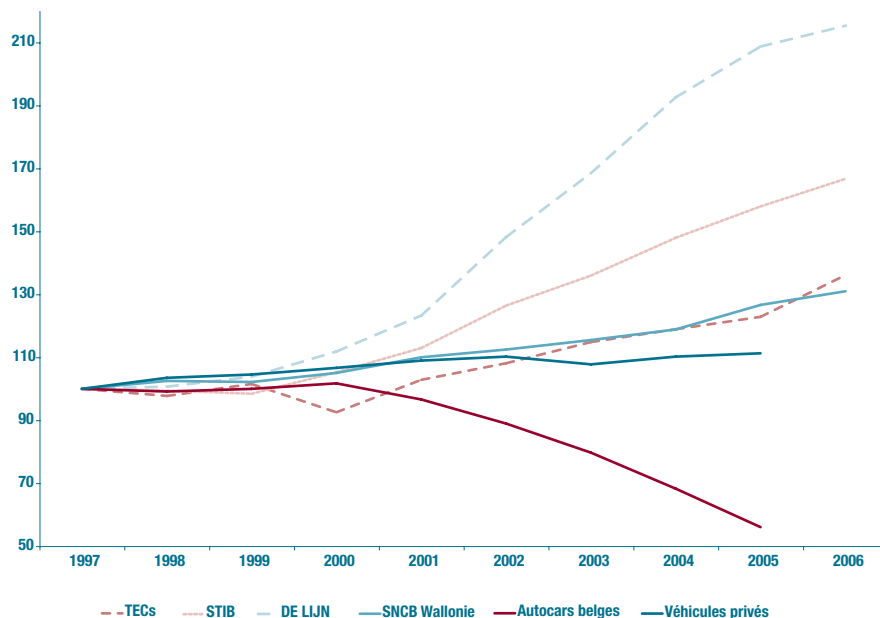
Même si elle s'exprime plus fortement en Flandre et à Bruxelles qu'en Wallonie, la fréquentation des transports publics, exprimée en nombre de voyageurs, est en progression constante depuis les années 2000. Cette progression est supérieure à celle du transport privé par voitures, camionnettes et motos (estimée ici à partir des voyageurs-kilomètres parcourus) et du même ordre que celle du trafic de passagers par train en Wallonie. Seul le transport de personnes par autocars agréés belges est en forte régression depuis 2000, avec une perte de fréquentation de plus de 40%. Ceci pourrait être la conséquence de l'essor des compagnies aériennes à bas prix ou de délocalisations. La fréquentation des TECs, quant à elle, a augmenté de 47% entre 2000 et 2006 et de 14,5% depuis 2004, rencontrant d'ores et déjà les objectifs du nouveau contrat de gestion qui prévoit une augmentation du nombre des voyageurs d'au moins 10% par rapport au niveau de 2004 à l'horizon 2010. Cette tendance est favorisée avant tout par l'augmentation de l'offre, mais aussi par l'instauration de la gratuité pour certains usagers et, plus récemment, l'envolée des prix des carburants (indicateur 156).

→ 156. Evolution comparée du transport public en Wallonie (indice 1997=100)

Sources : SRWT ; STIB ; De Lijn ; SNCB ; SPFMT ; INS.

Notes –

1. Le transport privé (voitures, camionnettes et motos) est estimé à partir des voyageurs-kilomètres parcourus : c'est donc une approximation du nombre de passagers, en supposant que la distance moyenne parcourue par déplacement reste stable au cours de la période envisagée.
2. Le transport par train comporte les parcours en Wallonie des voyageurs nationaux et internationaux.
3. Le transport par autocars ne tient compte que de ceux agréés en Belgique. Les passagers des nombreux cars étrangers ne sont donc pas estimés.



Chapitre 4 : Territoire

Mobilité – Réseau routier

La comparaison avec la Flandre et les autres pays de l'Europe peut apparaître catastrophique lorsque l'on s'intéresse uniquement au nombre de tués par million d'habitants. Mais cette analyse est réductrice, vu l'importance du trafic de transit et de la faible densité d'habitants en Wallonie. La situation réelle est donc plus contrastée et surtout beaucoup plus complexe, laissant transparaître qu'il y a moins d'accidents corporels en Wallonie qu'en Flandre mais qu'ils sont généralement plus graves. Ceci est compatible avec le constat d'un réseau moins congestionné, où les vitesses pratiquées sont plus élevées (indicateur 157).

→ **157. Sécurité routière : bilan comparé des accidents de la route en Wallonie et en Flandre – en 2004**

Source : SPF Economie – Direction générale Statistique et Information économique (ECODATA et dossier 2006).
Notes –

1. Un accident entre plus de deux véhicules est considéré comme un seul accident.
2. Est considérée comme gravement blessée, toute personne blessée dans un accident de roulage dont l'état nécessite l'hospitalisation pour une durée supérieure à 24 heures.
3. Une personne décédée est une personne qui a été tuée sur place ou décédée dans les 30 jours.
4. Les années 2002 à 2004 sont à considérer avec prudence du fait de la réforme des polices qui a entraîné des difficultés dans la récolte des données.

	Nombre d'accidents corporels		Nombre de décès dans les 30 jours	
	Wallonie	Flandre	Wallonie	Flandre
Par million d'habitants	4 189	5 240	152	102
Par 1000 km de réseau	252	529	90,9	103
Par milliard de véhicules-km	389	580	14,1	11,3

Chapitre 4 : Territoire

Mobilité – Réseau ferroviaire

→ **158. Longueur des lignes SNCB en Wallonie (exprimée en kilomètres)**

Sources : Société nationale des chemins de fer belges (données non publiées), IWEPS.

	1997	2001	2004	2006	Variation 2001-2006 (en %)
Lignes non électrifiées					
Simple voie	283	179	166,3	147,3	-17,7
2 voies et plus	219	179	26,3	26,3	-85,3
Total	502	358	192,6	173,6	-51,5
Lignes électrifiées					
Simple voie	69	149	167,0	173,5	16,6
2 voies et plus	1 049	1 099	1 290,9	1 290,6	17,5
Total	1 118	1 247	1 457,9	1 464,1	17,4
Total toutes lignes confondues					
Simple voie	352	328	333,3	320,8	-2,1
2 voies et plus	1 268	1 278	1 317,2	1 316,9	3,1
Total	1 620	1 605	1 650,5	1 637,7	2,0

→ **159. Evolution du trafic ferroviaire en Wallonie exprimée en millions d'unités**

Sources : Société nationale des chemins de fer belges (données non publiées), IWEPS.

Notes –

L'unité «voyageur-km» correspond au déplacement d'un voyageur sur une distance d'un kilomètre.

L'unité «tonne-km» exprime le déplacement d'une tonne de marchandises sur une distance d'un kilomètre.

	Voyageurs-Km	Tonnes-Km
1991	2 189,1	4 342,5
1995	2 081,1	3 679,5
2000	2 357,0	3 708,4
2001	2 453,0	3 452,1
2002	2 531,0	3 617,6
2003	2 496,0	3 512,0
2004	2 617,0	3 833,0
2005	2 713,0	3 846,0
2006	2 848,0	4 180,0

→ **160. Trafic de marchandises en wagons complets en 2006 exprimé en millions d'unités**

Sources : Société nationale des chemins de fer belges (données non publiées), IWEPS.

Note – L'unité «tonne-km» exprime le déplacement d'une tonne de marchandises sur une distance d'un kilomètre. Il s'agit de tonnes taxées et tonnes-km taxées de wagons complets, unités de mesure utilisées dans les statistiques ferroviaires de la SNCB.

	Wallonie	Etranger via point frontière en Wallonie	Belgique
Nombre de tonnes			
au départ d'une gare wallonne	18	14	62
à l'arrivée dans une gare wallonne	17	21	62
Tonnes-km	4 180		8 572

Chapitre 4 : Territoire

Mobilité – Réseau fluvial

Malgré le recul enregistré en 2005, le transport de marchandises sur les voies navigables wallonnes est en constante progression. Entre 1995 et 2006, le tonnage transporté et le trafic fluvial de marchandises par province ont progressé de, respectivement, 37 et 54% (indicateur 162).

→ **161. Bilan global du trafic fluvial de marchandises en Wallonie exprimé en tonnes de marchandises**

Sources : Ministère wallon de l'équipement et des transports, Direction des voies hydrauliques – IWEPS.

	Exportations	Importations	Transit	Trafic interne	Total	Total Indice 1995=100
1995	9 203 560	11 663 551	9 445 427	2 118 851	32 431 389	100
2000	10 919 172	17 048 780	10 818 144	3 435 006	42 221 102	130
2001	11 031 628	17 211 786	10 474 104	2 574 822	41 292 340	127
2002	12 595 483	17 413 948	9 215 227	2 069 810	41 294 468	127
2003	13 328 375	16 896 070	10 277 479	2 332 703	42 834 627	132
2004	13 609 186	17 781 275	11 057 056	2 713 854	45 161 371	139
2005	12 969 945	16 709 316	11 134 168	2 896 234	43 709 663	135
2006	13 734 196	16 178 280	11 485 314	3 045 122	44 442 912	137
Répartition par catégorie en %						
2006	30,9	36,4	25,8	6,9	100,0	

→ **162. Répartition annuelle du trafic fluvial par province exprimé en tonnes-kilomètres**

Sources : Ministère wallon de l'équipement et des transports, Direction des voies hydrauliques – IWEPS.

	Liège	Namur	Hainaut	Brabant wallon	Total	Total Indice 1995=100
1995	663 054 412	194 588 074	335 910 449	15 643 710	1 209 196 645	100
2000	849 412 618	208 081 239	421 212 056	34 843 551	1 513 549 463	125
2001	840 811 798	199 205 181	439 853 299	36 231 753	1 516 102 032	125
2002	891 886 911	203 248 846	413 295 808	46 173 618	1 554 605 182	129
2003	921 580 186	250 821 048	473 162 188	39 718 762	1 685 282 184	139
2004	922 452 537	248 248 402	534 491 598	37 790 688	1 742 983 225	144
2005	862 296 398	239 299 173	568 558 933	35 641 063	1 705 795 567	141
2006	919 475 917	286 531 158	620 713 509	35 831 669	1 862 552 253	154
Répartition par province en %						
2006	49,4	15,4	33,3	1,9	100,0	

Chapitre 4 : Territoire

Mobilité – Répartition modale du transport

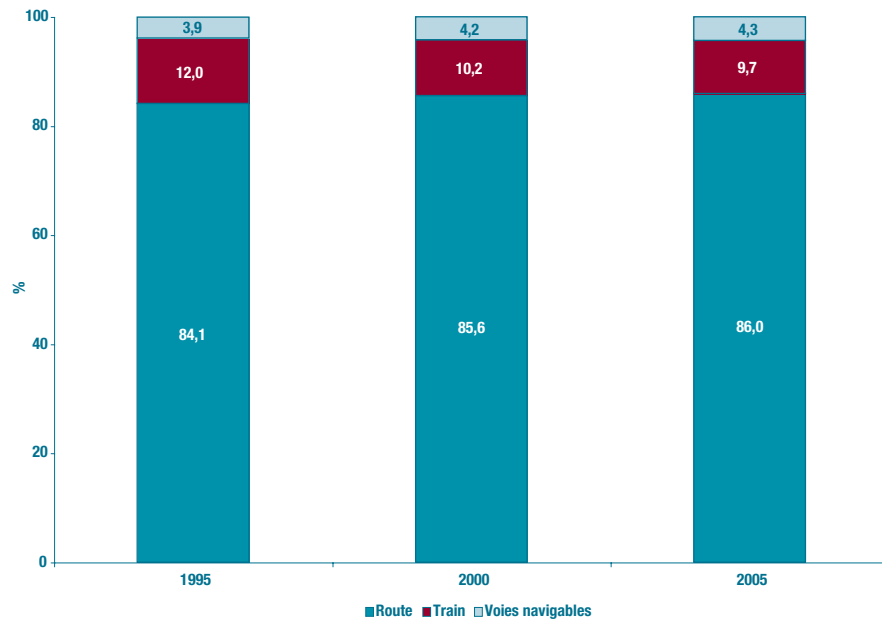
Une part très importante du transport de marchandises et de personnes s'effectue par la route (indicateurs 163 et 164).

→ 163. Répartition modale du transport de marchandises en Wallonie –

Unité de référence : tonne-km

Sources : Ministère wallon de l'équipement et des transports, SNCB – Calculs IWEPS.

Note – L'unité «tonne-km» exprime le déplacement d'une tonne de marchandises sur une distance d'un kilomètre.



→ 164. Répartition modale du transport de voyageurs en Wallonie –

Unité de référence : voyageur-km

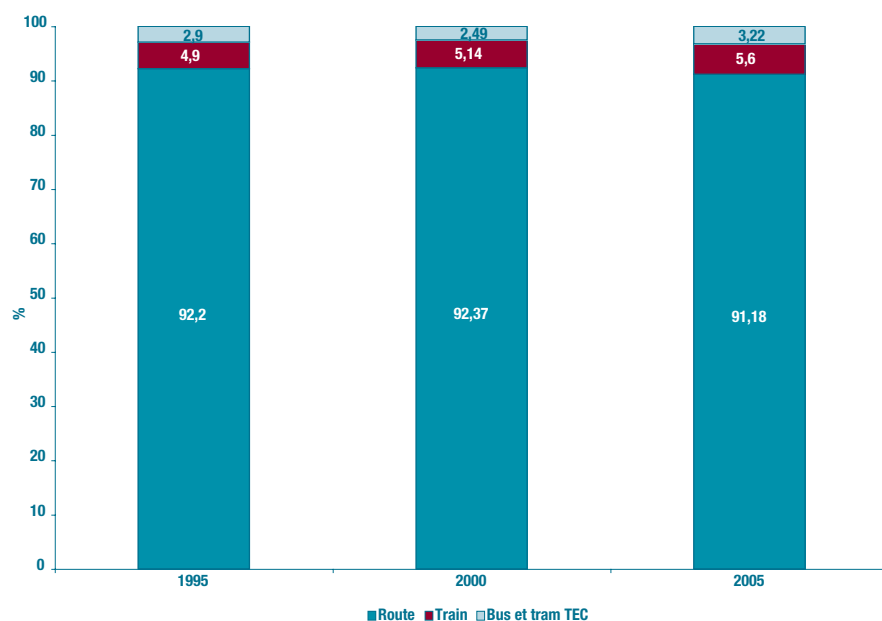
Sources : SPF – Mobilité et Transport, SNCB, SRWT et IWEPS.

Notes –

Le transport par route représente le transport effectué par voiture, camionnette et moto.

Le transport par autocar et pour compte propre n'est pas pris en compte dans cette répartition.

L'unité «voyageur-km» correspond au déplacement d'un voyageur sur une distance d'un kilomètre.



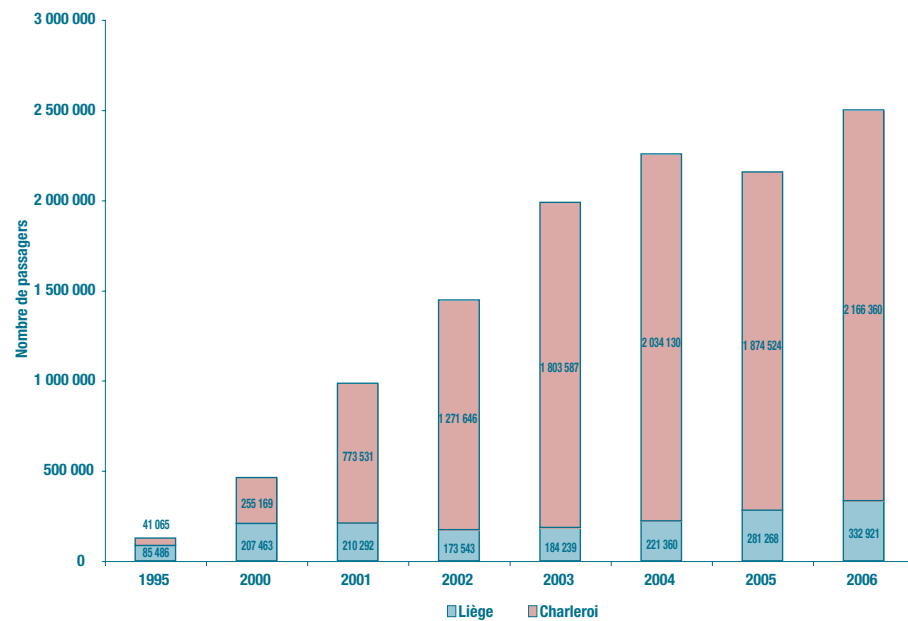
Chapitre 4 : Territoire

Mobilité – Transport aérien

Les aéroports de Liège Airport et de Charleroi Bruxelles-Sud ont connu en 2005 un ralentissement temporaire de leurs activités principales. Les résultats enregistrés en 2006 confirment la croissance du transport aérien en Wallonie ces dix dernières années (indicateurs 165 à 168).

→ 165. Evolution du transport aérien de personnes à Liège Airport et Charleroi Bruxelles-Sud

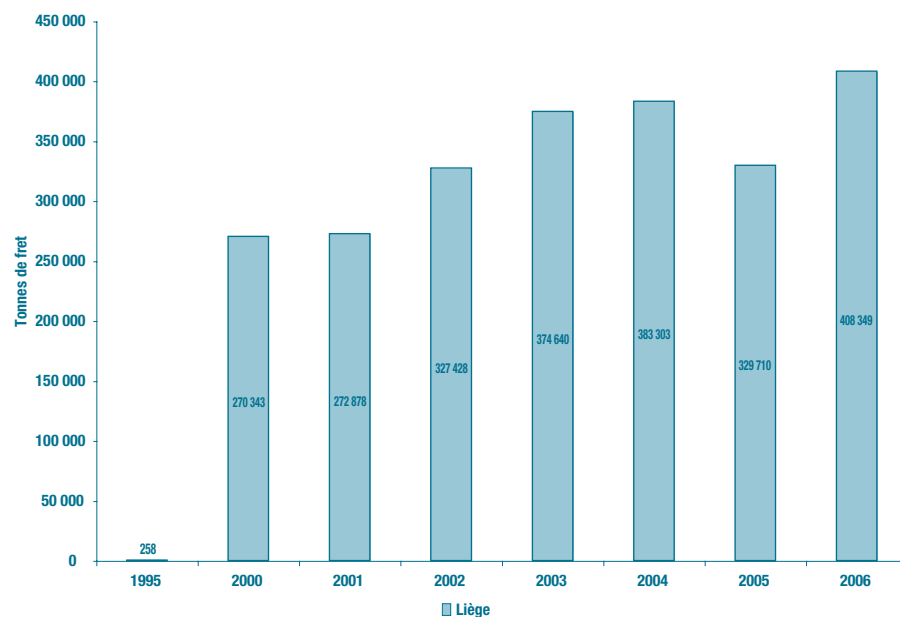
Sources : Ministère wallon de l'Équipement et des Transports – Direction générale des Transports, IWEPS.



→ 166. Evolution du transport aérien de fret à Liège Airport et Charleroi Bruxelles-Sud

Sources : Ministère wallon de l'Équipement et des Transports – Direction générale des Transports, IWEPS.

Note – L'aéroport de Charleroi ne traite pratiquement pas de transport de fret.

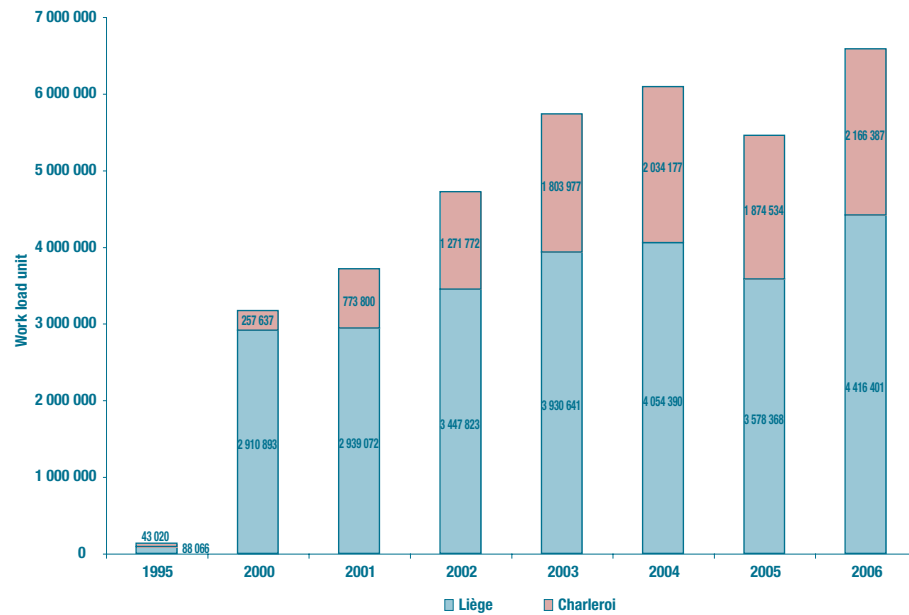


Chapitre 4 : Territoire

Mobilité – Transport aérien

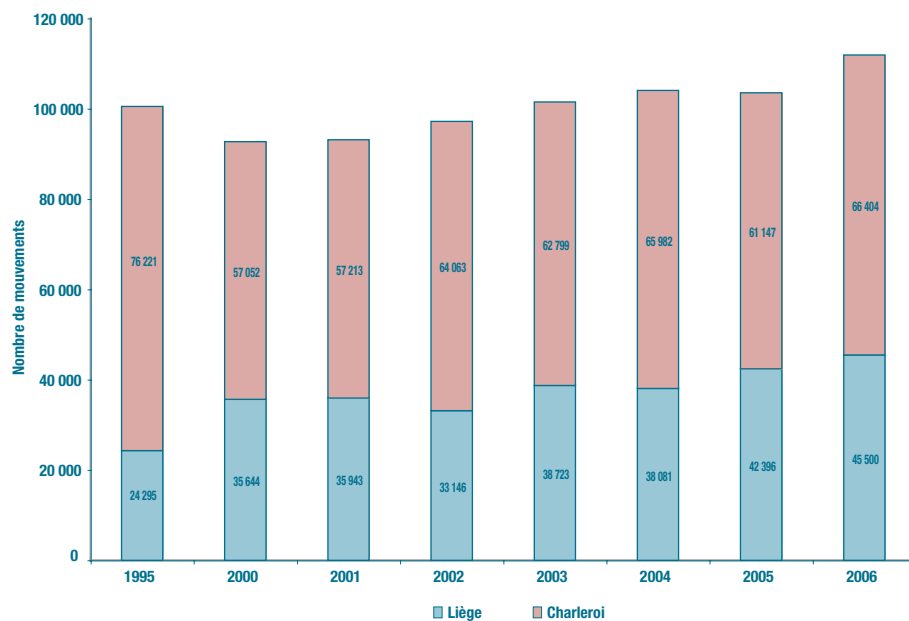
→ 167. Evolution du transport aérien cumulé à Liège Airport et Charleroi Bruxelles-Sud

Sources : Ministère wallon de l'Équipement et des Transports – Direction générale des Transports, IWEPS.
Note – L'unité work load unit (wlu) permet d'agréger les données de trafic de personnes et de fret afin de comparer les aéroports entre eux. La norme est que 1 passager vaut 1 wlu et 1 tonne de fret vaut 10 wlu. L'unité wlu est inspirée des conclusions d'une étude réalisée par l'association Airports Council International (ACI) affirmant que le transport par avion d'un million de passagers ou de 100 000 tonnes de fret génère un millier d'emplois directs sur le site aéroportuaire.



→ 168. Evolution des mouvements (décollages et atterrissages) aériens à Liège Airport et Charleroi Bruxelles-Sud

Sources : Ministère wallon de l'Équipement et des Transports – Direction générale des Transports, IWEPS.



Chapitre 5 : **Gouvernance**

Chapitre 5

Gouvernance



Chapitre 5 : Gouvernance

Budget des pouvoirs publics

Les recettes et dépenses du secteur public reflètent la place importante que ce secteur occupe dans la vie économique et sociale. Les dépenses annuelles de la Région wallonne, des communes, des provinces et CPAS représentent environ 20% du PIB wallon (indicateurs 169 à 172).

Ce sont les communes qui investissent le plus, tant en termes des montants engagés qu'en proportion de leur budget. En 2005, les montants investis par ces trois institutions atteignaient 2,5 % du PIB wallon (les investissements des communes représentaient à eux seuls 1,8% du PIB) (indicateur 173).

→ 169. Evolution des recettes et dépenses budgétaires de la Région wallonne en milliers d'euros

Sources : Documents du Parlement wallon (Exposé général) - ICN - Calculs IWEPS.

Note - A partir de 2006, la valeur du PIB est une valeur estimée (calculs IWEPS). Les moyens de paiement sont constitués de l'ensemble des crédits qui impliquent des sorties de fonds à charge du budget de l'année (= crédits d'ordonnancement + crédits non-dissociés) ; ils comprennent les amortissements.

	1996 réalisées	2000 réalisées	2001 réalisées	2002 réalisées	2003 réalisées	2004 réalisées	2005 réalisées	2006 ajustées	2007 initiales
Recettes (hors emprunts)	3 845 476	4 799 873	5 031 110	4 733 825	5 033 095	5 410 616	5 423 292	5 848 856	6 203 041
En % du PIB	7,6	8,7	8,9	8,0	8,3	8,6	8,4	8,7	8,8
Dépenses (moyens de paiement)	4 040 652	4 824 326	4 937 448	5 051 049	5 301 594	5 641 295	5 632 014	6 220 930	6 488 418
En % du PIB	8,0	8,8	8,8	8,5	8,7	9,0	8,8	9,2	9,2

→ 170. Evolution des recettes et dépenses budgétaires des communes wallonnes en milliers d'euros

Sources : Ministère de la Région wallonne (MRW) - DGPL - ICN - Calculs : IWEPS.

Note - Il s'agit des recettes et dépenses des services ordinaire et extraordinaire (exercice propre). A partir de 2006, la valeur du PIB est une valeur estimée (calculs IWEPS).

	1996	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Recettes	3 918 561	4 640 505	4 674 394	5 128 182	5 350 400	5 693 226	5 543 902	5 652 091
En % du PIB	7,7	7,8	7,7	8,2	8,3	8,5	7,9	7,7
Dépenses	3 965 621	4 711 532	4 800 373	5 252 887	5 422 650	5 699 519	5 646 211	5 748 301
En % du PIB	7,8	7,9	7,9	8,4	8,4	8,5	8,0	7,8

→ 171. Evolution des recettes et dépenses budgétaires des provinces wallonnes en milliers d'euros

Sources : Ministère de la Région wallonne (MRW) - DGPL - ICN - Calculs IWEPS.

Note - il s'agit des recettes et dépenses des services ordinaire et extraordinaire (exercice propre). A partir de 2005, la valeur du PIB est une valeur estimée (calculs IWEPS).

	1996	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Recettes	730 525	829 058	928 502	933 363	996 573	1 040 982	1 099 195
En % du PIB	1,4	1,4	1,5	1,5	1,6	1,5	1,6
Dépenses	730 525	848 609	941 405	952 211	1 002 282	1 050 910	1 114 174
En % du PIB	1,4	1,4	1,5	1,5	1,6	1,6	1,6

Chapitre 5 : Gouvernance

Budget des pouvoirs publics

→ 172. Evolution des recettes et dépenses budgétaires des CPAS wallons (service ordinaire – exercice propre) en milliers d'euros

Sources : DEXIA (sur la base d'une extrapolation de données recueillies par enquête annuelle) - ICN - Calculs IWEPS.

Note - Aucun résultat n'est fourni pour 2001 car l'échantillon de cette année ne permettait pas de réaliser d'extrapolation. En 2002 et 2003, les chiffres du budget extraordinaire n'ont pas été jugés fiables, c'est pourquoi nous limitons l'ensemble de la série aux recettes et dépenses ordinaires. A partir de 2006, la valeur du PIB est une valeur estimée (calculs IWEPS).

	1996	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Nombre d'observations	213	180	-	175	188	188	194	186
Recettes	856 900	977 709	-	873 315	970 550	1 017 388	1 122 259	1 135 837
En % du PIB	1,7	1,6	-	1,4	1,5	1,5	1,6	1,5
Dépenses	881 006	1 001 249	-	891 026	983 070	1 033 440	1 149 819	1 168 618
En % du PIB	1,7	1,7	-	1,4	1,5	1,5	1,6	1,6

→ 173. Dépenses d'investissement des pouvoirs publics wallons en milliers d'euros

Sources : Documents du Parlement wallon (Exposé général) - Ministère de la Région wallonne (MRW) - DGPL - Calculs IWEPS.

Note - Le programme d'investissement de la Région wallonne recouvre tous les secteurs d'activité du budget qui, directement ou indirectement, contribuent à l'accroissement du patrimoine régional. Sont donc visés les travaux réalisés (1) par les Ministères de la Région, (2) par les organismes d'intérêt public, au travers de subventions en capital allouées par la Région, (3) par les pouvoirs subordonnés ou les intercommunales dans le contexte des travaux subsidiés. C'est l'optique "ordonnancements" qui est présentée dans le tableau ci-dessous.

	1996 réalisés	2000 réalisés	2001 réalisés	2002 réalisés	2003 réalisés	2004 réalisés	2005 réalisés	2006 ajustés	2007 initiaux
Région wallonne									
Total du programme d'investissement	427 021	576 307	471 092	457 781	446 547	395 146	388 902	421 207	386 966
En % du total des moyens de paiement	10,6	11,9	9,5	9,1	8,4	7,0	6,9	6,8	6,0
Communes wallonnes									
Dépenses d'investissement (exercice propre)	673 436	1 049 197	910 748	1 187 139	1 179 516	1 217 504	1 274 006	1 339 544	
En % du total des dépenses	17,0	22,3	19,0	22,6	21,8	21,4	22,6	23,3	
Provinces wallonnes									
Dépenses d'investissement (exercice propre)	46 111	63 503	66 666	84 986	70 205	98 650	111 914		
En % du total des dépenses	6,3	7,5	7,1	8,9	7,0	9,4	10,0		

Chapitre 5 : Gouvernance

Budget des pouvoirs publics

L'entrée en vigueur de la loi portant sur le refinancement des Communautés et l'extension des compétences fiscales des Régions, a déplacé sur la Région wallonne une partie des impôts auparavant perçus par le pouvoir fédéral et la Communauté française. Ceci explique la hausse des recettes fiscales régionales à partir de 2002. Précisons qu'en contrepartie de la perception de ces nouveaux impôts, la dotation que la Région wallonne perçoit de l'Etat fédéral a été réduite ; les recettes totales de la Région wallonne sont donc restées globalement inchangées.

→ **174. 174. Evolution des recettes fiscales de la Région wallonne, en milliers d'euros**

Source : Documents du Parlement wallon (Exposé général).

Note - Suite à l'entrée en vigueur le 01/01/2002 de la loi spéciale du 13 juillet 2001 portant sur le refinancement des Communautés et l'extension des compétences fiscales des Régions, le nombre d'impôts régionaux s'est accru. Aux impôts régionaux existants sont venus s'ajouter les impôts suivants : droits d'enregistrement (droits d'enregistrement sur les ventes d'immeubles, droits d'hypothèque, droits de partage, droits de donation), taxe de circulation, taxe de mise en circulation, eurovignette, redevance radio-télévision. Il ne s'agit donc pas de nouveaux impôts mais d'impôts dont le produit, qui revenait auparavant à d'autres entités (Etat fédéral ou Communautés), a été intégralement ristourné aux Régions.

	1996 Imputées	2000 Imputées	2001 Imputées
Impôts régionaux			
Taxe sur les jeux et paris	22 379	19 891	21 410
Taxe sur les appareils automatiques de divertissement	9 918	16 460	13 885
Taxe d'ouverture des débits de boissons fermentées	4 076	3 483	3 343
Précompte immobilier	16 933	20 739	21 035
Droits d'enregistrement sur les transmissions à titre onéreux de biens immeubles	119 659	154 884	166 137
Droits d'enregistrement sur la constitution d'une hypothèque sur un bien immeuble situé en Belgique	-	-	-
Droits d'enregistrement sur les partages partiels ou totaux de biens immeubles situés en Belgique, les cessions à titre onéreux entre copropriétaires, de parties indivises de tels biens	-	-	-
Droits d'enregistrement sur les donations entre vifs de biens meubles ou immeubles	-	-	-
Taxe de circulation sur les véhicules automobiles	-	-	-
Taxe de mise en circulation	-	-	-
Redevance radio et télévision	-	-	-
Eurovignette	-	-	-
Intérêts et amendes sur impôts régionaux	-	-	-
Droits de succession et de mutation par décès	194 571	270 789	276 244
Total impôts régionaux	367 536	486 246	502 054
Taxes et redevances perçues par la Région			
Taxes sur les automates	-	0	5 026
Taxes sur les logements abandonnés	-	0	0
Taxes sur les sites d'activité économique désaffectés	-	0	0
Taxes et redevances perçues en vertu du décret du 25 juillet 1991 sur les déchets (imputation pour ordre pour compte de l'Office régional wallon des Déchets en 1992)	46 984	40 821	57 467
Taxes, redevances et contributions de prélèvement perçues en vertu du décret-programme 1997	-	91 634	66 836
Taxes perçues en vertu du décret du 30 avril 1990 sur le déversement des eaux usées industrielles et domestiques	44 218	-	-
Redevances perçues en vertu du décret du 30 avril 1990 sur la protection et l'exploitation des eaux potabilisables	40 280	-	-
Taxes et redevances perçues en vertu du décret de 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement et de l'arrêté du Gouvernement wallon du 4 juillet 2002 relatif à la procédure d'octroi du permis d'environnement et du permis unique, aux déclarations et aux mesures de police administrative			
Taxe sur les sites d'activité économique désaffectés (recettes affectées au Fonds d'assainissement des sites d'activités économiques à réhabiliter et des sites d'assainissement prioritaire des paysages : AB 01.01, division 17, prog 02)			
Total taxes et redevances perçues par la Région	131 482	132 454	129 329
Total impôts et taxes	499 018	618 700	631 383

Chapitre 5 : Gouvernance

Budget des pouvoirs publics

2002 Ajustées	2003 Ajustées	2004 Ajustées	2005 Ajustées	2006 Ajustées	2007 Initiales
20 804	22 277	22 724	23 368	22 368	23 633
8 899	10 535	10 156	10 310	10 546	11 388
3 957	3 744	2 022	3 200	3 200	0
22 376	24 442	26 073	25 577	25 726	27 179
390 802	455 281	511 471	560 725	708 169	800 134
37449	39 673	62 657	66 383	93 439	100 668
8022	7 019	9 275	11 024	13 111	15 918
19 974	14 674	14 974	28 735	63 060	116 947
269 047	302 311	318 119	326 482	356 757	366 818
64 347	70 389	60 469	67 508	73 192	80 094
235 421	212 307	186 000	186 000	194 000	195 000
22 291	21 676	21 915	22 837	40 023	36 440
6 722	3 004	10 459	12 065	15 884	16 563
283 913	294 617	357 441	377 499	406 842	436 954
1 394 024	1 481 949	1 613 755	1 721 713	2 026 317	2 227 736
5 738	7 378	6 872	6 872	6 000	6 000
0	0	1 273	133	15	300
1264	0	0	0	-	-
44 287	25 650	25 515	20 490	17 806	15 768
65 011	64 360	67 108	17 290	15 000	15 000
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	140	310	148	0	0
116 300	97 528	101 078	44 933	38 821	389 37 457
1 510 324	1 579 477	1 714 833	1 766 646	2 065 138	2 265 193

Chapitre 5 : Gouvernance

Budget des pouvoirs publics

→ **175. Evolution des recettes fiscales des provinces wallonnes en milliers d'euros**

Source : Ministère de la Région wallonne (MRW) - DGPL - Calculs IWEPS

	1996	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Centimes								
additionnels au P.I.	287 284	326 911	337 073	372 069	392 043	401 908	418 245	417 079
Taxe sur la force motrice	12 407	9 809	10 030	9 147	9 332	9 230	9 280	6 821
Taxe industrielle								
compensatoire	8 875	11 626	12 865	12 004	12 409	12 750	13 368	10 303
Taxe sur la superficie	6 941	5 156	5 206	5 206	5 630	5 420	5 420	0
Autres	30 257	25 245	27 496	18 319	17 181	16 563	17 659	17 298
Total	345 764	378 747	392 669	416 745	436 595	445 871	463 973	451 500

→ **176. Evolution des recettes fiscales des communes wallonnes**

Sources : Ministère de la Région wallonne (MRW) - DGPL - Dexia - Calculs IWEPS.

Note - Depuis 2004, les budgets des 9 communes germanophones ne sont plus repris dans ces statistiques.

	1996	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Additionnels au précompte immobilier	463 461	541 312	570 135	609 675	634 418	661 160	657 645	669 658
Taxe additionnelle à l'IPP	501 047	523 258	556 067	579 355	591 103	635 682	634 199	637 556
Autres taxes additionnelles	28 332	27 160	28 912	26 739	29 280	29 993	27 408	32 312
Total des taxes additionnelles	992 840	1 091 730	1 155 115	1 215 769	1 254 801	1 326 835	1 319 251	1 339 527
Impôts perçus directement par la commune	234 935	299 625	325 569	342 633	360 778	359 243	371 836	371 710
Total des recettes fiscales	1 227 775	1 391 356	1 480 684	1 558 402	1 615 579	1 686 078	1 691 087	1 711 236

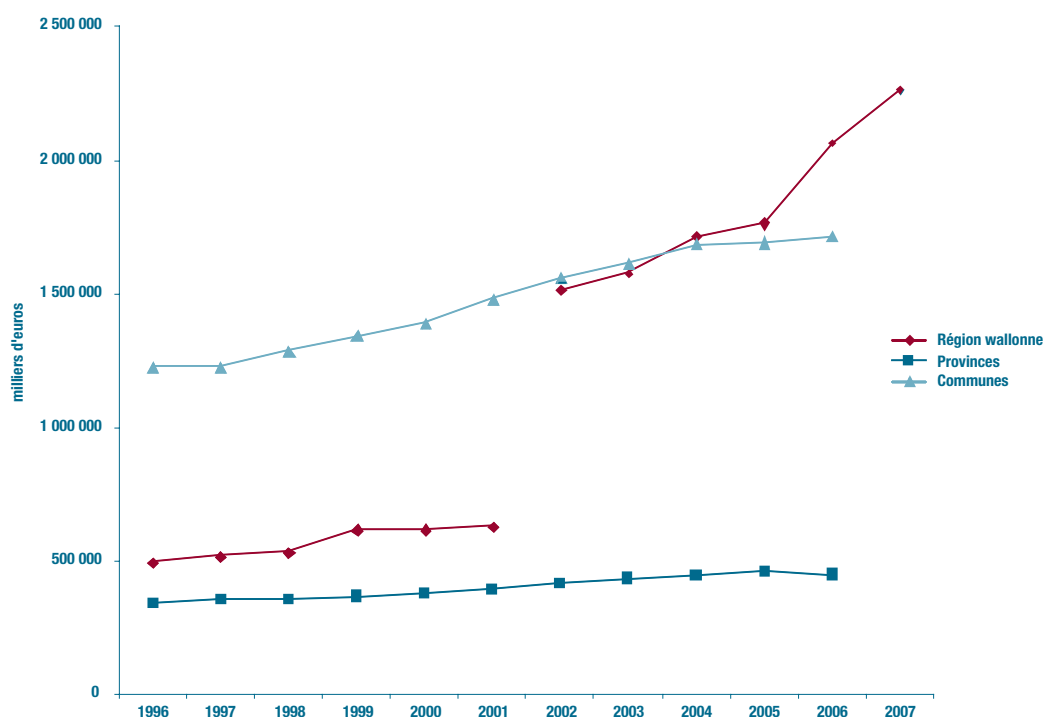
Chapitre 5 : Gouvernance

Budget des pouvoirs publics

→ 177. Evolution des recettes fiscales régionales, provinciales et communales (en milliers d'euros)

Sources : Documents du Parlement wallon (Exposé général), Ministère de la Région wallonne (MRW) - DGPL - DEXIA - Calculs IWEPS.

Note - La rupture observée en 2002 pour la Région wallonne s'explique par l'entrée en vigueur le 1/01/2002 de la loi spéciale du 13 juillet 2001 portant sur le refinancement des Communautés et l'extension des compétences fiscales des Régions. La hausse des recettes fiscales régionales correspond à une série d'impôts auparavant versés à l'Etat fédéral ou aux Communautés (voir note de l'indicateur 174). Depuis 2004, les 9 communes germanophones ne sont plus reprises dans les statistiques relatives aux budgets des communes.



→ 178. Région wallonne : composante de la dette publique régionale en millions d'euros et ratio d'endettement en pourcentage

Sources : Ministère de la Région wallonne (MRW) – Trésorerie, - Documents du Parlement wallon (Exposé général) - Calculs IWEPS.

Notes –

- Y compris dette SPABS (emprunt de soudure) et hors dette FADELS.
- La dette de court terme est nette des actifs de court terme et de l'apport des OIP (centralisation financière des trésoreries des OIP effective depuis mai 2003) : dette = émission de papier commercial de trésorerie - placement de papier commercial de trésorerie + débit de compte courant - crédit de compte courant - apport des OIP.

	2002	2003	2004	2005	2006
Dette de long terme	4 257,0	4 295,5	4 288,1	4 291,1	4 287,2
Dette directe	2 666,4	3 450,5	3 453,8	3 458,3	3 460,9
Dette indirecte ¹	1 590,6	845,0	834,3	832,8	826,3
Dette de court terme ²	138,5	- 5,4	191,4	114,8	- 9,8
Dette totale	4 395,5	4 290,1	4 479,5	4 405,9	4 277,4
Ratio d'endettement (dette/recettes)	92,9	85,2	82,8	81,2	73,1

Chapitre 5 : Gouvernance

Budget des pouvoirs publics

→ 179. Evolution de l'emploi dans l'administration publique : désagrégation par niveau de pouvoir et institution en Wallonie

Sources : ONSSAPL - Ministère fédéral de la Fonction publique - Calculs IWEPS.

Notes

- Suite à la réforme des polices, 196 zones de police ont été créées le 1er janvier 2002. Depuis cette date, ce sont les zones de police (et plus les communes) qui mentionnent le personnel policier. Ceci explique la diminution du nombre de travailleurs dans les communes.

- Les statistiques de l'ONSSAPL sont établies au départ de la DMFA depuis 2005. A partir de cette date, les travailleurs sont comptés une seule fois (en fonction de leur activité principale) et seuls sont comptés les travailleurs en service à la fin du trimestre (auparavant, des doubles comptages étaient possibles et les travailleurs étaient comptabilisés chaque fois qu'une déclaration était remise en cours de trimestre)

	1996	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Communes	44 129	49 038	49 966	45 423	44 459	44 833	46 740
Zones de police	-	-	-	9 889	10 210	10 420	nd
CPAS	24 745	27 469	26 402	27 709	29 424	30 782	27 719
Intercommunales	14 541	16 635	19 005	19 368	19 354	19 218	24 280
Provinces	11 650	11 545	11 649	12 295	12 258	12 692	11 744
Divers	51	57	61	63	59	65	65
Total pouvoirs locaux	95 116	104 744	107 083	114 747	115 764	118 010	110 548
Région	18 951	21 304	21 373	nd	nd	nd	nd
Total	114 067	126 048	128 456	nd	nd	nd	nd

Chapitre 5 : Gouvernance

Services publics de proximité

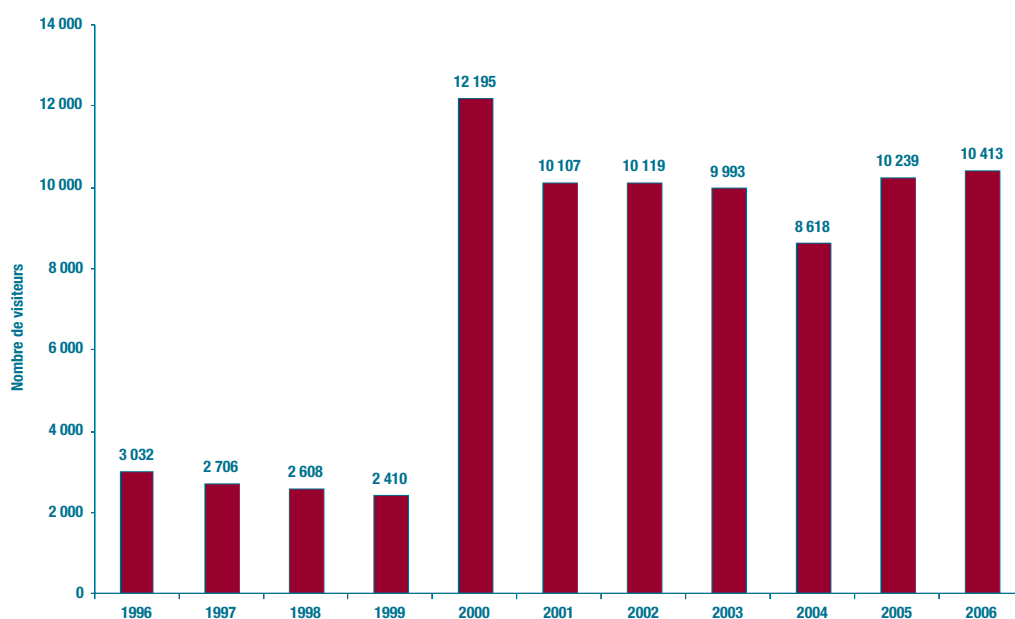
En 2006, la fréquentation des mobilinfos et des centres d'information et d'accueil a peu varié par rapport à 2005.

En revanche, le nombre d'appels reçus par le téléphone vert a diminué en raison, notamment, d'une utilisation plus intensive d'Internet pour l'accès à l'information régionale (indicateurs 180 à 182).

→ 180. Nombre de visiteurs des Mobilinfos : évolution 1996-2006

Source : Ministère de la Région wallonne (MRW) - Direction de la communication.

Note - Avant 2000, un seul mobilinfo parcourt 20 communes wallonnes ; de 2000 à 2002, 5 mobilinfos parcourent mensuellement 120 communes ; à partir de 2003, le nombre de mobilinfos a été réduit à 3, pour 63 communes.



→ 181. Le téléphone vert : évolution du nombre d'appels

Source : Ministère de la Région wallonne (MRW) - Direction de la communication.

Note - Les mandataires sont des agents mandatés par l'administration pour répondre aux demandes d'information dans les domaines relevant de ses compétences.

	Mandataires et boîtes vocales permanentes	Boîte vocale temporaire	Total
1996	58 823	-	58 823
1997	71 647	-	71 647
1998	98 846	-	98 846
1999	181 618	30 000	211 618
2000	176 990	28 447	205 437
2001	135 852	14 174	150 026
2002	133 572	35 687	169 259
2003	115 563	34 774	150 337
2004	90 192	61 591	151 783
2005	136 248	-	136 248
2006	102 392	-	102 392

Chapitre 5 : Gouvernance

Services publics de proximité

→ **182. Centres d'information et d'accueil et Espaces Wallonie : évolution du nombre de visiteurs**

Source : Ministère de la Région wallonne (MRW) - Direction de la communication.

Note - Avant 2001, on compte en Wallonie cinq CIA : Charleroi, Eupen, Liège, Namur et Tournai. Cinq nouveaux centres ont été créés en 2001 : Arlon, La Louvière, Mons, Nivelles, Wavre. Trois «Espaces Wallonie» ont été inaugurés en 2003 à Charleroi, Liège et Bruxelles.

	1996	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Centres d'information et d'accueil								
Charleroi	8 319	10 199	8 022	9 016				
Eupen	2 031	5 832	8 526	10 072	8 309	8 362	7 994	6 416
Liège	15 389	18 293	20 189	19 343				
Namur	9 915	11 717	13 774	10 176	7 733	7 579	12 421	12 473
Tournai	8 046	7 420	6 674	10 445	7 492	8 020	10 497	9 424
Arlon			4 023	8 018	7 834	7 363	6 874	6 825
La Louvière			2 709	8 233	7 527	6 906	7 228	7 168
Mons			2 730	11 514	10 396	10 880	10 751	10 807
Nivelles			2 645	6 742	7 791	11 858	11 260	11 409
Verviers					2 951	5 250	5 448	5 984
Wavre			1 769	5 660	8 176	9 761	10 012	11 194
Espaces Wallonie								
Charleroi					8 985	8 183	11 440	12 820
Liège					23 668	39 520	29 655	29 654
Bruxelles					19 263	20 892	25 362	24 430
Total	43 700	53 461	71 061	99 759	120 125	144 574	148 942	148 604

Chapitre 5 : Gouvernance

Médiateur de la Région wallonne

Au cours de l'exercice 2005-2006, le médiateur de la Région wallonne a ouvert 1 872 dossiers concernant directement une autorité régionale wallonne. La hausse par rapport à l'exercice précédent est partagée par toutes les entités (MRW, MET, OIP, Cellule fiscale). C'est toutefois le MRW qui contribue le plus à cette augmentation : l'accroissement des primes à l'énergie est à l'origine de nombreux courriers (486 courriers dont une part importante n'exprime pas de réclamation). La proportion de dossiers irrecevables ou non fondés s'élève à 70% des dossiers clôturés. Cette proportion est stable par rapport à l'exercice antérieur. (indicateurs 183 à 187).

→ 183. Réclamation des particuliers auprès du Médiateur de la Région wallonne : répartition par administration et par domaine de compétence

Source : Rapports annuels au Parlement wallon - Le médiateur de la Région wallonne

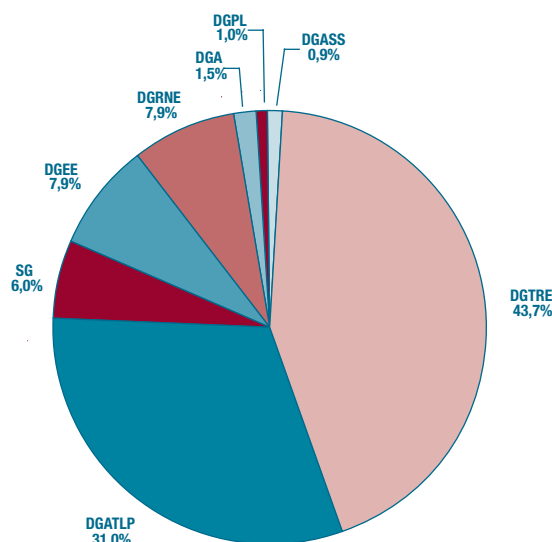
	1997-1998	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2005-2006 en %
Ministère de la Région wallonne (MRW)	277	841	712	854	668	740	1112	59,4
Cellule fiscale					346	256	294	15,7
Ministère de l'équipement et des transports (MET)	42	58	63	75	62	71	88	4,7
Organisme d'intérêt public (OIP)	79	235	222	285	249	304	378	20,2
Total	398	1134	997	1214	1325	1371	1872	100,0

→ 184. Réclamation des particuliers auprès du médiateur de la Région wallonne : dossiers se rapportant au Ministère de la Région wallonne, répartition par Direction générale, 2005-2006

Source : Rapports annuels au Parlement wallon - Le médiateur de la Région wallonne.

Note - Les Directions générales (DG) sont : Pouvoirs locaux (PL), Economie et emploi (EE), Technologie, recherche et énergie (TRE), Ressources naturelles et environnement (RNE), Aménagement du territoire, logement et patrimoine (ATLP), Agriculture (A), Action sociale et santé (ASS) et Secrétariat général (SG).

La Direction des technologies, de la recherche et de l'énergie concentre la plus grande partie des réclamations avec 486 dossiers ouverts. Ceci est dû exclusivement à l'accroissement des primes à l'énergie (Médiateur de la Région wallonne, Rapport annuel 2005-2006 p.117).

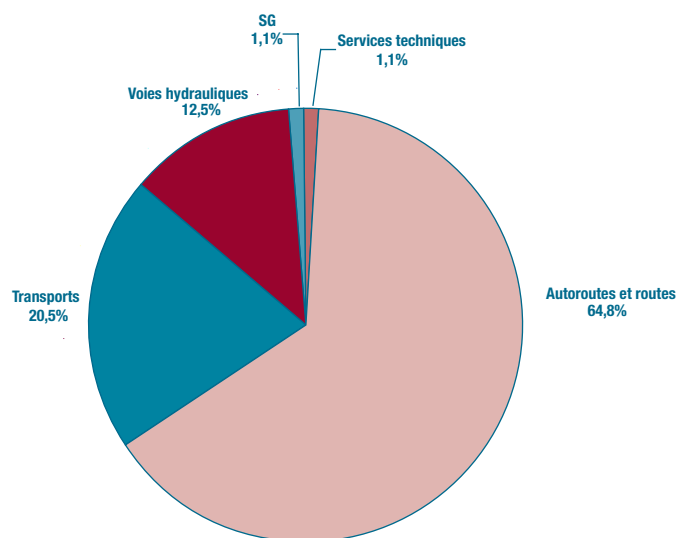


Chapitre 5 : Gouvernance

Médiateur de la Région wallonne

→ 185. Réclamations des particuliers auprès du médiateur de la Région wallonne : dossiers se rapportant au Ministère de l'équipement et des transports, répartition par Direction générale, 2005-2006

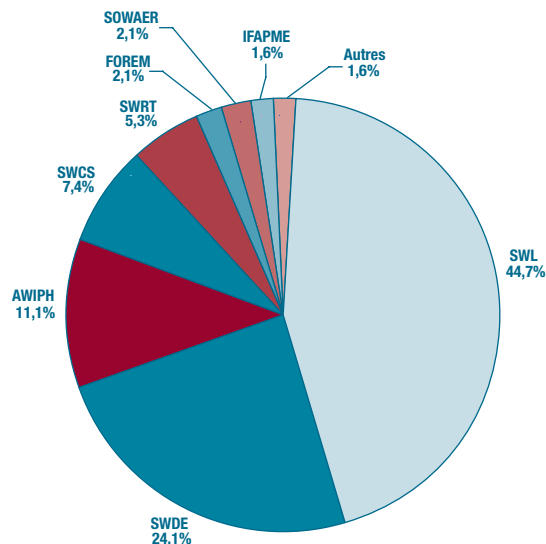
Source : Rapports annuels au Parlement wallon - Le médiateur de la Région wallonne.



→ 186. Réclamations des particuliers auprès du médiateur de la Région wallonne : dossiers se rapportant aux organismes d'intérêt public, répartition par organisme, 2005-2006

Source : Rapports annuels au Parlement wallon - Le médiateur de la Région wallonne.

Note - Les OIP suivants ont fait l'objet de 98% des réclamations en 2005-2006 : la Société wallonne du logement (SWL), la Société wallonne des eaux (SWDE), l'Agence wallonne pour l'intégration des personnes handicapées (AWIPH), la Société wallonne du crédit social (SWCS), la Société régionale wallonne du transport (SRWT), l'Office de la formation professionnelle et de l'emploi (FOREM), l'Institut de formation en alternance des indépendants et des petites et moyennes entreprises (IFAPME), la société wallonne des aéroports (SOWAER).

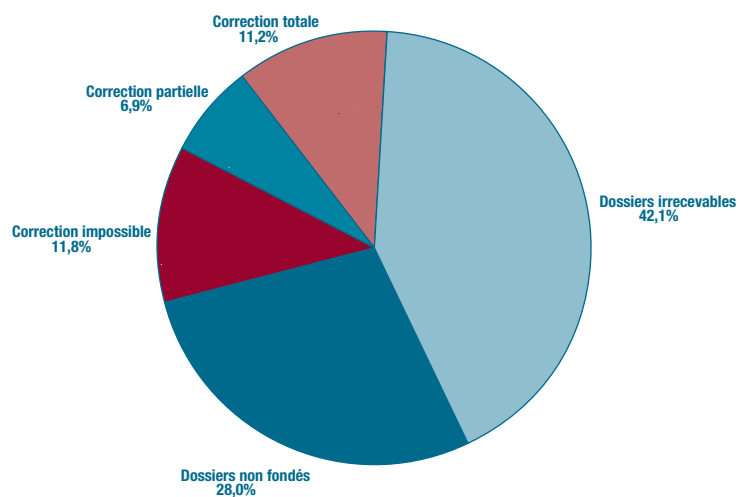


Chapitre 5 : Gouvernance

Médiateur de la Région wallonne

→ **187. Bilan des réclamations des particuliers auprès du Médiateur de la Région wallonne (en pourcentage des dossiers clôturés), 2005-2006**

Source : Rapports annuels au Parlement wallon - Le médiateur de la Région wallonne – Calculs IWEPS.



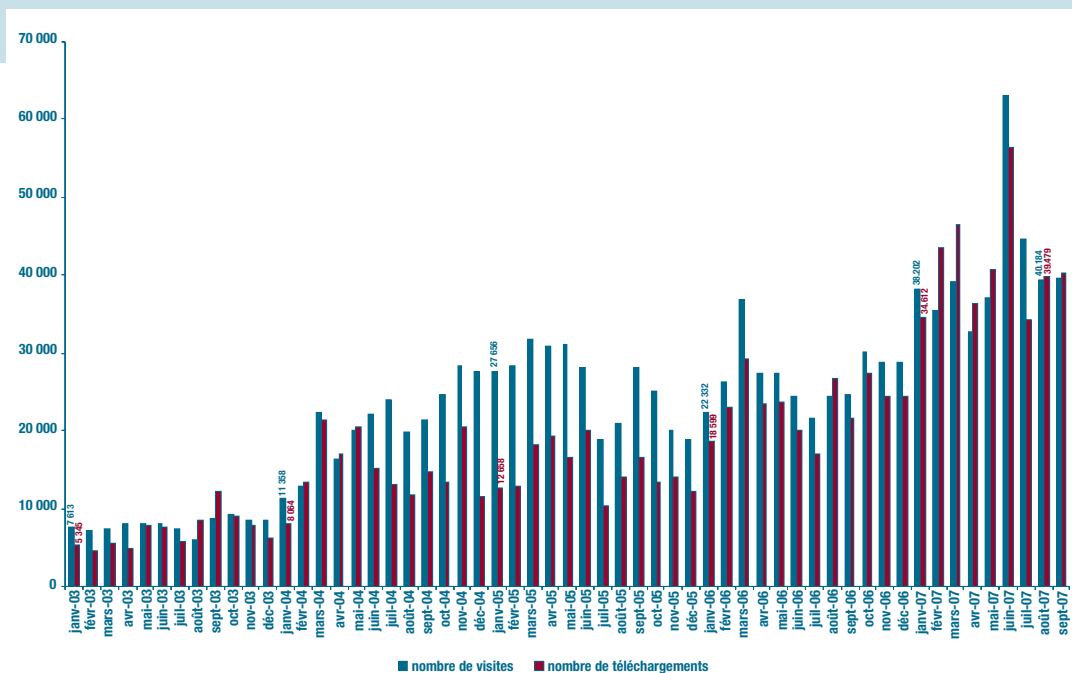
Chapitre 5 : Gouvernance

E-government

Le nombre de formulaires de la Région wallonne accessibles en ligne à partir de sites internet de la Région continue sa progression : en septembre 2007, on en compte 713, dont 161 formulaires intelligents, transactionnels et/ou intégrés (voir définitions en note du graphique 189). L'utilisation de ces services est intensive : en septembre 2007, on enregistre 39 479 visites et 40 184 téléchargements. Le nombre de téléchargements augmente de manière significative en 2007 (indicateurs 188 et 189).

→ **188. Nouveau site *Formulaires de la Région wallonne* – *Formulaires.wallonie.be* - : évolution du nombre de visites et de téléchargements**

Source : Easiwal



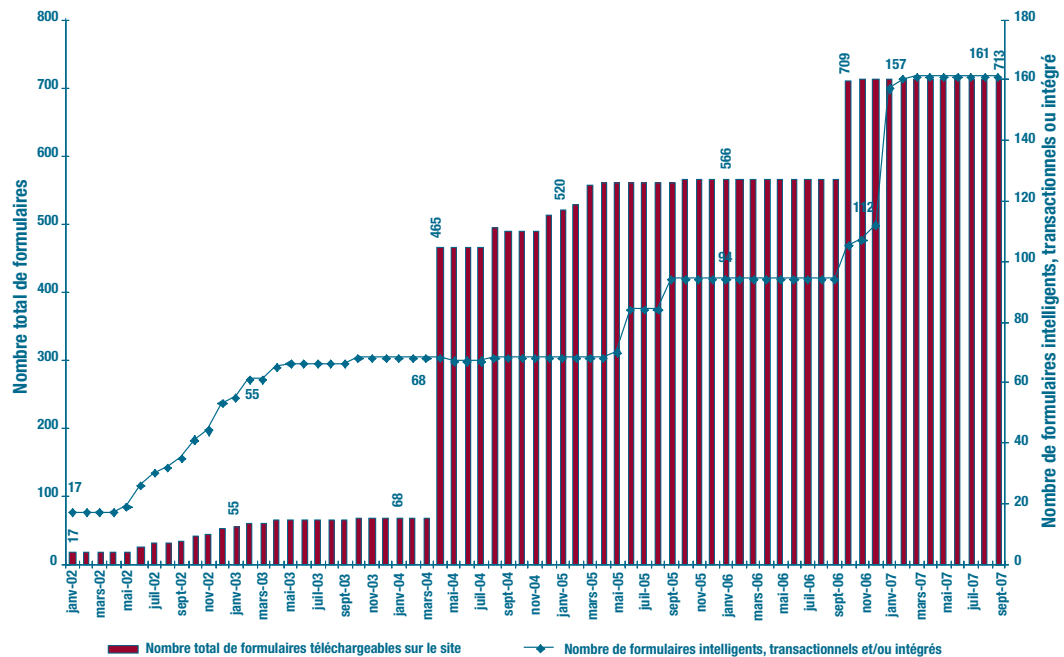
Chapitre 5 : Gouvernance

E-government

→ 189. Formulaires intelligents, transactionnels et intégrés : évolution de janvier 2002 à septembre 2007

Source : Easiwal - Calculs IWEPS.

Note - Les formulaires intelligents sont des formulaires téléchargeables comprenant des fonctions d'aide au remplissage ; les formulaires transactionnels sont des formulaires téléchargeables envoyés en ligne à la Région wallonne et les formulaires intégrés sont des formulaires téléchargeables dont les données sont intégrées automatiquement dans les systèmes d'information de la Région wallonne.



Chapitre 5 : Gouvernance

Satisfaction des usagers de l'administration wallonne

Les résultats de l'enquête de satisfaction menée auprès des usagers des services publics wallons révèlent comme points forts de l'administration wallonne les critères relatifs à l'information : sa précision et son adéquation aux besoins ainsi que l'explication des décisions. Les points faibles qui apparaissent au vu de ces résultats sont : les difficultés à remplir des formulaires et la longueur des délais de réponse. L'accusé de réception aurait été délivré à 80% des personnes interrogées. Le pourcentage des usagers satisfaits varie de 75% à 85%.

Une première enquête a été réalisée en 2004¹. Une nouvelle enquête est en cours.

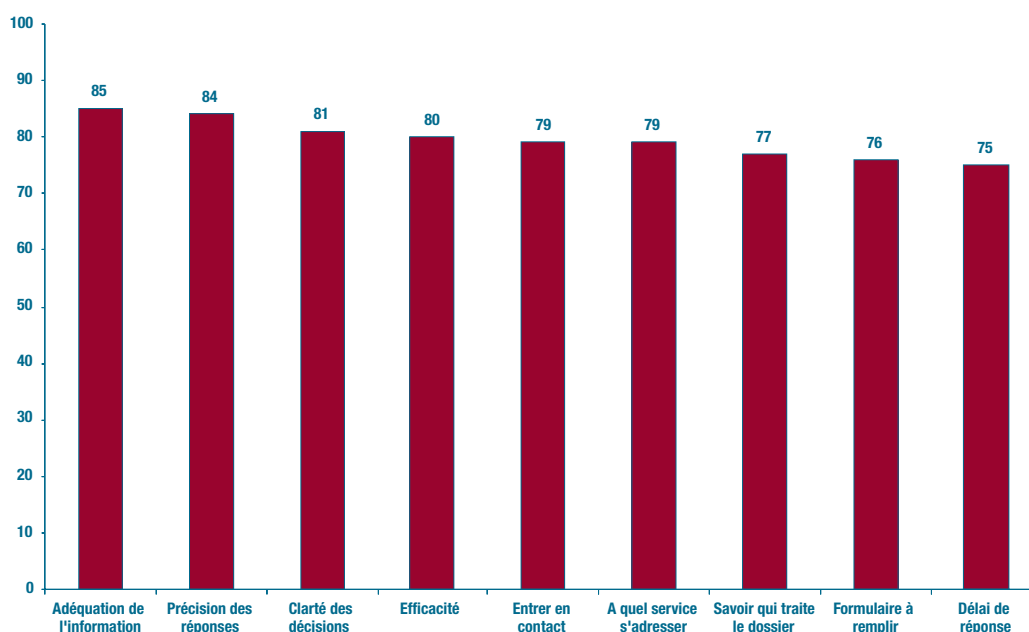
→ 190. Taux de satisfaction des usagers des services publics en Wallonie, 2004

Source : IWEPS - Rapport de l'enquête sur la satisfaction des usagers de l'administration wallonne, Avril 2004.

Notes -

1003 usagers de l'administration wallonne, sélectionnés aléatoirement parmi les personnes ayant introduit un dossier clôturé au cours des douze derniers mois, ont été interrogés durant le mois de janvier 2004. L'indicateur présenté ici est la proportion des usagers satisfaits.

1. Les résultats de cette enquête ont fait l'objet d'une étude spéciale dans Tendances économiques n°26 de mai 2004.



Annexes

Annexes



Annexes

Les communes wallonnes

Les communes wallonnes : population superficie et densité de la population au 01/01/2007

Note – * désigne les communes de la Communauté germanophone

Zone	Nom	Population au 01/01/2007	Superficie en Ha	Densité au Km²
Province du Brabant wallon				
Arrondissement de Nivelles				
25005	BEAUVECHAIN	6 596	3 858,5	169,2
25014	BRAINE-L'ALLEUD	37 512	5 211,5	713,7
25015	BRAINE-LE-CHATEAU	9 517	2 269,8	416,2
25117	CHASTRE	6 819	3 127,3	215,3
25018	CHAUMONT-GISTOUX	11 043	4 808,6	227,2
25023	COURT-SAINT-ETIENNE	9 547	2 664,2	353,1
25031	GENAPPE	14 277	8 957,4	157,8
25037	GREZ-DOICEAU	12 473	5 544,0	223,7
25118	HELECINE	3 109	1 662,3	184,6
25043	INCOURT	4 619	3 879,2	118,2
25044	ITTRE	6 087	3 492,1	173,7
25048	JODOIGNE	12 644	7 331,4	169,7
25050	LA HULPE	7 309	1 559,6	463,2
25119	LASNE	13 994	4 721,8	295,2
25068	MONT-SAINT-GUIBERT	6 535	1 863,1	343,5
25072	NIVELLES	24 622	6 060,2	400,8
25120	ORP-JAUCHE	7 932	5 049,5	155,9
25121	OTTIGNIES-LOUVAIN-LA-NEUVE	30 188	3 296,4	895,6
25084	PERWEZ	7 621	5 081,4	147,3
25122	RAMILLIES	5 856	4 868,0	118,2
25123	REBECQ	10 255	3 907,7	262,1
25091	RIXENSART	21 426	1 754,1	1 217,4
25105	TUBIZE	22 713	3 266,0	683,9
25107	VILLERS-LA-VILLE	9 704	4 745,2	201,7
25124	WALHAIN	6 088	3 793,5	159,2
25110	WATERLOO	29 398	2 102,8	1 394,1
25112	WAVRE	32 576	4 180,4	770,3
Province du Hainaut				
Arrondissement de Ath				
51004	ATH	27 141	12 694,6	211,1
51008	BELOEIL	13 446	6 154,7	216,9
51009	BERNISSART	11 513	4 342,4	263,9
51012	BRUGELETTE	3 336	2 840,3	115,6
51014	CHIEVRES	6 330	4 691,4	132,1
51017	ELLEZELLES	5 711	4 469,5	127,0
51019	FLOBECQ	3 270	2 300,1	142,5
51065	FRASNES-LEZ-ANVAING	11 078	11 244,4	97,5
Arrondissement de Charleroi				
52074	AISEAU-PRESLES	10 696	2 219,1	484,6
52010	CHAPELLE-LEZ-HERLAIMONT	14 121	1 809,7	774,8
52011	CHARLEROI	201 550	10 207,7	1 972,0
52012	CHATELET	35 813	2 703,1	1 317,8
52015	COURCELLES	29 724	4 423,6	669,7
52018	FARCIENNES	11 071	1 038,5	1 068,7
52021	FLEURUS	22 272	5 928,1	374,8
52022	FONTAINE-L'EVEQUE	16 754	2 840,8	587,4
52025	GERPINNES	12 064	4 710,3	255,4

Annexes

Les communes wallonnes

Zone	Nom	Population au 01/01/2007	Superficie en Ha	Densité au Km²
52075	LES BONS VILLERS	8 932	4 255,2	208,2
52043	MANAGE	22 382	1 968,3	1 135,0
52048	MONTIGNY-LE-TILLEUL	10 215	1 509,5	676,0
52055	PONT-A-CELLES	16 379	5 573,1	292,3
52063	SENEFFE	10 625	6 276,5	171,2
Arrondissement de Mons				
53014	BOUSSU	20 118	2 001,4	1 002,2
53082	COLFONTAINE	19 998	1 361,6	1 470,4
53020	DOUR	16 882	3 331,7	504,6
53028	FRAMERIES	20 729	2 594,9	795,6
53039	HENSIES	6 731	2 599,4	257,7
53083	HONNELLES	5 009	4 365,5	114,5
53044	JURBISE	9 695	5 785,8	165,4
53046	LENS	4 042	4 942,0	80,4
53053	MONS	91 196	14 656,1	622,4
53065	QUAREGNON	18 640	1 107,9	1 691,9
53084	QUEVY	7 758	6 515,6	118,7
53068	QUIEVRAIN	6 544	2 122,4	309,0
53070	SAINT-GHISLAIN	22 536	7 017,6	320,1
Arrondissement de Mouscron				
54010	COMINES-WARNETON	17 544	6 109,3	287,5
54007	MOUSCRON	53 174	4 007,9	1 318,0
Arrondissement de Soignies				
55004	BRAINE-LE-COMTE	20 543	8 468,0	239,8
55050	ECAUSSINES	10 042	3 477,2	285,4
55010	ENGHIEN	12 294	4 059,3	295,1
55022	LA LOUVIERE	77 509	6 416,1	1 203,4
55035	LE ROEULX	7 969	4 279,7	186,4
55023	LESSINES	18 025	7 228,9	246,9
55039	SILLY	8 072	6 768,1	118,1
55040	SOIGNIES	25 700	11 030,3	230,5
Arrondissement de Thuin				
56001	ANDERLUES	11 651	1 702,5	680,1
56005	BEAUMONT	6 696	9 297,4	72,0
56011	BINCHE	32 508	6 066,0	534,3
56016	CHIMAY	9 852	19 710,3	49,6
56022	ERQUELINNES	9 570	4 422,8	215,9
56085	ESTINNES	7 408	7 272,7	101,9
56029	FROID-CHAPELLE	3 609	8 602,7	42,1
56086	HAM-SUR-HEURE-NALINNES	13 383	4 567,5	293,3
56044	LOBBES	5 515	3 208,4	171,4
56049	MERBES-LE-CHATEAU	4 141	3 024,3	135,3
56051	MOMIGNIES	5 140	8 557,8	59,9
56087	MORLANWELZ	18 723	2 022,3	919,5
56088	SIVRY-RANCE	4 673	7 296,9	63,0
56078	THUIN	14 606	7 617,1	192,0
Arrondissement de Tournai				
57003	ANTOING	7 533	3 113,2	242,5
57093	BRUNEAUT	7 712	4 610,7	167,2
57018	CELLES	5 447	6 713,5	81,0

Annexes

Les communes wallonnes

Zone	Nom	Population au 01/01/2007	Superficie en Ha	Densité au Km²
57027	ESTAIMPUIS	9 781	3 175,2	303,7
57094	LEUZE-EN-HAINAUT	13 300	7 353,2	179,8
57095	MONT-DE-L'ENCLUS	3 417	2 693,0	127,0
57062	PECQ	5 309	3 290,7	160,2
57064	PERUWELZ	16 826	6 056,0	278,1
57072	RUMES	5 027	2 372,0	215,5
57081	TOURNAI	67 844	21 375,0	315,9

Province de Liège

Arrondissement de Huy

61003	AMAY	13 147	2 760,8	476,1
61079	ANTHISNES	4 011	3 707,9	107,8
61010	BURDINNE	2 845	3 257,0	86,7
61012	CLAVIER	4 211	7 912,2	52,7
61080	ENGIS	5 715	2 774,2	205,0
61019	FERRIERES	4 505	5 690,3	78,2
61024	HAMOIR	3 616	2 780,2	129,2
61028	HERON	4 530	3 831,8	118,3
61031	HUY	20 232	4 774,4	420,4
61039	MARCHIN	5 143	3 000,1	170,5
61041	MODAVE	3 719	4 037,1	92,2
61043	NANDRIN	5 651	3 589,6	154,3
61048	OUFFET	2 551	4 021,8	62,9
61081	TINLOT	2 358	3 711,6	63,2
61063	VERLAINE	3 610	2 421,2	144,8
61068	VILLERS-LE-BOUILLET	6 110	3 271,3	185,0
61072	WANZE	12 802	4 395,5	288,8

Arrondissement de Liège

62003	ANS	27 416	2 335,2	1 170,0
62006	AWANS	8 717	2 715,7	320,2
62009	AYWAILLE	11 094	7 997,2	136,4
62011	BASSENGE	8 396	3 817,2	218,4
62015	BEYNE-HEUSAY	11 739	732,0	1 599,8
62119	BLEGNY	12 861	2 607,1	490,9
62022	CHAUDFONTAINE	20 928	2 551,6	823,5
62026	COMBLAIN-AU-PONT	5 366	2 267,8	236,9
62027	DALHEM	6 585	3 605,8	179,9
62032	ESNEUX	13 073	3 404,6	384,0
62120	FLEMALLE	25 021	3 668,1	685,4
62038	FLERON	16 139	1 372,4	1 172,2
62118	GRACE-HOLLOGNE	21 854	3 423,8	635,3
62051	HERSTAL	37 720	2 354,2	1 585,2
62060	JUPRELLE	8 492	3 535,8	237,7
62063	LIEGE	188 907	6 939,2	2 696,1
62121	NEUPRE	9 748	3 169,1	309,2
62079	OUPEYE	23 633	3 611,4	653,0
62093	SAINT-NICOLAS	22 583	684,2	3 312,7
62096	SERAING	61 237	3 533,6	1 718,9
62099	SOUMAGNE	15 562	2 713,8	569,0

Annexes

Les communes wallonnes

Zone	Nom	Population au 01/01/2007	Superficie en Ha	Densité au Km²
62100	SPRIMONT	12 950	7 428,3	172,1
62122	TROOZ	7 706	2 419,5	315,8
62108	WISE	16 852	2 799,2	600,8
Arrondissement de Verviers				
63001	AMBLEVE *	5 331	12 514,9	42,2
63003	AUBEL	4 166	1 883,3	216,7
63004	BAELEN	4 110	8 572,6	47,4
63012	BULLANGE *	5 453	15 048,6	35,8
63087	BURG-REULAND *	3 957	10 896,0	35,8
63013	BUTGENBACH *	5 585	9 731,4	57,3
63020	DISON	14 407	1 400,5	1 017,0
63023	EUPEN *	18 313	10 374,4	175,9
63035	HERVE	16 740	5 684,0	295,1
63038	JALHAY	8 004	10 775,4	73,8
63040	LA CALAMINE *	10 472	1 812,2	573,7
63045	LIERNEUX	3 337	9 207,9	36,6
63046	LIMBOURG	5 644	2 462,9	228,0
63048	LONTZEN *	5 175	2 873,0	176,5
63049	MALMEDY	11 878	9 996,4	118,3
63057	OLNE	3 788	1 598,6	237,3
63058	PEPINSTER	9 574	2 479,3	385,6
63088	PLOMBIERES	9 765	5 316,8	181,9
63061	RAEREN *	10 199	7 421,4	136,0
63067	SAINT-VITH *	9 190	14 692,8	62,4
63072	SPA	10 472	3 984,9	264,6
63073	STAVELOT	6 669	8 507,2	78,4
63075	STOUMONT	3 025	10 844,8	27,7
63076	THEUX	11 672	8 336,1	138,8
63089	THIMISTER-CLERMONT	5 331	2 869,1	184,6
63086	TROIS-PONTS	2 504	6 889,8	35,5
63079	VERVIERS	54 150	3 307,4	1 620,5
63080	WAIMES	6 825	9 693,1	69,4
63084	WELKENRAEDT	9 237	2 446,8	374,5
Arrondissement de Waremme				
64008	BERLOZ	2 813	1 448,9	191,9
64015	BRAIVES	5 619	4 399,0	126,8
64021	CRISNEE	2 828	1 683,1	165,9
64023	DONCEEL	2 835	2 330,9	121,3
64076	FAIMES	3 541	2 847,8	121,8
64025	FEXHE-LE-HAUT-CLOCHER	3 066	1 925,3	156,8
64029	GEER	2 946	2 362,4	120,8
64034	HANNUT	14 468	8 653,2	165,2
64047	LINCENT	3 055	1 474,5	203,3
64056	OREYE	3 464	1 963,6	176,4
64063	REMICOURT	5 137	2 258,2	221,9
64065	SAINT-GEORGES-SUR-MEUSE	6 556	2 089,6	316,5
64074	WAREMME	14 198	3 104,3	452,6
64075	WASSEIGES	2 580	2 444,7	103,0

Annexes

Les communes wallonnes

Zone	Nom	Population au 01/01/2007	Superficie en Ha	Densité au Km²
Province de Luxembourg				
Arrondissement d'Arlon				
81001	ARLON	26 548	11 863,6	222,3
81003	ATTERT	4 802	7 093,6	65,6
81004	AUBANGE	15 193	4 559,8	329,3
81013	MARTELANGE	1 584	2 967,2	52,8
81015	MESSANCY	7 466	5 243,4	139,3
Arrondissement de Bastogne				
82003	BASTOGNE	14 386	17 203,0	82,2
82005	BERTOOGNE	3 002	9 167,2	32,0
82009	FAUVILLERS	2 071	7 411,3	27,0
82037	GOUVY	4 780	16 511,0	28,4
82014	HOUFFALIZE	4 802	16 657,7	28,5
82038	SAINTE-ODE	2 305	9 786,5	23,6
82036	VAUX-SUR-SURE	4 759	13 586,9	34,2
82032	VIELSALM	7 339	13 976,4	52,4
Arrondissement de Marche-en-Famenne				
83012	DURBUY	10 633	15 660,6	67,2
83013	EREZEE	2 968	7 843,6	37,3
83028	HOTTON	5 043	5 731,6	88,5
83031	LA-ROCHE-EN-ARDENNE	4 348	14 752,5	28,9
83055	MANHAY	3 185	11 980,8	26,7
83034	MARCHE-EN-FAMENNE	17 066	12 140,5	140,0
83040	NASSOGNE	5 045	11 196,0	44,5
83044	RENDEUX	2 274	6 883,2	33,2
83049	TENNEVILLE	2 561	9 180,7	27,9
Arrondissement de Neufchâteau				
84009	BERTRIX	8 164	13 770,0	59,5
84010	BOUILLON	5 477	14 908,6	36,6
84016	DAVERDISSE	1 372	5 640,3	24,0
84029	HERBEUMONT	1 536	5 880,8	25,7
84033	LEGLISE	4 178	17 292,2	23,6
84035	LIBIN	4 655	13 972,4	33,1
84077	LIBRAMONT-CHEVIGNY	9 981	17 786,4	55,4
84043	NEUFCHATEAU	6 652	11 379,4	57,5
84050	PALISEUL	5 055	11 295,7	44,7
84059	SAINT-HUBERT	5 737	11 115,7	51,4
84068	TELLIN	2 386	5 663,9	41,4
84075	WELLIN	2 958	6 751,7	43,6
Arrondissement de Virton				
85007	CHINY	5 021	11 369,3	44,1
85009	ETALLE	5 389	7 810,4	68,1
85011	FLORENVILLE	5 448	14 691,2	37,1
85046	HABAY	7 903	10 364,1	75,0
85024	MEIX-DEVANT-VIRTON	2 675	5 419,9	49,3
85026	MUSSON	4 232	3 481,1	119,9
85047	ROUVROY	2 007	2 767,8	71,6
85034	SAINT-LEGER	3 225	3 586,1	88,7
85039	TINTIGNY	3 739	8 179,1	44,5
85045	VIRTON	11 228	9 449,4	118,2

Annexes

Les communes wallonnes

Zone	Nom	Population au 01/01/2007	Superficie en Ha	Densité au Km²
Province de Namur				
Arrondissement de Dinant				
91005	ANHEE	6 958	6 566,9	105,6
91013	BEAURAING	8 449	17 454,7	47,8
91015	BIEVRE	3 164	10 958,9	28,8
91030	CINEY	15 078	14 756,0	101,4
91034	DINANT	13 143	9 980,1	130,4
91054	GEDINNE	4 445	15 155,7	29,1
91059	HAMOIS	6 692	7 641,5	87,0
91142	HASTIERE	5 278	5 646,3	92,6
91064	HAVELANGE	4 926	10 473,1	46,3
91072	HOUYET	4 471	12 231,3	36,7
91103	ONHAYE	3 124	6 553,5	47,6
91114	ROCHEFORT	12 133	16 527,3	72,8
91120	SOMME-LEUZE	4 732	9 509,0	49,0
91143	VRESSE-SUR-SEMOIS	2 861	10 103,8	28,1
91141	YVOIR	8 563	5 683,9	148,7
Arrondissement de Namur				
92003	ANDENNE	24 557	8 617,3	283,2
92006	ASSESSE	6 334	7 815,6	80,0
92035	EGHEZEE	14 619	10 280,8	139,6
92138	FERNELMONT	6 749	6 560,7	102,0
92045	FLOREFFE	7 506	3 889,0	190,4
92048	FOSSES-LA-VILLE	9 444	6 323,6	147,2
92142	GEMBLOUX	22 074	9 585,9	229,1
92054	GESVES	6 441	6 492,0	97,4
92140	JEMEPPE-SUR-SAMBRE	18 056	4 679,7	384,4
92141	LA BRUYERE	8 379	5 298,4	156,0
92087	METTET	12 037	11 678,3	102,6
92094	NAMUR	107 653	17 569,2	610,0
92097	OHEY	4 318	5 662,2	75,6
92101	PROFONDEVILLE	11 424	5 034,4	225,8
92137	SAMBREVILLE	26 997	3 419,7	788,1
92114	SOMBREFFE	7 732	3 577,9	212,8
Arrondissement de Philippeville				
93010	CERFONTAINE	4 579	8 345,4	54,5
93014	COUVIN	13 449	20 692,7	65,1
93018	DOISCHE	2 912	8 401,8	33,9
93022	FLORENNES	10 825	13 354,8	80,5
93056	PHILIPPEVILLE	8 482	15 671,4	53,1
93090	VIROINVAL	5 747	12 089,8	47,0
93088	WALCOURT	17 652	12 318,4	142,2
Wallonie		3 435 879	1 684 429	204,0

Annexes

Abréviations

ADRASS	Association pour le développement de la recherche appliquée en sciences sociales
AWIPH	Agence wallonne pour l'intégration des personnes handicapées
AWT	Agence wallonne des télécommunications
BCSS	Banque carrefour de la sécurité sociale
BIT	Bureau international du travail
BNB	Banque nationale de Belgique
CEQUAL	Centre wallon de la qualité
CFWB	Communauté française Wallonie-Bruxelles
CGT	Commissariat général au tourisme
CPAS	Centre public d'actions sociales
CPDT	Conférence permanente de développement territorial
CQHN	Centre Hainaut Namur pour la gestion de la qualité
DGA	Direction générale de l'agriculture
DGASS	Direction générale de l'action sociale et de la santé
DGATLP	Direction générale de l'aménagement du territoire, du logement et du patrimoine
DGEE	Direction générale de l'économie et de l'emploi
DGPL	Direction générale des pouvoirs locaux
DGRNE	Direction générale des ressources naturelles et de l'environnement
DGTR	Direction générale des technologies de la recherche et de l'énergie
EFT	Enquêtes sur les forces de travail
EU-SILC	European Union – Statistics on income and living conditions
FLW	Fonds du logement des familles nombreuses de Wallonie
Forem	Office de la formation professionnelle et de l'emploi
ICN	Institut des Comptes Nationaux
IFAPME	Institut de formation en alternance des indépendants et des petites et moyennes entreprises
INAMI	Institut national d'assurance maladie invalidité
INASTI	Institut national d'assurances sociales pour travailleurs indépendants
IRI	Innovation et reconversion industrielle
ISSP	Institut scientifique de la santé publique
IWEPS	Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique
MET	Ministère de l'équipement et des transports
MRPA	Maison de repos pour personnes âgées
MRS	Maison de repos et de soin
MRW	Ministère de la Région wallonne
NACE	Nomenclature des activités de la Communauté européenne
OCDE	Organisation de coopération et de développement économique
OFI	Office for foreign investors
ONE	Office de la naissance et de l'enfance
ONP	Office national des pensions
ONSS	Office national de sécurité sociale
ONSSAPL	Office national de sécurité sociale des administrations provinciales et locales
OSSOM	Office de sécurité sociale d'Outre-Mer
OTW	Observatoire du tourisme wallon
OWD	Office wallon des déchets
PAN	Plan d'action national
PIB	Produit intérieur brut
PME	Petites et moyennes entreprises
RNOB	Réserves naturelles et ornithologiques de Belgique
SG	Secrétariat général
SNCB	Société nationale des chemins de fer belges
SOWAER	Société wallonne des aéroports
SPAQuE	Société publique d'aide à la qualité de l'environnement
SPF	Service public fédéral
SRWT	Société régionale wallonne du transport
SWCS	Société wallonne du crédit social
SWDE	Société wallonne des eaux
SWL	Société wallonne du logement
TEC	Transport en commun
UE-15	Union européenne – 15 membres
UE-25	Union européenne – 25 membres
UE-27	Union européenne – 27 membres

Annexes

Liste des indicateurs

Chapitre 1 : Société

1	Evolution de la population en Belgique et dans ses régions	10
2	Evolution comparée de la population en Belgique et dans ses régions (base 1996=100)	10
3	La population wallonne par province en 2007	11
4	Mouvements de population en Wallonie	11
5	Répartition de la population selon la nationalité par province au premier janvier 2007	12
6	Espérance de vie à la naissance, comparaison Wallonie-Belgique	12
7	Indice de fécondité : évolution comparée Wallonie-Belgique	13
8	Indice de vieillissement de la population wallonne	13
9	Indice de dépendance démographique de la population wallonne	13
10	Densité de la population dans les communes wallonnes en 2006	14
11	Part des jeunes de moins de 20 ans dans les communes wallonnes en 2006	14
12	Part des personnes de plus de 60 ans dans les communes wallonnes en 2006	15
13	Croissance de la population dans les communes wallonnes de 1988 à 2006	15
14	Répartition de la population wallonne selon le niveau du diplôme le plus élevé obtenu, ventilation par statut BIT et catégorie d'âge en 2006	16
15	Répartition de la population wallonne selon le statut BIT, ventilation par niveau du diplôme le plus élevé obtenu et catégorie d'âge en 2006	17
16	Répartition, selon le statut BIT, des jeunes de 18 à 24 ans ayant quitté l'enseignement, ventilation par niveau de diplôme et genre en Wallonie en 2006	18
17	Evolution du niveau d'éducation en Wallonie par catégorie d'âge, comparaison 1996-2006	19
18	Evolution du niveau d'éducation par catégorie d'âge, comparaison Wallonie-Belgique 2006	20
19	Evolution des taux de participation à l'enseignement ou à la formation continue selon le genre et le statut BIT (25-64 ans) en Wallonie	21
20	Evolution des taux de participation à l'enseignement ou à la formation continue selon le genre et le niveau de diplôme le plus élevé (25-64 ans) en Wallonie	21
21	Evolution des taux de participation à l'enseignement ou à la formation continue selon le genre et l'âge (25-64 ans) en Wallonie	22
22	Primes à la consultance pour les PME dans le domaine de la qualité et des normes de sécurité (VESAC notamment) (domaine de la politique industrielle selon la définition légale) : nombre d'entreprises et d'emplois concernés	23
23	Evolution du nombre de dispensateurs de soins en Wallonie (au 31 décembre)	24
24	Nombre de dispensateurs de soins pour 10 000 habitants	25
25	Nombre de dispensateurs de soins pour 100 km ²	26
26	Nombre de pensionnaires de 60 ans et plus hébergés en maison de repos (au 31 mars) - ventilation par catégorie d'âge	26
27	Pensions : nombre de bénéficiaires par régime principal et par région de domicile en 2006	27
28	Pourcentage de la population ayant une invalidité ou un handicap officiellement reconnu - Ventilation par genre et âge	27
29	Accueil des personnes handicapées dans les services agréés par l'AWIPH : évolution de la capacité subventionnée par type de service	28
30	Aides à l'emploi des personnes handicapées financées par les Fonds régionaux : nombre de bénéficiaires en Wallonie	28
31	Evolution des places disponibles dans les milieux d'accueil de la petite enfance en Communauté française situation au 31/12/2006	29
32	Ventilation par province du nombre de places dans les milieux d'accueil de la petite enfance et du taux de couverture situation au 31/12/2006	30
33	Aide aux familles et aux personnes âgées fournie par les organismes publics et organismes agréés par la Région wallonne (hors communauté germanophone)	31
34	Evolution de la part des dépenses occasionnées par le logement dans le revenu disponible des ménages, comparaison Wallonie-Belgique	32
35	Part des dépenses en logement (principal ou secondaire) dans le revenu disponible des ménages, ventilation selon l'importance du revenu disponible (5 groupes), comparaison Wallonie-Belgique en 2005	33

Annexes

Liste des indicateurs

36	Répartition des logements privés loués selon la catégorie de loyer mensuel (hors charges), 2001	34
37	Vente de biens immobiliers en 2006 par région, comparaison Wallonie–Belgique	35
38	Nombre de logements sociaux du secteur locatif pour 100 ménages en 2004	35
39	Nombre de logements publics en 2005 par province wallonne et par catégorie	36
40	Taux de rotation des logements sociaux par province wallonne en 1999 et 2005 (en pourcentage)	37
41	Taux d'inoccupation des logements sociaux par province wallonne en 1999 et 2005 (en pourcentage)	37
42	Répartition des locataires de logements sociaux par statut socioprofessionnel du chef de ménage en 2005	38
43	Taux de croissance des ménages candidats locataires sociaux selon le degré de précarité, par province (1999-2005)	39
44	Répartition des prêts octroyés par le Fonds du Logement des familles nombreuses par barème et nombre de revenus par ménage en 2006.	40
45	Répartition des locataires des agences immobilières sociales selon le type de revenu en 2005	41
46	Proportion de la population vivant dans un logement comportant un ou plusieurs problèmes en pourcentage	41
47	Indicateur synthétique d'état du logement selon le type de logement et le statut d'occupation en Wallonie et en Belgique en 2001	42
48	Pourcentage de ménages sans abri connus par les CPAS par type d'hébergement et par situation familiale en Wallonie en 2005	43
49	Fréquence des sentiments d'appartenance institutionnelle en Wallonie	44
50	Intensité des sentiments d'appartenance institutionnelle en Wallonie, évolution 1991-2007	45
51	Appartenance à des formes traditionnelles d'organisation collective	46
52	Insertion de la population wallonne dans différentes formes d'associations	46
53	Satisfaction de la population wallonne avec le soutien dont elle dispose en cas de besoin	47
54	Le travail bénévole en Wallonie	47
55	La confiance interpersonnelle des Wallons	48
56	Le sentiment de sécurité des Wallons	48
57	Evolution de la criminalité enregistrée en Wallonie	49
58	Nombre d'affiliés en 2006 dans les fédérations sportives reconnues par la Communauté française, par discipline	50
59	Evolution de 2003 à 2006 du nombre d'affiliés dans les fédérations sportives les plus importantes reconnues par la Communauté française	50
60	Aménagements sportifs subsidiés par la Région wallonne dans les provinces wallonnes (situation octobre 2007)	51
61	Activité des cinémas en Wallonie en 2005 par province	52
62	Répartition provinciale des centres culturels locaux et régionaux en Wallonie en 2007	52
63	Nombre de salles de théâtre en Wallonie en 2007	53
64	Répartition de l'offre touristique reconnue, selon le type d'hébergement	54
65	Répartition de l'offre touristique par type d'hébergement et par province au 31/12/2006	54
66	Répartition de la fréquentation touristique par province (en nombre de nuitées), 2003-2006	54
67	Evolution de la fréquentation touristique dans les régions belges (en nombre de nuitées) en 2006	55
68	Les touristes en Wallonie - répartition selon le pays d'origine	55
69	Taux de fréquentation des maisons du tourisme en 2006	56
70	Fréquentation des attractions touristiques en Wallonie	56
71	Equipement TIC des ménages et citoyens wallons de 15 ans et plus	57
72	Proportion de ménages disposant d'un ordinateur, ventilation selon la taille des ménages	57
73	Pénétration d'internet chez les citoyens wallons de 15 ans et plus	57

Chapitre 2 : Economie

74	Evolution comparée du PIB par habitant à prix courants, en parités de pouvoir d'achat	60
75	Evolution comparée du PIB par habitant à prix courants (en euros) dans les provinces wallonnes	61
76	Croissance du PIB à prix constants	61
77	Evolution comparée des investissements par région	62

Annexes

Liste des indicateurs

78	Investissements par province en Wallonie	63
79	PIB par habitant des arrondissements wallons par rapport au PIB wallon en 2005	64
80	Revenu disponible par habitant des arrondissements wallons par rapport au revenu disponible wallon par habitant en 2004	65
81	Revenu des ménages : évolution comparée du revenu primaire par habitant dans les provinces wallonnes (exprimé en euros)	66
82	Revenu des ménages : évolution comparée du revenu disponible, exprimé en euros, par habitant dans les provinces wallonnes	67
83	Revenu primaire par habitant et revenu disponible par habitant ventilation par province - Wallonie=100	68
84	Produit intérieur brut par habitant en 2004 et revenu disponible par habitant en 2004 (à prix courants), écarts des régions par rapport à la Belgique - Belgique=100	68
85	Revenu total net imposable par déclaration - Par exercice fiscal (en euros)	69
86	Revenu total net imposable par déclaration - En euros - Exercice 2005	70
87	Evolution (par exercice fiscal) du nombre de déclarations par tranche de revenu (exprimé en euros), en pourcentage du nombre total de déclarations - Wallonie et Belgique	70
88	Evolution (par exercice fiscal) des composantes du revenu imposable globalement, en pourcentage du revenu total en Wallonie et en Belgique	71
89	Taux de risque de pauvreté des ménages en 2005 : comparaison Wallonie, Flandre, Belgique	71
90	Nombre d'unités locales en Wallonie, par activité, situation au 31/12/2005	72
91	Répartition des unités locales par classe d'importance au 31/12/2005 ventilée par arrondissement	73
92	Création de sociétés commerciales en Wallonie	74
93	Taux de survie des sociétés commerciales en Wallonie	74
94	Création nette de sociétés commerciales, par secteur d'activité de 2000 à 2006 en Wallonie	75
95	Création nette de sociétés commerciales de 2001 à 2006 en Wallonie	76
96	Création nette de sociétés dans les secteurs high-tech, 2000-2006	76
97	Importance relative des créations nettes de sociétés du secteur «High Tech» par arrondissement, moyenne 2002-2006 en pourcentage	77
98	Implantation dans les parcs d'activités économiques wallons, données récoltées en 2006	78
99	Répartition sectorielle des entreprises installées sur les parcs d'activités économiques wallons - Classement des principaux secteurs selon le nombre d'emplois, données récoltées en 2006	78
100	Intensité de R&D : dépenses internes de R&D en pourcentage du PIB	79
101	Aperçu des crédits budgétaires de R&D par autorité et par exercice, en milliers d'euros à prix constants (indice des prix de l'OCDE, 2000=100, monnaie nationale)	79
102	Projets d'investissements étrangers répertoriés en Wallonie au cours de la période 2000-2003, répartition selon le pays ou la région d'origine	80
103	Projets d'investissements étrangers répertoriés en Wallonie au cours de la période 2000-2006, répartition selon le secteur d'activité (NACE)	82

Chapitre 3 : Emploi

104	Relation entre population active occupée et emploi intérieur en Wallonie	86
105	Schéma de la structure d'activité de la population wallonne	87
106	Evolution du taux d'activité, du taux d'emploi et du taux de chômage en Wallonie population des 15-64 ans	88
107	La population active wallonne selon le statut, ventilation par genre et âge	88
108	Evolution du taux d'emploi en Wallonie selon le genre et l'âge (en pourcentage)	89
109	Evolution du taux de chômage en Wallonie selon le genre et l'âge (en pourcentage)	90
110	Evolution comparée du taux d'emploi, population des 15-64 ans	91
111	Taux d'emploi des 15-64 ans par commune en Belgique en 2005	92
112	Taux de chômage des 15-64 ans par commune en Belgique en 2005	93
113	Les flux de navetteurs	94
114	Travailleurs frontaliers entrants (au 30 juin 2006) par pays de résidence et région de travail	95
115	Travailleurs frontaliers sortants (au 30 juin 2006) par pays de travail et région de résidence	95
116	Evolution de l'emploi intérieur total, comparaison régionale	95

Annexes

Liste des indicateurs

117	Répartition sectorielle de l'emploi en Wallonie	96
118	Evolution de l'emploi intérieur en Wallonie par secteur et statut sur la base des statistiques de l'ICN	97
119	Evolution comparée de l'emploi des secteurs à haute et moyenne-haute technologie et des services à haute technologie et à haut niveau de savoir	98
120	Répartition des unités locales selon la taille en Wallonie au 31 décembre 2005	99
121	Répartition des salariés selon la taille des unités locales en Wallonie au 31 décembre 2005	99
122	Nombre de postes de travail salarié pour 1000 habitants par commune	100
123	Evolution de l'emploi indépendant (non compris les aidants) selon le régime d'activité et le genre	101
124	Evolution de l'emploi indépendant (indépendants et aidants) en Wallonie 2000-2006	102
125	L'emploi indépendant en Wallonie en 2006 par secteur d'activités, statut (indépendant/aidant) et genre	102
126	Répartition de l'emploi indépendant (y compris aidants) en Wallonie en 2006 par secteur d'activités	103
127	Evolution comparée de l'emploi indépendant (aidants exclus), base 1996=100	103
128	Répartition des indépendants par région : comparaison 1996-2006	104
129	Nombre d'indépendants à titre principal par habitant en Belgique au 31 décembre 2006	104
130	Nombre total d'indépendants et d'aidants par habitant en Belgique au 31 décembre 2006	105

Chapitre 4 : Territoire

131	La collecte des déchets ménagers en Wallonie : répartition (en pourcentage) des collectes brutes et sélectives	108
132	La collecte des déchets en Wallonie : évolution des quantités par type de déchets	109
133	Evolution du traitement des déchets ménagers en Wallonie	109
134	Emissions de gaz à effet de serre (GES) : comparaison Wallonie-Belgique (1990=100)	110
135	Emissions de gaz à effet de serre : répartition (en pourcentage) par source en Wallonie en 2004	111
136	Evolution sectorielle des émissions de GES de 1990 à 2004 en Wallonie	112
137	Prélèvements annuels d'eau en Wallonie (en millions de m³)	113
138	Consommation moyenne d'eau de distribution en Wallonie	113
139	Evolution de la capacité théorique des stations d'épuration par province et intercommunale en Wallonie	114
140	Evolution de la superficie boisée et des dégâts forestiers en Wallonie exprimée en hectares	115
141	Répartition des surfaces forestières par type d'arbre en Wallonie en 2005	115
142	Assainissement des sites d'activités économiques désaffectés en Région wallonne	116
143	Nombre de permis de bâtir octroyés en Wallonie : constructions résidentielles	117
144	Utilisation du sol en Wallonie de 1980 à 2006, en km²	118
145	Proportion du territoire à destination résidentielle en Wallonie en 2005	119
146	Nombre de sites candidats au réseau Natura 2000 en Wallonie	119
147	Répartition de la superficie des réserves naturelles en Wallonie par province (en hectares et en pourcentage)	119
148	Vente publique et de gré à gré de biens immobiliers : nombre total de ventes et prix moyen, ventilation par type de bien	120
149	Evolution de la taille du réseau routier en Wallonie (exprimé en km)	121
150	Densité du réseau routier en 2004	121
151	Taux d'utilisation des capacités des autoroutes en Wallonie	122
152	Intensité du trafic routier	123
153	Evolution du nombre d'immatriculations de voitures individuelles en Wallonie	123
154	Parc de véhicules en Wallonie	124
155	Evolution du transport en bus et métro en Wallonie de 2000 à 2006	125
156	Evolution comparée du transport public en Wallonie (indice 1997=100)	126
157	Sécurité routière : bilan comparé des accidents de la route en Wallonie et en Flandre en 2004	127
158	Longueur des lignes SNCB en Wallonie (exprimée en kilomètres)	128
159	Evolution du trafic ferroviaire en Wallonie	128
160	Trafic de marchandises en wagons complets en 2006	128
161	Bilan global du trafic fluvial de marchandises en Wallonie exprimé en tonnes de marchandises	129
162	Répartition annuelle du trafic fluvial par province exprimé en tonnes-kilomètres	129
163	Répartition modale du transport de marchandises en Wallonie - Unité de référence : tonnes-km	130

Annexes

Liste des indicateurs

164	Répartition modale du transport de voyageurs en Wallonie - Unité de référence : voyageurs-km	130
165	Evolution du transport aérien de personnes à Liège Airport et Charleroi Bruxelles-Sud	131
166	Evolution du transport aérien de fret à Liège Airport et Charleroi Bruxelles-Sud	131
167	Evolution du transport aérien cumulé à Liège Airport et Charleroi Bruxelles-Sud	132
168	Evolution des mouvements (décollages et atterrissages) aériens à Liège Airport et Charleroi Bruxelles-Sud	132

Chapitre 5 : Gouvernance

169	Evolution des recettes et dépenses budgétaires de la Région wallonne	134
170	Evolution des recettes et dépenses budgétaires des communes wallonnes	134
171	Evolution des recettes et dépenses budgétaires des provinces wallonnes	134
172	Evolution des recettes et dépenses budgétaires des CPAS wallons (service ordinaire - exercice propre)	135
173	Dépenses d'investissement des pouvoirs publics wallons en milliers d'euros	135
174	Evolution des recettes fiscales de la Région wallonne, en milliers d'euros	136
175	Evolution des recettes fiscales des provinces wallonnes	138
176	Evolution des recettes fiscales des communes wallonnes	138
177	Evolution des recettes fiscales régionales, provinciales et communales (en milliers d'euros)	139
178	Région wallonne : composante de la dette publique régionale et ratio d'endettement	139
179	Evolution de l'emploi dans l'administration publique : désagrégation par niveau de pouvoir et institution en Wallonie	140
180	Nombre de visiteurs des Mobilinfos : évolution 1996-2006	141
181	Le téléphone vert : évolution du nombre d'appels	141
182	Centres d'information et d'accueil et Espaces Wallonie : évolution du nombre de visiteurs	142
183	Réclamations des particuliers auprès du Médiateur de la Région wallonne : répartition par Administration et par domaine de compétence	143
184	Réclamations des particuliers auprès du médiateur de la Région wallonne : dossiers se rapportant au Ministère de la Région wallonne, répartition par Direction générale, 2005-2006	143
185	Réclamations des particuliers auprès du médiateur de la Région wallonne : dossiers se rapportant au Ministère de l'équipement et des transports, répartition par Direction générale, 2005-2006	144
186	Réclamations des particuliers auprès du médiateur de la Région wallonne : dossiers se rapportant aux Organismes d'intérêt public, répartition par organisme, 2005-2006	144
187	Bilan des réclamations des particuliers auprès du Médiateur de la Région Wallonne (en pourcentage des dossiers clôturés), 2005-2006	145
188	Nouveau site Formulaires de la Région wallonne - Formulaires.wallonie.be - : évolution du nombre de visites et de téléchargements	146
189	Formulaires intelligents, transactionnels et intégrés: évolution de janvier 2002 à septembre 2007	147
190	Taux de satisfaction des usagers des services publics en Wallonie en 2004	148



Rue Fort de Suarlée, 1
5001 BELGRADE
Tél: 081 46 84 11
Fax: 081 46 84 12
<http://statistiques.wallonie.be>
E-mail: info@iweps.be

Editeur responsable: Daniel DEFAYS, Administrateur général

Dépôt légal: D/2007/10158/4

Disponible gratuitement sur demande au Numéro vert: 0800 1/1901
et dans les Centres d'information et d'accueil (CIA)



RÉGION WALLONNE